

Etudes  
africaines

Série Sociologie

Sous la direction de  
**Sylvie BREDELOUP et Mahamadou ZONGO**

# Repenser les mobilités burkinabè



L'Harmattan

Repenser les mobilités burkinabè

## Collection « Études africaines »

dirigée par Denis Pryn et son équipe

Forte de plus de mille titres publiés à ce jour, la collection « Études africaines » fait peau neuve. Elle présentera toujours les essais généraux qui ont fait son succès, mais se déclinera désormais également par séries thématiques : droit, économie, politique, sociologie, etc.

### Dernières parutions

PONDI Jean Emmanuel (dir.), *Citoyenneté et pouvoir politique en Afrique centrale. Etat des lieux, défis et perspectives*, 2016/

BARRY (Mamadou Gando), *L'insertion des diplômés en Guinée : processus et contraintes*, 2016.

LOUA (Seydou), *Quelle efficacité pour l'enseignement supérieur au Mali ?*, 2016.

TOUNG NZUE (Jérôme), *Précarité et replis identitaires au Gabon*, 2016.

KAZIENDE (Léopold), *Samafoin, Fragments biographiques de la vie de Bonbou Hama*, 2016.

BODO (Bidy Cyprien), COULIBALY (Moussa), KAMAGATE (Bassidiki) (dir.), *Les écritures de l'horreur en littératures africaines*, 2016.

VAUDELIN (Pierre), *Afriqueéconomie, Entre défis urbains et émergence économique*, 2016.

BARBET (Clotilde), *Les rébellions tonarègues au Nord-Mali*, 2016.

AMBOULOU (Hygin Didace), *Le droit des investissements et l'analyse économique de l'espace OHADA*, 2016.

SOHI BLESSON (Florent), *Sur les traces du premier administrateur colonial du Haut-Cavally (Côte d'Ivoire), Laurent Charles Joseph (1877-1915)*, 2016.

DAMIBA (François-Xavier), *Les Moosé du Burkina Faso*, 2016.

ADAMA (Hamadou) (dir.), *Patrimoine et sources de l'histoire du Nord-Cameroun*, 2016.

TARCHIANI (Vieri) et TIEPOLO (Maurizio), *Risque et adaptation climatique dans la région Tillabéri, Niger. Pour renforcer les capacités d'analyse et d'évaluation*, 2016.

TAPOYO (Faviola), *Les règles coutumières au Gabon. Parenté, mariage, succession*, 2016.

AMOUZOU (Esse), *L'Afrique noire face à l'impératif de la réduction des naissances*, 2016

BRACK (Estelle), *Les mutations du secteur bancaire et financier africain*, 2016

RIDDE (Valéry), KOUANDA (Seni), KOBIANE (Jean-François) (éds.), *Pratiques et méthodes d'évaluation en Afrique*, 2016

NKERE (Ntanda Nkingi), *Clitorisation de la fille Musli : antithèse de la Mutilation Génitale Féminine*, 2016

UWIZEYMANA (Emeline), *Quand les inégalités de genre modèrent les effets du micro-crédit*, 2016.

Sous la direction de  
Sylvie Bredeloup et Mahamadou Zongo

## Repenser les mobilités burkinabè

L'Harmattan



Ces recherches sur les mobilités burkinabè sont conduites  
dans le cadre du Laboratoire Mixte International de Recherche MOVIDA  
(Mobilités Voyages Innovations et Dynamiques  
dans les Afriques méditerranéenne et subsaharienne)

© L'Harmattan, 2016  
5-7, rue de l'Ecole-Polytechnique, 75005 Paris

<http://www.harmattan.fr>  
[diffusion.harmattan@wanadoo.fr](mailto:diffusion.harmattan@wanadoo.fr)  
[harmattanl@wanadoo.fr](mailto:harmattanl@wanadoo.fr)

ISBN : 978-2-343-08730-6  
EAN : 9782343087306

## SOMMAIRE

Les contributeurs.....	9
INTRODUCTION	
Les circulations migratoires burkinabè au fil du temps .....	11
<i>Sylvie Bredeloup et Mahamadou Zongo</i>	
La diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire : entre vulnérabilité et quête d'appartenance.....	37
<i>Mahamadou Zongo</i>	
D'une génération à l'autre : les Burkinabè installés au Ghana .....	67
<i>Saydou Koudougou</i>	
La migration des enfants bissa : diversité des comportements, pluralité des représentations .....	95
<i>Dorte Thorsen</i>	
De l'ambivalence des retours de Burkinabè de Côte d'Ivoire à Ouagadougou : une approche générationnelle .....	121
<i>Florence Boyer</i>	
Discours sur les migrants de retour de Côte d'Ivoire dans le roman et la chanson burkinabè .....	145
<i>Alice Degorce</i>	
Quand les transferts financiers contribuent à la structuration de la famille transnationale dans l'espace migratoire ivoiro-burkinabè.....	175
<i>Sihé Néya</i>	
De Banfora à Sinfra. Circulations de personnes et transports routiers entre Burkina Faso et Côte d'Ivoire.....	199
<i>Oumarou Kouraogo et Jérôme Lombard</i>	
Les « Italiens » de Béguédo, acteurs du développement urbain : une exemplarité à réinterroger .....	223
<i>Sylvie Bredeloup et Brigitte Bertoncello</i>	



## **Les contributeurs**

Brigitte Bertoncello, professeur en urbanisme et aménagement et de géographie, Aix-Marseille Université

Florence Boyer, géographe, chargée de recherches à l'URMIS (UMR IRD/CNRS)

Sylvie Bredeloup, socio-anthropologue, directrice de recherches au LPED (UMR IRD/AMU)

Alice Degorce, chargée de recherches en anthropologie à l'IMAF (UMR IRD/CNRS)

Saydou Koudougou, doctorant en sociologie, Université de Ouagadougou/UMR LPED

Oumarou Kouarogo, sociologue, membre de l'équipe de la Direction de la Prospective et de la Planification à la Présidence du Faso

Siyé Néya, doctorant en géographie, Université Panthéon, Paris I Sorbonne, UMR PRODIG

Jérôme Lombard, géographe, directeur de recherches à PRODIG (UMR IRD/Paris I Sorbonne)

Dorte Thorsen, anthropologue, Université du Sussex

Mahamadou Zongo, maître de conférences en sociologie, enseignant-chercheur à l'Université de Ouagadougou



## INTRODUCTION

### **Les circulations migratoires burkinabè au fil du temps**

*Sylvie Bredeloup\* et Mahamadou Zongo\**

L'origine de cet ouvrage tient à la rencontre entre Mahamadou Zongo et Sylvie Bredeloup, à l'occasion d'une conférence internationale sur la crise ivoirienne, organisée par le CODESRIA, en avril 2003, alors qu'ils présentaient tous deux une communication, l'un sur la diaspora burkinabè (Zongo 2003), l'autre sur la construction de l'étranger en Côte d'Ivoire (Bredeloup 2005). Et c'est à la suite de ces premiers échanges qu'ils ont décidé de travailler ensemble à la mise en place d'un réseau, impliquant des chercheurs, des enseignants-chercheurs et des étudiants, intéressés par les questions de mobilités et d'identités. L'enseignement supérieur dans les disciplines de l'anthropologie, la sociologie et la géographie sur la thématique des migrations restait embryonnaire au Burkina Faso, pays pourtant caractérisé par une très forte émigration. De ce constat est née l'idée de développer une formation courte, de type université d'été, en soutien et en complément à la formation déjà assurée au sein des départements de géographie et de sociologie de l'Université de Ouagadougou. Grâce à trois appels d'offre remportés entre 2004 et 2009, il a été possible d'initier des ateliers de formation à la recherche, à destination d'étudiants inscrits en maîtrise de sociologie et de géographie à l'université de Ouagadougou. Ces initiatives ont débouché sur la constitution d'une jeune équipe DIASPO, appuyée par le département formation de l'IRD, pour formaliser, consolider et élargir ce partenariat. Il s'agissait non seulement de rassembler des sociologues du Sud et du

---

\* Co-porteur du LMI MOVIDA, Sylvie.Bredeloup@ird.fr

\* Membre du LMI MOVIDA, zongomahamadou@yahoo.fr

Nord, qui s'interrogent sur la labilité des figures de migrants, mais également des géographes qui, dans une perspective complémentaire, s'intéressent aux recompositions spatiales, engendrées notamment par le retour au pays - préparé ou précipité - des membres de la diaspora burkinabè. Ce pari pluridisciplinaire a permis, à la fois aux chercheurs burkinabè, de tisser de nouvelles collaborations, au sein du dispositif universitaire national et d'apporter leur contribution au renouvellement de la problématique migratoire, en articulant davantage les transformations spatiales initiées par les migrants de retour ou de passage aux changements sociaux générés par ces mouvements. Cette mise en réseau a offert également la possibilité aux chercheurs africains et européens de concevoir des projets inédits d'enseignement partagés, aussi bien à Marseille qu'à Ouagadougou : monter d'une part une université d'été à Ouagadougou avec l'appui de chercheurs français et maliens, intégrer d'autre part des chercheurs burkinabè à l'animation d'un atelier de formation à la recherche et à la rédaction scientifique, à l'université d'Aix-Marseille. Des premières cotutelles de thèse ont été engagées sur les migrations burkinabè au Gabon et au Ghana, lesquelles n'avaient pas encore été documentées au plan scientifique. Les travaux de recherche engagés au sein de ce réseau ont été valorisés dans le cadre d'un premier ouvrage collectif, *Les enjeux autour de la diaspora burkinabè*, publié en 2010 sous la direction de Mahamadou Zongo, apportant plus spécifiquement un éclairage sur les modalités d'accueil en zones rurale et urbaine tant des migrants internes que des migrants rentrés de Côte d'Ivoire. Des résultats complémentaires ont ensuite été présentés dans un numéro de la revue du CODESRIA, *Afrique et Développement*, intitulé, « Terrains revisités en migrations africaines », coordonné en 2015 par Sylvie Bredeloup.

Cette troisième livraison devrait permettre de revenir sur certaines idées reçues. La migration est supposée favoriser un développement local, ce que démentent Brigitte Bertoncello et Sylvie Bredeloup, en démontrant qu'elle participe à l'équipement des zones de départ et peut accompagner un mouvement plus général sans pour autant l'initier. La mobilité des jeunes est souvent associée à la traite des enfants, à leur exploitation, ce que réfute également Dorte Thorsen, en expliquant comment les enfants peuvent être acteurs de leur propre migration, voyager volontairement avec leurs compagnons d'aventure et initier des activités rémunératrices. Dans leur pays d'origine, les migrants burkinabè sont suspectés de ne pas suffisamment contribuer à son développement, voire d'avoir oublié la terre de leurs ancêtres ; Alice

Degorce explique, à travers une analyse des chants et des romans, de quelle manière la société burkinabè est aussi productrice de préjugés sur la migration. Dans les pays d'accueil, on reproche aux migrants le manque d'attaches avec la société qui leur offre l'hospitalité, comme le démontre Mahamadou Zongo au prisme des Burkinabè en Côte d'Ivoire. Cet ouvrage conduit à réinterroger non seulement les notions de foyer et d'appartenance identitaire, mais aussi le concept de retour, en réexaminant ses dimensions à la fois temporelles et spatiales ; ce que propose ici Florence Boyer. Il invite aussi à redéfinir le déplacement des individus dans le cadre de collectifs familiaux recomposés et à mettre en discussion la notion de circulation migratoire -, comme le documentent Florence Boyer et Siyé Néya. Saydou Koudougou, quant à lui, éclaire des pans de la recherche restés dans l'ombre comme les différentes étapes de la migration burkinabè vers le Ghana et la manière dont l'effritement des liens familiaux débouche sur un affaiblissement notable de l'autorité paternelle burkinabè d'une part et sur une exacerbation des tensions identitaires entre les pères et leurs enfants d'autre part. De leur côté enfin, Oumarou Kouraogo et Jérôme Lombard renseignent sur la professionnalisation des transporteurs burkinabè de voyageurs au lendemain du conflit ivoirien et sur la dynamique impulsée par ces transporteurs au long cours dans la mise en circulation des populations migrantes.

### **Quand les conditions de l'hospitalité sont remises en cause**

Ces travaux collectifs ont été engagés dans une période historique particulière, marquée par de fortes turbulences, remettant en cause les fonctions d'accueil des pays africains et européens. Alors que la crise larvée en Côte d'Ivoire sur fonds d'« ivoirité » tournait à la guerre civile (Dozon 2001 ; Banegas & Otayek 2003 ; Bredeloup 2003 ; Zongo 2003 ; Chauveau & Bobo 2005), les discours initialement panafricanistes du colonel Kadhafi laissaient place à des attaques racistes, débouchant sur des lynchages puis des opérations de refoulement de grande envergure. Sentinelle avancée de l'Union européenne après que l'embargo ait pris fin, la Libye a accepté d'assurer un pont aérien entre Tripoli et Lampedusa et a largement contribué aux politiques de contrôle et d'externalisation des frontières mises en œuvre par les États européens pour contenir les flux migratoires en provenance essentiellement de l'Afrique subsaharienne (Bredeloup & Pliez 2005 ; Bredeloup & Zongo 2005). Plus au Sud, au Gabon, si les expulsions des étrangers, en situation irrégulière, sont aujourd'hui

moins massives que celles orchestrées dans les années 1990 (55 000 immigrés ouest-africains expulsés pour la seule année 1995), elles n'en sont pas moins continues. Les conditions de sortie du territoire gabonais se sont en effet durcies, de sorte que les migrants ouest-africains en situation irrégulière se retrouvent piégés et réduits à l'immobilité (Lompo 2015). Et tout dernièrement, la Direction de la Documentation et de l'Immigration, à l'image des autorités ivoiriennes quelques années plus tôt, de considérer que « l'immigration clandestine a largement dépassé le seuil de tolérance », au point d'annoncer que, « d'ici 2025, il n'y aura quasiment plus de Gabonais autochtones dans la zone de Petit Paris-Mont-Bouët » (*La Loupe*, 3 novembre 2015). Et les « Gabonais d'occasion » de succéder aux « Ivoiriens de circonstance » dans la grammaire migratoire contemporaine. Paradoxalement, à mesure que la mondialisation se renforce, la fermeture des frontières se généralise, tout comme la stigmatisation de l'étranger s'exacerbe. Dans ce climat particulier, les mobilités ne peuvent que se redéployer dans l'espace ou se reconfigurer et les migrants renégocier leur place et leurs identités, dans les sociétés d'où ils viennent et qu'ils traversent.

### **Au temps des turbulences ivoiriennes**

Ce n'est pas un hasard si la majorité des articles présentés dans cet ouvrage mettent la focale sur les migrants, partis de Côte d'Ivoire. La migration burkinabè en Côte d'Ivoire a largement façonné l'histoire passée et contemporaine du Burkina Faso. Et tous les auteurs de rappeler le rôle de réservoir de main-d'œuvre qui avait été assignée à la Haute-Volta, dès l'époque coloniale (Deniel 1967 ; Kohler 1972). Avec plus de 3 millions d'habitants alors, la population voltaïque représentait plus du quart de la population de l'AOF (Coulibaly 1986). C'est alors que des migrations forcées ont été organisées en direction de cet autre territoire de la colonie, moins peuplé, et dont les terres plus fertiles pouvaient être mises en valeur. Au moment de l'indépendance des deux pays, ces mouvements contraints ont laissé place à des départs volontaires, qui se sont conjugués aux migrations organisées par les canaux officiels des services de main-d'œuvre (Boutillier, Quesnel, Vaugelade 1977). La Côte d'Ivoire est devenue, pendant plusieurs décennies, la principale destination des Burkinabè. En 1961, un émigré burkinabè sur deux était installé en Côte d'Ivoire. Les décennies suivantes, le mouvement s'est accéléré : trois sur quatre y résidaient en 1978 (Condé 1978 ; Coulibaly,

Grégory, Piché 1980), puis quatre sur cinq en 1985 (RGPH 1985). Un système migratoire s'est donc progressivement construit entre les deux territoires, fondé sur des réseaux familiaux ou villageois structurés. La population burkinabè a opté préférentiellement pour les zones agricoles (Cordell, Grégory, Piché 1996). 2 238 548 millions de Burkinabè étaient recensés en Côte d'Ivoire en 1998 ; ils représentaient alors 56,6 % de la population étrangère soit 15 % de la population totale du pays (RGPH 1998). La situation des étrangers en Côte d'Ivoire s'est dégradée à partir des années 1980, à mesure que le pays s'enfonçait dans une crise économique. La succession d'Houphouët-Boigny a entraîné une redéfinition des critères de la citoyenneté à travers la notion d'« ivoirité » (CURDIPHE 1996) qui catégorisait et hiérarchisait les Ivoiriens en fonction d'un degré supposé d'autochtonie (Bredeloup 1996 ; Dozon 1997). En 1998, le Conseil Économique et Social (CES) a estimé que le seuil de tolérance, en matière d'immigration, était largement dépassé, rendant les étrangers responsables de tous les maux économiques et sociaux, affectant le pays. Déjà dès 1991, la carte de séjour avait été rendue obligatoire pour tous les étrangers en dépit des accords de la CEDEAO. Les conditions d'accès à l'enseignement supérieur, ainsi qu'à l'emploi pour les étrangers, s'étaient également durcies. Toujours selon cette même logique, la loi foncière adoptée en 1998 a contribué à précariser encore davantage la situation des étrangers, en les excluant de la propriété foncière. Dès lors, les conflits se sont multipliés ; ils ont opposé à l'ouest, les Ivoiriens entre eux, mais surtout les Ivoiriens, aux étrangers originaires de la sous-région, qu'ils soient ou non nés sur le sol ivoirien, principalement des Burkinabè (Schwartz 2000 ; Serhan 2002). En réaction, des Burkinabè ont prospecté du côté du Burkina Faso, envisageant des zones de repli, loin de leur province d'origine, à la fois sur les fronts pionniers (Zongo 2003) et dans les centres urbains (Ouedraogo & Piché 2007 ; Zanou & Lougue 2009). Cette circulation entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso a auguré une nouvelle étape pour les familles transnationales et favorisé la démultiplication des lieux d'investissement (Boyer & Neya 2015). Les Burkinabè ne sont plus ici ou là-bas mais d'ici et de là-bas. Le retour-retraite a laissé place au retour-opportunité de travail (Blion 1995, 1996a ; Blion & Bredeloup 1997). Ce mouvement a été interrompu brutalement par l'arrivée massive au Burkina Faso de près de 300 000 personnes fuyant la Côte d'Ivoire après le déclenchement de la rébellion le 18 septembre 2002. Il a repris cependant de plus belle, sitôt l'accalmie survenue, puis confortée par les accords de Lina Marcoussis en 2003.

## **Citoyenneté et politiques migratoires au centre des nouveaux agendas**

L'une des conséquences de la crise ivoirienne a permis de replacer au centre des agendas des deux pays les questions de citoyenneté et de politiques migratoires.

Le code de la nationalité, établi le 14 décembre 1961 (n° 61-415), a été révisé et durci une première fois le 21 décembre 1972 (n° 72-852), restreignant l'acquisition de la nationalité ivoirienne, aux seuls enfants issus de parents eux-mêmes ivoiriens. Ces dispositions ont été assouplies le 17 décembre 2004 (Loi n° 2004-662), en application des accords de Marcoussis puis le 13 septembre 2013, dans le cadre de la loi n° 2013-654, sur le code de la nationalité. Une fenêtre a été ouverte pour permettre à ceux qui auraient dû bénéficier de la nationalité par déclaration (ceux qui sont nés entre 1961 et 1972), mais qui n'ont pas fait la démarche de se mettre en conformité avec la loi. Les conditions de l'accès à la nationalité par le mariage ont été aussi progressivement assouplies, en 2004 et 2013 ; elles permettent aujourd'hui aux conjoints d'un citoyen ivoirien, peu importe son sexe, d'acquérir la nationalité ivoirienne, au moment du mariage.

Outre ces réaménagements du code de la nationalité, la suppression de la carte de séjour en Côte d'Ivoire, une ordonnance prise le 8 novembre 2007 (n° 2007-604) par Laurent Gbagbo, a permis d'assouplir les conditions de séjour des ressortissants de la CEDEAO en Côte d'Ivoire. Depuis 2011, la fin de la crise postélectorale, et en lien avec la reprise économique, la Côte d'Ivoire semble accorder un « destin plus ordinaire »<sup>1</sup> aux étrangers installés sur son territoire, sans pour autant qu'une véritable politique migratoire soit mise en œuvre (Brou & Charbit 1994).

Dès les indépendances pourtant, des initiatives avaient été prises pour mettre en place une gestion bilatérale des migrations (Kabbanji 2011). C'est ainsi qu'une première convention, relative aux conditions d'engagement et d'emploi des travailleurs voltaïques en Côte d'Ivoire fut signée le 9 mars 1960 (Loi n° 60-276), visant à contrôler les mouvements entre les deux pays, à protéger les travailleurs immigrés, tout en générant de nouvelles ressources pour le Burkina Faso. Elle confirmait, dans le même temps, les choix opérés par la colonisation et, après la dissolution du SIAMO (Syndicat Interprofessionnel pour l'Acheminement de la Main-d'œuvre) confortait le Burkina Faso, dans

---

<sup>1</sup> En référence à « l'étrange destin de l'étranger en Côte d'Ivoire », S. Bredeloup, 2003.

son rôle de réservoir de main-d'œuvre (Mandé 2003). À cette occasion, non seulement des centres de recrutement furent mis en place à Ouagadougou et Bobo Dioulasso, mais aussi des postes de contrôle furent installés tout au long de la frontière ghanéenne, dans un contexte de compétition économique et politique entre la Côte d'Ivoire et le Ghana. Sur la même période, en juin 1961, les autorités burkinabè avaient décidé de supprimer les barrières douanières avec le Ghana pour faciliter les échanges entre les deux pays sans qu'aucun accord ne soit pour autant formalisé (Hagberg & Tengan 2000). Toujours dans la perspective d'une intégration régionale<sup>2</sup>, une autre convention fut signée, cette fois-ci entre le Burkina Faso et le Mali, le 30 septembre 1969 ; elle portait sur l'établissement et la circulation des personnes ; elle prévoyait que les nationaux de chaque pays puissent bénéficier, sur le territoire de l'autre et dans les mêmes conditions que les nationaux, des législations du travail et des lois sociales. Bien qu'elle ait survécu aux deux guerres ayant opposé les deux pays (1974 et 1985), cette convention a presque été oubliée, sans jamais avoir été réellement appliquée. Alors que le Burkina Faso s'acheminait vers la suspension de la convention avec la Côte d'Ivoire, il négociait un nouvel accord, cette fois-ci avec le Gabon, destiné à accueillir la main-d'œuvre burkinabè sur les chantiers de construction du chemin de fer gabonais (Kayser 1977 ; Bliou 1995). Ratifié en août 1973, cet accord fut rapidement dénoncé par les autorités burkinabè, considérant que la partie gabonaise n'avait pas respecté ses engagements.

Les années 1980 furent caractérisées par une instabilité politique qui ne remit pas en cause fondamentalement la perception de la migration par les dirigeants politiques de l'époque. En effet, si le régime du colonel Saye Zerbo (1981-1982) a choisi de contrôler les sorties du territoire par l'instauration d'un laissez-passer, le régime révolutionnaire du capitaine Thomas Sankara (1983-1987) tenta d'inciter au retour, par l'octroi de facilités d'installation (Madré 1996). Contrairement aux décennies précédentes, les autorités du pays ne considéraient plus l'émigration comme une solution, en raison des échecs répétés des conventions dont la signature était censée, à la fois, assurer la protection des ressortissants à l'extérieur et rentabiliser l'émigration par la captation de l'épargne des émigrés.

---

<sup>2</sup> Considéré comme la doyenne des institutions régionales africaines, le Conseil de l'Entente créé en mai 1959 regroupait le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Niger et plus tard le Togo en 1966. Il avait pour ambition de parvenir à une intégration régionale dans ses dimensions économique et diplomatique.

L'adoption d'une nouvelle constitution au début des années 1990, qui marqua le retour au pluralisme politique, suscita un intérêt renouvelé pour la diaspora burkinabè et son rôle dans le développement du pays. La création, en 1993, d'un Conseil supérieur des Burkinabè de l'étranger<sup>3</sup> en fut une première traduction. Cette structure fut chargée entre autres de favoriser la pleine participation des Burkinabè de l'étranger, au développement social et économique du pays et de faciliter leur réinsertion dans la vie nationale. La création de l'association *Le Tocsin*, en 1997<sup>4</sup>, s'inscrivit dans cette perspective, en cherchant à défendre et à promouvoir les droits des Burkinabè de l'étranger, par la revendication notamment de la reconnaissance effective de leur droit de vote. L'arrivée massive des Burkinabè fin 2002 - début 2003, à la suite du déclenchement de la rébellion en Côte d'Ivoire, révéla l'impréparation totale du pays à faire face à un retour en catastrophe de ses ressortissants.

Ces Burkinabè quittant la Côte d'Ivoire précipitamment ont été qualifiés de rapatriés, en dépit du fait que, la très grande majorité d'entre eux avait regagné le Burkina Faso, sans l'aide d'aucune intervention étatique et que parmi eux, certains, étant nés en Côte d'Ivoire, venaient au Burkina Faso pour la toute première fois. Dans ce sens, l'opération *Bayiri* (la patrie en *moore*), organisée par l'État burkinabè peut être considérée *a posteriori* comme une opération de communication particulièrement bien orchestrée, réussie. Bien qu'ayant convoyé au Burkina Faso moins de 5 % de ceux qui quittaient la Côte d'Ivoire (Zongo 2008), elle a fini par structurer les débats, en imposant non seulement son vocabulaire (les rapatriés), mais aussi, en permettant à l'État de donner une image d'une puissance protectrice de ses ressortissants résidant à l'extérieur. Et pourtant...

Si les dispositifs d'accueil ont permis de gérer la situation d'urgence (mise en place d'équipes à certains postes frontaliers, opération *Bayiri*), ils n'en ont pas moins traduit l'absence d'une politique migratoire dans un pays de forte et ancienne tradition migratoire, caractérisé de surcroît par une dévalorisation des émigrés (Bredeloup 2005). En effet, si les différentes études montrent que, d'une part, les migrations ont contribué à décongestionner les terres du plateau central, et que d'autre part, les transferts de fonds maintiennent à l'équilibre les budgets familiaux (Lachaud 2005 ; Guibert 1990), les

---

<sup>3</sup> Décret n° 93-132/PRES/PM/REX du 7 mai 1993.

<sup>4</sup> Une organisation de la société civile créée par des Burkinabè nés à l'extérieur dont l'adhésion est ouverte à tous (Zongo 2001, voir aussi Laoda 2006).

émigrés, surtout ceux venant de Côte d'Ivoire, jouissent d'une image négative au sein de la société burkinabè et même parmi ceux qui sont censés les défendre<sup>5</sup>. Soupçonnés d'un patriotisme problématique, voire de circonstance ou de façade, ils sont considérés comme « perdus pour le pays ». C'est dans cette ambiance de suspicion généralisée que se sont engagées les réflexions sur le rôle de la diaspora dans la société.

Un premier volet a concerné l'organisation d'un symposium national sur les migrations en 2006. Il avait pour objectifs d'établir un bilan global des migrations, d'apprécier le poids des transferts de fonds et de dégager les grandes orientations d'une stratégie migratoire visant à soutenir le développement du pays. Au cours de ces débats, les migrations internationales furent privilégiées, au détriment des migrations internes, pourtant très structurantes dans le peuplement du pays. De la même manière, la question du droit de vote des Burkinabè de l'étranger fut abordée pour aboutir, en 2009, à l'adoption d'une loi<sup>6</sup> par l'Assemblée nationale. Mais son application a été différée aux élections de 2015. Après l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 ayant abouti à la chute du président Blaise Compaoré (réfugié en Côte d'Ivoire), les nouvelles autorités ont décidé de maintenir le principe de la reconnaissance du droit de vote aux Burkinabè de l'étranger, en renvoyant une nouvelle fois l'application à 2020. Les raisons invoquées pour justifier ce deuxième report portent sur l'absence d'un fichier des Burkinabè de l'extérieur et, par conséquent, soulignent les risques de manipulation, voire de fraude. L'argument est de taille car le Burkina Faso ne dispose pas de données précises et fiables sur sa diaspora, dont le poids démographique fait l'objet de spéculations. Rappelons que les données diffusées par le Conseil supérieur des Burkinabè de l'extérieur ont été reprises telles quelles, à l'occasion du Symposium national des migrations, sans indication sur les sources, faisant état de 1 500 000 Burkinabè au Ghana, 600 000 au Mali, 600 000 au Sénégal, 15 000 au Soudan<sup>7</sup>. Or, en 2010, selon le recensement national de la population et de l'habitat du Ghana, 30 664

---

<sup>5</sup> Lors d'une rencontre avec la communauté burkinabè à Yamoussoukro en 2011, l'ambassadeur du Burkina Faso en Côte d'Ivoire a accusé les enfants nés en Côte d'Ivoire d'être responsables des mutineries dans les casernes burkinabè.

<sup>6</sup> Loi n° 019-2009/ du 07 mai 2009 instituant le vote des Burkinabè de la diaspora notamment aux élections présidentielles et au référendum.

<sup>7</sup> Selon le recensement général de la population, de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage de 2013, le Sénégal accueille 181 651 étrangers sur son sol.

Burkinabè seulement étaient installés dans le pays ; en 2009, le recensement de population au Mali dénombrait 120 000 étrangers sur son territoire. En dépit des raisons objectives évoquées, le report de l'application du droit de vote des Burkinabè de l'étranger a soulevé des vives protestations, de la part de certaines organisations issues de la diaspora en Côte d'Ivoire et de certains partis politiques, proches de la majorité chassée du pouvoir par l'insurrection de 2014. Le vote des Burkinabè de l'étranger a toujours suscité des débats et généré des suspicions, au sein de l'opinion nationale, trahissant la place peu valorisante, accordée par la société, à ceux qui sont partis, suspectés d'être facilement corruptibles.

### « Tu n'es pas compté »

« Nous sommes persécutés des deux côtés. On n'est pas de là et là-bas ce n'est pas facile. Au Burkina, on nous considère comme des Burkinabè de Côte d'Ivoire, on nous prend comme si on était Ivoirien, c'est-à-dire qu'on vit à la légère, on ne fait pas attention aux vieux alors que la mentalité burkinabè, c'est très profond, il y a la courtoisie, une écoute fine, on ne vexe jamais quelqu'un...Qu'on soit là ou pas, on n'est pas informé de ce qui se passe au Burkina. Quand il y a un décès, on est prévenu après, quand les gens ont déjà cotisé. On arrive après les effets... En fait, tu n'es pas compté »<sup>8</sup>.

Aussi bien en Côte d'Ivoire que dans leur pays d'origine, les migrants burkinabè font l'objet de stigmatisations récurrentes, construites sur la longue durée<sup>9</sup>. Les médias de Côte d'Ivoire y ont largement contribué, en associant les migrants à des *gaou ou gawa*, c'est-à-dire à des braves paysans naïfs, voire benêts et corvéables à souhait (Konan 2009). Cette image des Mossi, durs au travail, s'est répandue jusqu'au Gabon où ils ont été recherchés pour travailler, à la fois dans la construction du chemin de fer et dans la mise en valeur des plantations, au milieu des années 1970 (Lompo 2005). Au Burkina Faso, on retrouve également des perceptions similaires : les *Colongo*, ceux qui, dans les années 1980, de retour de Côte d'Ivoire, descendaient du train à Bobo Dioulasso, étaient considérés comme faciles à

---

<sup>8</sup> Entretien réalisé par S. Bredeloup, à Abidjan, en 2000 auprès d'un Burkinabè installé en Côte d'Ivoire depuis 1969.

<sup>9</sup> Dans les années 1950 et 1960, les migrants qui rentraient du Ghana ou de Côte d'Ivoire bénéficiaient d'une image très positive auprès de la population qui chantait leurs louanges. Ce voyage initiatique les avait en quelque sorte déniaisés, leur connaissance du monde leur permettait de grandir et de devenir adulte (Koudougou 2010).

berner. Plus généralement, un certain nombre de termes sont utilisés dans la région du plateau central pour différencier les migrants burkinabè, selon qu'ils sont restés dans le pays d'accueil (*paweto* au sens de personne perdue pour la patrie) ou rentrés après un long séjour (*kosweto* au sens de personne qui, à la suite de sa longue absence, a perdu son intégrité (Soubeiga 1982). Ceux qui sont revenus, au moment de la crise ivoirienne, ont été désignés dans la presse sous le vocable de fuyards, dont la traduction en *moore* est *zouetba*, ce qui ajoute l'idée que la personne n'est pas courageuse. Les migrants de retour, pour se distinguer des rapatriés, ont eux-mêmes qualifiés ces derniers de *zouetba* (Zongo 2011). Les feuilletons télévisés, dans le prolongement des romans et des chansons (Degorce 2014), ont aussi contribué à diffuser certains stéréotypes sur les migrants de retour de Côte d'Ivoire. C'est ainsi que *Sita*, réalisé par Missa Hébié et diffusé à plusieurs reprises sur TV5 et CFI en 2002 et 2003 en multiples épisodes, tourne en ridicule le personnage principal, de retour de Côte d'Ivoire. Bien que ce dernier assume ses responsabilités vis-à-vis de sa famille, il est affublé de vêtements bariolés, dénotant son manque de discrétion voire son mauvais goût. Il aborde fièrement tous les insignes de la culture matérielle globalisée (bicyclette avec deux rétroviseurs, transistor, grosses lunettes, grosse gourmette) ; une ostentation, considérée comme propre aux migrants de retour. Plus récemment, d'autres préjugés ont surgi avec l'arrivée d'enfants des émigrés pour des raisons d'études, mettant en exergue cette fois-ci le caractère subversif, voire contestataire de leur comportement. Qualifiés de *diaspo*, pendant plusieurs années, ils ont été accusés d'être les auteurs des troubles qui ont paralysé les activités sur le campus de l'université de Ouagadougou (Congo 1998 ; Grégoire 2011). Ceux qui sont partis au Ghana souffrent également d'une image péjorative. Traités invariablement de *Ghana boys* (Dougnon 2003) ou de *masta*, signifiant escrocs, qu'ils appartiennent à la première ou deuxième génération, ils sont considérés comme perdus pour la patrie. Dans le contexte matriarcal qui prévaut au Ghana, les premières générations sont assimilées à des « personnes suspendues » et les secondes à des *children of useless* (Koudougou 2010, 2015). Quant aux filles nées au Ghana de père burkinabè, elles sont rebaptisées « ghanéennes », ce qui, dans l'entendement populaire, signifie prostituées.

Quelques voix se sont élevées, à la fois au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire pour corriger ces perceptions négatives. C'est ainsi qu'au Burkina Faso, l'association du *Tocsin*, initiée par des enfants, issus de

la migration, s'est efforcée d'alerter la population sur les difficultés rencontrées par les émigrés dans les pays d'accueil et au Burkina Faso et a œuvré au rapprochement des Burkinabè de l'intérieur avec ceux de l'extérieur. Elle s'est illustrée dans la défense des émigrés, surtout à l'occasion de la crise ivoirienne, devenant une interlocutrice privilégiée dans la sphère des organisations de la société civile burkinabè. Elle a inscrit le droit de vote des membres de la diaspora comme une de ses revendications phares. Des divergences internes sont cependant apparues quand la mise en application du droit de vote des Burkinabè de l'étranger a été reportée en 2020 après l'insurrection d'octobre 2014. Son président emblématique<sup>10</sup> qui s'était opposé à ce report a préféré démissionner.

Une autre structure implantée en Côte d'Ivoire a également joué un rôle important dans le combat contre les stéréotypes sur la migration burkinabè. Il s'agit de *Solidarité Paalga*, journal de la diaspora burkinabè, créé en 1999, pour revaloriser l'image des Burkinabè en Côte d'Ivoire auprès des nouvelles générations ainsi que des Ivoiriens. De même, à l'initiative du même opérateur économique né en Côte d'Ivoire, la mutuelle *Faso Solidarité* fut créée pour pallier les carences du Conseil supérieur de Burkinabè de l'extérieur, organe public et officiel en charge de la valorisation de la condition d'émigré. Cette mutuelle pour le développement économique et social des Burkinabè résidant en Côte d'Ivoire entendait dépasser les contraintes sociales supportées par les ressortissants étrangers n'ayant pas accès aux crédits pour leur permettre de créer une micro-entreprise.

Au Burkina Faso également, des rapatriés de Côte de d'Ivoire ont, par leurs actions concrètes, montré leurs capacités d'initiatives, sans attendre un soutien de l'État (Bangré 2008 ; Ouedraogo 2005, 2010). C'est ainsi que 600 femmes rapatriées de Côte d'Ivoire, qui se sont regroupées dans un quartier périphérique de Ouagadougou au sein de l'association *Teg Taaba* ont négocié directement avec des ONG internationales pour obtenir des aides et prêts bancaires. Elles ont également introduit des innovations dans la production et la transformation du manioc ainsi que dans la commercialisation de l'*attiéké*, remettant en question l'idée selon laquelle les rapatriés seraient tous des assistés. Par la suite, il leur a été demandé de se diluer dans l'ensemble des populations démunies, perdant tout espoir d'obtenir un soutien finan-

---

<sup>10</sup> Le professeur Albert Ouedraogo fut d'ailleurs, successivement, ministre de l'Enseignement supérieur et secondaire et ministre des Droits humains.

cier : « *les rapatriés on n'en parle plus, on nous dit souvent « il est temps de changer votre nom là », c'est le mot rapatrié... Mais tant qu'on est là, on ne changera pas* »<sup>11</sup>. Ces initiatives sont restées très minoritaires, au regard du poids de la diaspora et, en définitive, largement dépendantes de la personnalité de leurs porteurs.

### **Réinterroger les retours au pays**

Des idées reçues continuent de circuler encore aujourd'hui, selon lesquelles les migrants burkinabè ont rompu les ponts avec leur pays d'origine et n'ont pas réinvesti au plan économique, préférant s'intégrer à la société ivoirienne. Il est également communément admis que ces migrants sont rentrés de Côte d'Ivoire précipitamment parce que contraints par les événements sanglants de 2002. Et leur retour en catastrophe a été assimilé à un rapatriement organisé par les autorités burkinabè. Or non seulement, des recherches ont mis en lumière sur plusieurs périodes, l'importance des migrations de retour et des transferts financiers (Blion 1996a ; Lachaud 2005), mais il a été démontré que la majorité des retours, effectués en 2002, relevaient d'initiatives individuelles ou familiales (Bredeloup 2006 ; Zongo 2009), plutôt que d'une prise en charge, organisée de ses ressortissants par le gouvernement burkinabè.

Sur la période 1970-1975, ils avaient été plus de 25 000 Burkinabè à quitter chaque année la Côte d'Ivoire pour revenir dans leur pays d'origine. Les enfants des migrants actifs ont participé également à ces déplacements, puisque 22 % des migrants de retour n'avaient pas quinze ans (Coulibaly and *alii* 1980). Dix ans plus tard, les retours s'étaient encore accélérés, évalués à 40 000 par an, à mesure que la politique d'« ivoirisation » prenait effet. Le solde migratoire net avec la Côte d'Ivoire a en effet chuté de 40 % entre 1975 et 1985. Puis, au tournant des années 1990, des recherches faisaient état d'une démultiplication des retours et de la pluralité de leurs formes, en lien avec une dégradation accrue des conditions de l'hospitalité en Côte d'Ivoire (Blion 1992, 1996b ; Ouedraogo 1993). Une inversion des courants migratoires était même observée dans le cadre des enquêtes démographiques menées au sein de REMUAO<sup>12</sup> : le Burkina Faso étant alors le

---

<sup>11</sup> Entretien du 20 novembre 2006 avec la responsable de l'association.

<sup>12</sup> Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest, Bamako, CERPOD. Les analyses portent sur la période 1988-1992 et prennent en compte huit pays (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria et Sénégal).

seul pays du réseau à enregistrer un solde migratoire positif. L'instauration de la carte de séjour, de même que les coûts croissants de la scolarité en Côte d'Ivoire, qui ont très certainement contribué à l'essor de ces mouvements de retour, ne suffisent pas pour autant à les expliquer totalement. Nombre de migrants avaient déjà décidé de rentabiliser les activités agricoles développées en Côte d'Ivoire, en réinvestissant dans les régions rurales de l'ouest burkinabè, loin de leurs villages d'origine ou encore dans des activités commerciales ou artisanales en milieu urbain ou rural. En lien avec une instabilité économique croissante en Côte d'Ivoire, mais aussi, en raison de leur propre vieillissement, la sécurisation de leur épargne avait commencé à faire partie de leurs stratégies : diversifier leurs activités entre ici et là-bas par une circulation accrue et maîtrisée. Si les uns avaient pu remplir leurs objectifs initiaux et clore leur cycle migratoire dans des conditions optimales, d'autres, réalisant que les opportunités se restreignaient dangereusement en Côte d'Ivoire, avaient préféré réviser leur projet de vie, multiplié les va-et-vient avant d'anticiper leur retour au pays. Les éléments afférents au cycle de vie des migrants (âge, nombre d'années passées en migration) ont été aussi déterminants, sinon plus que la variable économique, dans la décision de retourner au Burkina Faso.

On est donc loin de l'image véhiculée par les pouvoirs publics et la société burkinabè selon laquelle les migrants inconséquents auraient oublié leur patrie pour profiter du miracle ivoirien et se seraient fixés définitivement dans le pays voisin. Bien que les envois de fonds des émigrés en direction de leur pays d'origine aient régressé de manière vertigineuse depuis 1980 (de moitié en 20 ans), en lien avec l'effondrement des prix du café et du cacao qui, à son tour, a affecté le montant des revenus des travailleurs recrutés dans les plantations ivoiriennes, ils ont contribué néanmoins, de manière significative, à la réduction de la pauvreté au Burkina Faso. Ces processus de redistribution ont continué de jouer un rôle primordial dans les stratégies de survie des ménages, les plus précaires, installés au Burkina Faso. Selon l'Office International des Migrations, les transferts d'argent officiels s'élevaient à 66,7 millions de dollars USA en 1999. Autrement dit, l'économie du pays est restée largement dépendante de l'émigration vers la Côte d'Ivoire (Lachaud 1999), alors que les autorités continuaient de minimiser l'apport financier et économique des migrants internationaux au développement du Burkina Faso. Si ces transferts ont connu une baisse significative entre

2000 et 2004, correspondant à la période de crise en Côte d'Ivoire, ils ont à nouveau augmenté les années suivantes, estimés à 120 millions de dollars US selon l'OCDE en 2013.

Retour des capitaux ou retour des migrants, qu'est-ce qui prévaut, qu'est-ce qu'il importe de comptabiliser ? À l'évidence, plus les migrants s'installent durablement dans un autre pays que le leur, plus ils ont des chances d'investir dans ce pays d'accueil, surtout quand la présence de leur famille ou son agrandissement alourdit les charges, et moins ils ont la capacité financière de renvoyer de l'argent dans leur pays d'origine. Leurs transferts migratoires, s'ils se poursuivent, ont néanmoins tendance à diminuer avec le temps. Au Burkina Faso, ce sont pourtant les retours massifs de 2002 qui furent le déclic, permettant aux autorités de prendre conscience de l'importance jouée par la rente migratoire au sein de l'économie nationale. « *Nous n'invitons pas les gens à rentrer. Ce n'est pas une rentrée physique que nous voulons, c'est une rentrée par expertise, par transfert, par fonds.... Tout en restant là-bas, qu'est-ce que le migrant peut faire pour son pays* » s'interrogeait le secrétaire permanent du Conseil supérieur des Burkinabè de l'étranger en 2005<sup>13</sup>. Un décalage notable existe bel et bien entre la considération nouvelle accordée par les autorités burkinabè aux membres de sa diaspora, installée notamment en Europe et l'invisibilité dans laquelle elles ont placé les migrants les plus précarisés, rentrés sans préparation aucune de Côte d'Ivoire ou encore de Libye. Non seulement, elles relaient les initiatives des structures bancaires et des agences immobilières auprès des migrants les plus solvables (Bertoncello 2010), mais encore elles favorisent le retour virtuel de ses élites migrantes. C'est ainsi que depuis 2005, le Ministère des Affaires étrangères, à travers le Conseil supérieur des Burkinabè de l'étranger, a été soutenu financièrement par l'OIM pour mettre en place un programme MIDA (Migration pour le développement en Afrique), destiné à mieux connaître les caractéristiques de la diaspora et, à recenser son expertise en vue de la valoriser au Burkina Faso. Dans ce cadre, les migrants sont conviés à participer activement à des formations ainsi qu'à des programmes de développement et d'investissement au Burkina Faso, en s'y déplaçant seulement ponctuellement.

---

<sup>13</sup> Entretien du 15 novembre 2006 avec Michel Ouedraogo, secrétaire permanent, Conseil Supérieur des Burkinabè de l'étranger.

Dans un contexte de turbulences généralisées, le retour au Burkina Faso a donc pris des formes inédites et plurielles qu'il importe de mieux documenter. Le retour qui participait souvent davantage du mythe que de la réalité est devenu effectif et brutal pour tous ceux qui ont dû gagner précipitamment leur pays ou celui de leurs ascendants, après expulsion. Le retour au pays considéré comme un droit, consacré par la Déclaration universelle des droits de l'homme, n'a pas toujours été possible. Des décalages sont aussi apparus entre la volonté des pays d'accueil à vouloir faire repartir les migrants chez eux dans les meilleurs délais, la volonté des autorités burkinabè de retarder ces retours et celle des migrants eux-mêmes, mettant en œuvre de nouvelles stratégies transnationales pour se prémunir, d'un côté, de l'expulsion, de l'autre, de l'ostracisme. Enfin, la notion même de retour relève autant d'une construction politique que d'une réalité sociologique. Le retour peut être considéré comme une étape parmi d'autres séquences migratoires, comme un moment d'une expérience migratoire plutôt que comme la fin ultime d'un processus (Boyer & Lanoue 2009 ; Boyer & Néya 2015). Comment désigner par ailleurs l'arrivée au pays de leurs ancêtres de ceux qui sont nés à l'étranger ou qui y ont grandi ? Peut-on parler du « retour des secondes générations » et mettre ainsi l'accent sur le poids des stratégies familiales déployées par les migrants et leurs enfants sur l'espace ivoiro-burkinabè ? Ou ne doit-on pas considérer que le fait d'accorder le primat à la famille au détriment de l'individu, c'est aussi prendre le risque de nier aux individus leur propre *agency*, leur capacité d'adaptation, et s'inscrire dans des logiques conservatrices, susceptibles de remettre en cause certains principes de la citoyenneté, comme celui du droit du sol au profit de l'autochtonie ?

### **Pluralité des figures de migrants**

La majorité des recherches portant sur les migrations burkinabè ont mis en lumière essentiellement la figure du travailleur agricole, ayant quitté le pays mossi pour rejoindre des membres de sa famille ou de sa région dans les plantations de café et cacao des forêts ivoiriennes, passant le plus souvent sous silence les départs pour l'aventure urbaine des jeunes hommes et jeunes femmes. Présentés comme rustiques et peu raffinés, ces migrants ont été réduits à leur ardeur au travail de la terre, à leur maniement de la *daba*, sans que des aptitudes particulières

à investir dans des secteurs d'activités moins subalternes leur soient reconnues.

Quelques travaux ont cependant mis en exergue des mouvements migratoires considérés comme minoritaires. Michèle Fiéloux, dans *les sentiers de la nuit* (1980), relate le processus migratoire chez les Lobi du sud-ouest du Burkina Faso, décrivant leur longue marche vers le fleuve, lors du rite initiatique du *djoro*, ainsi que la préparation de leur voyage. Elle revient sur leur insertion dans le système commercial contemporain, tout en réinterrogeant les stéréotypes qui sont habituellement attribués aux Lobi : société archaïque, sauvage, peuple insoumis, réfractaire à l'ordre et à la hiérarchie, individualiste. Dans un autre ouvrage, l'auteur reconstitue le récit d'un jeune lobi, Biwanté quittant son village pour rejoindre la Côte d'Ivoire, et conte ses pérégrinations (Fiéloux 1993). Dans la même veine, Prosper Kambiré retrace l'itinéraire religieux, scolaire, migratoire, professionnel et familial de Pascal, un jeune *dagara* avec lequel il a réalisé toute une série d'entretiens en 1992 et qui a passé trente-six années de sa vie en Côte d'Ivoire (Kambiré 1995). Au travers de ce récit, l'auteur met en lumière la capacité des migrants à changer d'activités professionnelles au gré des rencontres et des opportunités et montre comment, de paysan planteur, on peut devenir catéchiste, puis boy-cuisinier. La circulation migratoire à laquelle a procédé Pascal à travers la Côte d'Ivoire doit être comprise à l'aune de sa mobilité professionnelle : il a, en définitive, accompagné ses patrons européens, au fur et à mesure qu'ils changeaient eux-mêmes de postes.

Cependant, la vie des migrants burkinabè dans des emplois subalternes en zone urbaine ivoirienne, qui a concerné des centaines de milliers de personnes<sup>14</sup>, a été davantage romancée (Deniel 1983) qu'étudiée par les chercheurs ou, alors, sous l'angle de la précarité et en lien avec l'habitat spontané dans certains quartiers d'Abidjan (Bonnassieux 1983, 1987). C'est pourtant le travail de boy-cuisinier qui a permis l'amorce de nouveaux réseaux migratoires vers l'Italie. En effet, les migrants *bissa* installés en Côte d'Ivoire ont été les premiers à rejoindre l'Italie, accompagnant leurs patrons italiens exerçant dans les services consulaires ou dans l'industrie du bois et qui rentraient dans leur pays (Schmidt di Friedberg 1995 : 71).

---

<sup>14</sup> Le RGPH de 1998 de Côte d'Ivoire faisait état de 36,78 % de ressortissants burkinabè implantés en zone urbaine.

« Mon aventure a commencé en 1971 ; j'avais 16 ans. Mon oncle paternel était chef cuisinier, il travaillait chez les Français à Abidjan. Il habitait à Treichville. J'y suis allé. J'ai travaillé un peu chez les Blancs, j'ai appris la cuisine. J'ai passé mon permis de conduire en 1978. J'ai fait le taxi compteur à Abidjan jusqu'en 1979. [...] J'avais un oncle qui travaillait avec les Italiens à San Pedro dans le bois. Mon oncle a dit que son patron a besoin d'un chauffeur pour l'Italie. Il m'a proposé 200 000 liras par mois, nourri, logé. Avec 40 000 j'ai fait mon passeport en Haute Volta ; j'avais un seul enfant, ma femme est rentrée à Béguedo. [...] Je suis arrivé le 13 octobre 1981 à Fodja dans les Pouilles, c'est vers Bari. J'avais une maison là où était la société. Il croyait que j'étais ignorant, il ne m'a pas payé pendant deux mois. J'avais l'adresse d'un autre Burkinabè, B. qui était avant moi, qui est originaire d'un village collé à Béguedo et qui était domestique à Rome. Je lui ai raconté. Il a dit « il faut laisser ». J'ai récupéré le passeport chez mon patron, il l'avait gardé. J'ai pris le train à minuit pour Rome. B. est venu m'accueillir. Je suis resté une semaine chez lui et j'ai travaillé à Bologne chez Prodi (je crois qu'il était de la famille du président actuel) ; il avait des salles de cinéma. Je faisais le domestique, je m'ennuyais beaucoup ; je gagnais 350 000 liras par mois<sup>15</sup>.

La migration *bissa* qui, depuis peu, a été érigée en modèle par les autorités burkinabè a donné lieu à quelques travaux de recherche. Engagés d'abord par Reynald Blion et Ottavia Schmidt di Friedberg dans une perspective comparative et dans un contexte législatif particulier - mettre en perspective les comportements migratoires des Burkinabè et des Sénégalais à la fois en Côte d'Ivoire et en Italie, au milieu des années 1990, après l'expiration de l'acte de régularisation accompagnant la Loi Martelli<sup>16</sup> (Blion 1996a ; Schmidt di Friedberg 1995, 1996) - ces recherches pionnières ont servi de points de départ à de nouvelles réflexions. Elles ont notamment mis en évidence les conditions de vie différenciées des Burkinabè en situation irrégulière travaillant comme ouvriers agricoles dans le Sud de l'Italie et des Burkinabè qui, une fois régularisés, ont pu trouver un emploi dans les usines de la province lombardo-vénitienne, au nord de la péninsule. D'autres travaux ont porté sur les relations entre migrations et construction des identités burkinabè, sur l'émergence de « cultures migrantes », et ont mis plus spécifiquement l'accent sur la participation des Burkinabè dans les filières agricoles de la région des Pouilles et dans l'« économie du passage » (Hazard 2004 ; 2007). La majorité de

---

<sup>15</sup> Entretien réalisé en mai 2007 en Italie par B. Bertoncello et S. Bredeloup auprès du responsable de l'association des ressortissants de Béguedo en Italie.

<sup>16</sup> La loi n° 39 du 28 février 1990 dite Martelli avait pour objectif de faciliter l'intégration des étrangers séjournant régulièrement en Italie tout en empêchant l'immigration clandestine. Ce fut la première loi qui régla la question de l'immigration, en Italie, pays alors davantage préoccupé à gérer sa propre émigration.

ces recherches portant sur le travail subalterne des migrants burkinabè s'est focalisée sur les hommes, passant sous silence, à quelques exceptions près, les migrations féminines et juvéniles, au prétexte que les femmes comme les enfants ont pour l'essentiel accompagné ou rejoint les migrants sur leur lieu d'installation (Hashim & Thorsen 2011). Travaillant sur les imaginaires migratoires des petites filles Burkinabè, Dorte Thorsen a montré comment le fait de valoriser l'acte migratoire leur permettait de rejoindre la ville de manière plus autonome (Thorsen 2010). De son côté, Saydou Koudougou a mis l'accent sur le rôle décisif des épouses ghanéennes des migrants burkinabè dans la construction des identités familiales (Koudougou 2010). Quelques études seulement ont été consacrées aux migrations féminines à l'intérieur du Burkina Faso ; elles ont pointé une intensification des départs des zones rurales vers les zones urbaines, à la fois en raison d'un regroupement familial et d'un travail d'aide familiale pour les jeunes filles célibataires (Le Jeune, Piché, Poirier 2004). Ces derniers mouvements ne conduisent pas pour autant à une remise en cause du statut de la femme, lorsque cette dernière retourne dans son milieu d'origine pour se marier (Ira 2014).

Une autre figure a également émergé dans un contexte de crise de l'enseignement supérieur, lequel n'a pas su anticiper l'augmentation des effectifs étudiants, ni diversifier ses offres de formation. Il s'agit de la figure de l'étudiant burkinabè qui a commencé à être étudiée sous ses multiples facettes. L'insertion problématique à l'université des étudiants arrivés de Côte d'Ivoire a d'abord été documentée (Batenga 2003 ; Grégoire 2011). Ces étudiants, bien qu'ayant intégré les associations existantes sur le campus, leur ont donné un nouveau souffle, diffusant de nouvelles formes de mobilisation dont ils avaient fait l'apprentissage en Côte d'Ivoire. Il leur a été cependant reproché d'avoir introduit la violence dans leurs revendications ainsi que la tricherie aux examens. D'autres recherches portant sur les ressortissants burkinabè, partis étudier dans les universités publiques ou dans des grandes écoles en Algérie, au Maroc et en Tunisie ont montré que le Maghreb, s'il pouvait être vécu comme un espace d'enseignement de haut niveau, permettant à une majorité de trouver un travail au retour, il pouvait être aussi envisagé, pour quelques-uns, comme un espace tremplin, favorisant un rebonds vers des universités européennes ou canadiennes (Bredeloup 2009). Dans le prolongement de ces travaux, des recherches menées auprès d'étudiants rentrés à Ouagadougou après plusieurs années passées dans les universités

islamiques arabes (d'Égypte, d'Algérie, d'Arabie Saoudite et de Libye) ont précisé que, si leur apprentissage avait été long et chaotique en terre d'islam, les débouchés ont rarement été en adéquation avec la formation reçue, une fois de retour au pays. Leur réinsertion dans la société burkinabè reste problématique. Ils ne maîtrisent pas toujours le français, langue officielle au Burkina Faso, et leurs diplômes ne sont pas reconnus officiellement. Bien souvent exclus du marché du travail, ils souffrent d'un déni de reconnaissance, difficile à surmonter (Bredeloup 2014).

D'autres acteurs de la migration ont aussi émergé à la faveur de la crise ivoirienne, à l'exemple de ces transporteurs burkinabè qui exerçaient déjà leur activité en Côte d'Ivoire. Ceux-là ont profité des événements pour s'installer des deux côtés de la frontière, réaménageant leurs trajets et réadaptant en permanence leur offre de transport de voyageurs sur longue distance, au gré des vicissitudes politico-militaires (Kouraogo 2005, 2010 ; Bredeloup & Kouarogo 2007). Le retour précipité des Burkinabè de Côte d'Ivoire en 2002-2003 a contribué à la consolidation de cette offre de transport et à l'arrivée sur le marché de nouvelles sociétés de transport, aussi bien dans les villes secondaires que dans la capitale. Les circulations entre les deux pays ont constitué une opportunité supplémentaire pour les transporteurs, qu'ils soient Ivoiriens ou Burkinabè, et ont favorisé la professionnalisation du secteur. Plus largement, ces circulations ont engendré l'apparition de nouvelles formes migratoires au Burkina Faso (Piché & Cordell 2015), ainsi que de nouvelles figures de migrants que la plupart des auteurs de cet ouvrage ont renseigné mais qu'il convient encore d'approfondir en lien avec le nouveau contexte politique (l'insurrection populaire d'octobre 2014) et économique national (le boom minier, l'or devenant le premier produit d'exportation du pays).

Mettre le curseur sur les mobilités burkinabè permet d'éclairer sous un autre jour la question migratoire, d'apprécier le rôle des mouvements d'aller et retour entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire dans la construction du pays, tout en portant le regard, au-delà de cet espace ivoiro-burkinabè, pour rendre compte à la fois de l'élargissement de l'horizon migratoire, de la pluralité des profils de migrants et de la diversité des secteurs d'activités dans lesquels ils sont impliqués. Les retours précipités, par la suite du déclenchement de la rébellion en 2002, ont été un révélateur puissant des changements en cours. Non seulement, ils ont contribué à renouveler la perception des migrants et des mobilités au sein de la société civile burkinabè et à introduire la

gouvernance migratoire dans l'agenda politique national, mais, ils ont aussi permis de relancer les travaux sur les mobilités et sur les manières de problématiser cette question. De nouveaux chantiers de recherche émergent ; des pans entiers des migrations burkinabè restent encore à documenter, notamment les recompositions au sein des relations de genre, les articulations entre les migrations internes et internationales. Il n'est pas sûr que les migrants internes d'aujourd'hui deviennent les migrants internationaux de demain, dès lors que l'émigration internationale des uns peut favoriser la migration interne des autres. Les nouvelles opportunités économiques générées par l'exploitation minière en remplacement de mobilités internationales peuvent également participer à une reconfiguration de l'ordre migratoire.

### Références bibliographiques

- BANEGAS, R., OTAYEK, R., 2003, « Le Burkina Faso dans la crise ivoirienne : effets d'aubaine et incertitudes politiques », *Politique africaine*, 89, p. 71-87.
- BANGRE, E.P., 2008, *Offre publique de réinsertion et recompositions sociales au Burkina Faso : cas des rapatriés de Batié*, Mémoire de DEA de sociologie de l'Université de Bouaké, Côte d'Ivoire, 93 p.
- BANGRE, E.P., 2010, « Burkinabè en Côte d'Ivoire, Burkinabè de Côte d'Ivoire : organisation, rapports avec la société d'accueil et le pays d'origine », In M. Zongo, (ed.), *Les enjeux autour de la diaspora burkinabè. Burkinabè à l'étranger, étrangers au Burkina Faso*, Paris, L'Harmattan, p. 113-144.
- BATENGA, M. W., 2003, « Le milieu universitaire de Ouagadougou : l'insertion des étudiants burkinabè venant de Côte d'Ivoire », In C. Coquery-Vidrovitch et al. (ed.), *Être étranger et migrant en Afrique au XXe siècle, enjeux identitaires et modes d'insertion. Politiques migratoires et construction des identités*, Paris, L'Harmattan, vol. 1, p. 325-338.
- BERTONCELLO, B., 2010, « Diaspora, développement et urbanisation : des Burkinabè de l'étranger, acteurs des projets urbains de Zaca et Ouaga 2000 à Ouagadougou (Burkina Faso) », *Annales de géographie*, n°675, septembre-octobre, p. 560-583.
- BLION, R., 1992, « Retour au pays des Burkinabè de Côte-d'Ivoire », *Hommes et Migrations*, 1160, p. 28-31.
- BLION, R., 1995, « Les Burkinabés de Côte-d'Ivoire entre "intégration" et circulation migratoire », *Mondes en Développement*, 23 (91), p. 81-93.
- BLION, R., 1996a, « De la Côte-d'Ivoire à l'Italie. Pratiques migratoires des Burkinabés et logiques d'États », *Studi emigrazione*, XXXIII (121), p. 47-67.
- BLION, R., 1996b, « Migrants internationaux et de retour au Burkina Faso, acteurs et témoins d'une circulation migratoire multiforme », In R. Otayek, F.M. Sawadogo, J.-P. Guingane (dir.), *Le Burkina Faso entre révolution et démocratie (1983-1993)*, Paris, Karthala, p. 133-155.

- BLION, R., BREDELOUP, S., 1997, « La Côte d'Ivoire dans les stratégies migratoires des Burkinabè et des Sénégalais », In B. Contamin, H. Memel-Foté (ed.), *Le modèle ivoirien en question*, Paris, Karthala-Orstom, p.707-737.
- BONNASSIEUX, A., 1983, « Fragments d'une précarité. La difficile condition des immigrés voltaïques dans l'agglomération abidjanaise », *Cahiers de l'ORSTOM*, série Sciences Humaines, vol. XIX, n° 4, p.459-469.
- BONNASSIEUX, A., 1987, *L'autre Abidjan. Chronique d'un quartier oublié*, Abidjan, Inades & Karthala, 225 p.
- BOUTILLIER, J.-L., QUESNEL, A., VAUGELADE, J., 1977, « Système socio-économique Moose et migrations », *Cahiers ORSTOM, Série Sciences Humaines*, Vol. XIV, n° 4, p. 561-581.
- BOYER, F., LANOUE É., 2009, « De retour de Côte d'Ivoire. Migrants burkinabè à Ouagadougou », In F. Boyer & D. Delaunay (éds.), « *Ouaga 2009* ». *Peuplement de Ouagadougou et développement urbain*, Ouagadougou, IRD, p. 75-101.
- BOYER, F., NEYA, S., 2015, « Retours, circulations, installations ? Les reconfigurations du système migratoire ivoiro-burkinabè », *Afrique développement*, vol. XL, n° 1, p. 63-79.
- BREDELOUP, S., ZONGO, M., 2005, « Quand les frères burkinabè de la petite Jamahiriyya s'arrêtent à Tripoli », *Revue Autrepart*, n° 36, p. 121-147.
- BREDELOUP, S., PLIEZ, O., (coord.), 2005, Circulations migratoires entre les deux rives du Sahara, *Revue Autrepart*, n° 36, décembre, p. 3-20.
- BREDELOUP, S., KOURAOGO, O., 2007, « Quand la « crise » ivoirienne stimule les trajectoires professionnelles des transporteurs burkinabè émigrés », *Revue européenne des migrations internationales*, (23) 3, p. 133-149.
- BREDELOUP, S., 2003, « La Côte d'Ivoire ou l'étrange destin de l'étranger », *Revue des Migrations Internationales*, vol. 19, n° 2, p. 83-113.
- BREDELOUP, S., 2005, « Identity and Migratory Strategies of African citizens resident in Abidjan: future developments », In E. Sall, J.-B. Ouédraogo (eds), *Reflections on the Ivorian Crisis and Its Impact on West Africa*, The Nordic Africa Institute, Uppsala and CODESRIA, Dakar.
- BREDELOUP, S., 2006, « Réinstallation à Ouagadougou des « rapatriés » burkinabè de Côte d'Ivoire », *Afrique contemporaine*, n° 217, 1, p. 185-201.
- BREDELOUP, S., 2009, « Les étudiants burkinabè de retour du Maghreb », In S. Mazzella (dir.), *La mondialisation étudiante. Le Maghreb entre Nord et Sud*, Paris, Karthala/IRMC, p. 361-377.
- BREDELOUP, S., 2014, « Étudiants arabophones de retour à Ouagadougou cherchent désespérément reconnaissance », *L'Année du Maghreb*, n° 11, p. 57-78.
- BREDELOUP, S., 2015 (coord.), Terrains revisités en migrations africaines, *Africa Development*, vol. XL, n° 1, 181 p.
- BROU, K., CHARBIT, Y., 1994, « La politique migratoire de la Côte d'Ivoire », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 10, n° 3, p. 2-23.
- CHAUVEAU, J.-P., BOBO, S. K., 2005, « Crise foncière, crise de la ruralité et relations entre autochtones et migrants sahéliens en Côte d'Ivoire forestière », *Outre Terre*, vol 2, n° 11, p. 247-264.
- CONDE, J., 1978, *Les migrations en Haute-Volta*, Washington, Banque Mondiale, 162 p.

- CONGO, I., 1998, *Intégration socioculturelle des étudiants « diaspo » de l'Université de Ouagadougou*, Mémoire de maîtrise de sociologie, 1997-98, Ouagadougou, 104 p.
- CORDELL, D.D., GREGORY, J. W, PICHE, V., 1996, *Hoe and Wage. A Social History of a Circular Migration System in West Africa*, Oxford, Westview Press, 400 p.
- COULIBALY, S., GREGORY, J. W, PICHE, V., 1980, *Les migrations voltaïques. Importance et ambivalence de la migration voltaïque*, Tome 1, Ottawa, INSD, CRDI, 144 p.
- CURDIPHE, 1996, *L'Ivoirité ou l'esprit du nouveau contrat social du président Henri Konan Bédié*, n°1, Abidjan, PUCI.
- DEGORCE, A., 2014, « Des pratiques migratoires peu valorisées ? Les chants et les discours entourant les migrations des Burkinabè en Côte d'Ivoire », In C. Canut et C. Mazauric, *La migration prise aux mots. Mise en récits et en images des migrations transafricaines*, Paris, Éditions du Cavalier bleu, p. 63-77.
- DENIEL, R., 1967, *De la savane à la ville. Essai sur la migration des Mossi vers Abidjan et sa région*, CASHA, Aix-en-Provence, 185 p.
- DENIEL, R., 1991, *Oui patron ! Boys cuisiniers en Abidjan*, Paris, Karthala, 162 p.
- DOUGNON, I., 2003, « Les Ghana boys et le prestige de l'habit européen au Pays Dogon (1920-1960) », In R. Bedaux, Van Der Waals (eds.), *Regards sur les Dogon du Mali*, Rijksmuseum voor Volkenkunde, Leiden : Snoeck Gand, p. 55-58.
- DOZON, J.-P., 1997, « L'étranger et l'allochtone en Côte d'Ivoire », In B. Contamin et H. Memel-Fotê (ad.), *Le modèle ivoirien en questions. Crises, ajustements, recompositions*, Paris, Karthala et ORSTOM, p. 779-798.
- DOZON, J.-P., 2001, « La Côte d'Ivoire au péril de « l'ivoirité ». Genèse d'un coup d'État », *Afrique contemporaine*, n° 193, janvier-mars, p. 13-23.
- FIELOUX, M., 1980, *Les sentiers de la nuit. Les migrations rurales des lobi de la Haute-Volta vers la Côte d'Ivoire*, Paris, Orstom.
- FIELOUX, M., 1993, *Biwante, récit autobiographique d'un lobi du Burkina Faso*, Paris, Karthala.
- GREGOIRE, C., 2011, *Un pied ici, un pied là-bas ? Les mobilités des étudiants "diaspos" dans l'espace transnational Burkina Faso - Côte d'Ivoire*, Université de Paris I, Mémoire de Master II de géographie, 98 p.
- GREGORY, J.W., CORDELL, D.D., PICHE, V., 1989, « La mobilisation de la main-d'œuvre burkinabè, 1900-1974 : une vision rétrospective », *Canadian Journal of African Studies*, vol. 23 (1), p. 73-105.
- GUIBERT, C., 1990, *Essai d'évaluation de l'impact des migrants burkinabè résidant en Côte d'Ivoire sur leur pays d'origine*, Paris, Université Paris X, Nanterre, 165 p.
- HAGBERG, S., TENGAN, A. B., (éd.), 2000, *Bonds and Boundaries in Northern Ghana and Southern Burkina Faso*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis, 197 p.
- HASHIM, I. M., THORSEN, D., 2011, *Child migrants in Africa*, London, Zed Books.
- HAZARD, B., 2004, « Entre le pays et l'outre pays : « Little Italy » dans le bisaku (Burkina Faso), *Journal des Africanistes*, 74 (1-2), p. 249-274.
- HAZARD, B., 2007, *L'aventure des Bissas dans les ghettos de « l'or rouge » (Burkina Faso-Italie). Trajectoires historiques et recomposition des réseaux*

- migratoires burkinabè dans la région des Pouilles*, Paris, Thèse de l'EHESS, 1360 p.
- IRA, R., 2014, *Genre et migration au Burkina Faso : cas des femmes de Tcheriba (Province du Mouhoun) vers Ouagadougou et Bobo-Dioulasso*, Mémoire de maîtrise de sociologie, Université de Ouagadougou, 85 p.
- KABANJI, L., 2011, *Politiques migratoires en Afrique de l'Ouest. Burkina Faso et Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, 228 p.
- KAMBIRE, P., 1995, « Pascal, un Burkinabè de Côte d'Ivoire », *Mondes en Développement*, 23 (91), p. 95-104.
- KAYSER, B., 1977, « Le rush sur le Gabon », *Tiers-Monde*, vol.18, n° 69, p. 155-157.
- KOHLER, J.-M., 1972, *Les migrations des Mossi de l'Ouest*, Paris, Orstom, 106 p.
- KONAN, V., 2009, *Les Catapilas, ces ingrats*, Paris, Ed. Picollec.
- KOUDOUGOU, S., 2010, « La diaspora burkinabè au Ghana et sa descendance : insertion dans la société d'accueil et liens avec le « father's land », In M. Zongo, (ed.), *Les enjeux autour de la diaspora burkinabè. Burkinabè à l'étranger, étrangers au Burkina Faso*, Paris, L'Harmattan, p. 77-112.
- KOUDOUGOU, S., 2014, *Migrations et liens avec le pays d'origine : le cas des migrants burkinabè et leurs descendants au Ghana*, Mémoire de Master de recherche, Université catholique de l'Afrique de l'Ouest, Bobo-Dioulasso, 78 p.
- KOURAOGO, O., 2005, *Crise ivoirienne et recomposition du secteur des transports routiers de voyageurs au Burkina Faso*, Mémoire de maîtrise, Département de Sociologie, Université de Ouagadougou, 90 p.
- KOURAOGO, O., 2010, « Réinvestissement des acquis de la migration au Burkina Faso », In M. Zongo, (ed.), *Les enjeux autour de la diaspora burkinabè. Burkinabè à l'étranger, étrangers au Burkina Faso*, Paris, L'Harmattan, p. 235-250.
- LACHAUD, J.-P., 1999, « Envoi de fonds, inégalité et pauvreté au Burkina Faso », *Revue Tiers Monde*, 160, p. 793-823.
- LACHAUD, J.-P., 2005, « Crise ivoirienne, envois de fonds et pauvreté au Burkina Faso », *Revue Tiers-Monde*, tome 46, n° 183, p. 651-673.
- LOADA, A., 2006, « L'émigration burkinabé face à la crise de l'ivoirité », *Outre-mer*, T. 4, n° 17, p. 343-356.
- LEJEUNE, G., PICHE, V., POIRIER, J., 2004, « Towards a Reconsideration of Female Migration Patterns in Burkina Faso », *Canadian Studies in Population*, vol. 31 (2), p. 147-177.
- LOMPO, Y.Y.D., 2015, « Les Burkinabè du Gabon : une migration à l'aune des aléas politiques ? », *Afrique développement*, vol. XL, n° 1, p. 41-62.
- MADRE, I., 1996, *La politique de gestion des Burkinabè de l'étranger de 1960 à nos jours*, ENAM, Ouagadougou, 75 p.
- MANDE, I., 1997, *Les migrations du travail en Haute-Volta (Actuel Burkina Faso), Mise en perspective historique (1919-1960)*, Thèse de doctorat, Université Paris 7, 490 p.
- MANDE, I., 2003, « Les avatars de l'immigration organisée : le SIAMO, un organisme négrier au service de la Côte d'Ivoire, 1950-1960 », In C. Coquery-Vidrovitch, O. Goerg, I. Mandé, F. Rajanoah (ed.), *Etre étranger et migrant en Afrique au XXème siècle. Enjeux identitaires et modes d'insertion*, vol. II, Paris, Harmattan, p. 107-125.

- NANA, M., 1993, « Les politiques des régimes face au mouvement migratoire : l'exemple des migrations externes burkinabè vers la Côte d'Ivoire (1960-1987) », *Droit et Cultures*, Université de Ouagadougou, 25, p. 161-182.
- OUEDRAOGO, D., 1993, « Les migrations burkinabè sous la révolution démocratique et populaire, continuité ou rupture ? », In D.D. Cordell et al. (dir.) *Population, reproduction, sociétés, perspectives et enjeux de démographie sociale*, Presses de l'Université de Montréal, p. 329-350.
- OUEDRAOGO, T., 2005, *Migration de retour en contexte de crise : cas de l'opération Bayiri au Burkina Faso*, Mémoire de maîtrise, Département de Sociologie, Université de Ouagadougou, 90 p.
- OUEDRAOGO, T., 2010, « Accueil et réinsertion des rapatriés de Côte d'Ivoire dans le département de Gaoua et de Batié, Burkina Faso », In M. Zongo, (ed.), *Les enjeux autour de la diaspora burkinabè. Burkinabè à l'étranger, étrangers au Burkina Faso*, Paris, L'Harmattan, p. 181-208.
- OUEDRAOGO, A., 2008, « L'expérience du Tocsin dans le processus de l'intégration régionale », In S.O. Kane (ed.), *Les Etats-nations face à l'intégration en Afrique de l'Ouest. Le cas du Burkina Faso*, Paris, Karthala.
- OUEDRAOGO, D., PICHE, V., (s-dir.), 2007, *Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso. Au-delà de la houe*, L'Harmattan Burkina Faso/Presses Universitaires de Ouagadougou, avec la collaboration de Stéphanie Dos Santos, 328 p.
- PICHE, V., CORDELL, D.D., 2015, *Entre le mil et le franc. Un siècle de migrations circulaires en Afrique de l'Ouest. Le cas du Burkina Faso*, 406 p.
- REMUAO, 1997, *Rapport national descriptif. Enquête sur les migrations et l'urbanisation au Burkina Faso, 1992-1993*, Burkina Faso, 140 p.
- SCHMIDT DI FRIEDBERG, O., 1995, « Les Burkinabè et les Sénégalais dans le contexte de l'immigration ouest-africaine en Italie », *Mondes en développement*, 91, p. 67-80.
- SCHMIDT DI FRIEDBERG, O., 1996, « Strategie migratorie e reti etniche a confronto: i burkinabè e I », *Studi emigrazione* (121), p. 25-46.
- SCHWARTZ, A., 2000, « Le conflit foncier entre Krou et Burkinabè à la lumière de l'institution krouman », *Afrique Contemporaine*, (193), p. 56-66.
- SERHAN, N., 2002, « La Côte d'Ivoire et ses étrangers. Un vent de divorce soufflerait-il entre eux ? », In M. Le Pape, C. Vidal, (eds.), *Côte d'Ivoire l'année terrible 1999-2000*, Paris, Karthala, p. 173-191.
- SOUBEIGA, A., 2002, *Les « Cosweto » ou retour au pays natal. Ethno-socio des migrants mossi en Côte d'Ivoire à partir d'une enquête réalisée dans une bourgade du centre de la Haute-Volta*, mémoire de maîtrise de sociologie, Université de Rennes, 184 p.
- THORSEN, D., 2010, « The Place of Migration in Girls's Imagination », *Journal of Comparative Family Studies*, vol. 41, n° 2, (Spring), p. 265-280.
- ZANOU, B., LOUGUE, S., 2009, Impact de la crise ivoirienne sur la migration de retour au Burkina Faso, *Working Paper* [Princeton.edu/papers/91288](http://Princeton.edu/papers/91288)
- ZONGO, M., 2003, « La diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire : trajectoire historique, recomposition des dynamiques migratoires et rapport avec le pays d'origine », *Revue Africaine de Sociologie*, 7 (2), p. 58-72.

- ZONGO, M., 2006, « Entre-deux. La communauté burkinabè dans l'Ouest forestier ivoirien : crise économique, relations intercommunautaires et questions d'appartenance », *Journal des sciences sociales*, 2, p. 21-38.
- ZONGO, M., 2008, « Accueil et insertion des 'rapatriés' en zone rurale au Burkina Faso : l'exemple de la province de la Comoé », In L. Cambrézy, S. Laacher, V. Lassailly Jacob, L. Legoux, *L'asile au Sud*, Paris, La Dispute, p. 139-161.
- ZONGO, M., 2009a, *L'italian dream : côté cour. L'impact des transferts financiers des émigrés bissa en Italie sur les villages de départ dans la province du Boulgou au Burkina Faso*, Annales de l'Université de Ouagadougou, série A, vol. 8, p. 397-419.
- ZONGO, M., 2009b, « Niangoloko, un carrefour migratoire au Nord de la Côte d'Ivoire », *Hommes & Migrations*, n° 1279, p. 88-103.
- ZONGO, M., 2010, (ed.), *Les enjeux autour de la diaspora burkinabè. Burkinabè à l'étranger, étrangers au Burkina Faso*, Paris, L'Harmattan, 296 p.

## **La diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire : entre vulnérabilité et quête d'appartenance**

*Mahamadou Zongo*

### **Résumé**

L'article analyse le traitement de la migration par les autorités politiques du Burkina Faso et la Côte d'Ivoire dont les choix ont confirmé les options prises à l'époque coloniale. La gestion concertée envisagée au début des indépendances a vite été abandonnée alors que les flux migratoires s'étaient intensifiés. Les populations burkinabè ont bénéficié à la fois des facilités de circulation, d'installation et d'accès aux ressources foncières offertes par l'Etat ivoirien et les populations autochtones. Au fil du temps, les réseaux communautaires bien structurés reliant les zones de départ aux zones d'accueil facilitent l'insertion socioprofessionnelle des migrants tout en se révélant être des moyens de contrôle. L'image peu valorisante que la société d'accueil développe des migrants est paradoxalement partagée par les sociétés d'origine qui, avec la durée de l'absence, finissent par considérer leur retour comme des risques potentiels de perturbation de l'ordre social.

### **Mots clés**

Politique migratoire, migration, migrant de retour, société d'accueil, organisation communautaire, insertion

### **Abstract**

The article analyzes the treatment of migration by the political authorities of Burkina Faso and Ivory Coast whose choices have confirmed the political options made during the colonial period. The

joint management envisaged at the beginning of independence was quickly abandoned while migration flows had intensified. Burkinabe populations benefited both traffic facilities, installation and access to land offered by the Ivory Coast government and indigenous peoples. Over time, well-structured community networks connecting departure zone and host zone have facilitated the professional insertion of migrants while being instruments of control. The less rewarding image of the migrant that the host society develops is paradoxically shared by the societies of origin, who, with the duration of the absence, consider the return of migrants as potential risks of disruption of the social order.

### **Keywords**

Migration policy, migration, returned migrant, host society, community organization, insertion

## **Introduction**

Les migrations entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, en dépit de leur ancienneté, restent largement abordées sous l'angle économique, notamment leur contribution au boom économique de la Côte d'Ivoire et l'importance des transferts monétaires pour le Burkina Faso. La situation des migrants a certes fait l'objet d'analyses, mais le plus souvent sans les replacer dans les rapports complexes que les migrants entretiennent à la fois avec la société d'accueil et celle de leur provenance. En effet, si les réseaux communautaires facilitent la migration et offrent des opportunités d'insertion socioprofessionnelle aux nouveaux migrants, ils ne demeurent pas moins des moyens de contrôle des individus qui finissent par reproduire les formes d'organisation et d'autorité de la société d'origine dans leurs nouvelles zones d'installation. L'image des migrants, aussi bien dans la société de départ que dans le pays d'accueil, reste fortement dominée par une dimension utilitariste qui, en définitive, pose le problème de leur place (sociale, politique, etc.) dans les deux pays.

Cet article vise d'abord à resituer les migrations dans les politiques des deux pays, ensuite à décrire les modalités d'installation et d'insertion de la diaspora en Côte d'Ivoire et enfin à analyser les rapports que cette dernière entretient avec le Burkina Faso.

## **La gestion de la migration entre les deux rives de la Leraba<sup>1</sup>**

### **En Côte d'Ivoire**

Principal pays d'immigration en Afrique de l'Ouest depuis la période coloniale, la Côte d'Ivoire a aujourd'hui une population qui comprend une forte proportion d'immigrés comme l'ont montré les recensements successifs (cf. tableau n° 1). L'importance de cette population étrangère tire ses origines, d'une part, de la politique de mise en valeur coloniale, fondée sur l'exploitation des énormes potentialités en ressources naturelles dont elle regorgeait et, d'autre part, des options politiques prises par les dirigeants du pays après les indépendances ayant confirmé les choix de l'époque coloniale. En effet, les potentialités en ressources naturelles contrastaient avec la faiblesse démographique de la colonie, tandis que les colonies voisines du nord,

---

<sup>1</sup> La Leraba est la rivière qui matérialise la frontière entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire.

principalement celle de la Haute-Volta (actuelle Burkina Faso), jugées économiquement peu viables, étaient cependant plus densément peuplées<sup>2</sup>.

À la suite de la crise de 1929 et de la détérioration de la situation économique de l'Europe, la France décida de réorganiser et de rationaliser la gestion de ses colonies. Ces changements aboutirent en 1932 à la suppression de la Haute-Volta, en tant que colonie, au profit du Soudan (actuel Mali), du Niger et surtout de la Côte d'Ivoire qui hérita de 153 650 km<sup>2</sup> et d'une population de 2 011 916 habitants. Selon Tiacho Carnot cité par Balima et Ouélego (non daté, p. 2), ce rattachement est justifié par la complémentarité des deux colonies : « les relations entre la Côte d'Ivoire et sa voisine du nord, la Haute-Volta, ont toujours été celles de deux économies complémentaires : la Haute-Volta considérée comme une patrie de paysans paisibles et ardents au travail, un réservoir de main-d'œuvre se devait de fournir à la Côte d'Ivoire, « riche » mais sous-peuplée, la main-d'œuvre que nécessitait sa mise en valeur. Il s'agissait tout simplement de rendre effective l'interdépendance des diverses régions de la colonie ». Ce rattachement inaugura le mouvement migratoire vers la Côte d'Ivoire par la transplantation, en 1933, de populations de la Haute-Volta<sup>3</sup> dans le centre ouest<sup>4</sup> de la Côte d'Ivoire (Meillassoux 1964), et le recrutement forcé de la main-d'œuvre pour les besoins des planteurs et des chantiers coloniaux.

La reconstitution de la colonie en 1947 n'a pas infléchi le mouvement migratoire qui s'est progressivement amorcé, car d'autres initiatives furent prises pour la pérenniser, notamment la gratuité du transport en 1946 et la création du SIAMO<sup>5</sup> en 1951. Avec les indépen-

---

<sup>2</sup> En 1932, la colonie ivoirienne abritait 1 865 000 habitants répartis sur une superficie de 321 000 km<sup>2</sup>, soit une densité moyenne de 5,8 habitants au km<sup>2</sup>, alors que la population de la colonie voltaïque s'élevait à 2.998.929 habitants sur une superficie de 272 220 km<sup>2</sup>, soit une densité moyenne de 11,01 habitants au km<sup>2</sup>. D'une manière générale, les colonies avaient des faibles densités : Dahomey (10,1 habitant km<sup>2</sup>), Guinée (8,1 habitants au km<sup>2</sup>) Niger (1,4 habitants au km<sup>2</sup>), Mauritanie (0,4 habitant au km<sup>2</sup>), (Balima & Ouelego non daté : 5-7).

<sup>3</sup> Plus particulièrement des régions de Koudougou, Kaya, Ouagadougou, Tenkodogo, Koupéla et de Garango.

<sup>4</sup> Bouaflé et Zuenoula (dans l'actuelle région de la Marahouet).

<sup>5</sup> SIAMO : Syndicat interprofessionnel pour l'acheminement de la main-d'œuvre de 1951 à 1959 et non pas entre 1939 et 1949 comme l'écrit Gaouli Bi Anicet Patrice (2012) ; ce texte comporte d'ailleurs des affirmations contestables comme quand l'auteur affirme que c'est un conflit foncier à Fongolo en 1997 qui serait à l'origine de l'élaboration de la loi foncière de 1998 alors que la loi émane du Plan Foncier Rural

dances en 1960, la question de la migration, bien que n'ayant pas fait l'objet de politiques migratoires formalisées, a été largement portée au centre des politiques de développement des deux pays.

En Côte d'Ivoire, pour soutenir des grands projets de développement, les autorités politiques adoptèrent une politique de captation de la main-d'œuvre sous-régionale ainsi qu'une politique libérale pour l'accès à la terre en milieu rural. C'est ainsi qu'une convention fut signée avec le Burkina Faso le 9 mars 1960<sup>6</sup> pour organiser le recrutement et la gestion de la main-d'œuvre entre les deux pays. Les autorités ivoiriennes, conscientes du poids numérique des immigrés sur leur territoire, adoptèrent une politique d'intégration à travers le code de la nationalité<sup>7</sup>, combinant à la fois la filiation (droit du sang) et le lieu de naissance (droit du sol) afin, selon le président de la commission ayant examiné la loi, de « créer un climat de paix, un climat social, fait de confiance et de compréhension mutuelle » (cité par Babo 2011 : 42). C'est la même logique qui a conduit le président Houphouët-Boigny à initier une convention, permettant à tous les ressortissants du Conseil de l'Entente<sup>8</sup>, de bénéficier de la double nationalité. Elle devait entrer en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1966<sup>9</sup>. Pour faciliter l'exploitation des ressources naturelles, l'État mit en place, dès 1961, une commission interministérielle de réforme domaniale et foncière dont les conclusions allaient servir de fondements à la pratique en matière de gestion foncière ; en effet, des conclusions, il s'est dégagé le principe de l'allocation rationnelle des terres, en fonction des objectifs de développement engagés par l'État. Une loi fut votée le 20 mars 1963 et, bien que jamais promulguée, elle servit de fondement à la doctrine de l'État dans le domaine foncier, retenant le principe selon lequel « la terre appartient à celui qui la met en valeur ». Par ailleurs, elle a fait de

---

dont l'opération pilote a démarré en 1989 - 1990 (voir Bouquet 2003, Chauveau et al., 1998).

<sup>6</sup> Convention suspendue le 30 juin 1974. Hormis la convention avec la Côte d'Ivoire, deux autres furent signées par l'Etat voltaïque notamment avec le Mali (30 septembre 1969 et non 1963 comme l'affirme Kipré 2006 : 331) et le Gabon (30 mai 1974 mais suspendue en 1977).

<sup>7</sup> Loi 61-415 du 14 décembre 1961 portant Code de la nationalité.

<sup>8</sup> Créé en mai 1959 et regroupant le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Togo.

<sup>9</sup> Cette proposition a été rejetée par le conseil national du PDCI en Côte d'Ivoire mais aussi dans d'autres pays comme le Burkina Faso sous l'impulsion des syndicats qui y voyaient une tentative de colonisation rampante du de leur pays par la Côte d'Ivoire.

l'État le véritable propriétaire de la terre, au détriment des propriétaires fonciers coutumiers.

Cependant cette politique attractive commença à évoluer progressivement pour aboutir à ce que Sylvie Bredeloup (2003) qualifia d'*étrange destin de l'étranger en Côte d'Ivoire*. Dès le début des années 1970, la Côte d'Ivoire procéda à une révision radicale du code de la nationalité, supprimant le droit du sol, au profit exclusif du droit de sang, sans pour autant avoir répondu à la question de qui était Ivoirien au moment des indépendances en 1960 (Zoro 2008). Le 23 septembre 1978, le conseil des ministres adopta la charte de l'« ivoirisation » qui visait à permettre aux Ivoiriens de contrôler les secteurs stratégiques et les leviers du développement économique du pays. En 1990, le pays se dota d'une loi<sup>10</sup> relative à l'entrée et au séjour des étrangers en Côte d'Ivoire, instituant une carte de séjour y compris pour les ressortissants de la CEDEAO pour des durées de séjour supérieures à 90 jours. Au soir du règne du président Houphouët Boigny, la compétition pour sa succession s'est traduite par la production de l'idéologie de l'« ivoirité », catégorisant et hiérarchisant les Ivoiriens<sup>11</sup> et qui, finit par indexer les étrangers comme la cause des problèmes des Ivoiriens (CES 1998). En 1998, l'État adopta une loi sur le foncier<sup>12</sup>, excluant les étrangers de la possibilité d'être propriétaire. À la suite de son adoption, de nombreux conflits se sont développés en milieu rural, surtout à l'ouest, entre Ivoiriens et étrangers, principalement Burkinabè, mais aussi entre Ivoiriens ; certains ressortissants du nord du pays étant assimilés à des étrangers. La dégradation de la situation sociopolitique aboutit à une tentative de coup d'État en 2002 qui déboucha sur une rébellion avec occupation des parties centre, nord et ouest (CNO) du pays. Dans la zone contrôlée par les « loyalistes », les étrangers, surtout les Burkinabè, soupçonnés de sympathie au moins pour les rebelles et parfois assimilés aux assaillants, furent confrontés à des multiples tracasseries, amenant nombre d'entre eux à fuir le pays. L'épilogue de cette situation fut la crise postélectorale de 2011 qui fit de nombreuses victimes.

Depuis la promotion de l'« ivoirité » dans les années 1990, l'adoption de la loi sur le foncier en 1998 jusqu'aux sanglants conflits intercommunautaires opposant immigrés et autochtones dans l'ouest de

---

<sup>10</sup> Loi n° 90 - 437 du 29 mai 1990.

<sup>11</sup> « Ivoiriens de souche multiséculaire », « Ivoiriens d'adoption » et « Ivoiriens de circonstance ».

<sup>12</sup> Loi n° 98 - 750 du 23 décembre 1998.

la Côte d'Ivoire, il se dégage le sentiment qu'une certaine partie de la classe politique ainsi qu'une certaine frange de la population du pays voulaient solder la question migratoire par l'exclusion des immigrés et leur descendance et remettre ainsi les compteurs *de l'Histoire à zéro*, selon l'expression de Jean-Pierre Chauveau (2000).

L'échec de cette vision a été consacré par la défaite politique du camp qui en était le héraut lors des élections présidentielles de 2010<sup>13</sup> et la victoire des héritiers politiques du premier président du pays, regroupés au sein du RHDP<sup>14</sup>.

### **De la Haute-Volta au Burkina Faso**

L'État a d'abord tenté, dans les années 1960 et jusqu'au milieu de la décennie 70, de rentabiliser les migrations internationales, à travers notamment la signature de conventions<sup>15</sup> avec les pays d'accueil afin d'organiser une gestion partagée ; l'échec de presque toutes ces conventions traduit les divergences des intérêts des États sur la question. Jusqu'à la fin des années 1970, l'État n'a pas pris d'autres initiatives concernant les migrations internationales, ce qui a fini par donner le sentiment que la migration était perçue par les hautes autorités du pays comme une solution à l'étroitesse du marché de l'emploi et à l'incapacité de l'État à moderniser l'agriculture du pays dont dépendait près de 90 % de la population. On peut certes noter de grandes initiatives, telles que l'Aménagement des Vallées des Voltas (AVV)<sup>16</sup> et le projet coton<sup>17</sup>, qui ont eu un effet structurant sur le développement des migrations internes sans pourtant influencer la dynamique des migrations internationales de l'époque. Au début de la décennie 80, par des mesures restrictives, l'État tenta vainement de contrôler l'émigration. Ce fut surtout le cas de la junte militaire du CMRPN<sup>18</sup> qui

---

<sup>13</sup> L'Assemblée nationale a voté en 2013 des textes de lois dont un portait sur la lutte contre l'apatridie, ainsi qu'un autre qui autorisait les enfants des étrangers nés en Côte d'Ivoire entre 1961 et 1972 d'obtenir la nationalité ivoirienne par simple déclaration comme le stipulait la loi de l'époque (loi n° 61 - 416 du 14 décembre 1961 portant Code de la nationalité ivoirienne).

<sup>14</sup> RHDP : Rassemblement des Houphouëtistes pour le Développement et la Paix.

<sup>15</sup> 31 mars 1960 avec la Côte d'Ivoire, 1969 avec le Mali et en 1974 avec le Gabon.

<sup>16</sup> Un ambitieux programme visant à repeupler les zones libérées de l'onchocercose par l'installation de colons.

<sup>17</sup> Un projet destiné au développement de la culture du coton dans l'Ouest du pays et qui fut à la base d'un important mouvement de colonisation de cette partie du pays.

<sup>18</sup> Comité Militaire de Redressement pour le Progrès National (25 novembre 1980-7 novembre 1982) dirigé par le Colonel Saye Zerbo.

suspendit l'émigration en 1981<sup>19</sup>, par l'instauration d'un laissez-passer, dont la délivrance était conditionnée à la présentation d'un contrat de travail, signé par l'employeur dans le pays d'accueil. En 1984, le pouvoir révolutionnaire<sup>20</sup> adopta, outre une ordonnance<sup>21</sup> réglementant l'émigration, des mesures d'incitation au retour (Kabbanji 2011), mais surtout initia des politiques publiques d'envergure visant, au-delà du monde rural, une remise en cause structurelle des fondamentaux de l'économie du pays. Cette période fut marquée par une inflexion de l'émigration révélée par le recensement de 1985 ; en effet, selon Ouedraogo (1993 : 337), « l'espoir politique et socio-économique suscité par la RDP (Révolution Démocratique et Populaire) a eu pour effet une plus grande rétention des populations à l'intérieur des limites du territoire national ».

1991 marque une évolution politique importante, non seulement pour le pays, avec l'adoption d'une nouvelle constitution, (celle de la quatrième République, qui instaura la démocratie), mais aussi pour la diaspora. En effet, pour la première fois, le pays se dota d'un ministère chargé des Burkinabè de l'extérieur, qui fut très vite transformé en Conseil supérieur des Burkinabè de l'étranger (CSBE) dont les statuts ont été révisés en 1995 puis en 2007. Destiné à œuvrer pour la protection de la diaspora et pour son implication dans les politiques de développement, le CSBE éprouve des difficultés à remplir ses missions, en raison de l'extrême faiblesse des moyens alloués, de l'insuffisance des ressources humaines et matérielles. À la suite de la rébellion en Côte d'Ivoire, en 2002, l'arrivée brutale de ceux qui fuyaient les zones de combat et les exactions - requalifiés de rapatriés (Zongo 2008) - replaça la question de la diaspora burkinabè au cœur des débats et aboutit, en 2006, à l'organisation d'un symposium national sur les migrations. Depuis lors, régulièrement présente dans les débats sur les questions relatives à l'avenir du pays, la place de la diaspora, surtout celle de la Côte d'Ivoire, se révèle problématique et cristallise des positions contradictoires, largement dominées par ceux qui tendent à les considérer comme perdus pour le pays. Les vicissitudes de leur droit de vote en est une illustration.

---

<sup>19</sup> Ordonnance n° 81-008 /Pres/CMRPN du 11 mars 1981, suspendant l'émigration et son décret d'application n° 8-135 /PRES/CMRPN DU 11 MARS 1981.

<sup>20</sup> Le Conseil National de la Révolution -CNR- présidé par le Capitaine Sankara (4 août 1983-15 octobre 1987).

<sup>21</sup> Ordonnance n° 84-89 du 4 août 1984 réglementant l'émigration.

En définitive, l'option prise par les autorités coloniales et consistant à transformer la colonie ivoirienne en un pôle économique, avec entre autres moyens, la mobilisation de la main-d'œuvre sous-régionale a largement survécu à la colonisation et structure, jusqu'à nos jours encore, les relations entre les deux pays, amenant même, paradoxalement, certains intellectuels burkinabè à se demander si la colonisation n'avait pas eu raison de procéder au démantèlement de la colonie de la Haute-Volta<sup>22</sup>.

### **Burkinabè en Côte d'Ivoire, Burkinabè de Côte d'Ivoire<sup>23</sup>**

Depuis l'époque coloniale, la Côte d'Ivoire a été et demeure le point de convergence de nombreux ressortissants de la sous-région comme le montre l'importance des non-Ivoiriens dans la structure démographique du pays, illustrée par le tableau 1.

Tableau 1 : Pourcentage de la population étrangère en Côte d'Ivoire

Année	% de la population étrangère
1958	11
1965	18
1975	22
1988	28,09
1993	25
1998	26,03
2014	24,22

Sources : Kipré (2006 : 314) pour 1958 et 1965 ; Bouquet (2003 : 118) pour 1975 à 1998.

Si tous les pays de la sous-région ont contribué à alimenter les migrations vers la Côte d'Ivoire, les flux en provenance du Burkina Faso sont les plus importants. Initialement orientés vers la colonie du Ghana, les migrants burkinabè se sont progressivement réorientés vers la

---

<sup>22</sup> Ainsi selon Albert Ouedraogo, (2014) dans un chapitre intitulé « Et si la Haute-Volta n'avait pas été reconstituée » (p. 51) se demande (p. 57) « et si pour une fois le colonisateur avait vu juste ? Autrement dit, qui est le véritable gagnant de la reconstitution de la Haute-Volta ? Et si la reconstitution n'avait pas eu lieu ? (...) Mais si la reconstitution 'avait pas eu lieu, l'on aurait pu éviter une série d'erreurs qui ont sérieusement retardé le décollage socio économique d'un espace intégré regroupant au Nord la Haute Côte d'Ivoire et au Sud la basse Côte d'Ivoire » (p. 57).

En référence au titre de l'article d'Eric Bangre (2010) qui s'inspirait lui-même de l'expression de Sylvie Bredeloup, « Sénégalais de Côte d'Ivoire, Sénégalais en Côte d'Ivoire » (1995).

colonie ivoirienne à partir des années 1940, grâce à des mesures incitatives telles que la gratuité du transport en 1946 et la création du SIAMO (1951-1959). Cette inversion des flux au détriment du Ghana<sup>24</sup> fut renforcée par les expulsions que ce pays organisa en 1959, puis par l'adoption de *l'Alliance Compliance Order* en 1969, une ordonnance durcissant les conditions de séjour des étrangers dans le pays. La dépréciation ainsi que la non-convertibilité de la monnaie ghanéenne (le cédi) participèrent également à la réorientation des flux migratoires, d'autant que la Côte d'Ivoire adopta une politique d'ouverture<sup>25</sup>. Les migrations, initialement circulaires entre les deux pays, évoluèrent progressivement vers des migrations de longue durée, autrement dit vers une colonisation de peuplement.

Tableau 2 : Poids de la diaspora Burkinabè parmi les étrangers en Côte d'Ivoire

Année	% des Burkinabè
1975	52,5
1988	51,5
1993	52,9
1998	56
2014	64,3

Source : Konan, 2015

Selon les différents recensements effectués en Côte d'Ivoire, la diaspora burkinabè est restée, depuis les indépendances, la première communauté étrangère vivant sur le sol ivoirien comme l'illustre le tableau 2.

Si, entre les recensements de 1998 et 2014, le pourcentage des étrangers vivant dans le pays a connu une légère régression (de 26,03 % à 24,22 %), celui des Burkinabè a progressé de 56 % à 64,3 %, augmentation liée davantage au croît démographique de la diaspora qu'à l'arrivée de nouveaux migrants. Selon les données du recensement

<sup>24</sup> Selon Reynald Blion (1992), en 1923 pour 100 travailleurs voltaïques au Ghana, on en dénombrait 33 en Côte d'Ivoire alors qu'en 1958 on en recensait respectivement 100 pour 220.

<sup>25</sup> Le président Félix Houphouët-Boigny affirmait en 1970, au 5ème Congrès du PDCI-RDA : il « y a suffisamment de terres cultivables pour tous. Le gouvernement et le parti ont décidé dans l'intérêt du pays, de reconnaître à tout citoyen d'origine ou d'adoption, qui met une parcelle de cette terre en valeur, quelle qu'en soit l'étendue, le droit de jouissance à titre définitif et transmissible à ses héritiers » (Yatié Diomandé, in *Lebanco.net* du 24 avril 2012).

de 1998, 48,7 % de la diaspora sont nés en Côte d'Ivoire<sup>26</sup>. Ils sont majoritairement installés en milieu rural (73,1 %) pour 29,9 % en zone urbaine. Sur le plan confessionnel, les musulmans représentent 70 % de la communauté, pour 22,2 % de catholiques et 7,8 % d'autres confessions (Bouquet 2003 : 123).

Sur le plan spatial, les Burkinabè de Côte d'Ivoire se rencontrent dans l'ensemble des régions, mais de manière plus spécifique dans la région des Lagunes (21,11 %), le Bas- Sassandra (18,89 %), le Haut-Sassandra (12,67 %), le Sud Bandama (7,45 %), le Moyen- Cavaly (5, 25 %), le Sud-Comoé (5,10 %). En revanche, ils sont peu présents dans le Denguélé (0,03 %), le Bafing (0.04 %), la région des Lacs (1,54 %), la région des Montagnes (1,62 %), celle des Savanes (1,91 %) (Carte 1). On peut donc retenir que les Burkinabè sont présents sur l'ensemble du territoire ivoirien, principalement en milieu rural.

Sur le plan ethnique les recensements successifs réalisés au Burkina Faso montrent que ce sont les villages du plateau central (province du Kadiogo) et de la région du nord (provinces du Zandoma, du Passoré, du Sanamatenga, du Yatenga) ainsi qu'une partie du sud-ouest (province du Boulkiemdé), zone traditionnellement habitée par les Mossi<sup>27</sup>, qui constituent les principaux foyers alimentant l'émigration, d'où l'importance numérique des Mossi au sein de la diaspora en Côte d'Ivoire. Outre cette ethnie, on y rencontre les Lobi et les Dagara, peuples du sud-ouest du Burkina mais également de l'est de la Côte d'Ivoire.

À l'instar des autres communautés immigrées de la sous-région, les membres de la diaspora burkinabè sont majoritairement analphabètes, en dépit d'un taux de scolarisation très élevé de la Côte d'Ivoire (de l'ordre de 74 % en 1997/98) favorisé par la politique de gratuité de l'enseignement primaire adoptée dès les indépendances. Selon Benjamin Zanou, chez les Burkinabè en Côte d'Ivoire, le taux de scolarisation était de 27,3 %. Ce chiffre doit être encore nuancé car les abandons sont élevés lors du passage au collège. Cette situation s'explique par des multiples raisons, d'abord par le besoin de main-d'œuvre dans les plantations pour les parents et ensuite l'absence de perspective professionnelle dans la fonction publique, car dans les

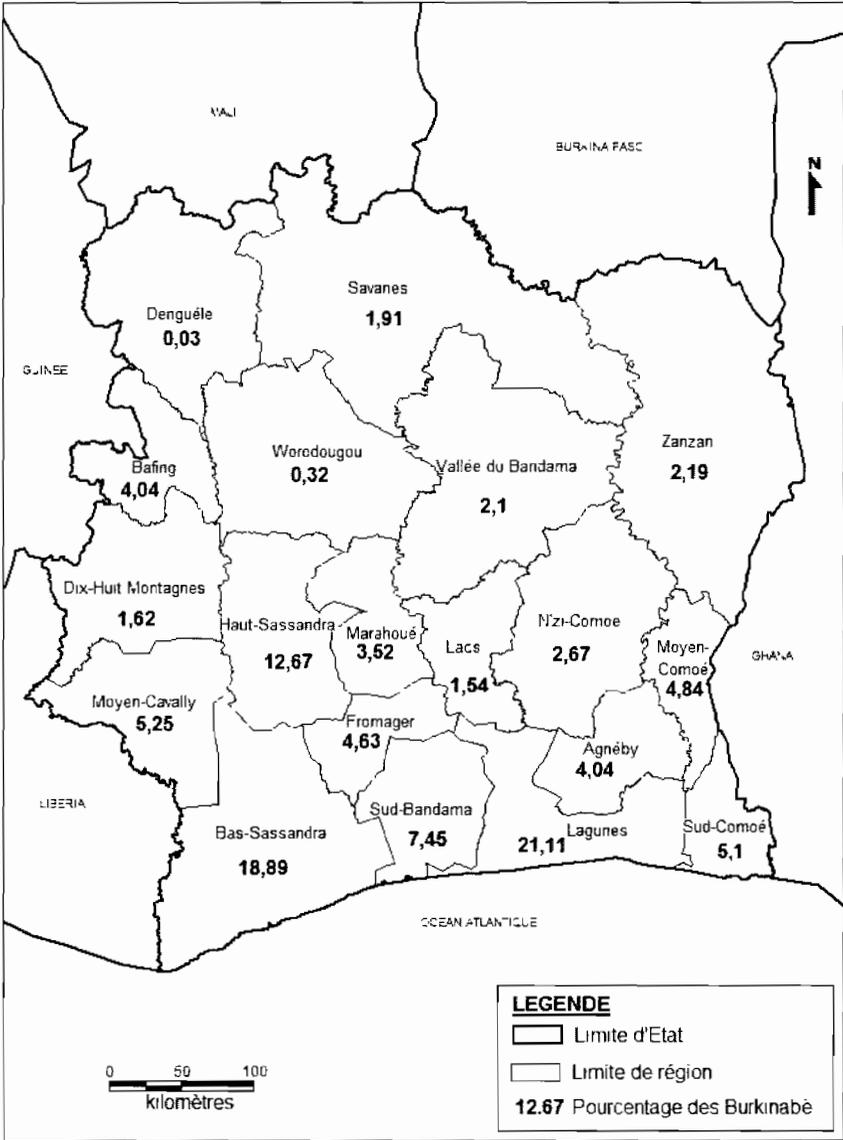
---

<sup>26</sup> 51,2 % pour les Maliens, 49,7 % pour les Béninois, 48,9 % pour les Guinéens (Bouquet 2003).

<sup>27</sup> Le pays mossi reste jusqu'à présent le principal foyer qui alimente les migrations tant internes qu'internationales ; selon Reynald Blion (1992 : 29) 65 % des départs en 1973 et 52 % en 1985 provenaient de cette zone du pays.

années 1970 déjà, l'« ivoirisation » de la fonction publique excluait de fait les enfants des immigrés qui, dans leur grande majorité, par ignorance des textes, n'avaient pas entamé les procédures pour l'acquisition de la nationalité par déclaration comme le prescrivait la loi de 1961.

Carte 1 Répartition des Burkinabé dans les régions administratives de Côte-d'Ivoire (selon le recensement de 1998)



Carte réalisée par Nana Pascal à partir des données de Bouquet 2003

Nonobstant le taux d'analphabétisme élevé, les membres de la diaspora ont majoritairement une occupation professionnelle surtout dans des secteurs ne nécessitant pas une qualification spécifique ; c'est ainsi qu'ils travaillent en milieu rural (73,5 % dans agriculture, l'élevage, la pêche, la forêt). 9,9 % exercent dans le petit commerce, 6,6 % dans le commerce, 4,6 % comme travailleurs spécialisés, 2,4 % dans l'artisanat selon le recensement général de la population de 1998.

### **Les rapports avec la société d'accueil**

D'une manière générale, les migrations dans les sociétés burkinabè sont des actes individuels qui se réalisent dans des réseaux communautaires. En effet, l'acte de migrer relève généralement d'une décision individuelle et le financement du voyage dépend des économies personnelles. Certains départs étaient même effectués à l'insu des parents. Cependant les partants disposent suffisamment d'informations sur les destinations possibles, les opportunités économiques et les possibilités d'hébergement. Ces informations sont disponibles dans les villages de départ, en raison de la fréquence des retours des migrants qui renseignent, non seulement sur les lieux d'installation, mais aussi sur les contacts possibles dans les gares, les centres semi-urbains. En outre, les axes de transport sont animés par des acteurs<sup>28</sup> parfois issus de la diaspora, ce qui offre certaines commodités, car outre l'information, il existait jusque dans les années 1980 la possibilité de voyager à crédit<sup>29</sup>.

La centralisation des informations dans les villages de départ, la disponibilité des sources d'informations (transporteurs, petits commerçants dans les gares routières, etc.) permettent aux candidats à la migration de sélectionner leur destination en fonction des opportunités et des facilités d'insertion dans les zones d'accueil. Généralement, disposant de peu de moyen financiers et sans formation professionnelle initiale, ils préfèrent partir avec des parents ou en rejoindre d'autres lors de leur première expérience migratoire. Ces choix aboutissent progressivement, dans les zones d'accueil, au regroupement des migrants, de préférence, selon les liens de sang, ou à défaut, selon la proximité géographique des lieux de provenance. Ainsi se recrée,

---

<sup>28</sup> Chauffeurs, apprentis, convoyeurs, coxeurs, rabatteurs de clients.

<sup>29</sup> Connu sous l'appellation « arriver payer », il consistait à transporter et à déposer le voyageur à destination et se faire payer par ses parents. La pratique a commencé à disparaître à partir des années 1990.

dans les zones d'accueil, l'organisation socio-spatiale des zones de départ, avec une reproduction du système d'autorité. Très souvent d'ailleurs, les immigrés s'installent dans des quartiers, totalement séparés des quartiers des autochtones ou, plus radicalement encore, dans des villages autonomes qui, au début, étaient des simples hameaux de culture parfois dénommés « campement », « camp mossi » ou « mos-sikin<sup>30</sup> ». Il arrive parfois que l'extrême concentration des ressortissants d'un même lieu du Burkina Faso finisse par aboutir à la reproduction du nom de la zone d'origine ; c'est ainsi que l'on retrouve des villages dénommés Koudougou, Tenkodogo, Koupéla, Sourgou en plein territoire ivoirien, en référence à des villes et villages du Burkina Faso.

Nonobstant cette propension à l'autonomie résidentielle, les immigrés entretiennent des rapports particuliers avec les autochtones, à travers notamment le système du tutorat. Les premiers immigrés, qui étaient des manœuvres, ont progressivement obtenu de leur patron des portions de terre, soit par le « planter partager<sup>31</sup> » (Colin & Ruf 2011), soit par le don. Ce type de transaction foncière s'accompagne d'un certain nombre d'obligations réciproques qui organisent les rapports sociaux entre immigrés et autochtones. L'immigré a une obligation de reconnaissance vis-à-vis de son tuteur autochtone, qui se traduit par des soutiens divers lors des événements sociaux (baptême, mariage, décès, funérailles, maladies, etc.). Il doit également s'abstenir de se mêler « des affaires du village », et plus particulièrement des questions politiques. Le tuteur s'engage en retour à défendre et à protéger « son » étranger, en cas de nécessité. Les immigrés suivants s'installent sous le patronage des tous premiers, qui les présentent à leurs tuteurs respectifs, afin de faciliter l'obtention des terrains de culture, tout en s'engageant à être garants de leur bon comportement (Chauveau 2008).

Les relations de tutorat organisaient ainsi les rapports entre autochtones et immigrés à partir des conventions foncières non

---

<sup>30</sup> Quartier Mossi en langue dioula ; cette qualification ne présume pas de l'appartenance ethnique car très souvent tous les Burkinabè sont qualifiés de « Mossi ».

<sup>31</sup> La pratique consiste pour un propriétaire foncier à donner un autre paysan (généralement un migrant) une portion de forêt qu'il met en valeur (en y plantant du café du cacao ou toute autre culture pérenne) en assumant totalement les charges. Après une certaine durée, la portion mise en valeur est partagée en deux parts égales entre le détenteur des droits fonciers et celui qui a réalisé les investissements, chacun devenant propriétaire de sa portion.

monétarisées (don, prêt à durée indéterminée, planter -partager) et par conséquent servaient de base pour la régulation des rapports sociaux. Outre ces rapports que l'on peut qualifier d'organisation institutionnelle, des relations d'amitié entre immigrés et autochtones se tissaient également. L'apparition et la généralisation des transactions foncières marchandes (les ventes de terre) ont progressivement perturbé les rapports entre autochtones et immigrés. D'une part, les immigrés qui achètent leur terrain ne se sentent plus tenus par le devoir de reconnaissance à l'égard du vendeur, ni par une obligation de réserve et d'autre part, l'installation dans une localité sans un patronage devient possible. Ainsi des immigrés peuvent s'installer dans une localité à l'insu de ceux qui y étaient déjà implantés. La fragilisation du tutorat, par l'effritement de sa base objective, contribue progressivement à l'amplification des conflits entre immigrés et autochtones qui, bien qu'ayant vendu leur terrain, veulent perpétuer les dimensions sociales et politiques du tutorat, ce que refusent les immigrés dont d'ailleurs certains sont nés et ont grandi dans ces zones. Le refus du maintien des liens du tutorat, par de nombreux immigrés, est vécu par certains autochtones comme de l'ingratitude<sup>32</sup>, vite transformée en velléités d'accaparement du pays par ces étrangers, surtout dans un contexte socioéconomique et politique en pleine mutation (Zongo 2006).

En milieu urbain, on observe une tendance à la concentration des Burkinabè dans des quartiers, le plus souvent précaires et dans les périphéries des centres urbains, souvent rebaptisées « mossibougou<sup>33</sup> ». La mixité résidentielle dilue la concentration selon l'appartenance ethnique ou l'origine géographique mais par contre, elle semble favoriser la formation des associations dont les bases de recrutement, outre l'ethnie et l'origine géographique, peuvent être culturelles, politiques, professionnelles, récréatives ou simplement d'entraide.

Les associations à base régionale tentent parfois de jouer le rôle assumé par les associations des ressortissants de Côte d'Ivoire mais y parviennent rarement, à cause du renouvellement des générations et finissent par être un cadre de solidarité en terre d'accueil. L'organisation des immigrés ainsi que leur important poids démographique ont de multiples implications, à la fois sur les rapports que les membres entretiennent entre eux et sur les relations avec les autres groupes.

---

<sup>32</sup> Voir le roman de Venance Konan « *Les catapilas, ces ingrats* », 2009.

<sup>33</sup> Littéralement « quartier mossi » en langue dioula.

Que ce soit en milieu rural ou en ville, la structuration de la communauté garantie un minimum de sécurité à ses membres, constitue un cadre d'accueil pour les nouveaux arrivants et une source d'information ou une opportunité pour l'accès au premier emploi. Cependant, elle constitue un cadre de contrôle efficace qui permet de surveiller les individus ; la régularité des contacts avec les zones de provenance par les visites au pays en découle également. En définitive, l'individu subit un double contrôle, émanant à la fois des immigrés en terre d'accueil, mais aussi des parents restés au pays. Ces derniers sont informés des éventuels écarts que leur « enfant » viendrait à commettre ; il n'est pas rare que face à un comportement jugé déviant, des rappels à l'ordre soient adressés directement du village de départ. Ce contrôle s'exerce également à travers le mariage car, régulièrement, les émigrés repartent se marier dans leur village d'origine, mariage préparé par la famille. Les mariages mixtes ne sont pas formellement interdits, mais restent néanmoins exceptionnels, surtout en milieu rural. Quant au mariage des filles avec des autochtones, sans être formellement interdit, il reste fortement découragé<sup>34</sup> et est interprété comme un désaveu par les parents de la fille. Ces pratiques renforcent certes la cohésion du groupe mais favorisent progressivement l'émergence d'un communautarisme qui limite fortement le brassage. Ainsi le notait Cyimpaye (2001 : 185-186) « *des données de l'enquête, il ressort que cette communauté est très fermée et ne manifeste aucun intérêt pour une insertion permanente. En effet avec une durée moyenne de 24 ans, plus de deux migrants sur cinq (42,5 %) déclarent n'avoir aucun ami ivoirien. Ceux qui disent en avoir reconnaissent en même temps que les relations restent superficielles et se limitent au bon voisinage, résultant d'une longue cohabitation au travail ou dans le quartier, ainsi que les autres formes de proximité comme la fréquentation d'une même église* ». Le même constat avait été également établi par Blion et Bredeloup (1997 : 723).

Cette « coexistence plus ou moins pacifique et un désir nettement exprimé de séparatisme » selon Dupiré (Cyimpaye 2001 : 187) est le

---

<sup>34</sup> Les démarches pour le mariage d'une fille mossi sont considérées comme très compliquées pour les autochtones car la famille du prétendant doit se présenter à la famille de la fille. Or chez les Mossi, un père ne peut pas directement accorder la main de sa fille, ce qui explique qu'on exige de la famille du prétendant de se rendre au Burkina Faso ; ce que les prétendants ivoiriens trouvent injustifié, refusant par conséquent le déplacement. Toute fille qui passerait outre se verrait sanctionnée par divers moyens.

produit d'une cohabitation fonctionnelle qui a fini par forger des représentations et des images entre immigrés et autochtones.

Dans l'imaginaire de beaucoup d'Ivoiriens, le Burkina Faso reste un pays pauvre, dénué de toutes richesses. Ainsi selon Laurent Gbagbo<sup>35</sup> « *les Burkinabès (sic), ils n'ont rien dans leur pays, à part un peu d'or. Ils ne pouvaient fournir guère autre chose que du mouton (...) alors que chez nous, sans parler des ressources minières, il y a environ 150 000 km<sup>2</sup> à cultiver* » (Mattei 2014 : 44). Les Voltaïques et par la suite les Burkinabè, à l'image de leur pays, sont considérés comme des réfugiés économiques, qui symbolisent le dénuement, et qui, à ce titre peuvent être commis à toute sorte de tâches, y compris les plus dures et les plus dévalorisées. Ils vivent dans des quartiers précaires en milieu urbain et à la lisière des villages, voire dans des campements en milieu rural. Les ressortissants de la Haute-Volta sont tous assimilés à des Mossi, terme qui, dans le langage ordinaire, avait fini par devenir dévalorisant, voire injurieux (Loada 2006). Être traité de Mossi, c'est être qualifié de « sauvage », « d'arriéré », de *Gaou* ayant des manières rustiques.

L'instauration du multipartisme, au début des années 1990, alors que les ressortissants de l'Afrique de l'Ouest participaient aux élections dans les années antérieures, a contribué à mettre les Burkinabè au centre des enjeux de la politique intérieure de la Côte d'Ivoire. L'opposition dominée par le Front Populaire Ivoirien (FPI) les considérait comme du « bétail électoral », au service de la majorité, contrôlée par le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire / Rassemblement Démocratique Africain (PDCI/RDA) qui, à son tour, somma les étrangers de choisir leur camp, à l'occasion des élections présidentielles de 1990. La compétition pour la succession du président Félix Houphouët Boigny, décédé en 1993, a été marquée par l'émergence d'un candidat, originaire du nord du pays, Alassane Dramane Ouattara. Sa nationalité ivoirienne fut fortement contestée par ses adversaires politiques de l'époque (notamment Henri Konan Bédié) qui le considéraient comme un ressortissant du Burkina Faso.

Cette situation, aux yeux des certains Ivoiriens, confirmait la volonté de dépossession des autochtones de leur pays, par les étrangers, au profit du Burkina Faso. Ce sentiment s'est progressivement ancré et

---

<sup>35</sup> Interrogé par des journalistes sur le coup d'État (avorté) du général Gilbert Diendéré au Burkina Faso en septembre 2015, le président ivoirien Alassane Dramane Ouattara a souhaité une sortie rapide de crise et a qualifié au passage le Burkina Faso d'un des pays les plus pauvres de la planète.

a même été partagé par nombre de responsables politiques. Ainsi selon Laurent Gbagbo « *le PDCI, s'il continue de cautionner la politique de Ouattara aura une grande responsabilité : on change la population pour rendre la Côte d'Ivoire soluble dans le Burkina Faso. Dans l'Ouest du pays, je sais qu'ils amènent des Burkinabès (sic) par camions entiers dans cette région et qu'ils en chassent les autochtones, à qui on prend les plantations. Les souffrances de nos populations, qui s'en soucient ? Veulent-ils la mort de la Côte d'Ivoire pour que vive le Burkina Faso ?* » (Mattei 2014 : 45). Pèle mèle, au moment de la rébellion, en 2002, le Burkina Faso fut traité « d'État voyou » ; son président de l'époque, considéré comme « parrain régional des rebelles » et les Burkinabè de Côte d'Ivoire, qualifiés « d'assaillants ».

De leur côté, les Burkinabè se construisent une image contrastée de leurs hôtes. Certes ils sont considérés comme hospitaliers mais ils n'en demeurent pas moins des « *gangnonsé*<sup>36</sup> », synonyme d'habitants de la brousse et porteurs d'une culture peu élaborée. Ils sont vus comme des paresseux, peu endurants, portés vers les réjouissances et les activités festives. Au fil de la dégradation de leur situation en Côte d'Ivoire, surtout au cours des années 1990, avec les contrôles intempestifs liés à la carte de séjour, les Burkinabè ressentaient un sentiment d'ingratitude et de mépris de la part des Ivoiriens. Ils rappelaient volontiers les sacrifices faits par les membres de leur communauté pour l'édification de la Côte d'Ivoire, notamment les efforts fournis à l'occasion des grands chantiers (ports autonomes d'Abidjan et de San Pedro, canal de Vidri, chemin de fer Abidjan-Niger, etc.). Ils soulignaient le fait que si la Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial de cacao, les manœuvres et les planteurs burkinabè y ont contribué de manière significative et, par conséquent, doivent être considérés comme des acteurs du boom de l'économie ivoirienne.

Ce sentiment d'ingratitude des Ivoiriens s'est largement répandu jusqu'au Burkina Faso, dès la moitié des années 1990, à la suite des témoignages sur les tracasseries et les rackets que vivaient les étrangers, et particulièrement les Burkinabè, en Côte d'Ivoire. L'arrivée brutale en 2002, de ceux qui fuyaient les zones de combat, a contribué à accentuer ce sentiment qui s'est traduit dans les chansons populaires

---

<sup>36</sup> Singulier : Gangnonga, Pluriel : Gangnonsé.

par l'utilisation de l'expression de *som zita*<sup>37</sup> pour désigner les comportements de certains Ivoiriens.

En dépit de ces représentations, il existe de nombreux espaces de sociabilités partagés entre les autochtones et les immigrés burkinabè, qui tendent d'ailleurs à s'amplifier avec le renouvellement des générations. Parler de la diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire peut laisser croire qu'il s'agit d'une communauté homogène, formant un bloc face aux autres. Cette représentation est à nuancer, voire à contester car les Burkinabè en Côte d'Ivoire sont traversés par des différences socio-économiques, des divergences politico-idéologiques, une diversité des origines qui en font un groupe hétérogène. Outre les différences ethniques qui sont revendiquées surtout par les non-Mossi, on observe chez les Mossi des clivages historiques entre les ressortissants du Yatenga et ceux du plateau central (Ouagadougou)<sup>38</sup>, lesquels assimilent les Mossi du centre-ouest (Koudougou) aux Gouronsi<sup>39</sup>. Ces distinctions sont surtout affirmées et assumées par les immigrés venus directement du Burkina Faso alors que cette attitude est moins marquée parmi ceux qui sont nés en Côte d'Ivoire. Chez ces derniers, l'appartenance ethnique est certes assumée, mais moins structurante dans les relations avec les autres membres de la diaspora. Ils sont d'ailleurs accusés par ceux venus du Burkina Faso d'abandonner les valeurs de la patrie, d'adopter des comportements inappropriés et parfois même ils sont soupçonnés, d'avoir à l'égard du Burkina Faso, des velléités d'éloignement, voire de reniement. Ces accusations sont encore plus tranchées et radicales à l'égard de ceux qui ont été naturalisés Ivoiriens ou qui sont déclarés Ivoiriens. Ce déni d'authenticité peut aboutir dans certains cas à leur refuser le droit d'assumer des responsabilités au sein des associations créées par les membres de la diaspora<sup>40</sup>.

---

<sup>37</sup> Ingrat en langue *moore*

<sup>38</sup> Le Yatenga a été créé à la suite d'une rivalité entre les prétendants au trône du palais de Ouagadougou. Yadéga, le fondateur du Yatenga et sa suite, prétendent avoir emporté avec eux le « naam Tibo » qui permet de légitimer le pouvoir, ce que ceux de Ouagadougou contestent.

<sup>39</sup> Ce sont les Nuni, les Kassena que l'on retrouve dans les provinces du Sanguié, du Ziro de la Sissili (région du Centre-Ouest) et du Nahouri (région du Centre-Sud).

<sup>40</sup> C'est le cas de l'UFOBCI (Union Fraternelle des Originaires du Burkina Faso en Côte d'Ivoire). La contestation de la nationalité ivoirienne du responsable en 2008 a entraîné la création du CNB (Conseil National des Burkinabè). Pour plus de détails, voir Bangré 2010.

Les divergences entre les membres de la diaspora se traduisent par la prolifération d'associations ; certaines étant animées exclusivement par des Ivoiriens d'origine burkinabè<sup>41</sup>. L'existence de la discrimination par les origines, au sein de la diaspora, a fait dire à un jeune taximan d'Abidjan, d'origine burkinabè, en 2014 qu'« *il y a l'ivoirité chez les Burkinabè en Côte d'Ivoire* ».

Enfin, la dernière ligne de friction, entre les membres de la diaspora, concerne le positionnement dans l'arène politique ivoirienne, surtout pendant la période d'instabilité et de tension entre 2002, année du début de la rébellion et 2011, année caractérisée par les élections présidentielle et la crise postélectorale. Ainsi, à l'image de Kima E.<sup>42</sup> et de Gnissi G.<sup>43</sup>, certains se sont engagés dans le camp de la majorité présidentielle du président de Laurent Gbagbo. Tandis que d'autres, comme Domba M, militaient pour une neutralité de la communauté et dénonçaient les agissements des premiers. Paradoxalement Kima et Domba disposaient chacun d'un passeport diplomatique du Burkina Faso et étaient reçus tous les deux par le président Compaoré.

### **Les rapports avec le Burkina Faso : entre le ying et le yang**

Initialement, les migrations burkinabè étaient de type circulaire ; les migrants s'inscrivant dans la recherche de complément de revenus pour la prise en charge de certaines dépenses (impôt de capitation, soudure). Même si progressivement la nature des migrations s'est transformée pour devenir des mouvements de peuplement, les liens avec les zones d'origine se sont maintenus et réaffirmés périodiquement. D'ailleurs pour certains, la migration était une parenthèse, une aventure qui se refermait nécessairement par le retour définitif sur les terres natales. Les retours périodiques participaient de cette croyance et de cette revendication, tout en signalant paradoxalement ses limites.

---

<sup>41</sup> C'est le cas de l'Association des Ivoiriens d'Origine Burkinabè de Côte d'Ivoire, association créée le 10 août 1988 à Koumassi (Abidjan). Lire l'entretien publié le mercredi 29 mai 2013 par le quotidien ivoirien *Le Patriote*.

<sup>42</sup> Autoproclamé "ambassadeur de la paix", il a constitué une caravane pour sillonner la Côte d'Ivoire à la rencontre des ressortissants de la CEDEAO (en réalité les Burkinabè) pour leur demander de ne pas se mêler des questions politiques ivoiriennes. C'est le discours que tenait à l'époque le camp du président Laurent Gbagbo. En outre, il a demandé aux ressortissants burkinabè une cotisation de 1 000 francs CFA par personne pour soutenir la campagne du candidat Laurent Gbagbo aux élections présidentielles de 2010.

<sup>43</sup> Ce dernier a même affirmé que c'est le Burkina Faso qui a agressé la Côte d'Ivoire.

En effet, les retours, quoique volontaires, étaient plus ou moins imposés par la pression de l'organisation communautaire, en terre d'accueil. Les retours au pays natal avaient lieu surtout après la « traite »<sup>44</sup>, généralement entre décembre et février, et étaient très souvent de courte durée (en général un mois). Ils permettaient aux migrants de montrer leur réussite (achat de bicyclette, poste radio, produits manufacturés, divers cadeaux, etc.), d'organiser des funérailles, de se marier... avant de repartir.

Les émigrés entretiennent des liens que l'on peut qualifier de « problématiques » avec les zones de départ ; en effet, tout tend à montrer qu'aussi bien l'émigré que la société d'origine s'accordent pour considérer, qu'une fois le départ effectué, le retour définitif n'est plus vraiment envisagé.

Les migrants inscrivent leur retour dans un espace temporel bien précis, investissent très peu, voire pas du tout dans le village, hormis dans la construction d'une case et dans l'acquisition de quelques caprins ou ovins (qu'il n'est d'ailleurs pas sûr de retrouver à son prochain voyage). Ils s'abstiennent généralement de renvoyer leurs enfants dans le terroir d'origine, trouvent des époux à leurs filles en Côte d'Ivoire<sup>45</sup>. Les cas de retour de familles entières sont assez exceptionnels, si ce n'est à l'occasion du décès du chef de famille. Les cérémonies funéraires imposent que les effets et la descendance du défunt soient ramenés dans le village d'origine. Les effets personnels du défunt sont partagés entre les parents ; les jeunes veuves remariées à ses parents<sup>46</sup>. Hormis les veuves très âgées, tous les autres membres de la famille repartent ensuite en Côte d'Ivoire.

Cependant, en dépit de la brièveté et de l'irrégularité des séjours, les migrants contribuent régulièrement au financement de la famille par des envois d'argent à travers des circuits informels. C'est précisément cette dimension du migrant que le village d'origine valorise, sa capacité financière à aider la famille à « éviter la honte », le rôle d'assurance tout risque ou de bailleur disponible, en cas de besoin. Ainsi le migrant de retour, tout comme l'émigré, tant qu'ils disposent

---

<sup>44</sup> La « traite » correspond à la période de vente de la récolte bord champ du cacao et dans une certaine mesure du café.

<sup>45</sup> Il existe de rares cas où les filles sont mariées dans les terroirs d'origine au Burkina Faso, situation que vivent très mal leurs mères (venues pourtant elles-mêmes du Burkina).

<sup>46</sup> La pratique du lévirat a presque disparu avec le sida que beaucoup qualifiait de maladie de Côte d'Ivoire.

de moyens et répondent aux diverses sollicitations, jouissent d'un traitement valorisant ; mais, ils sont, en même temps, suspectés d'être porteur de valeurs et de pratiques susceptibles de pervertir l'ordre social. La prolongation du séjour pendant le retour, synonyme nécessairement d'épuisement des ressources, s'accompagne de la stigmatisation de certains comportements. Sans ressources, les migrants de retour deviennent alors des « *koswéogo* » et sont soupçonnés d'être porteurs de valeurs et de pratiques sociales corrompues, susceptibles de fragiliser le *mogho*.

Dans la conception du monde des Mossi, le *mogho* signifie l'univers, la civilisation, l'humanité ; le reste étant considéré comme le *weogo*, c'est-à-dire l'espace non socialisé, non humanisé et repère de forces hostiles. Les habitants de ces zones sont des *gangnonsé*, dont les mœurs et les pratiques sont considérées comme peu évoluées. Les Mossi, qui s'y installent durablement, sont censés avoir été contaminés par l'impureté des mœurs et des valeurs et sont alors requalifiés *koswéto*<sup>47</sup> (ceux qui ont duré en brousse). Ceux qui y restent sont désignés par le terme de *paweto*<sup>48</sup> (ceux qui sont restés en brousse). Les enfants de parents mossi, nés et grandi à l'étranger, sont qualifiés de *Taboussé*<sup>49</sup>. Ce terme, d'origine zarma<sup>50</sup>, a été emprunté aux immigrés nigériens lors des migrations vers le Ghana. En effet, selon le chercheur nigérien Laya Dioldjé<sup>51</sup>, le terme *tabushi* a été utilisé initialement chez les Zarma pour désigner les enfants issus de couples mixtes de l'émigration nigérienne vers la côte (Ghana, Togo), avant d'être progressivement étendu à tous les enfants issus de l'émigration. Le terme a fini par signifier être Nigérien sans en avoir la culture, par le fait d'être né à l'extérieur et d'y avoir grandi. Le terme se retrouve également dans certaines langues de l'ouest du Burkina Faso et au Mali, notamment chez les peuples qui ont eu une expérience migratoire au Ghana. Que ce soit au Niger<sup>52</sup> ou au Burkina

---

<sup>47</sup> Singulier : Koswéogo, Pluriel: Koswéto.

<sup>48</sup> Singulier : Pawéogo, Pluriel: Pawéto.

<sup>49</sup> Singulier : Tabouga, Pluriel: Taboussé.

<sup>50</sup> Haoussa selon certaines versions.

<sup>51</sup> Entretien réalisé le 2 mars 2009 avec Laya Dioldjé, chercheur à l'Institut de Recherches en Sciences Humaines (IRSH Niamey).

<sup>52</sup> Au Niger par exemple, selon Arouna Hamidou Sidikou (1978 : 11) « enfin si l'installation définitive de certains migrants à l'étranger se traduit par une perte pour le pays, combien de foyers ont-ils été détruits par une absence trop prolongée du chef de famille, sans compensation économique et combien d'enfants nés à l'étranger sont-ils

Faso, les Taboussé font l'objet de moqueries, voire parfois de stigmatisation, à cause de la singularité présumée de leurs comportements. Ceux qui n'ont pas émigré les considèrent comme porteurs de valeurs et de culture non authentiques, surtout que certains d'entre eux ne parlent pas la langue de leurs parents.

Que ce soit le *kosweogo* ou le *tabouga*, la société d'origine les représente comme des sources potentielles de déstabilisation et, par conséquent, développe des stratégies particulières pour minimiser les conséquences possibles des actes qu'ils pourraient poser. La participation des Burkinabè de l'extérieur aux consultations électorales nationales (élections présidentielles, référendum) est révélatrice cette posture. Le droit de vote des Burkinabè de l'extérieur, depuis l'instauration de la démocratie en 1991, après avoir été maintes fois repoussé, a fini par être adopté par l'Assemblée nationale en 2009<sup>53</sup> bien que son application ait été renvoyée aux élections présidentielles de 2015. Courant 2014, compte tenu des velléités du régime en place de modifier la Constitution du pays pour permettre au président Compaoré de se représenter, les contestations de l'opposition politique et des organisations de la société civile ont fini par déclencher une insurrection populaire les 30 et 31 octobre 2014, laquelle a conduit à la chute du régime. Un régime de transition fut installé pour gérer le pouvoir d'État et organiser les élections présidentielles, fixées en novembre 2015<sup>54</sup>. Il décida de renvoyer la participation de la diaspora aux élections de 2020. Deux raisons furent invoquées : d'une part, l'absence totale d'informations rigoureuses sur le nombre de Burkinabè dans les différents pays et, d'autre part, l'absence d'un fichier électoral tenu à jour les concernant. À la suite de cette décision, des débats passionnés se déclenchèrent entre, d'une part, les partis politiques ayant soutenu l'ancien régime et regroupés dans un « front républicain » qui ont appelé à maintenir le vote en 2015 et, d'autre part, les partis politiques ayant combattu l'ancien pouvoir, qui ont

---

contraints d'y vivre ou de subir, une fois rentrés, les moqueries tenant à leur origine (« dan raani » ou « tabushi »).

<sup>53</sup> Loi n°19-2009/AN du 7 mai 2009 portant révision du code électoral, dont l'article 17 « hors du territoire national, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) prend les dispositions nécessaires pour l'organisation des scrutins référendaires et présidentiels dans les ambassades et consulats généraux ». Mais selon l'article 265 du code électoral, les dispositions relatives au vote des Burkinabè résidant à l'étranger n'entreront en vigueur que pour compter de 2015.

<sup>54</sup> Initialement prévue pour octobre 2015 mais reportée à novembre en raison de la tentative du putsch du général Diendéré en septembre 2015.

plutôt défendu le report le vote des Burkinabè de l'extérieur à 2020, de façon à ce que le pouvoir, issu des élections de 2015, puisse prendre toutes les dispositions nécessaires pour rendre effective l'implication de la diaspora burkinabè dans la construction du pays. De toutes les diasporas, les réactions furent mesurées et allant le plus souvent dans le sens du pouvoir de la transition<sup>55</sup>. En revanche de la Côte d'Ivoire sont venues des contestations, accompagnées parfois de manifestations violentes contre le report, allant jusqu'à exiger l'occupation des services consulaires du pays. Une mission gouvernementale, qui s'était rendue à Abidjan pour engager des explications, a été empêchée de s'exprimer par des associations de la diaspora. Ces comportements des membres de la diaspora ivoirienne furent condamnés de manière quasi unanime. Les débats, qui s'en ont suivis dans la presse et les réseaux sociaux, ont ressuscité les polémiques sur la place des Burkinabè de l'extérieur, surtout ceux de la Côte d'Ivoire au Burkina Faso.

Les réticences du régime du président Compaoré pour appliquer le droit de vote aux Burkinabè de l'étranger pouvait s'expliquer par l'absence de maîtrise de cet électorat, que certains suspectaient de proximité avec les idéaux révolutionnaires de l'emblématique Thomas Sankara<sup>56</sup>. Le report du vote pour les élections de 2015, outre les raisons avancées par les autorités de la transition, est également en partie lié aux suspicions de fraudes massives du vote des Burkinabè de Côte d'Ivoire que le pouvoir déchu aurait soigneusement préparé en y nommant un membre de la famille du président comme ambassadeur en 2011. Au-delà du droit de vote, les débats sur les réseaux sociaux tendent à montrer que, pour de nombreux Burkinabè, le patriotisme des Burkinabè de Côte d'Ivoire mérite d'être questionné...

Ces traitements et considérations renforcent chez ces derniers les images négatives qu'ils ont du pays. En effet, la revendication de l'appartenance au « pays des hommes intègres », assumée publiquement par les immigrés dans les pays d'accueil, s'accompagne paradoxalement d'une dévalorisation de l'image des zones de départ

---

<sup>55</sup> Y compris parmi les organisations de la société civile au Burkina Faso qui défendaient depuis de longue date le droit de vote des Burkinabè de l'extérieur. C'est le cas du *Tocsin*, organisation pionnière, voire seule dans la défense des droits des Burkinabè de l'extérieur, dont l'emblématique président, devenu PCA de l'association a démissionné après avoir été recadré par l'actuel responsable de l'association. Le PCA ayant défendu, lors d'un débat télévisé, la nécessité du vote de la diaspora en 2015, tandis que l'association s'est prononcée pour le report.

<sup>56</sup> Dont l'assassinat le 15 octobre 1987 a instauré le pouvoir de Blaise Compaoré (15 octobre 1987 -31 octobre 20014)

en privé. Les migrants, qui arrivent pour la première fois en Côte d'Ivoire, y sont désignés par le sobriquet de « *yirmonsé*<sup>57</sup> », littéralement mossi du village d'origine, qui signifie ignorant, peu ouvert, rustique, etc. Les conditions de vie dans les villages d'origine, quand bien même valorisées publiquement, sont jugées insupportables, tout comme le contrôle des ancêtres et des aînés trop contraignant, dont le non-respect peut entraîner une sanction sévère immédiate pouvant aller jusqu'au bannissement ou à la mort. La hantise de l'empoisonnement et des mauvais sorts constituent une angoisse obsessionnelle qui accompagne les migrants de retour depuis la préparation du voyage jusqu'à la fin du séjour au Burkina Faso. En terre d'accueil, l'image négative des zones de départ est même utilisée comme un épouvantail pour les femmes et enfants jugés récalcitrants ; ils sont alors menacés d'être renvoyés au village pour apprendre à bien se comporter. Ainsi pour l'enfant né en Côte d'Ivoire, le pays des parents représente à la fois un idéal pour les valeurs morales qui sont supposées y être défendues, pour la bravoure et l'endurance de ceux qui y naissent et y grandissent, mais aussi une terre répulsive, faite d'occultisme, de sévérité et d'intolérance.

La prégnance de ces croyances se révèle dans le comportement des migrants de retour dont les recensements successifs, depuis 1985, ont montré la forte propension à s'installer ailleurs que dans leur village d'origine, préférant les principales villes du pays (Ouagadougou et Bobo Dioulasso) ou à défaut les zones non mossi du pays (Blion 1992 : 29). Les villages d'origine restent cependant des zones refuges en cas de nécessité. En effet, le recensement de 2006 (Dabiré et al. 2008 : 99) montre qu'entre 1999 et 2003, les migrants de retour se dirigeaient principalement vers les foyers historiques de départ, notamment le centre-ouest, le nord, le centre où furent enregistrés respectivement pendant la période 15,1 %, 11,90 % et 10,3 % des retours. Les mêmes sources montrent que ces retours étaient alimentés par des enfants nés en Côte d'Ivoire dont 80,2 % avaient moins de 19 ans et 34,5 % le statut d'élèves ou d'étudiants (Dabiré et al. 2008 : 95). La période correspond à celle des conflits sanglants, ayant opposé en Côte d'Ivoire, autochtones et Burkinabé (Zongo 2006 : 21-22) et aux périodes des combats après le déclenchement de la rébellion en 2002. Au regard des caractéristiques d'une part de la période, et d'autre part, de l'âge de ceux qui alimentaient le mouvement de re-

---

<sup>57</sup> Singulier : Yirmoaga, Pluriel : Yirmonsé.

tour, on peut en déduire que, dans un contexte d'insécurité et de violence, les immigrés en Côte d'Ivoire ont choisi de renvoyer leurs enfants dans leurs villages d'origine pour les sécuriser. Une fois l'accalmie retrouvée, les retours en Côte d'Ivoire se multiplient. Ainsi entre l'émigré et son village d'origine se construisent des rapports complexes, combinant les éloges, la suspicion, l'évitement et le recours.

En dépit des représentations contrastées ainsi que des relations problématiques que les Burkinabè de Côte d'Ivoire entretiennent avec leur pays d'origine, il s'avère, *in fine*, qu'autant ils ont besoin de leur société d'origine, au moins jusqu'à un certain degré, autant les zones de départ ont fortement besoin des migrants pour leur équilibre. Il en est de même pour les zones d'accueil pour lesquelles la migration a constitué un des moteurs de l'économie. En effet, d'une part, le boom de l'économie de plantation n'a été possible que grâce à une forte disponibilité d'une main-d'œuvre abondante et moins chère qui a permis aux grands planteurs ivoiriens et étrangers de développer l'économie cacaoyère et caféière ainsi que d'autres spéculations, y compris le vivrier, pour réaliser le miracle ivoirien. Cette disponibilité de la main-d'œuvre a permis également aux planteurs de tenter de sortir de l'économie rurale en scolarisant massivement leurs enfants, stratégie qui, combinée à la politique de gratuité de l'école primaire pour tous adoptée par l'État ivoirien, a fait de la Côte d'Ivoire l'un des pays le plus scolarisé de la sous-région. D'autre part, les migrants, en dépit de la brièveté et de l'irrégularité de leur séjour dans les villages d'origine, (séjour ne s'accompagnant pas nécessairement d'investissements productifs), contribuent significativement à la prise en charge des familles dans les zones d'origine par des envois réguliers d'argent. Ces liens, même lâches, jouent un rôle déterminant dans la reproduction du système familial ; ils permettent, en effet, aux migrants d'avoir accès à une main-d'œuvre familiale très peu onéreuse, en accueillant en terre étrangère de jeunes parents (neveux ou cousins, jeunes ressortissants du même village ou de la même zone) lors de leur première expérience migratoire. Cette première expérience leur permet d'acquérir les compétences et connaissances nécessaires pour s'installer par la suite à leur propre compte, parfois dans d'autres régions, et repartir se marier au village, s'occuper de la famille. Au fil du temps, les premiers migrants, dont les familles s'agrandissent dans la zone d'installation, ont de moins en moins de contact avec le village d'origine, mais ils ont déjà transmis le relais à ceux qu'ils ont accueilli-

lis. La disparition physique de vieux émigrés, c'est-à-dire leur décès, marque le début de la rupture des rapports de leur descendance avec les villages d'origine. Mais, ils sont remplacés par ceux-là qu'ils ont autrefois accueillis et qui, à leur tour, accueilleront d'autres enfants du village. Si la migration permet aux Burkinabè installés en Côte d'Ivoire de se réaliser, elle permet encore plus à la société de se déployer et d'assurer sa reproduction dans un espace transnational qui ignore les frontières étatiques (Bonnassieux 2005 et 2009).

Cette logique a ainsi fonctionné depuis la période coloniale au profit des migrants, des zones d'accueil, des zones de départ, du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire. Elle a commencé à connaître des inflexions dans les années 1980 avec la crise économique en Côte d'Ivoire et le retour des jeunes scolarisés dans leurs villages où les réserves foncières s'étaient drastiquement amenuisées. Certes, la fin de la crise postélectorale en 2011 a favorisé de nouveau le courant migratoire vers l'ouest de la Côte d'Ivoire. Mais, outre les ressentiments qu'il génère, le regain de la migration soulève de nombreuses préoccupations, relatives à la préservation de la forêt ivoirienne, dont la quasi disparition constitue aujourd'hui une préoccupation de l'opinion et des autorités ivoiriennes. Or, la reproduction de la migration des Burkinabè est liée intrinsèquement à une abondante disponibilité foncière. On peut donc faire l'hypothèse que le cycle de la migration des Burkinabè vers la Côte d'Ivoire dans sa forme actuelle arrive à son terme, en raison de la disparition des réserves foncières qui en constituaient le fondement. Des réajustements impératifs seront nécessaires pour s'adapter à la nouvelles configuration, à la fois pour les zones de départ, les migrants et moins pour les zones d'accueil.

## **Conclusion**

Les migrations burkinabè vers la Côte d'Ivoire ont joué un rôle structurant pour les deux pays. Elles ont fortement contribué à la restructuration des zones d'accueil, tout comme elles ont permis une large reproduction des villages des zones de départ, au-delà des frontières étatiques. Pour les zones d'accueil, la migration est apparue initialement comme une solution efficace et appropriée aux impératifs de la valorisation des ressources locales. En revanche, elle est de plus en plus perçue comme source de problème. Même s'ils ont permis aux zones de départ de diversifier leurs capacités de résilience, les mi-

grants y sont néanmoins considérés comme source potentielle de déstabilisation de la société. Ils sont alors relégués au statut de bailleurs, dont le retour définitif ou prolongé n'est pas souhaité. Ce statut leur impose le renouvellement de l'expérience migratoire, entraînant paradoxalement avec lui des jeunes candidats qui aspirent à l'autonomie, perpétuant ainsi le phénomène. La fin de la forêt, qui en constituait le socle, sonne le glas de ce cycle et préfigure des réajustements nécessaires pour toutes les composantes de la migration. Pour les migrants, mais plus encore leur descendance, la reconversion reste tributaire des politiques publiques car n'ayant pas intégré une stratégie de sortie de l'économie rurale, ils se retrouvent aujourd'hui dotés de capacités, insuffisamment diversifiées, pour faire face aux changements de l'environnement.

### Références bibliographiques

- BABO, A., 2011, « La politique publique de l'étranger et la crise sociopolitique en Côte d'Ivoire », *In F. Akindès (dir.), Côte d'Ivoire : la réinvention de soi dans la violence*, Dakar, Editions du CODESRIA, p. 39-42.
- BALIMA, B., OUELOGO, S., [non daté], *Les villages mossi des départements de Bouaflé et de Daloa. Histoire de leur implantation et statut de la communauté de 1934 à 1992*, 13 p. et annexes.
- BANGRE, É., 2010, « Burkinabè de Côte d'Ivoire, Burkinabè en Côte d'Ivoire : organisation rapports avec la société d'accueil et le pays d'origine », *In M. Zongo (dir.), Les enjeux autour de la diaspora burkinabè. Burkinabè à l'étranger, étrangers au Burkina Faso*, Paris L'Harmattan, p. 113-144.
- BLION, R., 1992, « Retour au pays des Burkinabè de Côte d'Ivoire », *Hommes et migrations*, 1992, 1160, p. 28-31.
- BLION, R., BREDELOUP, S., 1997, « La Côte-d'Ivoire dans les stratégies migratoires des Burkinabè et des Sénégalais », *In B. Contamin, H. Memel-Foté, (éd.), Le modèle ivoirien en questions. Crises, ajustements, recompositions*, Paris, Karthala-ORSTOM, p. 707-737.
- BONNASSIEUX, A., 2005, « Évolution des migrations et diversité des frontières et de leurs représentations en Afrique de l'Ouest », *In A. Bonnassieux, L. Uwizeyimana, (coord.), Interactions entre Frontières et Identités*, Etudes et Travaux de l'Ecole Doctorale TESC, MSHS-T, n° 6, p. 85-97.
- BONNASSIEUX, A., 2009, « L'évolution des stratégies migratoires des Burkinabè en Côte d'Ivoire et le rôle des réseaux communautaires », *In V. Baby-Collin et alii, coord.), Migrants des Suds, Acteurs et Trajectoires*, Paris, Editions de l'IRD, p. 279 -296.
- BOUQUET, C., 2003, « Le poids des étrangers en Côte d'Ivoire / The importance of foreigners in Ivory Coast », *Annales de Géographie*, Tome 112, n° 630, p. 115-145.
- BREDELOUP, S., 2003, « La Côte d'Ivoire ou l'étrange destin de l'étranger », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 19, n° 2, p. 85-113.

- CES, 1998, « Immigration en Côte d'Ivoire : le seuil du tolérable est largement dépassé » (extraits), *Politique africaine*, n° 78, juin, p. 70-74.
- COLIN, J.-P., RUF, F., 2011, « Une économie de plantation en devenir. L'essor des contrats de planter-partager comme innovation institutionnelle dans les rapports entre autochtones et étrangers en Côte d'Ivoire », *Revue Tiers Monde*, 3, n° 207, p. 169-187.
- CHAUVEAU, J.-P., BOSCH, P.-M., PESDAY, M., 1998 « Le plan foncier rural en Côte d'Ivoire », In P. Lavigne Delville, (éds.), *Quelle politique foncière pour l'Afrique rurale ? Réconcilier pratiques, légitimité et légalité*, Paris, Karthala/ Coopération française, p. 553-582.
- CHAUVEAU, J.-P., 2000, *La question foncière en Côte d'Ivoire et le coup d'Etat ou comment remettre à zéro le compteur de l'histoire*. <http://pubs.iied.org/pdfs/9020IIED.pdf> Consulté le 15 septembre 2015.
- CHAUVEAU, J.-P., 2008, « Transferts fonciers et relation de " tutorat " en Afrique de l'Ouest. Évolutions et enjeux actuels d'une institution coutumière », *Journal des Sciences Sociales*, GIDIS-CI, Abidjan, p. 7-32.
- CYIMPAYE, D., 2001, *Migration, emploi et épargne en Afrique : le cas des migrants burkinabè à Abidjan*, Thèse de Doctorat, département de sociologie, Université de Laval, 3 tomes, 353 p.
- DABIRE, B., et al., 2009, *Les migrations burkinabè. Analyse des résultats définitifs du recensement général de la population et de l'habitat 2006*, rapport provisoire, INSD, Ouagadougou, 125 p.
- GAOULI BI, A.-P., 2012, *Tutorat et conflits fonciers ruraux dans l'Ouest ivoirien : le cas de Fengelo dans la sous-préfecture de Duekoué*, Dakar, Leiden, CODESRIA, African Studies Centre, Rapport de recherche n° 16, 52 p.
- KABBANJI, L., 2011, *Politiques migratoires en Afrique de l'Ouest. Burkina Faso et Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, 228 p.
- KIPRE, P., 2006, « Migrations et construction nationale en Afrique noire : le cas de la Côte d'Ivoire depuis le milieu du XXème siècle », *Outre-Terre*, Tome 4, n° 17, p. 313-332.
- KONAN, S., 2015, « La diaspora burkinabè dans leur pays d'accueil : cas de la Côte d'Ivoire », Colloque international *Les migrations burkinabè : permanences et changements*, 28-30 mai ISSP, Ouagadougou.
- KONAN, V., 2009, *Les Catapila, ces ingrats*, Paris, Picollec.
- LAODA, A., 2006, « L'émigration burkinabé face à la crise de l'ivoirité », *Outre-mer*, Tome 4, n° 17, p. 343-356.
- MATTEI, F., 2014, *Laurent Gbagbo. Pour la vérité et la justice*, Paris, Ed. du moment, 319 p.
- MEILLASSOUX, C., 1964, *Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire. De l'économie de subsistance à l'agriculture commerciale*, Paris, La Haye, Mouton, 332 p.
- OUEDRAOGO, A., 2014, *Démocratie et cheffocratie ou la quête d'une démocratie apaisée au Faso. Oralité et tradition*, Ouagadougou, Presses universitaires de Ouagadougou, 268 p.
- OUEDRAOGO, D., 1993, « Les migrations burkinabé sous la révolution démocratique et populaire : continuité ou rupture ? » In D. D. Cordell, et alii, *Population, reproduction, sociétés. Perspectives et enjeux de démographie sociale*, Presses de l'Université de Montréal, p. 329-350.

- SIDIKOU, A.H., 1978, « Profession : Kourmizé », *Annales de l'Université Abdou Moumouni*, Niamey, p. 9-18.
- ZANOU, B., LOUGUE, S., 2009, « Impact de la crise ivoirienne sur la migration de retour au Burkina Faso », *Working Paper* Princetown.edu/papers/91288
- ZONGO, M., 2006, « Entre-deux. La communauté burkinabè dans l'Ouest forestier ivoirien : crise économique, relations intercommunautaires et questions d'appartenance », *Journal des sciences sociales*, 2, p. 21-38.
- ZONGO, M., 2008, « Accueil et insertion des "rapatriés" en zone rurale au Burkina Faso, l'exemple de la région des cascades », In L. Cambrézy et alii, *L'asile au Sud*, Paris, La Dispute, p.139-161.
- ZORRO, E., 2008, « "je suis un Sidibé de Tiémélékro". L'acquisition de la nationalité ivoirienne à titre originaire : critère juridique ou critère anthropologique ? » In J.-B. Ouedraogo, E. Sall (dir), *Frontières de la citoyenneté et violence politique en Côte d'Ivoire*, Dakar, CODESRIA, p. 79-87.

## D'une génération à l'autre : les Burkinabè installés au Ghana

Saydou Koudougou\*

### Résumé

La famille d'origine burkinabè au Ghana a connu de profondes mutations ces dernières décennies sous l'effet cumulé des crises politiques et économiques et des nouvelles politiques de population. L'effritement des liens familiaux et des pratiques de solidarité débouche sur un affaiblissement notable de l'autorité paternelle d'une part et sur une exacerbation des tensions identitaires entre les pères et leurs enfants d'autre part. La détérioration continue du statut économique et social du père et le renforcement de celui de la mère d'origine ghanéenne ont généré des images très contrastées : la mère transformée en *Big mother*, battante et dévouée, à qui les enfants s'attachent et s'identifient, opposée au père considéré comme « incapable », resté attaché à la préséance que lui confère son système patrilinéaire de référence dans le rapport des enfants à leurs parents. Se sentant délaissés dans un contexte de forte mutation et de faible couverture sociale formelle par une progéniture qui a mieux réussi qu'eux son ascension sociale, les vieux migrants, retraités et usés, se

---

\* Laboratoire Société, Mobilité et Environnement, Département de Sociologie (UFR/SH), Université de Ouagadougou, membre du LMI MOVIDA, koudougousaydou@yahoo.fr. Nos sincères remerciements au Pr Mahamadou Zongo, maître de conférences au département de sociologie de l'université de Ouagadougou, responsable du LESME et de la Jeune Équipe Associée DIASPO de l'IRD pour nous avoir associé à ce projet ; à Sylvie Bredeloup, directrice de recherches à IRD/LPED, Université d'Aix-Marseille, pour ses relectures qui ont permis d'améliorer le texte ; aux fonctionnaires de l'Ambassade du Burkina Faso au Ghana (Accra) et du Consulat général à Kumasi ; aux responsables des communautés burkinabè à Kumasi, Accra et Takoradi ; à tous nos informateurs.

reconvertissent dans le commerce ou l'agriculture urbaine ou reprennent des emplois de veilleurs ou de manœuvres tout en s'inventant des nouveaux espaces de solidarité structurés autour de l'islam.

**Mots clés :** Burkina Faso, Ghana, immigrés, solidarité familiale, re-composition familiale famille restreinte, effritement de liens familiaux, individualisme.

### **Abstract**

The family of Burkinabe origin in Ghana has undergone deep changes in recent decades as a result of political and economic crises and new population policies. The erosion of family ties and solidarity practices leads to a significant weakening of paternal authority on the one hand and on the other hand on the exacerbation of identity tensions between fathers and their children. The continued deterioration of the economic and social status of the father and the strengthening of those of the mother, Ghanaian origin generated very contrasting images: the mother has become the "*Big mother*", "fighter and devoted" to which children attach and identify themselves to the detriment of the father now considered as "incapable" and still attached to the precedence that gives his patrilineal system of reference in the relation of children to their parents. Feeling helpless from offspring in better social positions in a context of strong mutation and weak of formal insurance system, old migrants, retired and worn invest themselves in small trade, urban farming or take back the jobs of watchman or labourer while inventing new spaces of solidarity structured by Islam religion.

**Keywords:** Burkina Faso, Ghana, immigrants, family solidarity, family recomposition, restricted family, crumbling of family ties, individualism.

## Introduction

Au Ghana, les dynamiques familiales ont été influencées depuis l'indépendance par trois principaux facteurs fortement liés entre eux. D'abord, l'urbanisation rapide, l'augmentation de la proportion des scolarisés et les transformations sociales qu'elles impliquent<sup>1</sup>. Ensuite, les crises économiques et politiques que le pays a traversées entre la seconde moitié de la décennie 1960 et le début des années 2000<sup>2</sup> et les programmes d'ajustement structurels (PAS) mis en œuvre pour les juguler. Enfin, les politiques de baisse de la natalité (programmes de planning familial) et les nouvelles législations sur la famille, notamment les lois communément appelées « *PNDC 111, 112, 114 Law* »<sup>3</sup>, de 1985 qui règlementent l'héritage et le mariage coutumier, tout en valorisant davantage le modèle de la famille nucléaire. D'une façon générale, les dynamiques familiales se caractérisent par une érosion des idéaux de la famille nombreuse (Locoh 2002), l'évolution vers des modèles familiaux plus restreints et plus matricentrés, la détérioration de la solidarité familiale et la faible prise en charge des parents âgés (Ardayfio-Schandorf 2006 ; Mba, Addico, Adanu 2007) dans un contexte de faible couverture sociale formelle (Boon 2007)<sup>4</sup>.

Ces évolutions de la famille au Ghana ont été largement analysées (Caldwell 1966 ; Schildkrount 1973 ; Bertrand 2003 ; Ardayfio-Schandorf 2006), mais très peu d'attention a été accordée à la famille immigrée. Les évolutions de la famille d'origine immigrée sont, en général, prises dans le cadre global de la famille ghanéenne ou de la famille au Ghana. Cette option est facilitée, dans le cas particulier des familles immigrées ouest-africaines, par une multitude de facteurs.

---

<sup>1</sup> Le pourcentage de la population adulte ghanéenne (15 ans et plus) sachant lire et écrire est passé de 30 à 66 % entre 1960 et 2008. Il est estimé à 80 % chez les jeunes de 15 à 24 ans (Guengant et al. 2011 : 23). Quant au taux d'urbanisation, il est passé de 9 % en 1931 à 31,3 % en 1984 et à 43,8 % en 2000 (Yankson & Bertrand 2012 : 3). La proportion de la population urbaine était estimée à 52 % en 2010 (Guengant et al. 2011 : 7).

<sup>2</sup> Les crises politiques ont pris fin plutôt au début des années 1980 avec l'arrivée au pouvoir du Président Rawlings.

<sup>3</sup> De façon précise, il s'agit de l'Intestate Succession Law, de la Customary Marriage and Divorce Registration Law et de la Head of Family (Accountability) Law promulguées en juin 1985 par le Conseil National Provisoire de Défense du Ghana de Rawlings.

<sup>4</sup> Selon cet auteur, seulement 11 % des travailleurs bénéficie du système formel de sécurité sociale au Ghana

Mais le plus important est l'assimilation juridique et socioculturelle d'une frange importante de ces familles installées au Ghana avant les expulsions des étrangers ou *kohukrom* (« *va chez toi* » en *ashanti*) de 1969. Car après cette période, l'immigration des ressortissants ouest-africains s'est considérablement ralentie ; le Ghana étant lui-même devenu un pays d'émigration nette, à partir des années 1970 (OCDE 2007 ; Awumbila et *al.* 2008). La stabilité politique et les bonnes performances économiques<sup>5</sup> dont jouit le pays depuis 2000, conjuguées à la crise en Côte d'Ivoire ont revalorisé la destination ghanéenne. C'est ainsi qu'une nouvelle population vient de s'installer, composée d'acteurs du secteur portuaire et d'étudiants, originaires des pays limitrophes (Burkina Faso, Togo, Côte d'Ivoire)<sup>6</sup> et du Nigeria, sans que les dynamiques particulières que ces arrivées suscitent ne soient encore prises en compte dans les recherches menées au Ghana.

Il est pourtant admis que l'immigration s'accompagne toujours d'une transformation des dynamiques familiales, tant dans les lieux de départ que les lieux d'accueil où les stratégies d'insertion peuvent remettre en cause les valeurs et les normes traditionnelles existantes (Mimche 2009). Patrice Vimard (1991) a montré l'intensité de la relation existant entre les mouvements migratoires et les dynamiques familiales et, se référant à la théorie fonctionnaliste de la famille de Parsons (1943), il a relevé le rôle essentiel joué par la migration dans la segmentation des familles étendues et dans l'émergence de la famille nucléaire.

Cet article s'appuie sur des travaux de terrain menés au Ghana (juillet à août 2009, juillet-octobre 2010) et au Burkina Faso (octobre 2009 à décembre 2010) et se propose d'étudier l'évolution des mo-

---

<sup>5</sup> Selon des données de la Banque Mondiale, le Ghana a ramené son taux de pauvreté à 29 % en 2006 contre à 52 % en 1992 avec un taux de croissance économique de 6 % à 7 % en moyenne par année depuis 2005 (cf. <http://siteresources.worldbank.org>). Le taux de croissance réel du PIB atteindrait 13,4 % en 2011 (cf. <http://www.ambafrance-gh.org/Economic,1007>).

<sup>6</sup> Selon Peter Quartey (2009 : 53), 2 992 étudiants étrangers résidaient au Ghana en 2007, soit 8,5 % des étrangers détenteurs de permis de résidence. 24,6 % de ces étudiants étrangers venaient de l'espace CEDEAO. De façon spécifique, l'auteur estime le nombre d'étudiants nigériens à l'Université du Ghana (Legon) à 527 pour 353 étudiants américains, 24 Togolais, 20 Libériens et 19 Béninois. (cf. <http://publications.iom.int>). Le nombre d'étudiants ouest-africains dans les écoles privées professionnelles serait toutefois beaucoup plus important. On estime à 71 000 le nombre d'étudiants nigériens au Ghana en 2011 (cf. <http://www.ghanaweb.com>), tandis que le délégué des étudiants burkinabè au Ghana estimait leur nombre à plus de 2 000 en 2009, dont la majorité est concentrée à Accra.

dèles familiaux et des pratiques de solidarité au sein de familles d'origine burkinabè ayant émigré au Ghana. Notre analyse, construite à partir d'un recueil de données essentiellement qualitatives, produites par interviews et observations dans des familles à Kumasi et Accra et accessoirement à Takoradi, se structure autour de quatre points. Il s'agira dans un premier temps d'examiner le processus de constitution de la famille d'origine burkinabè au Ghana avant d'explicitier, dans un second temps, le jeu des trames d'appartenance dans les modes de reproduction de la famille élargie. Ensuite, nous porterons notre attention sur les crises et mutations qui s'opèrent dans les familles d'origine burkinabè. Enfin, nous analyserons les stratégies d'adaptation des émigrés âgés, aux nouveaux modèles familiaux.

### **Retour sur le processus de constitution de la famille chez les immigrants burkinabè au Ghana**

Nées dans le sillage du commerce transsaharien à l'époque précoloniale, les migrations burkinabè au Ghana, au départ saisonnières, se sont progressivement transformées en migrations de longue durée ou définitives. Les descendants de ces premiers migrants composent aujourd'hui, avec les populations nouvellement arrivées à partir de la fin des années 1990, les 1,5 à 4 millions de Burkinabè vivant au Ghana<sup>7</sup>. Ces populations sont géographiquement concentrées dans les régions suivantes et notamment dans leurs capitales : l'Ashanti Region (Kumasi), le Brong Ahafo Region (Sunyani), le Western Region

---

<sup>7</sup> Selon les estimations couramment faites au Burkina Faso. Le président du TOCSIN, (une association burkinabè intervenant dans le domaine de l'intégration et des droits des migrants), estime à 3 millions le nombre de Burkinabè au Ghana. (Cf. <http://www.lefaso.net/spip.php?article33879>). Le Secrétariat Général du Ministère des Affaires étrangères du Burkina Faso et le Conseil Supérieur des Burkinabè de l'Étranger (CSBE), pour leur part évaluent à environ 4 millions le nombre de Burkinabè vivant au Ghana. Les données officielles disponibles au Ghana n'indiquent pas le nombre de Burkinabè dans le pays. Mais selon les données du recensement de population du Ghana de 2000, 740 191 étrangers, toutes nationalités confondues (soit 4 % de la population totale) vivaient au Ghana en 2000. Les ressortissants de l'espace CEDEAO représentaient 59 % de cette population étrangère (Ghana Statistical Service 2005 : 115). Les données des recensements au Burkina Faso pour leur part indiquent une faible émigration vers le Ghana (3 967 émigrants selon les recensements de 2000). Selon les données de l'immatriculation à l'Ambassade et au Consulat Général à Kumasi, 3 658 Burkinabè étaient enregistrés entre 2000 et 2010.

(Takoradi) et le Greater Accra Region (Accra)<sup>8</sup>. La construction des premières familles (ici au sens de la famille conjugale) chez les immigrants burkinabè s'est faite selon deux procédures bien connues : le regroupement familial et les alliances dans la société d'accueil. Mais, l'intensité de cette structuration a varié selon les groupes ethniques d'appartenance des migrants.

Jusqu'aux expulsions de 1969, les *Bissa* étaient nombreux à repartir prendre femme au pays ; les uns faisaient venir leurs femmes de leurs villages ou repartaient eux-mêmes au pays pour le mariage. Cette propension des *Bissa* au regroupement familial s'expliquait en partie par leur orientation vers des emplois plus urbains. À la différence des *Moose*, qualifiés de « bons à tous » (Rouch 1956) et qui fournissaient le plus gros de la main-d'œuvre dans les activités rurales (66,5 % des ouvriers agricoles) et les mines<sup>9</sup>, les *Bissa* étaient surtout employés comme manœuvres dans les travaux publics, les entreprises privées et les services municipaux. À Accra, en 1950, ils représentaient 18 % des employés ouest-africains francophones dans les travaux publics et les entreprises pour 7 % de *Moose* et 4 % de *Gourmantche* (Rouch 1956). En 1954, ils étaient estimés à 330 *Tangassi* (manœuvres chargés d'assainissement) pour un effectif total de 1 441 (soit 23 %) au Town Council d'Accra (contre 15 *Gurunsi* et 12 *Moose*). Ils constituaient aussi le deuxième groupe ethnique le plus important (après les *Zerma*) à travailler dans les maisons de commerce (Rouch 1956 : 100-101). Cette orientation vers les emplois urbains leur offrait des facilités d'insertion qui leur permettaient plus facilement que les autres d'envisager un regroupement familial.

Mais d'une façon générale, les mariages mixtes (avec des filles d'origine étrangère, notamment ghanéenne) ont été le procédé le plus souvent utilisé dans la constitution de la famille chez les migrants burkinabè, du moins jusqu'à la fin des années 1960. En l'absence de statistiques, nous nous référons aux estimations établies par des anciens immigrants eux-mêmes et par d'autres chercheurs. L'importance

---

<sup>8</sup> En l'absence de données précises permettant de mesurer l'importance numérique de la présence des Burkinabè dans les différentes régions du Ghana, nous prenons en compte les appréciations de l'Ambassade et du Consulat du Burkina Faso à Kumasi.

<sup>9</sup> Dans les cinq mines les plus importantes en 1949 (Bibiani, Tarkwa, Konongo, Prestea, Obuasi), il y avait 1 196 *Moose*, 402 *Bissa* et 78 *Gourma*. De même, dans les entreprises de bois où les migrants étaient employés pour la scierie, les *Bissa* étaient peu représentés. À titre d'exemple, parmi les 3 700 employés de l'entreprise *African Timber & Plywood* de Samreboi, on ne comptait que 15 *Bissa* (Rouch 1956 : 99).

de ces mariages peut en effet être illustrée en confrontant les chiffres rapportés par Rémy (1973) et Schildkrout (1978). Le premier, citant une enquête démographique conduite dans l'ensemble du Ghana en 1960, estime le nombre de Voltaïques au Ghana à 100 000 hommes pour 37 700 femmes, tandis que le second estime le nombre de *Moose* vivant au Ghana à la même période à environ 106 000 (dont 28 % nés au Ghana). Outre le caractère équivoque du nombre de Burkinabè au Ghana à l'époque, on peut penser que la faible proportion des femmes dans la migration burkinabè vers le Ghana et l'importance de la fraction des Burkinabè nés au Ghana laissent imaginer l'importance de ces mariages entre migrants burkinabè et filles ghanéennes. Les propos du chef des *Moose* de Nima interrogé en août 2009 permettent de mieux apprécier les différences de comportements matrimoniaux selon l'ethnie d'appartenance :

« Les *Moose* ne sont pas venus avec des femmes au Ghana. Sur 100 *Moose*, ceux qui sont venus du Burkina avec leur femme ne dépassent pas 6. Ceux qui sont venus avec leurs femmes du Burkina, ce sont les Bissa »<sup>10</sup>.

L'importance des mariages mixtes s'apprécie par ailleurs à deux niveaux : d'abord, dans leur fonction intégratrice et sécurisante pour les migrants burkinabè au départ majoritairement orientés vers les zones d'exploitation agricole et ensuite, dans sa fonction de subordination (ou d'enrôlement) pour les autochtones. Pour les migrants, le mariage mixte était en effet un moyen parmi d'autres d'accéder à la terre et de sécuriser ses droits fonciers tandis que pour les autochtones, et donc pour la famille de la mariée, c'était une opportunité pour récupérer une main-d'œuvre coopérative. Ces derniers avaient dans l'idée que les nouvelles responsabilités maritales et parentales du nouveau marié l'inciteraient à une plus grande ardeur au travail. Par ailleurs, selon la logique matrilineaire de la propriété en vigueur au Ghana, il était également question de conserver les biens et les enfants issus de ces mariages mixtes. De ce fait, les mariages mixtes étaient moins à l'initiative des migrants que suscités et arrangés par les autochtones comme l'attestent les propos suivants :

*« Les Ashanti aussi avaient une bonne technique pour assimiler les gens. Quand ils voyaient que quelqu'un était un bon travailleur ou était joli, ils lui avançaient une femme. Ils aimaient aussi les teints clairs. Quand ils voyaient les gens clairs, ils poussaient leurs filles vers eux pour avoir le même type d'enfants »<sup>11</sup>.*

---

<sup>10</sup> Le Chef des *Moose* de Nima, Accra, entretien du 4/08/2009.

<sup>11</sup> Le chef de Zongo de Old Tafo de Kumasi, entretien du 18/07/2010 à Accra.

Dans tous les cas, l'union avec une femme ghanéenne et le statut de gendre qu'elle confère a été vite perçue comme un moyen d'enracinement socioculturel par les migrants ; les enfants issus de ces mariages mixtes constituant une garantie de sécurité sociale pour la plupart des migrants. D'autres facteurs encore ont favorisé ces mariages mixtes entre immigrés burkinabè et filles d'origine ghanéenne. D'une part, à cette époque, le marché matrimonial était encore largement contrôlé dans les sociétés burkinabè par les aînés, si bien que l'âge au mariage des cadets était repoussé à 35 voire 40 ans (Boutillier et al. 1977). D'autre part, le Ghana offrait des avantages sociaux et économiques incomparables : une relative sécurité sociale, un salaire assuré dans les plantations, les mines et autres chantiers.

Cette polarisation du marché matrimonial a progressivement évolué avec la forte islamisation des immigrés burkinabè, l'accroissement numérique des natifs et l'assimilation des anciens immigrés et leurs descendants aux Ghanéens de souche. Le champ matrimonial s'est en effet de plus en plus diversifié au fil des générations :

« Avant, c'est nous qui prenions femme chez les Ghanéens. Aujourd'hui, c'est vice versa. Mais en fin de compte, c'est comme s'ils ne prenaient pas de filles chez nous, puisque nos enfants se réclament de leurs mères qui sont des Ghanéennes. Elles sont donc des Ghanéennes qui se marient à des Ghanéens »<sup>12</sup>.

Les immigrés et leurs descendants ont ensuite pris femmes parmi les filles, issues de mariages mixtes et des milieux islamisés en général, opérant ainsi un repli surtout religieux<sup>13</sup>. Dans leur volonté de revitaliser leur identité ethnique pour mieux affirmer leur appartenance au Ghana, des mouvements associatifs ont appelé au mariage *endo-ethnique* comme c'est le cas de *Kadiogo Youth and development Association*, implantée à Accra qui promeut les mariages entre ses membres, composés de personnes ayant au moins un parent *moaga*<sup>14</sup>.

La constitution d'une famille par mariage mixte avec une épouse ghanéenne a par ailleurs fléchi, à l'occasion des dernières arrivées de migrants burkinabè au Ghana. À la différence des anciens immigrants, pour ceux-là, arrivés à la fin des années 1990, au moment de la crise ivoirienne ou encore plus récemment, le mariage mixte constitue un moyen très marginal d'intégration. À Accra, seul le cas de *Sompa*, un

---

<sup>12</sup> Chef des *Moose* de Nima, op.cit.

<sup>13</sup> Selon le recensement général de population du Ghana de 2000, les musulmans représentent 15.6 %, de la population, les chrétiens 69 % et les animistes 8.5 % (<http://www.ghanaweb.com/GhanaHomePage/faq/faq.php?faqnr=81>).

<sup>14</sup> Les membres de cette association se réclament *Moose*, « mais *Moose* du Ghana ».

immigré burkinabè, particulièrement actif dans le milieu des guides touristiques et qui espère acquérir la nationalité ghanéenne par le biais de son mariage avec une fille d'origine ghanéenne, est cité comme exemple d'intégration de nouveaux migrants par le mariage. Une exception aujourd'hui.

### **Jeu autour des appartenances et invention de la famille élargie**

Les migrants burkinabè, dans leurs stratégies d'insertion, ont joué sur plusieurs registres de la parenté et sur leurs réseaux clientélistes qui ont fortement influencé leur structure familiale tant dans sa composition que son mode de fonctionnement. Le migrant nouvellement débarqué recherchait les membres de son *buudu* (chez les *Moose*) ou *duu* (chez les *Bissa*), soit littéralement traduit, « ses parents ». Ceux-là pouvaient être des membres de sa famille en ligne directe ou collatérale, des membres de sa communauté ethnique, ou des migrants de sa zone de provenance avec lesquels il n'avait aucun lien réel de sang<sup>15</sup>. Dans ces derniers cas, les migrants jouaient sur des liens de consanguinité plus anciens ou imaginaires : l'appartenance à la même « maison-souche paternelle » (ou *ba yiri* chez les *Moose*) que suppose l'appartenance au même groupe ethnique ou à la même localité d'origine.

La fraternité (entendue respectivement au sens restrictif et large) que suppose cette communauté de *ba yiri* est plus explicitement exprimée chez les *Moose* dans les termes *saambiiri* et *mabiiri*. Entre eux, les migrants *moose* n'entretenant aucun lien de parenté, entendu ici par le sang et donc biologique ou par alliance, se désignent par les termes *saambiiga* (singulier de *saambiisi*) ou *mabiiga* (singulier de *mabiisi*), soit respectivement, « enfant de mon père » et « enfant de ma mère » ou « mon frère ». Les migrants *moose* jouaient ainsi sur ces deux éléments fondamentaux dans la définition de la famille afri-

---

<sup>15</sup> Ces regroupements étaient aussi motivés par les récits de rites anthropophagiques des *Ashanti*, réels ou imaginaires, mais répandus à l'époque des premières migrations burkinabè au Ghana et la « peur de l'*Ashanti* » qu'ils suscitaient. On raconte que les *Ashanti* sacrifiaient des étrangers pour leurs fétiches sur des autels. Pour les premiers voyageurs voltaïques en pays *ashanti*, la sauce (rouge) de grains de palmier (qu'ils ne connaissaient pas encore) était la « sauce de sang humain ». Émile Le Bris note par ailleurs un certain « mépris » des Ghanéens de l'époque à l'égard des migrants des colonies françaises. Il écrit que « *Vis-à-vis du Ghanéen, le migrant [des colonies françaises] c'est d'abord le "french subject", le "bushman" et, en dehors du travail, les relations étranger-autochtone sont quasi-nulles* » (Le Bris 1979 : 142).

caine : la patrilinéarité et la matrilinéarité et (re)constituaient des fratries, réelles ou imaginaires mais fonctionnelles, reproduisant aussi parfois les clivages sociopolitiques des zones de provenance. Se référant aux travaux de Jean Rouch, Émile Le Bris note en effet que les étrangers francophones vivant au Ghana avaient une « *grande fidélité à l'histoire* » et évoluaient dans une « *super tribalisation* ». « *On retrouve à Accra, intactes sinon plus violentes, les anciennes querelles du village, les vieilles rivalités de cantons, les mépris traditionnels des races les unes pour les autres* » (Le Bris 1979 : 142).

Dans tous les cas, le recours aux réseaux de parents et la fidélité à l'esprit de famille ont conduit à un mode d'habiter qui reproduisait, dans une certaine mesure, la famille traditionnelle burkinabè; un mode d'habiter en famille, facilité par le boom immobilier des années florissantes du cacao entre 1920 et 1950. Avec le *building craze* (Marguerat 1988) des années 1930 à 1950, le faible exode vers les centres urbains et le développement restreint de la rente immobilière, des propriétaires louaient aux migrants leurs cours inhabitées, souvent en contrepartie d'un entretien des lieux ou d'un *dakro* qui consistait pour le locataire en milieu rural surtout, à travailler un jour par semaine pour le logeur.

Profitant de ces facilités de logement pour développer des relations de tutorat et de clientèle (ou le *mai guidana*), les migrants burkinabè se sont installés par affinités et ont développé une forme familiale de co-résidence à deux niveaux : au premier niveau, le ménage familial<sup>16</sup> regroupe les époux, leurs enfants et d'autres membres de la parentèle. Au second niveau, plusieurs ménages familiaux sans liens généalogiques entre eux partagent le même espace résidentiel : la concession ou *yiri* chez les *Moose*, *soukala* chez les *Wangara* ou *har* chez les *Bissa*. Des cours entières étaient de ce fait habitées par les membres d'un même groupe ethnique ou originaires d'une même localité.

Ce partage de l'espace résidentiel, caractéristique du mode d'habiter urbain<sup>17</sup>, avait toutefois une spécificité qui rappela, jusqu'à

---

<sup>16</sup> D'un point de vue démographique, on distingue, avec Wakam (1997 : 229), trois types de ménages familiaux :

d'abord le ménage conjugal comprenant le chef de ménage, son ou ses conjoints et éventuellement d'autres personnes à l'exclusion de ses enfants. Ensuite, le ménage monoparental qui comprend le chef de ménage, ses enfants et éventuellement d'autres personnes, à l'exclusion de son ou ses conjoints. Et enfin, le ménage parental qui comprend le chef de ménage, son ou ses conjoints, ses enfants et éventuellement d'autres personnes.

<sup>17</sup> À Accra, 85 % des locataires partageaient un habitat de cour avec d'autres ménages (Bertrand 2003).

la fin des années 1960, le *har* ou le *yiri* traditionnel avec sa forme d'organisation patriarcale. Dans les cours abritant des ménages familiaux, n'entretenant pas de liens généalogiques entre eux, mais appartenant au même groupe ethnique ou provenant de la même localité et en fonction de la force des liens de solidarité, les différentes unités familiales prenaient en commun les repas. Elles reconnaissaient un pouvoir symbolique aux *kasma* (chez les *Moose*) ou *gutaré* (chez les *Bissa*), c'est-à-dire aux plus âgés des chefs de famille. En l'absence de liens de consanguinité entre les unités, la dimension familiale de cet « habiter ensemble » résidait tant dans les pratiques de solidarité, la construction d'une structure patriarcale d'autorité (entre les chefs de ménage) que dans leur identification à un lieu commun d'attache symbolisé par le *ba yiri* ou la patrie auquel on se réfère pour se définir comme des *frères et sœurs*, comme « *même chose* » (*bum a yé* ou *yodiné* respectivement en *moore* et *bissa*). C'est la mise en rapport de ces trois schèmes symboliques - avoir le même *ba yiri*, habiter le même *yiri* ou *har* et interagir comme des frères et sœurs -, qui permettait d'entretenir le *sentiment d'être une famille*, ou *comme une famille*, même en l'absence de lien direct de sang. Ce sentiment s'exprimait par ailleurs par le recours à un langage familial très affectif : *baba* (c'est-à-dire père), mon fils, mon enfant, ma mère, dans les relations entre habitants de la cour. Ce langage était aussi utilisé dans les rapports entre jeunes et personnes âgées, en général dans les *zongo*. Mais dans ce cadre résidentiel, il traduisait un ordre plus tutélaire et un attachement plus affectif. Cette famille élective, construite dans le jeu des trames d'appartenance et de clientèle d'une part, et d'autre part, sur les bases traditionnelles de la solidarité, n'influaient pas moins sur la structure des relations au sein des unités familiales (ici au sens strict de la notion de famille). La mise en commun de certains espaces domestiques (espace du repas, les vérandas et les terrasses, etc.) permettait une dilution des relations entre membres d'une même unité familiale au sein d'ensembles plus larges. Elle atténuait les tensions et la précarité par laquelle s'identifiait la famille du migrant burkinabè (à cause essentiellement de la faible qualification professionnelle et les faibles revenus auxquels elle pouvait prétendre). Un ancien migrant raconte :

« Quand on n'avait pas de place dans sa maison, les enfants pouvaient dormir chez les voisins. Quand ta femme s'absentait, tu étais sûr que la femme du voisin lavait tes enfants le soir, et leur donnait à manger si y en a. On ne connaissait pas

l'égoïsme. Le fait d'être du même duu ou buudu, de venir du même pays était suffisant pour vivre comme des frères »<sup>18</sup>.

Au-delà des espaces de résidence, les unités familiales s'étaient mises en réseaux familiaux et de solidarité, fonctionnant sur la base des critères de parenté réelle avec une structure générale comparable à celle de la famille composée, répartie sur différents lieux de résidence.

L'instabilité politique et surtout la crise économique survenue à la fin des années 1960, l'exode rural massif et l'accroissement de la population urbaine ont déstructuré cette configuration en *har* ou *yiri* et affecté la structure familiale, en général, et celle d'origine burkinabè, en particulier.

### **Crises et mutations dans la structure familiale d'origine burkinabè**

La forte urbanisation et la mobilité qu'impose le milieu urbain ont progressivement complexifié le mode d'habiter en agrégat d'unités familiales. Les valeurs de bon voisinage ont été conservées et promues, mais l'esprit de famille (tel que précédemment décrit) qui caractérisait l'habitation en cour commune chez les migrants burkinabè a progressivement disparu.

Outre la forte croissance urbaine et le *melting-pot*, l'option assimilatrice prise par les migrants et leurs descendants s'est accompagnée d'un processus inverse de rupture avec le pays d'origine et la souche familiale : absence ou faible fréquence des visites au pays d'origine, abandon du nom de famille initial et adoption, dans un premier temps, de noms originaux faisant référence à la ville d'origine ou à l'appartenance ethnique (*Moose X*, *Bussanga X*).

Dans un deuxième temps, avec l'islamisation, a été adopté le système patronymique *haoussa* (prénom du père plus un autre prénom) matérialisant davantage le déracinement familial du migrant burkinabè et de son descendant (Rouch 1956 ; Agier 1983 ; Koudougou 2010). S'identifiant par ailleurs comme *Ghanéens purs* en s'appuyant sur les dispositions constitutionnelles sur la nationalité et des éléments historiques (telles les origines nord-ghanéennes de bon nombre de groupes ethniques burkinabè), les descendants d'immigrés burkinabè n'activent plus les mêmes trames d'appartenance que leurs pères. Certaines considérations, comme le fait d'avoir le même *ba yiri* et l'esprit de famille qui les animait dans les rapports entre migrants, ont

---

<sup>18</sup> Le Vieux Zampaligré, Kumasi, entretien du 9/07/ 2010.

cessé d'être fonctionnelles. La parenté et la famille reposent désormais sur des bases plus réelles de sang ou d'alliance dans les cours d'habitation commune.

C'est d'abord dans le rapport à l'espace domestique que s'observent le mieux les évolutions des modes d'habiter. La cohabitation est désormais marquée par une privatisation de l'espace intérieur des concessions, lesquelles sont fragmentées en autant de cases par des cloisons en bois ou en terre, signalant le territoire domestique des occupants de chaque case. Les modes de vie domestiques sont donc plus individualisés, même dans les unités familiales où l'agrandissement de la famille avait abouti à la formation de véritables *hars*, composés du chef de famille et de ses garçons mariés. Cette segmentation domestique constitue toutefois, dans certains groupes ethniques comme chez les *Bissa*, une reproduction de mode traditionnel d'habitation. Mais c'est dans la composition des unités familiales et dans les nouveaux arrangements résidentiels que les mutations sont plus importantes.

L'islamisation et l'incorporation des préceptes islamiques dans le mode de vie familial ont été, entre autres, les premiers facteurs de mutation familiale, notamment dans les familles composées de couples mixtes. On assiste à un éclatement du couple suivi de remariages dans les cas où l'épouse refuse de se convertir à l'islam. En outre, la femme nouvellement convertie à l'islam espace ses visites à ses parents non musulmans, tout comme elle les accueille plus rarement en son nouveau foyer conjugal. Et réciproquement, ses propres enfants sont également plus rarement reçus par leurs oncles maternels. À ce relâchement des pratiques familiales traditionnelles, s'ajoutent les oppositions entre la famille d'origine, demeurée animiste, ou devenue chrétienne, et les membres de la famille conjugale autour de la sépulture et des funérailles, à la mort des épouses ghanéennes. Ce qui explique le repli religieux précédemment analysé dans le choix des conjointes.

Mais ce sont les crises de l'économie et du logement qui ont engendré les mutations les plus déterminantes dans la structure familiale d'origine burkinabè. La promiscuité dans laquelle ont été confinées les familles à faibles revenus a poussé vers l'extérieur les enfants, très nombreux ou trop grands pour partager la même chambre que les parents ou aspirant à plus d'autonomie (« *to be on my own* »). Citant l'enquête *Ghana Living Standard Survey* de 1991-1992, Monique Bertrand relève en effet « *que 53 % des ménages de la capitale, com-*

*posés en moyenne de plus de quatre personnes, vivent dans un logement d'une seule pièce* » (Bertrand 2003 : 71). Ce taux moyen d'occupation des maisons est plus élevé dans les quartiers à forte concentration de migrants burkinabè et de leurs descendants comme Nima, Mamobi, Abeka, Sukura, qui sont par ailleurs, selon une échelle à quatre niveaux, classés comme « zone résidentielle de troisième classe » où « à faibles revenus »<sup>19</sup>. À leur maturité, les garçons, surtout, ont tendance à quitter le foyer familial. Ils s'installent dans le même quartier ou dans un autre quartier pauvre de « troisième classe » où ils louent dans un premier temps, un « *self-countain* ». Une minorité composée de ceux qui ont réussi une bonne ascension sociale - cadres dans l'administration, hommes d'affaires prospères, ou émigrés en Occident -, s'installe ensuite dans les nouveaux quartiers, ces « zones résidentielles de première classe » ou « à revenus élevés » comme East Legon, Dzorwulu ou encore de « deuxième classe » à « revenus intermédiaires » comme Accra new Town, Alajo, Kotobabi où ils ont acquis des parcelles d'habitation.

La dynamique des recompositions familiales s'observe à deux niveaux. D'abord la taille de la famille est de plus en plus réduite, du fait des départs des garçons à leur maturité, mais surtout en raison de la baisse du nombre d'enfants par femme. Ce nombre serait passé, selon nos informateurs, de huit à dix enfants par femme, avant la crise à la fin des années 1960, à cinq enfants en moyenne ces dernières années ; une baisse justifiée par le renchérissement du coût de la vie (cherté de la scolarisation, de la santé) mais aussi imputable aux politiques de planning familial. La baisse suit de ce fait une tendance générale au niveau national où le taux de fécondité est passé de sept enfants environ dans les années 1960 à cinq enfants par femme actuellement (Ardayfio-Schandorf 2006 ; Guengant et al. 2011) ; une tendance longtemps attendue par les pouvoirs publics, lesquels ont par ailleurs privilégié la famille nucléaire à travers les différentes politiques mises en œuvre depuis des décennies.

Ensuite, d'autres dynamiques s'observent dans la composition de la famille. La famille se recompose en effet à partir du couple parental (ou d'un des deux parents, notamment la mère), des plus jeunes enfants, des filles non mariées ou en rupture conjugale et des enfants de celles-ci quand elles en ont. Mais selon la tendance générale, les filles et leurs enfants remplacent les garçons dans la famille parentale, de

---

<sup>19</sup> Cf. « Know more about AMA », [www.modernghana.com/](http://www.modernghana.com/)

plus en plus dirigée par les mères ; le père, polygame ou en situation économique difficile ayant reporté les charges familiales sur les épouses. D'une façon générale, on estime à un tiers la proportion des unités domestiques dirigées par une femme dans la région du Greater Accra, et à 14,2 % celles dirigées par des femmes divorcées à Accra<sup>20</sup>.

Nous inspirant de Oussedik cité par Addi (2005), nous pouvons établir une typologie de trois modèles de famille actuellement en vigueur chez les anciens immigrés burkinabè et leurs descendants à Kumasi et Accra. Le premier type, en plein essor, que nous qualifions de famille « néo-matriarcale » se compose de la mère, chef de ménage, de ses enfants (garçons et filles) en bas âge, de ses filles en rupture conjugale et les enfants de celles-ci. Le deuxième type rebaptisé famille « néo-patriarcale étendue » est en voie de disparition. La famille se compose du couple parental, de leurs enfants célibataires et mariés, et de leurs petits-enfants. Le troisième type, transitoire ou famille « néo-patriarcale réduite » comprend le couple parental et leurs enfants célibataires. Dans l'un ou dans l'autre des cas, des éléments extérieurs (membres de la parentèle ou non) peuvent être appelés en renfort dans la production familiale (Verlet 1994)<sup>21</sup>. Ces modèles familiaux se caractérisent par une nouvelle structuration des relations au sein de la famille. Outre leur relâchement, les relations sont de plus en plus sélectives. L'émancipation résidentielle des garçons s'accompagne d'une baisse progressive des visites à l'unité parentale et d'une diminution des aides aux parents, au fur et à mesure que s'élargissent leur propre unité domestique et qu'augmentent les charges afférentes. Dans les familles polygames, la restructuration des liens commence par leur resserrement autour de la *matrice*. Les valeurs familiales d'entraide, de solidarité, d'obéissance aux parents se reconstruisent et s'exercent essentiellement au sein du groupe d'appartenance utérine (par groupe d'enfants de même mère). Avec une certaine amertume, les anciens migrants, encore attachés à ces valeurs, comparent la famille actuelle « à une poignée de sable. La pression de la main relâchée, chaque particule va de son côté »<sup>22</sup>.

---

<sup>20</sup> <http://www.ghanadistricts.com/region/?r=1&sa=19>

<sup>21</sup> À Yaoundé, le même type de recombinaison est observé par Ngueyap (2006).

<sup>22</sup> Alaji Ahmed, Kumasi, entretien du 11/07/ 2010.

## **Stratégies d'adaptation aux crises et poussée de l'individualisme : ziba doala ?**

Les migrants burkinabè ont, en général, occupé des emplois très faiblement qualifiés : manœuvres, vigiles et, dans le meilleur des cas, ont travaillé comme subalternes dans la police ou l'armée avec des faibles revenus. Face aux difficultés économiques et politiques survenues dans la décennie 1960, ils ont mis en œuvre deux types de stratégies de survie. D'abord, une stratégie de conversion identitaire qui a consisté à adopter le système patronymique *haoussa* et à acquérir des documents d'identité ghanéenne pour échapper aux exigences de l'*Aliens Compliance Order* adopté en 1969, et notamment à l'obligation d'avoir un permis de résidence. L'acquisition des documents d'identité ghanéenne permettait, en outre, de bénéficier des avantages sociaux accordés aux nationaux (pension de retraite, assurance maladie, etc.). Ensuite, au plan économique, les stratégies de survie ont consisté à diversifier les emplois subalternes : *watchman* la nuit, *tangassi*, jardinier ou agriculteur urbain le jour chez les hommes. Leurs épouses quand à elles ont trouvé à s'insérer dans le petit commerce, plus rémunérateur. Tantôt progressivement, tantôt brutalement quand les hommes se sont retrouvés sans emploi, les charges familiales ont ainsi été dévolues aux femmes surtout dans les centres urbains. Pour y parvenir, elles ont mis leurs enfants très tôt au travail (Verlet 1994), soit comme apprentis ou marchands ambulants ; une pratique encore en vigueur de nos jours comme en témoigne le nombre impressionnant d'enfants qui proposent des petits articles aux automobilistes sur les principaux axes routiers.

Les conséquences directes de ces stratégies économiques de survie sont, entre autres, la réduction considérable du temps domestique des parents, la redistribution des rôles, un nouveau partage des charges familiales entre les époux et l'émergence de nouveaux systèmes de valeurs familiaux (Déchaux 2011). Le foyer familial est devenu le premier lieu d'application de nouvelles valeurs et aspirations comme l'autonomie, l'égalité, la liberté de choix. La redistribution des rôles au sein de la famille s'accompagne d'une disparition de certaines pratiques familiales comme la prise en commun du repas, longtemps considérée comme « une composante primordiale de la vie familiale » ou « le symbole d'une vie familiale commune » (Fieldhouse 2007). Désormais, parents et enfants se nourrissent à midi surtout à partir des bénéfices qu'ils ont dégagés de leur commerce ou métier d'apprenti.

On vit de moins en moins du « *même pot et au même feu* » (Dusourd 1962).

Cet apprentissage précoce de la « débrouille » et le processus d'autonomisation qu'il implique chez les enfants ont deux conséquences. D'abord, ils conduisent au développement d'une conception plus individualisante de la famille et des relations interpersonnelles en général qu'une expression couramment utilisée chez les jeunes *Bissa* à Moshi Zongo de Kumasi illustre éloquemment : *ziba doala ?*, c'est-à-dire, « qui n'est pas dans son champ ? » pour signifier que personne ne doit compter sur l'autre, mais vivre de ce qu'il fait et de ce qu'il gagne. Ensuite, le processus d'autonomisation précoce a pour effet un détachement affectif progressif vis-à-vis du père surtout, qui commence très tôt à se « *décharger des enfants* », comparativement à la mère à qui l'enfant confie le plus souvent la garde de ses économies et rend compte de ses dépenses.

La gestion de la polygamie et la prédominance de l'autorité des mères contribuent à l'effritement des liens familiaux dans la famille d'origine burkinabè.

### **La gestion de la polygamie**

La polygamie ne caractérise pas seulement les populations d'origine burkinabè. Dans l'ensemble du Ghana, elle touchait 35 % des femmes mariées dans les années 1990 selon Manuh Takyiwaa (1994 : 63) et 22 % de celles-ci en 2006, selon le *Ghana Multiple Indicator Cluster Survey* de 2006, cité par Elizabeth Cooper (2010 : 6). Bien que le phénomène soit en baisse, trois raisons essentielles le justifient chez les anciens immigrés burkinabè et leurs descendants. La polygamie répond à une certaine conception ancestrale qui veut, chez les *Moose* par exemple, que le prestige d'un homme se mesure à son *needgo* (ou *zanma*), c'est-à-dire, à la taille de son ménage et au potentiel de production qu'il représente. Mais, si dans la société traditionnelle, le déficit de femmes et la domination des aînés sur les cadets subordonnaient l'accès au statut de polygame à l'âge mûr<sup>23</sup>, chez les anciens immigrés et leurs descendants d'origine burkinabè, c'est plutôt le pouvoir économique qui est le facteur le plus déterminant. « *Quand tu te disais un homme capable, qui a les moyens et tu*

---

<sup>23</sup> C'est à partir de 50 ans que les hommes, qui peuvent prétendre bénéficier d'un rang élevé dans la hiérarchie coutumière des clans et des chefferies, deviennent polygames (Boutillier, Quesnel, Vaugelade 1977 : 364).

*n'avais pas deux ou trois femmes, tu étais critiqué, tu étais mal vu, perçu comme quelqu'un qui n'est pas normal* »<sup>24</sup>. Outre cette dimension prestigieuse, la polygamie était également sous-tendue par un besoin de main-d'œuvre, notamment chez les immigrés et leurs descendants, propriétaires de champs.

Les anciens immigrés burkinabè et leurs descendants, islamisés dans une très large proportion, notamment dans les centres urbains, la perçoivent ensuite comme une soumission aux prescriptions coraniques : le musulman, dit-on couramment, a le droit d'épouser jusqu'à quatre femmes quand il en a les moyens. Une interprétation des versets 3 et 4 de la *Sourate 4* du Coran stipule que « *si vous craignez d'être injustes envers les orphelins, n'épousez que peu de femmes, deux, trois ou quatre parmi celles qui vous auront plu. Si vous craignez encore d'être injustes, n'en épousez qu'une seule ou une esclave. Cette conduite vous aidera plus facilement à être juste. Assignez librement à vos femmes leurs dots ; et s'il leur plaît de vous en remettre une partie, jouissez-en commodément et à votre aise* » (une traduction de Kasimirski)<sup>25</sup>. De ce fait, « *être polygame, c'est se conformer à la charia* »<sup>26</sup>. La polygamie est enfin considérée par les hommes comme un stimulus de l'investissement de la femme dans l'éducation et la scolarisation des enfants. La gestion de cette polygamie et de la descendance participe au processus d'individualisation et d'effritement des liens intrafamiliaux. Trois cas de figure se distinguent dans la gestion de la polygamie en fonction du niveau de vie de la famille. Dans le premier cas, décrit comme celui de « ceux qui n'ont pas les moyens », l'homme, ses épouses et leurs enfants vivent ensemble sous le même toit dans une maison distribuée selon plusieurs pièces ; chaque femme et ses enfants en occupant une. Dans le second cas, les épouses partagent la même résidence que leur époux, mais chaque femme et ses enfants occupent une maison différente dans la cour. Dans le troisième cas, considéré comme « *le cas conforme à la charia musulmane* »<sup>27</sup>, les épouses vivent séparément, souvent éloignées, dans des cours différentes avec leurs enfants respectifs<sup>28</sup>.

Dans l'un ou l'autre des cas, mais surtout dans les deux premiers cas, les disputes entre coépouses se répercutent sur les rapports entre

---

<sup>24</sup> Alaji Rouamba, Accra, entretien du 19 /07/ 2010.

<sup>25</sup> Cf. [http://www.portail-religion.com/FR/dossier/islam/gdes\\_etapes/mariage.php](http://www.portail-religion.com/FR/dossier/islam/gdes_etapes/mariage.php)

<sup>26</sup> Alaji Rouamba, Accra, op.cit.

<sup>27</sup> Alaji Rouamba, Accra, ibidem

<sup>28</sup> Pratique aussi courante à Dakar selon Adjamagbo, Antoine, Dial (2003).

enfants d'une part, entre ceux-ci et leurs « marâtres » d'autre part et enfin entre enfants et père. Il se développe surtout un ordre d'affectivité selon l'appartenance utérine, fractionnant la famille en autant de groupes de solidarité que de mères. « *Les enfants ne constituent pas une famille. Chacun va de son côté. Chaque enfant va du côté de sa mère* »<sup>29</sup>. La préférence du père pour une des épouses dans certains cas (en contradiction avec l'esprit d'équité prôné par les prescriptions islamiques) exacerbe les jalousies, rivalités et la fragmentation de l'unité familiale, sans pour autant toujours réussir à rattacher l'homme à une seule fraction. Dans ce cas, le mari ou le père sont qualifiés chez les *Moose* de *nin lonnega*, c'est-à-dire « *une personne suspendue* », au sens de *qui n'a pas d'emprise* ou d'autorité sur les femmes ni sur les enfants ; les femmes ironisent à ce propos que leurs « *époux sont des singes de deux terroirs, donc sans territoire précis* »<sup>30</sup>.

Cette absence d'autorité du père sur les enfants et leurs mères, plus observable dans le troisième cas, caractérisé par une multi-résidentialité de l'homme (il réside périodiquement et à tour de rôle chez chaque femme et ses enfants) s'accroît au moment du vieillissement des époux, et surtout de l'homme. La précarité économique dans laquelle se retrouve la plupart des anciens immigrés ou leurs descendants les plonge dans une incapacité à assumer pleinement leurs responsabilités de chef de famille et de ce fait, renforce chez les enfants le sentiment d'appartenir presque exclusivement à leur mère, surtout quand celle-ci est d'origine autre que l'époux ou prise en charge par ses propres parents.

### **La « matriarcalisation<sup>31</sup> » de la famille d'origine burkinabè**

Qu'elle soit constituée par l'envoi de la femme du village ou par alliance sur place dans la société d'accueil, qu'elle soit monogame ou polygame, « néo-patriarcale » réduite ou étendue, la famille d'origine

---

<sup>29</sup> Alaji Ahmed, Kumasi, op.cit.

<sup>30</sup> Propos courant utilisés par Mariama, Takoradi, août 2010.

<sup>31</sup> Tonda (2005) recourt à cette notion pour qualifier le processus nouveau de construction des liens familiaux caractérisé par un effacement des pères (qui entretiennent des liens faibles avec leurs enfants) et le contrôle quasi-total de la famille par les mères. Dans ce phénomène de « *matriarcalisation de l'éducation des enfants (...) les mères divorcées ou célibataires élèvent des enfants qui n'ont (...) de leurs pères (...) qu'une image lointaine. La vraie figure de l'autorité est alors celle de la mère* » (Tonda 2005 : 215)

burkinabè est, d'une façon générale, marquée par un processus de *maternisation* de l'autorité parentale. L'autorité des mères est prédominante sur les enfants et sur ce qu'il est convenu d'appeler leur territoire domestique : la case et tout l'espace afférent.

Le dynamisme du secteur marchand dans lequel évoluent les femmes et la détérioration continue du statut économique et social des hommes, ont abouti à une prise de contrôle de la famille par les épouses. À Nima, un des quartiers d'Accra à forte concentration burkinabè, à l'époque des ajustements, près de 40 % des unités domestiques avaient une femme à leur tête (Verlet 1994 : 165). L'auteur décrivait la trajectoire banale de l'homme en cette période de crise comme celle de la déchéance :

« [...] évincé, le salarié reste sans ressort. Se pensant exclu, il se retranchera, s'isolera. Dépendant de son unité domestique, protecteur devenu assisté, il s'absentera. Entre attente, errance et oisiveté, il perd rapidement les repères que lui avait imposés son activité salariée. Parfois, il prendra l'initiative de faire éclater l'unité familiale » (Verlet 1994 : 175-176).

Le renforcement du statut économique et social des femmes, assorti de la dépréciation de celui des hommes, ont produit et cristallisé, chez les enfants, l'image dévalorisante du « *père incapable* », voire « *inutile* » et « *rebutant* » et renforcé leur attachement à la mère devenue la *big-mother*, « battante et dévouée ». Cet attachement des enfants à leurs mères est dans une certaine mesure imputable à l'islam, devenu au fil du temps, la religion dominante dans les familles de migrants burkinabè au Ghana. Car bien que l'islam et le coran entérinent le patriarcat, ils prescrivent la vénération de la mère :

« [...] alors que les hommes paraissent souvent ressentir, voire exprimer à la fois mépris et peur à l'égard des femmes en général, surtout celles de leur génération, à l'inverse, tous manifestent leur vie durant une véritable vénération pour celles à qui ils doivent la vie : leurs mères.[...] De sorte que, in fine, tandis que la plupart d'entre eux se montrent fort indépendants de leur épouse, ils demeurent toujours dépendants de leur mère » (Lacoste-Dujardin 2008 : 15).

En outre, la mutation de l'autorité parentale dans les familles de migrants ou de descendants de migrants, en général issus de sociétés patrilineaires (comme c'est le cas des *Moose*, *Bissa*, *Gourma*, *Wagara* et *Kassena*) emprunte aux sociétés matrilineaires d'accueil du sud du Ghana dont la prégnance sur la vie nationale a fini par forger chez ces migrants et leurs descendants, l'entendement général selon lequel « *Ghana is a motherland. Child belongs to woman* » (l'enfant appartient à la femme).

Dans la famille d'origine burkinabè, le lien entre mère et enfant est devenu le point axial dans la définition de l'appartenance et les revendications identitaires (surtout dans les familles issues d'unions mixtes) et dans la pratique de la solidarité familiale. Les enfants ne se définissent plus par rapport à leur père mais par rapport à leur mère comme l'attestent ces propos très courants chez les enfants d'unions mixtes : « *Je suis Ghanéen et je clame que je suis Ghanéen parce que ma mère est Ghanéenne* »<sup>32</sup> ou « *mon père était (ou est) Burkinabè* » ; une rupture dans le sentiment d'identité nationale et une affirmation de l'appartenance à la nation ghanéenne qui traduisent clairement l'attachement à la mère.

L'emprise des mères sur les enfants, et le détournement de ceux-ci du père, dans leur définition de soi, valent aux descendants de migrants nés au Ghana, le qualificatif *d'enfants perdus* ou de *ganglin-bi*<sup>33</sup> chez les *Moose*. Le chef des *Moose* de Nima disait des enfants *moose* nés au Ghana que :

« Ce ne sont pas des *Moose*, parce qu'ils ne se réclament pas de leurs pères mais de leurs mères qui sont Kotokoli, Akra, Fanti, etc. Ce sont des half case. Nous sommes venus faire des ganglin-bi, des enfants perdus, parce qu'un enfant de moaga qui se réclame de sa mère est un enfant perdu »<sup>34</sup>.

Dans les cas d'unions mixtes, surtout avec des filles d'origine ghanéenne, il existe une forme plus aboutie de « matriarcalisation », notamment dans les cas de non respect, par le migrant, des règles et rites matrimoniaux et de ceux expiatoires et propitiatoires permettant aux enfants nés hors-mariage coutumier de s'affranchir du matriarcat. Ouvriers saisonniers à la trajectoire migratoire très contingente ou animés d'un projet de retour au pays continuellement repoussé comme la ligne de l'horizon, ou mus par l'idéal du mariage au pays, les migrants burkinabè ont souvent considéré les enfants qu'ils ont eus avec les filles ghanéennes, comme des « *enfants de l'aventure* ». De ce fait, ils n'ont pas toujours honoré les coutumes locales qui leur reconnais-

---

<sup>32</sup> Feu Alaji Marhaba, Chairman de l'Association of Burkinabe communities in Ghana, entretien du 23/07/ 2009.

<sup>33</sup> Enfant de *ganglingan*, singulier de *ganglinssé*. Chez les *Moose*, toute autre ethnie est désignée assez péjorativement par le terme *Ganglingan*. Cette identification se rapporte surtout à la langue (de cette autre ethnie) dont l'ignorance par les *Moose* est perçue par ceux-ci comme une inintelligibilité. *Ganglme*, c'est « baragouiner ». *Ganglingan* comporte ainsi l'idée de « sauvage ». *Ganglinbila* est de ce fait synonyme de « enfant de sauvage » ou « enfant de brousse ».

<sup>34</sup> Chef des *Moose* de Nima, op.cit.

saient la paternité sociale de ces enfants. Dans les sociétés matrilinéaires au sud du Ghana, les enfants de ce registre sont, dit-on, les « *enfants de leur mère* » dont ils portent le nom de famille. « *Beaucoup de ces enfants sont ainsi devenus Ashanti, Accra, etc.* »<sup>35</sup>.

### **Quand le culte de « la mère reine » fait du père un « coq »**

Tout comme l'attachement affectif différencié aux parents, les pratiques de solidarité des enfants, vis-à-vis des deux parents, sont aussi jugées sélectives. Selon les hommes et notamment les plus âgés, leurs épouses bénéficieraient davantage qu'eux de l'affection et de l'ascension sociale de leurs enfants qu'ils décrivent comme « *différents des enfants de Moogo* » (c'est-à-dire du pays *moaga*) et comme « *des gens qui ne savent pas dire, 'papa, tient'* » même quand ils sont riches »<sup>36</sup>, des *ganglin-bi*. Pour les descendants eux-mêmes (ou *Dankassa*), les vieux les considèrent comme des *children of useless* (des *enfants inutiles*). Cette présentation négative par les anciens, emprunte d'amertume, est mise en symétrie avec une image plus caricaturale du père assimilé à un « coq ». « *Nous avons été comme des coqs ou des taureaux* » nous disait le chef *moaga* de Nima. « *Ils fécondent, mais c'est à la poule et à la vache que reviennent les poussins ou les veaux* ».

Outre l'attachement des enfants à leurs mères (comme des poussins à la poule-mère), cette image du coq traduit bien la déception du père qui ne trouve pas la reconnaissance attendue auprès de sa progéniture ; le sentiment de rejet, de relégation du père, attaché à la préséance que lui confère son système patrilinéaire de référence dans le rapport des enfants à leurs parents. Domestiques, manœuvres, vigiles ou blanchisseurs pour la plupart d'entre eux, les anciens immigrés estiment que leurs descendants, parvenus à intégrer l'administration ghanéenne (enseignement, armée et police, service de santé) ou évoluant dans des entreprises personnelles, supposées plus gratifiantes comme le bâtiment (entrepreneur), le transport, le *business* et autres métiers, ont gravi l'échelle sociale, sans que cette ascension ne leur profite véritablement à cause de l'attachement porté à leurs mères.

Les tensions que les sobriquets et qualificatifs négatifs (*ganglin-bi*, *children of useless*, *enfants perdus*, etc.) traduisent dans les rapports entretenus par les pères à leurs enfants vont au-delà d'un conflit clas-

---

<sup>35</sup> Alaji Ahmed, Kumasi, op. cit.

<sup>36</sup> Le vieux Tenga, Accra, 03 /08/ 2009.

sique de générations. Elles expriment un choc de cultures que le processus d'assimilation n'a pas encore totalement inhibé. Les conflits entre pères et fils (surtout) relèvent davantage d'un conflit entre deux systèmes de parenté : le patriarcat que les vieux voudraient qu'il soit le premier référent de leurs enfants dans leurs revendications identitaires et le matriarcat sur lequel les enfants s'appuient pour affirmer leur « identité ghanéenne », au détriment d'une « identité burkinabè ».

Toutefois, la solidarité sélective des enfants vis-à-vis de leurs parents et leur attachement à la mère, en dépit de la prégnance culturelle du milieu d'accueil, peuvent être, dans une certaine mesure, analysés comme un retour du *boomerang* que les vieux ont eux-mêmes lancé. Il est en effet pour partie le résultat de l'image assez négative que les vieux ont eux-mêmes contribué à cultiver sur les zones de provenance, en adoptant une attitude de table rase du passé ou en présentant aux enfants une image effroyable de leur pays d'origine à laquelle s'ajoutent encore de nos jours les préjugés et autres étiquetages véhiculés par les sobriquets *tabouga*<sup>37</sup> (singulier de *tabouse*), *Ghanéen*, ou *Ghana boy*<sup>38</sup>, utilisés au Burkina Faso pour désigner les enfants nés au Ghana (Koudougou 2010).

## **De quoi vivent les « vieux » s'ils ne peuvent pas compter sur leurs enfants ?**

### **Des dividendes de leurs activités**

La difficile prise en charge des personnes âgées par les membres actifs de leur famille ou par l'Etat n'est pas spécifique aux immigrés ni à leurs descendants. Il s'agit d'un problème général, essentiellement imputable à la modernisation de la société, aux orientations politiques et législatives et aux faiblesses du système formel de sécurité sociale. « *Modernization is now putting the elderly at the risk of isolation. A young family member works in an urban center get detached from the family home. The elderly therefore tend to be neglected without adequate means of subsistence by the young members of the family* »

---

<sup>37</sup> Chez les *Moose*, toute personne d'origine *moaga* née à l'extérieur de la société *moaga* est désignée par ce sobriquet. *Tabouga* a le sens de « *enfant de la brousse* », « *enfant inculte* » au sens de « *qui n'a pas été éduqué dans les valeurs du terroir* et donc culturellement impur.

<sup>38</sup> Le sobriquet « *Ghanéen* » a le sens d'« *escroc* » dans l'entendement populaire au Burkina Faso. Quand il est utilisé pour qualifier une femme (ou fille), il a le sens de « *prostituée* ».

(Ardayfio-Schandorf 2006 : 134). L'auteur incrimine le « *Intestate Succession Law* » de 1985 (ou PNDC Law 111) ainsi que les politiques mises en œuvre ces dernières décennies, privilégiant la famille nucléaire. Pour sa part, Emmanuel K. Boon note que « *the various formal national social security schemes introduced in the country have been limited in scope and beset by serious policy and institutional problems. A major result is that only 11 % of workers in Ghana are covered by the formal SSS. The majority of the workforce, which is in the informal sector, does not benefit from the scheme* » (Boon 2007 : 71).

Les stratégies d'adaptation et de minimisation de la précarité et de la marginalisation varient d'une personne âgée à l'autre. Mais dans les familles d'origine burkinabè, les « vieux » ont recours principalement à deux types de moyens de survie. Outre la pension dont certains anciens employés de l'administration publique ou privée bénéficient, la reconversion professionnelle constitue la deuxième alternative au déclin de la solidarité familiale et à l'insuffisance de la prise en charge sociale. Les uns vendent sur des étals ou dans des boutiques (*stores*) implantées devant les cours d'habitation. Quand ils sont propriétaires de ces cours, ils exercent en plus un petit élevage de ruminants. Quant à ceux qui « se sentent encore capables », ils reprennent des emplois de *watchman* ou de *tangassi*. Leurs revenus, quoique dérisoires (moins de 100 Ghana cedi (GHC) le mois soit environ 30 000 Francs CFA), leur permettent de jongler entre deux versements de la pension. « *Ce n'est pas de l'argent, mais que faire ? Si tu prends ta paie aujourd'hui, une semaine après tu es sans un sou. A peine ça suffit à payer le loyer<sup>39</sup> et le courant. Après, il faut prier le bon Dieu pour qu'une maladie ne survienne pas* »<sup>40</sup>.

Enfin, la rente immobilière (pour ceux qui ont pu investir) et migratoire (pour ceux qui ont des enfants à l'étranger) sont des sources de revenus non négligeables. Mais les vieux estiment que les mères sont les premières bénéficiaires des transferts monétaires de leurs enfants en Occident (Italie, Allemagne, Belgique, USA). D'où leur sentiment d'insatisfaction, voire de frustration. Le cas le plus illustratif est celui d'Alaji Z., qui a répudié une de ses femmes et renié ses trois

---

<sup>39</sup> Le coût du loyer dans le quartier populaire de Kumasi varie entre 10 et 25 GHC par mois.

<sup>40</sup> Entretien du 9/07/2010 avec le vieux Zampaligré, 78 ans, à la retraite depuis 1992 et à nouveau *tangassi* au marché de Kumasi depuis 1998.

filis en Belgique et en Allemagne, estimant qu'ils ne remplissaient pas suffisamment leurs devoirs familiaux.

### **Les *chaakataawa* : de nouveaux espaces de solidarité pour vieux émigrés**

La détérioration de la solidarité familiale, sa polarisation sur les mères ou sur le cercle conjugal chez les garçons mariés est toutefois compensée par le développement d'une nouvelle solidarité communautaire, construite et animée à travers le cadre religieux. La religion et les œuvres de charité constituent en effet le refuge des vieux migrants qui ne peuvent plus compter sur leurs enfants. Mais contrairement à ce qu'on pourrait penser, il n'y a pas chez eux tendance à l'individualisation, même s'ils font bloc à part, vis-à-vis de leurs descendants ou *Dankassa*. Le personnage du vieux solitaire est rare, bien que nombre d'entre eux se retrouvent dans un dénuement matériel certain. Quel que soit leur groupe ethnique d'appartenance, le temps entre deux prières est bien occupé en causeries et les visites entre vieux migrants sont régulières. Quand l'un d'entre eux manque à la prière, les autres s'efforcent de le joindre au téléphone ou se rendent chez lui pour s'enquérir de ses nouvelles. Les cérémonies religieuses (mariages, baptêmes, *dou'a*, c'est-à-dire, les cérémonies d'invocation de Dieu) sont avant tout des occasions de convivialité entre vieillards esseulés.

Si les lieux de prières sont aussi des lieux de causerie pour les personnes âgées à Accra, à Moshi Zongo à Kumasi, à Saabon Zongo à Kumasi, de nouveaux espaces récréatifs et de solidarité, appelés *chakataawa* ou *wurunfiera* (lieu de causerie en *Haoussa*) dans lesquels le pays d'origine, l'appartenance ethnique ou politique et le statut social sont fondus dans la convivialité d'un « être ensemble », ont été inventés par les anciens de confession musulmane. Imams, chefs, *vieux lambda* se retrouvent dans ces *chakataawa* pour boire du café noir et discuter. Chacun apporte de la maison, les uns du café, les autres le sucre ou l'eau chaude. Les jeunes aussi ont de plus en plus leur propre *chakataawa* dans lequel ils se retrouvent les soirs après le travail et les *week-ends*.

### **Conclusion**

Installées au Ghana pour certaines depuis la période précoloniale, structurées par regroupement ou par alliance dans le milieu d'accueil,

les familles d'origine burkinabè ont longtemps fonctionné sur la base des principes et valeurs traditionnels de solidarité et de structuration patriarcale des pouvoirs et de l'autorité parentale, importés des sociétés d'origine au Burkina Faso. Jouant sur les différents registres parfois symboliques et imaginaires de l'appartenance, des agrégats de familles se sont constitués sur le modèle de la famille traditionnelle recomposée pour assurer l'insertion de leurs membres.

Ce modèle familial a été affecté par les crises politiques et économiques d'une part et d'autre part par les politiques d'ajustement structurel et les stratégies de survie mises en œuvre par les migrants burkinabè et leurs descendants. L'ensemble de ces facteurs a impulsé de nouvelles dynamiques, caractérisées par l'éclatement et la prise de contrôle des unités familiales par les femmes. Toutefois, il ne s'agit pas seulement d'une évolution de la structure de l'autorité familiale ni de celle des relations de famille. C'est toute l'idéologie unitaire construite autour de la notion de famille, l'obligation sociale et morale d'assistance qu'elle implique qui s'effrite et se reconstitue autour de noyaux plus petits avec des liens de plus en plus faibles les uns avec les autres. Cette individualisation n'est pas le seul fait de l'urbanisation, de la « modernisation » ou de la crise et des stratégies de survie qu'elle a suscitées. Elle résulte aussi des stratégies d'insertion sociale mises en œuvre par les migrants et leurs descendants.

## Références bibliographiques

- ADDI, L., 2005, « Femme, famille et lien social en Algérie », In A. Thiebaut, M. Ladier, (dir.), *Famille et mutations socio-politiques. L'approche culturaliste à l'épreuve*, Paris, Ed. Maison des Sciences de l'Homme (hal.inria.fr/docs/00/39/86/41/PDF/addi\_1\_femme.pdf).
- ADJAMAGBO, A., ANTOINE, P., DIAL, F.-B., 2003, « Le dilemme des Dakaroises : entre travailler et « bien travailler », In M.-C Diop, (dir.), *Gouverner le Sénégal : entre ajustement structurel et développement durable*, Paris, Karthala, p. 247-272.
- AGIER, M., 1982, « "Ménage" et réseau social. Le quartier "Zongo" de Lomé, Togo », In M. Agier, B. Hours, J. et P. Trincas (coord.), *Études sociologiques*, p. 1-9.
- AGIER, M., 1983, « Étrangers, logeurs et patrons : L'improvisation sociale chez les commerçants soudanais de Lomé », *Cahiers d'Études africaines*, 81-83, XXI-1-3, p. 251-265.
- ARDAYFIO-SCHANDORF, E., 2006, « The family in Ghana: Past and present perspectives », In Y. Oheneba-Sakyi, K T. Baffour, (dir.), *African families at the turn of the twenty-first century*, Library of Congress.

- AWUMBILA, M., MANU, T., C., QUARTEY, P., TAGOE, C., 2008, « Les migrations : article de pays (Ghana) », *Centre d'études des migrations*, Accra, Legon, University of Ghana, 68 p.  
(<http://www.imi.ox.ac.uk/pdfs/les-migrations-ghana-08-article-de-pays>) 28/02/12.
- BERTRAND, M., 2003, « Métropole au microscope : cohabitation et composition résidentielle dans la Région du Grand Accra (Ghana) », *Autrepart* (25), p. 69-85.
- BOON, E. K., 2007, « Knowledge Systems and Social Security in Africa: A Case Study on Ghana », *Tribes and Tribals*, Special Volume, n° 1, p. 63-76.
- BOUTILLIER, J.-L., QUESNEL, A., VAUGELADE, J., 1977, « Système socio-économique Moose et migrations », *Cahiers ORSTOM, Série Sciences Humaines*, Vol. XIV, n° 4, p. 561-581.
- CALDWELL, J. C., 1966, « The erosion of the family: A study of the fate of the family in Ghana », *Population Studies*, vol. 20, Issue 1, p. 5-26.
- COOPER, E., 2010, « Women and Inheritance in 5 Sub-Saharan African Countries: Opportunities Land Challenges for Policy and Practice Change », *Chronic Poverty Research Centre* (<http://www.chronicpoverty.org>).
- DÉCHAUX, J.-H., 2011, « La famille à l'heure de l'individualisme », *Ceras-revue Projet*, n° 322, Juin. URL : <http://www.ceras-projet.com/index.php?id=5114>.
- DUSSOURD, H., 1962, *Au même pot et au même feu...*, (Étude sur les communautés familiales agricole du centre de la France), Moulin, chez l'auteur, 156 p.
- FIELDHOUSE, P., 2007, « Manger ensemble : Le rituel du repas familial », *Transition Hiver*, p. 3-6.
- GHANA STATISTICAL SERVICE, 2005, *Population Data Analysis Report*, vol. 1.
- GUENGANT, J.-P. et al, 2011, *Comment bénéficier du dividende démographique ? La démographie au centre des trajectoires de développement dans les pays de l'UEMOA, ainsi qu'en Guinée, au Ghana, en Mauritanie et au Nigéria. Contribution à l'analyse de la situation au Ghana*, AFD, 56 p (disponible sur <http://www.conferenceouagapf.org>).
- [http://www.portail-religion.com/FR/dossier/islam/gdes\\_etapes/mariage.php](http://www.portail-religion.com/FR/dossier/islam/gdes_etapes/mariage.php).
- KOUDOUGOU, S., 2010, « La diaspora burkinabè au Ghana et sa descendance : insertion dans la société d'accueil et liens avec le *father's land* », In M. Zongo, (dir.), *Les enjeux de la diaspora burkinabè : Burkinabè à l'étranger, étranger au Burkina Faso*, Paris, l'Harmattan, p. 77-112.
- LACOSTE-DUJARDIN, C., 2008, « La maternité en Islam », *Lectora* 14, p. 13-29.
- LEBRIS, É., 1979, *Croissance urbaine et problématique de classe : essai d'analyse à partir du cas d'Accra (Ghana)*, Rapport d'activité 1978-1979, ORSTOM, p. 115-145.
- LOCOH, T., 2002, « Structures familiales et évolutions de la fécondité dans les pays à fécondité intermédiaire d'Afrique de l'Ouest » (<http://www.un.org/esa/population/public>, INED).
- MARGUERAT, Y., 1988, « Kumasi, l'espace et le temps : Trois siècles d'évolution d'une grande ville africaine », In C. Coquery-Vidrovitch, (ed.), *Processus d'urbanisation en Afrique*, Paris, L'Harmattan, p. 9-25.
- MARTINELLI, B., 1995, « Appartenances et identités dogons-moose », *Cahiers des Sciences Humaines* 31(2), p. 365-405.
- MBA, C., ADDICO, G., RICHARD, A., 2007, « An in-depth analysis of socio-demographics, living arrangements and health conditions of Ghana's older population », *Institute of African Studies: Research Review*, vol. 23 (2), p. 61-70.

- MIMCHE, H., 2009, « Immigration et recompositions familiales chez les Mbororo du Cameroun occidental » (iussp2009.princeton.edu/download.aspx?submissionId=90631).
- NGUEYAP, R., F., 2006, « Crise économique, mise au chômage et changements des relations familiales en milieu urbain au Cameroun : effets de la crise économique sur les unités domestiques », *Population et travail. Dynamiques démographiques et activités*, p. 502-516 (www.erudit.org/livre/aidelf/2006/001428co.pdf).
- OCDE, 2007, *Cohérence des politiques au service du développement 2007. Migration et pays en développement*, Paris, OCDE, 164 p.
- PARSONS, T., 1943, « The Kinship System of the Contemporary United States », *American Anthropologist*, New Series, vol. 45, n° 1 (Jan. - Mar), p. 22-38.
- QUARTEY, P., 2009, *Migration in Ghana: A country profil 2009*, OIM, 115p (disponible sur <http://publications.iom.int>).
- REMY, G., 1973, « Les migrations de travail et les mouvements de colonisation Moose : recueil bibliographique », *Travaux et Documents de l'ORSTOM*, n° 20, 129 p.
- ROUCH, J., 1956, « Migrations au Ghana », *Journal de la Société des Africanistes*, vol. 26, n° 1, p. 33-196.
- SCHILDKROUT, E., 1973, « The Fostering of Children in Urban Ghana: Problems of Ethnographic Analysis in a Multi-Cultural Context », *Urban Anthropology*, vol. 2, n° 1, Spring, p. 48-73.
- SCHILDKROUT, E., 1978, *The people of the zongo. The transformation of ethnic groups in Ghana*, Cambridge, Cambridge University Press.
- TAKYIWAA, M., 1994, « Ghana, woman in the public and informal sectors under the Economic Recovery Program ». In Sparr P, (ed.), *Mortgaging women's lives: feminist critiques of structural adjustment*, Zed books limited, USA, p. 61-77.
- TONDA, J., 2005, *Le pouvoir souverain moderne. Le corps du pouvoir en Afrique centrale (Congo, Gabon)*, Paris, Karthala.
- VERLET, M., 1994, « Grandir à Nima : Dérégulation domestique et mise au travail des enfants », *Travail, capital et société*, 27, 2, p. 162-190.
- VIMARD, P., 1991, « Migration et dynamique familiale : éthique du lien social ou logique de fragmentation ? », In A. Quesnel et P. Vimard, (éd), *Migrations, changements sociaux et développement*, Paris, ORSTOM, p. 203-213.
- WAKAK, J., 1997, « Différenciation socio-économique et structures familiales au Cameroun », In M. Pilon, T. Locoh, É Vignikin, P. Vimard, (dir.), *Ménages et familles en Afrique : Approches des dynamiques contemporaines*, Les Études du CEPED n° 15, CEPED-EHESS- INED-INSEE-ORSTOM-Université Paris VI, p. 257-279.
- YANKSON, P. W. K., BERTRAND, M., 2012, « Introduction. Défis de l'urbanisation au Ghana », In É Ardayfio-Schandorf, P. W. K Yankson, M. Bertrand (dir.), *The Mobile City of Accra: Urban Families, Housing and Residential Practices*, Dakar, CODESRIA, p. 3-24.

## La migration des enfants bissa : diversité des comportements, pluralité des représentations

*Dorte Thorsen\**

### Résumé

Cet article porte sur la mobilité des garçons adolescents du pays bissa à Ouagadougou et à Abidjan et vise à illuminer les logiques et les stratégies qui mènent les adolescents à voyager avec certains compagnons. Basées sur l'ethnographie des jeunes migrants travailleurs, on analysera comment leur capacité de se rapprocher des réseaux des parents forme leur trajectoire migratoire et aussi comment ils balancent les avantages de l'appui des certains parents et les contraintes lié avec le rejet des parents, les conditions imposée directement ou indirectement par les hiérarchies sociales, et l'ambiguïté entre la main-d'œuvre familiale et l'employé salarié s'ils travailleraient pour un parent. Malgré ces contraintes, les jeunes migrants font les choix entre des différents compagnons de voyage, des divers employeurs et des parents à la destination à qui ils sollicitent l'appui.

**Mots clés :** Bissa, migration, enfants migrants, la traite des enfants, le travail des enfants, réseaux sociaux, parenté

---

\* Anthropologie, Université du Sussex, membre du LMI MOVIDA, [d.thorsen@sussex.ac.uk](mailto:d.thorsen@sussex.ac.uk)

L'étude s'est échelonnée sur quatre périodes, entre 2005 et 2008, sur un total de douze mois. L'auteur souhaite exprimer sa reconnaissance au DfID, au Development Research Centre on Migration, Globalisation & Poverty de l'Université du Sussex, (Angleterre), ainsi qu'au Nordic Africa Institute, (Suède), pour avoir participé au financement de sa recherche. Elle tient également à remercier ses informateurs bissas, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire pour leur hospitalité.

## **Abstract**

This chapter focuses on adolescent boys' mobility through migration from Pays Bissa to Ouagadougou and Abidjan. It aims at shedding light on the logics and strategies underpinning adolescents' choice of companions on the migratory journey. Based on the ethnography of young labour migrants, the analysis unpacks how adolescents' ability to connect with different members in their network of kin shapes their migration and work trajectory. The balance these young migrants seek to strike between the advantage of having relatives' support and the constraints imposed if they fail to acknowledge their relatives' prerogative to make claims on them, illuminate the conditions imposed directly or indirectly by social hierarchies, as well as the ambiguities inherent in the distinction between family labour and paid workers. I argue that despite being constrained, adolescent migrants choose between different travel companions, different employers and different relatives at the destination, depending on from whom they can solicit support at a given point in time.

**Key words:** Bissa, migration, child migrants, child labour, social network, kinship

## Introduction

À compter des années 2000, la migration des enfants a suscité un intérêt croissant de la part des institutions nationales et internationales, intervenant en faveur de la protection de l'enfance (Bureau International de Travail (BIT), UNICEF, ONG ...). Ces organismes se sont engagés à combattre le travail des enfants, recrutés à la fois dans les plantations de cacao, de coton, dans les mines et les carrières, mais aussi en ville, en tant que domestiques, marchands ambulants ou apprentis dans un atelier. Ils ont considéré ces pratiques comme relevant de l'exploitation et les assimilant au trafic des enfants. Dans l'entendement de ces organisations internationales de protection de l'enfance, les structures nationales tout comme les populations locales ne prenaient pas la pleine mesure de l'impact négatif sur la santé des enfants de ces activités, ni de la circulation migratoire qui leur était associée. En outre, à cause de la collusion établie entre la migration, le trafic et l'exploitation, leurs objectifs prioritaires restent la prévention contre le travail des enfants et, selon l'article 2 de la convention n° 182 de l'OIT, plus largement, la protection de toute personne de moins de 18 ans (OIT 1999). La pauvreté économique des parents ainsi que leur faible niveau d'éducation ont été mis en avant par les organismes internationaux pour expliquer le trafic des enfants (ILO 2001). Si les médias ont fait circuler des rumeurs, et encore davantage après l'affaire de l'*Etireno* en avril 2001<sup>1</sup>, (Berruet 2001 ; Frenkiel 2001) selon lesquelles des parents vendaient leurs enfants aux trafiquants, nombreux étaient aussi ceux à savoir la réalité plus complexe, plus nuancée. Des parents démunis ont effectivement incité leurs enfants à rejoindre la ville ou un pays voisin, dans l'espoir que ces derniers puissent améliorer leur propre situation et, à plus long terme, celle de leur famille toute entière. Ils se sont laissés convaincre par les trafiquants qui leur promettaient de prendre soin de leurs enfants (Dottridge 2002). Cela étant dit, tous les départs en migration des enfants et des adolescents ne résultent pas non plus de la seule décision de leurs parents. Les jeunes Africains sont aussi les acteurs de leur propre destinée et se mettent en route, après avoir échangé sur la

---

<sup>1</sup> En avril 2001, ce bateau a été suspecté de transporter des enfants « esclaves » depuis le Bénin jusqu'au Gabon ; un événement qui a remis à l'ordre du jour un phénomène ancien, celui du trafic d'enfants sur le continent africain.

question avec d'autres, villageois ou citadins de mêmes générations ou de générations antérieures.

Avec le temps, les discours sur la migration des enfants ont sensiblement évolué. Aujourd'hui, à la dénonciation du trafic des enfants s'ajoutent des propos plus mesurés sur les risques de vulnérabilité des jeunes en situation de mobilité mais aussi sur la capitalisation et l'acquisition de compétences que permet la migration (Dottridge 2011 ; Leclercq 2009 ; Razy & Rodet 2011). En Afrique de l'Ouest, ce changement dans les discours a été impulsé par des chercheurs, rappelant que les adolescents de douze à dix-huit ans n'insistaient pas seulement sur les souffrances endurées mais faisaient aussi connaître leurs motivations à partir ainsi que leurs attentes d'une vie meilleure (Castle & Diarra 2003 ; de Lange 2006 ; Hashim 2005 ; Imorou 2009 ; Leclercq 2009 ; Thorsen 2006). Les organisations en charge de la protection de l'enfance continuent, quant à elles, de considérer le départ en migration des enfants et des adolescents comme source de tous les dangers. Et elles adoptent encore et toujours une démarche résolument préventive (ILO 2010). S'il n'est plus question comme par le passé de dénoncer le travail forcé dans les plantations, il s'agit encore pour elles de mettre en garde contre les conditions de travail et les mauvais traitements subis par ces enfants, partis sans leurs parents.

Leurs discours se fondent, en définitive, sur une connaissance limitée des modalités de départ et de recrutement des enfants. Cet article a pour objectif de mieux comprendre la manière dont ces enfants et adolescents prennent des décisions concernant leur voyage et d'appréhender les modalités de leur insertion sur le marché du travail informel. Notre étude s'appuie sur des observations et des entretiens réalisés à Ouagadougou et à Abidjan auprès environ de 120 jeunes migrants<sup>2</sup>, ayant tous entrepris leur premier voyage avant l'âge de 18 ans. Elle est complétée par d'autres entretiens conduits auprès des parents, rencontrés en pays bisca et de ceux qui les ont accueillis en ville. Partir en migration sans accompagner ses parents ne signifie pas pour autant partir seul. Nous examinerons d'abord les logiques qui conduisent les jeunes garçons à voyager avec certains compagnons plutôt que d'autres, avant d'apprécier dans quelle mesure, ces rencontres orientent les destinations et les parcours professionnels.

---

<sup>2</sup> Les filles bisca migrent rarement de manière autonome de sorte que nous avons essentiellement focalisé notre attention sur les trajectoires masculines.

## **Relations familiales et sens de parenté**

Le travail des enfants relève d'une pratique courante en Afrique subsaharienne, mais selon leur position dans la hiérarchie familiale, ils ne sont pas soumis aux mêmes obligations. C'est ainsi que la charge de travail des orphelins, ou encore des enfants confiés à des tiers aura de fortes chances d'être supérieure à celle d'autres enfants ayant retenu la préférence de leurs parents. De la même manière, les attentes des adultes varient, selon le nombre d'enfants présents dans la concession ou encore selon leur âge et leurs comportements. Bien que des signes physiques puissent renseigner sur la transition entre l'enfance et l'adolescence, les perceptions de l'âge relatif, parce que plurielles, sont aussi sources de conflits. C'est seulement la compréhension qu'aura l'enfant des relations sociales et de la prise de responsabilités qui pourra convaincre ses parents de lui accorder les libertés et la confiance qu'on accorde habituellement à un adolescent (Riesman 1986 ; Piot 1999). À l'adolescence, il est aussi possible de se constituer sa propre épargne en développant, en soirée, des activités pour son propre compte, après avoir passé la matinée à travailler pour le compte du chef de famille. Ces pratiques participent de l'apprentissage de normes et de valeurs (Katz 2004 ; Robson 2004). À l'exception de quelques recherches portant sur l'insertion des enfants dans le commerce informel au Sénégal (Diop 2010 ; Bass, 1996), rares sont les travaux à mettre en lumière le caractère constructif du travail des enfants en Afrique. En outre, pour construire leur argumentation, les institutions en charge de la protection de l'enfance croisent des travaux anthropologiques portant sur le confiage (Bledsoe 1990 ; Einarsdóttir 2006 ; Goody 1982) et des études micro-économiques, relatives à la gestion de ressources (Akresh 2004 ; Kielland 2009). Sous cet angle, la migration enfantine a pour fonction de pallier le manque de main-d'œuvre dans certains foyers, de limiter la consommation dans d'autres ou encore de permettre la scolarisation. L'accent est donc mis essentiellement sur la gestion de la main-d'œuvre et du risque chez les jeunes enfants ; la catégorie des adolescents connaissant un autre traitement. En bref, selon ces raisonnements, les enfants ne peuvent pas être considérés comme des acteurs sociaux, capables d'influer le cours des choses. Ils sont, à l'inverse, perçus comme totalement dépendants des stratégies déployées par les adultes.

Pourtant d'autres travaux montrent que les enfants préfèrent quitter le foyer ou solliciter l'intervention d'autres parents, plutôt que de continuer à être exploités ou maltraités au sein de leur famille d'accueil

(Bledsoe 1990 ; Notermans 2008). Dans la mesure où les relations entre les enfants et leurs parents (proches ou éloignés) se fondent sur des obligations réciproques, les enfants peuvent estimer que leurs hôtes ne respectent pas les termes du contrat. Dans une étude de cas, Jacquemin (2007 : 274-281) raconte les étapes qui ont conduit une jeune fille, venue rejoindre sa sœur aînée à Abidjan, à négocier sa place et à prendre de la distance vis-à-vis des attentes des uns et des autres. D'abord initiée par son aînée au travail domestique, une fois qu'elle eut l'âge de travailler en tant que bonne, la jeune fille commença à circuler entre les foyers de ses sœurs, ceux de ses tantes et amies de ses sœurs, en fonction de leurs besoins respectifs. Elle profita de cette nouvelle liberté de mouvement, cherchant le soutien de sa mère et anticipant sur les conflits possibles avec son aînée ou ses autres parentes. Cette recherche montre que, si chaque membre du réseau familial entend bien bénéficier, à son tour, de la main-d'œuvre des plus jeunes, ces derniers sont aussi en mesure de rediscuter les accords passés et de s'appuyer sur les uns pour ne pas travailler pour les autres. Par ces pratiques, les enfants et adolescents contribuent à la réorientation de leurs propres trajectoires professionnelles, migratoires en se laissant de possibles marges de liberté.

Cette capacité dont disposent les jeunes migrants à choisir de travailler pour un parent plutôt que pour un autre a été largement négligée, bien qu'elle fasse écho aux théories récentes de l'anthropologie de la parenté qui élargissent la notion de parenté au-delà des seuls liens du sang. La parenté englobe alors, outre les relations biologiques, celles qui sont produites dans le cadre d'interactions sociales (Carsten 2000 ; Schrauwers 1999). Dans la pratique, ces relations correspondent à « quelque chose que les gens font, et avec ce qu'ils font quelque chose » (Bourdieu 1977 : 35). Cette perspective élargie sur les relations familiales est particulièrement intéressante dans le contexte burkinabé, où la notion de parents inclut également les grands-parents, les frères et sœurs et les cousins plus ou moins éloignés. Bien que la même terminologie soit employée parfois pour qualifier le rapport aux étrangers, dans la pratique, des distinctions sont introduites, fondées sur la proximité sociale et affective ainsi que sur le contexte dans lequel ces rapports sont construits.

La circulation incessante des hommes, des femmes et des enfants, originaires du pays bissa, en direction de la Côte d'Ivoire, du Gabon et de l'Italie a généré des transformations sociales importantes. Les enfants en situation de mobilité ne proviennent pas nécessairement d'une

cellule familiale sédentaire ; ils peuvent avoir quitté la maison de leur père, de leur grand-père ou encore d'un oncle pour rejoindre celle d'un autre parent, un frère ou une sœur. Chez les Bissa, des liens de parenté étroits existent entre un enfant et son oncle paternel (*baaba*) ou sa tante paternelle (*pugudba*) qui structurent les relations matérielles et symboliques. Tout aussi intenses sont ceux qui se sont tissés entre l'enfant et son oncle maternel (*dayar*). Plus lâches sont, en revanche, les relations entre les enfants et leurs aînés (*kjemma*), issus des mêmes parents ou du même foyer. En migration, les jeunes continuent de mobiliser ces relations de parenté. Les oncles déjà partis à la ville ont tendance à recruter préférentiellement les jeunes villageois alors que les tantes, les sœurs ou les frères aînés déjà mariés sollicitent plutôt les jeunes filles. L'intense migration des individus conduit les familles à faire preuve davantage de souplesse, à intégrer de nouveaux membres et, plus largement, à se recomposer au gré des mouvements. Dans ces circonstances, le concept de la famille contraste avec les idées reçues selon lesquelles la famille serait nucléaire, sédentaire et structurée à partir d'un seul lieu résidentiel. Reprenant à leur compte ce raisonnement, les organisations qui interviennent dans le cadre de la protection de l'enfance présupposent le foyer parental comme le meilleur endroit possible pour un enfant (Hashim & Thorsen 2011) sans mettre en place les éléments nécessaires pour le démontrer.

Une mobilité exacerbée invite à revisiter les concepts de foyer et d'appartenance identitaire. Les migrants, enfants, adolescents comme adultes, transportent avec eux certaines idées du foyer, qui, avec le temps et de nouvelles expériences, se créolisent. La circulation incessante des personnes participe également de la transformation des zones de départ. Les migrants développent des pratiques qui sont réévaluées et réinterprétées, au contact d'autres influences apportées par les médias et les pouvoirs publics (Clifford 1992). Les études récentes sur la mobilité transnationale des enfants mettent en exergue le processus de construction et de négociation du sentiment d'appartenance et la manière dont est perçu le foyer, à travers la pluralité et la multiplicité des réseaux de liens (Ní Laoire et al. 2010 ; Olwig 2003 ; Razy & Rodet 2011). Ces travaux prennent au sérieux le point de vue des enfants, soulignant leur capacité à agir et à prendre des décisions, seuls ou de concert avec d'autres, tout en conservant à l'esprit que la contradiction ne peut être apportée qu'à la marge, dans une société où le respect des aînés reste une valeur primordiale. La circulation des enfants et des adolescents entre plusieurs espaces de vie remet donc en

question la notion de foyer telle qu'elle avait été discutée par le passé et invite à la reconsidérer à l'échelle transnationale. De la même manière, il convient de prendre en compte les fluidités identitaires qui se construisent au fil des parcours migratoires (Bluebond-Langner & Korbin 2007 ; Coe 2011 ; Ní Laoire et al. 2010).

### **L'enfance : travail, éducation et migration en pays bisca**

Sans y être contraints, les jeunes enfants sont encouragés à participer aux travaux domestiques, en fonction de leur sexe et de leur âge. Parallèlement, certains d'entre eux sont inscrits à l'école primaire ou à l'école coranique. À mesure qu'ils grandissent, ils sont amenés à maîtriser des tâches de plus en plus complexes. En pays bisca, les enfants comme les femmes et les hommes exercent des activités agricoles, plus particulièrement pendant la saison des pluies.

En l'absence de rites initiatiques dans la société bisca, c'est au cours de leurs jeux mais aussi lorsqu'ils vont travailler dans les champs, garder les bœufs, puiser de l'eau ou ramasser des baies sauvages que les enfants se rencontrent et peuvent tisser des relations privilégiées avec leurs frères ou des amis du même âge. La notion de frère est employée ici au sens élargi ; elle désigne toutes les personnes avec lesquelles les adolescents ont noué des relations électives sans que celles-ci soient encadrées par les mêmes obligations de réciprocité que les relations entre frères aînés et frères cadets. Au-delà de ces relations amicales, la coprésence au village des différentes générations, permet aux plus jeunes de glaner des informations à l'occasion de conversations dont ils sont témoins et de faire également la connaissance des personnes de passage.

Bien que les enfants restent une main-d'œuvre indispensable pour la famille, les grands-parents et les parents veillent à ce qu'ils puissent, à l'occasion de ces apprentissages, acquérir aussi certaines compétences et une certaine indépendance. C'est ainsi qu'ils leur concèdent une petite parcelle à cultiver, leur confient une poule à élever et les incitent à vendre les fruits collectés ; une manière de les encourager à développer des activités autonomes. Les adolescents de 14 ans au plus, filles ou garçons, exploitent le riz sur une parcelle mise à leur disposition. Les garçons plus âgés cultivent le mil sur un autre terrain, alors que les filles cultivent les arachides, les pois de terre et les *niébé* (haricots). Outre leur but éducatif, ces activités permettent aux adolescents de dégager des revenus autonomes pour prendre en charge

directement certaines dépenses de la famille (habillement...) et pour satisfaire leurs propres désirs les plus urgents. La migration serait en quelque sorte, pour ces adolescents, le prolongement de cette quête d'argent.

La précarité économique<sup>3</sup> des populations, originaires du Centre-Est, continue d'alimenter l'émigration vers la Côte d'Ivoire, en dépit de la crise politique qui a affecté dernièrement le pays. Les ressortissants du pays bisca, qui avaient investi leur épargne en Côte d'Ivoire, sont nombreux à n'être pas revenus au Burkina Faso, n'ayant pas toujours les moyens de le faire. Bien que la situation se soit notablement dégradée en Côte d'Ivoire depuis les derniers événements, les salaires tout comme les revenus, issus des activités économiques, demeurent encore nettement supérieurs à ceux que peuvent espérer les populations au Burkina Faso. Les difficultés d'accès à l'éducation formelle expliquent également les départs en migration des enfants. En 2003, 60.4 % de la population issue de la région Centre-Est pouvait accéder à une école primaire à moins de 30 minutes de son domicile pour seulement 46 % en 2005. Bien que le taux de scolarisation primaire ait progressé ces dernières années, passant de 40.3 % en 2000 à 60 % en 2005 et atteignant 72.6 % en 2009, le taux de réussite au certificat d'étude était seulement de 45.7 % Quant au taux d'admission en première année de secondaire, il reste très faible : 10.9 % en 2000, 19 % en 2005 et 30.5 % en 2009 (INSD 2010). Par conséquent, une majorité d'enfants et d'adolescents se retrouve très vite en dehors de l'institution scolaire et sans activité pendant l'hivernage. Leurs motivations au départ sont donc multiples ; elles s'expliquent par l'absence de travail dans les zones rurales, par la volonté de subvenir aux besoins familiaux mais aussi par l'envie de découvrir d'autres horizons, d'acquérir les mêmes biens, les mêmes savoir-faire que les migrants déjà revenus. Bien qu'ils aient été mis au courant des difficultés rencontrées en chemin par certains migrants et aient été témoins de l'incapacité d'autres encore à réussir leur réinsertion, les jeunes candidats au départ ne retiennent que les parcours héroïques. Ils prennent alors pour exemple ceux qui ont pu faire construire des maisons en ciment pour leurs parents, acheter du bétail pour la famille restée au village, une ou plusieurs parcelles à la ville pour eux-mêmes.

---

<sup>3</sup> 55.1 % de la population originaire de la région Centre-Est avait un revenu au-dessous du seuil de pauvreté, soit 82 672 francs CFA par an, en 2003. En 2005, le taux de change était de 656 francs CFA pour un euro.

## **La participation des adolescents à la recomposition des relations de parenté**

Parmi les garçons bissa émigrant à Ouagadougou, en 2005, presque la moitié y est arrivée avec des pairs ou des frères qui avaient déjà travaillé dans la capitale, quelques années plus tôt. Ceux qui ne sont pas encore partis, admirent les migrants pour leur mise vestimentaire ainsi que pour leur connaissance de la ville et de ses usages. Et ils ne tardent pas à les accompagner dès que l'occasion se présente et que ceux-là se remettent en mouvement. Les uns partent en secret ; ceux qui attendent d'y être autorisés, obtiennent souvent une aide financière pour le transport. Sur les quatre cireurs ambulants interrogés en 2005, les deux plus âgés (dix-sept et dix-huit ans) se sont rendus à Ouagadougou à chaque hivernage pendant cinq années consécutives, multipliant les autres petits métiers. Cireur les chaussures était une activité de dépannage. En 2005, deux frères, âgés respectivement de quatorze et de quinze ans, ont fait le chemin en même temps que des relations apparentées ou des amis, à peine plus âgés qu'eux, pour être initiés aux arcanes du métier de cireur. Ils connaissent à présent les techniques pour faire reluire les chaussures, les quartiers de la ville les plus appropriés pour capter la clientèle, les manières d'approcher les clients pour se faire accepter et se faire payer correctement (au moins 50 francs CFA). Cette activité suppose de longues marches. De Dasso ou de Bendogo jusqu'au centre-ville, ils partent à la recherche des clients. Les deux nouveaux cireurs ont été introduits auprès des autres migrants bissas qui tenaient des petits kiosques au bord de la route où il est possible de se restaurer à bon marché. Ces derniers leur expliquent également à quels endroits ils peuvent ou non se reposer, pour éviter d'être harcelés par la police ou les gardiens. Les adolescents cohabitent régulièrement avec leurs plus jeunes frères ou amis dans des petites maisons de *banco*, implantées dans les quartiers non lotis. Ils cotisent pour payer le loyer et l'eau potable, quand ils ne sont pas hébergés par des parents déjà installés en ville.

Tous ces jeunes migrants circulent entre le village et la ville et leur départ est d'autant plus facilement accepté par la famille qu'ils rentrent régulièrement au village pour participer aux travaux agricoles. Ils en sont quasiment tous au début de leur parcours migratoire si bien qu'il paraît difficile à ceux qui viennent tout juste d'être recrutés de recommander leurs cadets auprès de leur nouvel employeur, tout comme il semble prématuré et risqué à ceux qui viennent de créer leur emploi d'engager un parent. Les rapports entre aînés et cadets ne se

sont pas construits sur un besoin de main-d'œuvre ni sur la responsabilité pour les aînés à assurer les besoins de première nécessité des plus jeunes. Mais, ils traduisent plutôt la volonté des premiers d'offrir aux seconds un maximum d'occasions qui leur permettraient de gagner leur vie mais aussi une protection en cas de difficultés, à l'exemple de ce qui a pu être observé au nord du Bénin (Imorou 2008).

Si les migrants installés depuis peu sont eux-mêmes en situation trop précaire pour aider ceux qui viennent tout juste de les rejoindre à trouver du travail, en revanche, ils sont dans l'incapacité de refuser que ceux-là les accompagnent à l'occasion d'un nouveau départ. En effet, les migrants fraîchement établis mettent en scène leur réussite dès qu'ils rentrent au pays, multipliant les cadeaux à la famille et parfois aux amis, racontant avec emphase leurs exploits et empruntant des styles vestimentaires urbains (Thorsen 2006). Dans ces conditions, un refus de leur part serait interprété comme le signe patent de leur égoïsme et contribuerait à ternir leur réputation, alors même qu'ils cherchent, par leurs comportements ostentatoires, à rehausser leur statut social, à accroître leur prestige. Il ne leur est pas demandé en revanche, de prendre en charge les coûts du voyage de leurs jeunes amis. Ils n'en ont de toute façon pas les moyens et sont bien souvent à peine mieux installés que les nouveaux arrivants, issus de la même classe d'âge. Ceux-là se débrouillent par eux-mêmes : parmi les plus jeunes, les uns ont réussi à économiser à partir des travaux agricoles effectués dans leur champ indépendant ; d'autres encore ont pu bénéficier d'un soutien financier de leurs parents. Ces derniers entendaient ainsi par ce geste, s'assurer que leurs enfants mangeraient à leur faim et maintenir à l'avenir le contact avec eux.

Les relations entretenues entre les enfants et les jeunes nouvellement débarqués, avec leurs aînés installés durablement dans la place relèvent encore d'autres logiques. Dans certains cas, le frère plus âgé peut être assimilé à un employeur qui contractualise la relation et attend, en retour du travail proposé, à être ultérieurement remboursé pour les facilités qu'il a rendues possibles. Parce que le budget transport reste, en définitive, élevé pour rejoindre Abidjan ou les plantations ivoiriennes à partir du pays bissa, les adolescents qui entreprennent leur premier voyage à l'étranger doivent attendre plusieurs années avant d'envisager de quitter le village. C'est ainsi qu'un migrant âgé de 26 ans rappelle les différentes étapes de son parcours et les multiples arrangements auxquels il a été contraint de procéder avant d'arriver en Côte d'Ivoire.

« Quand j'avais 17 ans, je suis parti travailler à Bittou pendant l'hivernage pour la première fois, et j'ai vendu de l'eau glacée en sachet, puis je suis retourné au village cultiver. Après la récolte, je suis reparti à Bittou, encore une fois, et c'est de Bittou que je suis parti en Côte d'Ivoire. À ce moment là, j'avais 19 ans. Je n'avais pas prévu de partir en Côte d'Ivoire, mais après trois mois passés à Bittou, j'ai rencontré quelqu'un qui travaillait dans les plantations en Côte d'Ivoire. Je le connaissais bien avant, parce que son frère est marié à une femme de ma grande famille. Nous avons discuté et pendant la causerie, j'ai lui ai dit, que vraiment je voulais aller en Côte d'Ivoire chercher mon pain mais mes moyens ne me le permettaient pas. L'homme a dit que ça tombait bien comme lui, il avait besoin de quelqu'un pour travailler dans sa plantation. Avant que nous partions, nous avons causé d'abord : par exemple, si le patron a 150 000 francs CFA, moi et un autre jeune, on partage 50 000 francs CFA entre nous. Avec le commerce que je faisais à Bittou, j'avais 5 000 francs CFA dans ma poche, donc j'ai essayé de faire comprendre à l'homme que c'était tout ce que j'avais. Donc, bon, il a compris et il a ajouté 10 000 francs CFA pour le transport. L'homme était prêt à partir quand nous nous sommes rencontrés, mais je ne pense pas que je suis parti sans prévenir mes parents. Je logeais chez mon oncle et j'ai causé avec lui avant de partir. J'ai même laissé quelques tenues chez mon oncle pour envoyer aux petits frères au village. Le conseil que mon oncle m'a donné, c'est de travailler bien, de me comporter bien avec mon patron, mais de ne pas oublier ma famille et de ne pas durer trop longtemps en Côte d'Ivoire avant de revenir » (Entretien à Ouagadougou, février 2006).

Ceux qui ne peuvent tableer ni sur leur propre épargne ni sur l'aide d'un parent proche s'efforcent de faire savoir aux planteurs ou aux artisans émigrés, à l'occasion de leur visite au village, qu'ils sont disposés à les suivre et à travailler pour eux. Les départs pour Ouagadougou relèvent sensiblement de la même logique. Nombreux sont donc les enfants à venir rejoindre un parent dans la capitale burkinabè en tant qu' « homme à tout faire », dans un petit restaurant ou manœuvre dans une briqueterie. En revanche, leurs employeurs ne déduisent pas de leur modeste salaire les frais de transport (2 500 francs CFA).

Les relations demeurent inégalitaires entre les nouveaux arrivants et leurs aînés ayant déjà une première expérience migratoire ; les premiers doivent respect aux seconds et doivent également accepter les conditions de travail et la rémunération proposées, sans négociation possible dès lors où ils ont été recrutés précisément à cause des liens amicaux ou parentaux qui les unissaient. Les migrants établis ne prêtant pas attention à toutes les demandes faites par les adolescents qui souhaitent voyager, ces derniers sont souvent conduits à multiplier les démarches auprès de plusieurs interlocuteurs, avant de parvenir à leurs fins.

## Comment les garçons appréhendent leur place dans le réseau de parenté

La participation des enfants à l'entretien des liens de parenté a peu retenu l'attention des chercheurs alors qu'elle permet de reconsidérer sous un angle plus dynamique la problématique du confiage. Au seuil de leur départ en migration, les enfants sont à la fois inexpérimentés et confiants, convaincus que les parents ou relations qui vont les accueillir en ville vont, d'emblée, les intégrer au sein de leurs foyers et leur faciliter la tâche pour qu'ils puissent se mettre rapidement à la recherche de revenus. Mais, la réalité est souvent plus complexe et la présence des enfants n'est pas toujours attendue ni souhaitée. C'est ainsi qu'Hamidou a bien failli ne jamais retrouver l'adresse de sa tante, alors qu'âgé de douze ans, il était parti à Ouagadougou sans prévenir :

« Je suis venu tout seul, mais j'ai ma pugudba ici [Ouagadougou]. Donc quand j'étais en route, j'ai demandé aux autres où elle habitait parce que je ne connaissais pas chez elle. J'ai fait treize jours avant de connaître son lieu-là, mais comme j'avais trouvé un logeur bissa ici, en attendant, je n'étais pas trop découragé. Un jour, je suis venu ici, au marché de Dassasgo et, là où les femmes vendaient, j'ai entendu une femme qui parlait en bissa, et je suis parti vers elle pour la saluer et causer avec elle, et puis demander de quel village elle venait. Je lui ai expliqué que je cherchais ma pugudba, j'ai donné son nom. La femme m'a demandé aussi ce que le mari de ma pugudba faisait, et j'ai tout dit, et alors après la femme m'a amené chez ma pugudba » (Entretien à Ouagadougou, mars 2005).

Le fait que les plus jeunes se rendent en ville à l'improviste sans avoir un endroit où dormir oblige leurs aînés à se comporter en parents responsables et à leur offrir le gîte et le couvert. Ces pratiques relèvent des obligations habituellement en vigueur dans la société bissa bien que tous ne les respectent pas. Les exigences des jeunes nouvellement arrivés diffèrent selon l'âge. Les plus jeunes s'attendent à être hébergés sans difficultés par leurs frères aînés ; les plus âgés entendent bien prendre davantage de liberté en partageant un logement avec des compagnons de route.

Nombre d'enfants et de jeunes bissa, partis rejoindre Abidjan, ont amorcé leur voyage avec un faible pécule. Optimistes, ils pensaient trouver une solution en cours de route et furent étonnés de la fréquence des « cadeaux » exigés aux multiples barrages routiers par les autorités ghanéennes et ivoiriennes. Une fois à court d'argent, ils nous racontent qu'ils n'ont pas hésité à contacter au téléphone des frères ou des oncles pour solliciter leur aide. Ingénus, ils s'attendaient à ce que ces derniers fassent rapidement le déplacement jusqu'à l'endroit où ils

étaient bloqués, sans préjuger de la distance qui les séparait ni des obligations professionnelles auxquelles leurs aînés devaient faire face. Si bien qu'ils ont été extrêmement choqués quand leurs parents ont refusé de leur venir en aide, mettant en avant une indisponibilité et les invitant à chercher du travail sur place pour sortir eux-mêmes de l'impasse où ils s'étaient précipités. Bien qu'ils n'aient jamais au préalable informé leurs parents de leur projet de départ, ils ne comprennent pas, au nom de la solidarité familiale, que ceux-là puissent leur refuser de l'aide. Leur soulagement est donc extrême quand un autre membre de la famille accepte de prendre en charge leur voyage en car jusqu'à Abidjan, assurant le chauffeur de le rémunérer à l'arrivée.

Si, dans un premier temps, les enfants migrants associent le comportement de leurs parents à de l'égoïsme, leur propre expérience ultérieure de la vie quotidienne à Abidjan les fait réviser sérieusement leur position et le jugement porté à l'endroit de leurs aînés. En effet, les transporteurs qui vont récupérer les jeunes en chemin font payer leurs services à leurs parents deux à trois fois plus chers que le prix standard du trajet. Bien que les jeunes - frères cadets ou neveux - s'engagent alors à rembourser ultérieurement leurs débiteurs, il n'est pas toujours évident pour les aînés de pouvoir sur le champ avancer le prix de la course (10 à 15 000 francs CFA), surtout quand les demandes se multiplient.

Selon qu'on soit ou non en demande, selon qu'on considère l'urgence de la situation ou privilégie le long terme, des divergences notables apparaissent donc dans la manière de concevoir la solidarité familiale. Parmi les enfants et adolescents, les uns sont disposés à leur arrivée en milieu urbain à ne pas être rémunérés par leurs hôtes, en échange de leur travail mais s'attendent, en revanche, à ce qu'on les prenne en charge en cas de problèmes de santé et qu'on les gratifie d'un cadeau quand ils manifestent le désir de rendre visite au village. D'autres, à l'inverse, sont très surpris de ne pas toucher l'indemnité espérée alors qu'ils avaient envisagé leurs relations avec la famille comme le prélude à des relations de travail. Tous ces comportements différenciés, adoptés par les enfants et jeunes en migration, donnent à voir leurs ambivalences ainsi que leur niveau d'exigence. Ils veulent tout à la fois être membres reconnus, acceptés d'un foyer mais aussi légitimés en tant que travailleurs recevant un salaire. Selon le sens donné par les adolescents aux relations entretenues avec des membres de leur famille à leur premier départ en migration mais aussi sur le

plus long terme, selon également la manière dont les parents qui les ont accueillis ont eux-mêmes vécu ces relations, des divergences notables peuvent apparaître dans les comportements. Un orphelin rencontré à Ouagadougou alors qu'il avait quatorze ans nous a expliqué avoir préféré quitter la petite sœur de sa mère (*na puure*) pour chercher du travail ailleurs quand il avait réalisé qu'elle n'était pas disposée à lui offrir des vêtements neufs, en compensation des services rendus. De la même manière, un adolescent de 16 ans, qui fabriquait des briques artisanales pour le compte d'un grand-frère éloigné auprès duquel il avait négocié lui-même son départ en migration, a essuyé une déception : au lieu du salaire attendu, il avait reçu une très faible rémunération assimilée à de l'argent de poche. Craignant de devoir continuer à travailler ainsi gracieusement, il a alors décidé de rentrer au village. Et là, quelle ne fut pas sa surprise, tout juste avant son départ, de recevoir de la part de son grand-frère, outre une paire de jeans, une nouvelle somme d'argent. On retrouve les mêmes incompréhensions entre les jeunes migrants et leurs aînés à Abidjan. À dix-huit ans, Grissou, a tenté sa chance d'abord à Ouagadougou sans trouver le travail, avant de rejoindre Abidjan où le petit frère de son père (*baaba puure*) faisait le commerce de machines outils et de pièces détachées entre le Ghana et la Côte d'Ivoire. Grissou entretenait l'espoir de travailler avec lui, d'acquérir un nouveau savoir-faire pour finir par s'enrichir. Mais ses attentes ont été déçues :

« J'ai voyagé jusqu'à Abidjan avec mon petit papa, c'est lui qui a payé mon transport et je loge toujours chez lui. Il prend les machines au Ghana, les emmène ici pour revendre. Je voulais travailler avec lui, mais comme nous sommes beaucoup là, il y en a d'autres qui travaillent avec lui. Bon, j'ai essayé travailler avec lui, mais, tu vois, les gros parents-là, eux, ils vont travailler avec lui et ils vont dire « c'est compliqué et tu ne peux pas te concentrer pour travailler, tu es trop jeune », tu vois non. C'est pourquoi il a pris un autre que moi pour ce travail ... Les gens pensent : « Si le travail est pour moi [le petit papa] et je prends mon enfant pour mettre dedans, il ne va pas bien gérer, il va bouffer n'importe comment ». Tu vois. Mais s'il prend quelqu'un d'autre, si cette personne prend 10 francs CFA au marché, il va dire que si tu as pris ça là, le patron va venir parler. Là il a peur... » (Entretien à Abidjan, janvier 2007).

Les discours des jeunes migrants traduisent les attentes ambiguës qu'ils ont vis-à-vis de leurs parents, selon également l'endroit où ils se trouvent. Au village, ils acceptent que leur position sociale subalterne au sein du foyer ne leur laisse qu'une liberté d'action toute relative (seulement les après-midis pendant la saison des récoltes ou sinon en période creuse). Une fois arrivés en ville, à l'inverse, ils entendent

bien exercer leur petit commerce ou leur activité salariée sans entraves. Mais, à cause de l'ambiguïté qu'entretiennent les patrons apparentés vis-à-vis de la rémunération du travail, il s'avère très délicat pour ces jeunes migrants de négocier ouvertement un salaire correct, en rapport avec leur activité effective. Leurs moyens de pression sur des parents, qui sont aussi leurs employeurs, demeurent en réalité très limités.

« En 1999, à l'âge de quinze ans, j'ai payé mon transport pour venir à Abidjan avec un grand frère. Je voulais chercher l'argent ici, mais j'ai vu qu'il n'y a pas le travail, c'est comme ça j'ai commencé à travailler dans le magasin de mon grand frère à Adjamé [commune populaire d'Abidjan] où il vendait du riz. J'ai fait six ans là-bas mais ce ne marchait pas, c'était les crédits même qui rentraient, mais pour vendre... Comme mon grand frère ne travaillait pas, il était là, se promenait donc et c'est moi qui vendais et quand il venait, je lui donnais de l'argent, et il faisait le saoul. C'est pour ça, moi j'ai laissé le travail : ça ne m'arrangeait pas. Comme c'est mon grand frère, il devait me donner le transport et un peu quand je vais rentrer au village mais comme ce ne marchait pas, j'ai laissé pour venir faire le jardinage avec mon grand frère ici à Port-Bouët » [autre commune d'Abidjan].

« Celui à Adjamé n'est pas mon grand frère même, nous sommes seulement du même village et nous nous connaissons de là-bas. Quand il est venu au village, je lui ai dit que j'aimerais venir à Abidjan et il a dit qu'il allait m'emmener. Celui d'ici, à Port-Bouët, c'est mon grand frère de même père, mais pas de même mère. Il y a beaucoup de différence. Si tu travailles avec quelqu'un que tu ne connais pas, il peut te donner beaucoup de l'argent, s'il est un homme bon, mais s'il n'est pas bon ... mais ton grand frère, il ne peut pas te faire ça, il va essayer de t'arranger. Un grand frère ne te blague pas. Aussi, là-bas à Adjamé, tu vends pour les commerçants, mais s'il n'y a pas l'argent, ils ne peuvent pas te donner quelque chose. Ici ton frère peut couper un coin du jardin pour toi que tu cultives et quand tu vends la récolte, c'est à toi, mais tu peux choisir aussi d'être payé par mois. Ça dépend de toi ! » (Entretien à Abidjan, janvier 2008).

Etre salarié, plutôt que de mettre en valeur son propre jardin ou son commerce, ne relève pas toujours d'un choix délibéré mais dépend aussi du message que veulent faire passer les frères aînés auprès des plus jeunes. En cédant un jardin ou une petite table de commerce à leurs jeunes frères, ils veulent leur faire expérimenter concrètement les dures réalités économiques. Mais ils se comporteront différemment avec d'autres jeunes parents, plus conscients des difficultés et cet encouragement contribue alors positivement au renforcement de la cohésion familiale et anticipe sur les possibles récriminations des plus jeunes.

Les incertitudes économiques sont tout aussi importantes dans le jardinage que dans les commerces exercés sur le marché ou dans les

petits restaurants. Compte tenu de ces incertitudes, les adolescents acceptent parfois de travailler sans être rémunérés. Les uns et les autres recourent alors dans leurs discours au registre de la parenté pour justifier leur décision. C'est d'une part parce que le migrant établi était un parent qu'il a accepté de l'emmener en migration et c'est aussi parce qu'il était un parent que le jeune a bien voulu se mettre à son service temporairement, sans recevoir en échange un salaire régulier. Cette grammaire de la parenté est convoquée ainsi pour légitimer les conduites des uns et des autres, en période de récession économique. Les moyens dont disposent les adolescents pour contraindre leur employeur, qui est de surcroît un parent, à les rémunérer, dépendent autant de leur âge, du nombre d'années passées en migration, que du travail supposé attendu à cet âge et que de la structure du marché d'emploi en vigueur.

En général, les opportunités professionnelles se multiplient à mesure que les enfants acquièrent une force physique grandissante, une meilleure compréhension des codes en vigueur et des compétences plus étendues ; ce qui leur laisse la possibilité de trouver un emploi aussi bien au sein du réseau familial qu'en dehors. En outre, au village, ils étaient insérés progressivement à l'économie familiale, conciliant dans la journée des activités collectives à des affaires plus personnelles en soirée, lesquelles, au fil des années ont gagné en importance. En milieu urbain, la situation est sensiblement différente. Les parents déjà installés s'attendent à ce que les plus jeunes migrants participent sur place aux travaux domestiques et que les plus âgés, gagnant en indépendance professionnelle, redistribuent leur épargne au sein du foyer d'origine, en milieu rural. Enfin, la structure du marché de l'emploi engendre également des cycles différents : à Ouagadougou, même les plus jeunes migrants trouvent à s'employer pour un faible salaire après avoir fait du porte-à-porte. Bien qu'ils disposent de moyens de pression extrêmement réduits pour convaincre leurs patrons, apparentés ou non, de les rémunérer convenablement, ils n'hésitent pas pour autant - en cas de suspicion ou de conflit - à partir ailleurs, chercher un autre travail. À Abidjan les jeunes Burkinabé trouvent plus difficilement un emploi salarié, et par conséquent, se retrouvent dans l'obligation d'intégrer le réseau familial ; ils sont conduits à accepter, plus longtemps que s'ils étaient à Ouagadougou, de travailler sans aucune rémunération fixe. Par ailleurs, même quand ils changent d'emploi, ils restent le plus souvent à l'intérieur du cercle familial. Dans les deux villes, plutôt que de se plaindre de ne pas avoir

été rémunérés, les jeunes migrants préfèrent quitter le foyer d'un parent pour un autre ; c'est aussi la meilleure manière pour eux de conforter leur statut social dans la famille élargie. Ils se conduisent alors comme de jeunes adultes et non plus comme des enfants. Cette mobilité spatiale à l'intérieur de la ville contribue plus positivement à les faire accéder au statut d'adulte que s'ils multipliaient les récriminations à l'encontre de leurs aînés ou fustigeaient ouvertement leurs conduites. Nombreux sont ceux qui préfèrent ne pas prendre de tels risques, estimant qu'ils pourront dans l'avenir avoir besoin de l'aide de ces aînés qui les ont un temps malmenés.

### **L'instrumentalisation des rapports sociaux par les enfants migrants**

Les enfants et adolescents bissa sont motivés pour trouver du travail et gagner leur vie. C'est la raison principale de leur départ en migration, avant même la recherche de l'aventure et d'élargissement de leur horizon. Ils utilisent les relations qu'ils entretiennent avec des parents et des amis pour trouver un travail avant même de partir ou, encore, sitôt leur arrivée à destination. Les parents éloignés, installés à Ouagadougou et à Abidjan, jouent quant à eux, de temps en temps, sur l'ambiguïté de ces relations pour ne pas rémunérer convenablement leurs obligés. Mais un tel comportement n'est pas accepté par tous les migrants. Ibrahim, qui avait travaillé dans une ville moyenne avant de rejoindre Ouagadougou alors qu'il avait dix-sept ans, décrivait ainsi son expérience :

« Mon premier travail à Ouagadougou, c'était dans le moulin d'un frère de la grande famille. Il m'avait promis un salaire de 2 500 francs CFA par mois. Je logeais aussi dans le moulin. J'ai laissé mes salaires avec lui pour m'aider à économiser, mais quand je me suis levé pour partir après onze mois, le patron a fait la bagarre pour ne pas me payer. Quand j'ai dit que je voulais rendre visite à mes parents, il a répondu que ce n'était pas son problème. J'ai déménagé chez ma pugudba grâce à mon grand frère, comme il logeait chez son patron, lui ne pouvait pas m'accueillir. Je suis resté chez eux quelques mois jusqu'à trouver un emploi dans un restaurant où je pouvais rester. Plus tard, après avoir travaillé dans deux restaurants, j'étais entre les emplois encore et j'ai déménagé de nouveau au foyer de ma pugudba où je suis encore. Entre temps, j'ai travaillé dans un bar et maintenant j'ai commencé à vendre des cartes téléphoniques » (Entretiens à Ouagadougou, mars 2005, juin 2006 et novembre 2006).

Les enfants confient souvent leur épargne à un employeur ou à des parents. D'un côté, cette pratique s'explique par l'absence d'un sys-

tème bancaire formel et fiable et facilement accessible aux plus pauvres et dans lequel la petite épargne ne disparaîtrait pas sous le montant élevé des frais. De l'autre, les enfants savent qu'ils peuvent compter sur leurs parents au cas où d'autres membres de la famille se permettraient certaines irrégularités à leur égard. Cependant, ce système a aussi ses limites.

Après que les enfants migrants ont évoqué auprès d'un frère aîné la maltraitance subie ou les difficultés rencontrées pour obtenir un salaire décent ou encore pour se faire payer, celui-là s'emploie à leur trouver une meilleure place, dans la perspective qu'ils puissent se mettre sur le chemin de la réussite. Par ces discussions, les plus jeunes n'attendent pas pour autant à ce que leurs aînés règlent leurs problèmes. Il s'agit pour eux, dans un processus dynamique, de multiplier les échanges, de se renseigner au mieux sur les expériences vécues par les uns et les autres, amis ou parents, de façon à accroître leur savoir-faire et de gagner en autonomie. Hamidou et Ibrahim, par exemple, ont décrit comment ils percevaient leurs relations avec leurs *pugudbas* alors qu'ils avaient respectivement treize ans et vingt-trois ans.

« La première fois que je suis sorti de chez ma pugudba, c'était pour chercher le travail. J'ai travaillé avec une femme, c'était un travail dans la maison, quoi, quand je travaillais là-bas il y avait aussi beaucoup d'enfants qu'elle était partie chercher au village. Quand j'étais là-bas, j'ai fait six jours mais la façon dont elle se comportait avec les enfants de sa famille là, je savais que si je restais, elle allait aussi le faire envers moi. Le septième jour, j'ai laissé ce travail et suis revenu chez ma pugudba. La deuxième fois, c'est parce qu'à un moment où elle pensait que j'étais sorti, elle se plaignait auprès de ses enfants en leur disant que je ne voulais pas travailler et que je n'avais qu'à repartir au village ! Elle ne pensait pas que j'étais là, mais j'ai tout entendu et j'ai pensé que si elle parlait comme ça, bon, si je trouvais un travail encore ailleurs, je repartirai ! » (Entretien avec Hamidou à Ouagadougou, mars 2005).

« Je dois penser à ma pugudba parce qu'elle a fait beaucoup pour moi. Mais ça ne peut pas être de la même manière que je pense à mes propres parents. Je lui donne des petits cadeaux, soit cinq cents francs CFA soit mille francs CFA pour reconnaître tout ce qu'elle fait pour moi, mais je ne balaie pas la cour et il n'est pas nécessaire d'aller chercher de l'eau parce qu'ils ont eu un robinet dans la cour. Si je gagne de l'argent un jour, je vais en donner aussi mon oncle paternel parce qu'il a fait des médicaments [de bonheur] pour moi ; parfois ces médicaments marchent, parfois ils ne marchent pas, mais c'est sûr que je vais lui donner quelque chose, si j'ai la possibilité parce que je le considère comme un père comme il a le même père et la même mère que mon père ». (Entretien avec Ibrahim à Ouagadougou, novembre 2006).

Les parents installés en ville s'inquiètent, comme dans le cas d'Hamidou, du fait que les enfants, nouvellement arrivés, ne trouvent

pas rapidement un emploi. Quand les aînés hébergent un enfant ou un adolescent, ils se retrouvent aussi dans l'obligation de le nourrir, qu'il travaille ou non et ne peuvent attendre en retour un droit de regard sur sa rémunération. Cela étant dit, si les aînés font pression sur les enfants nouvellement installés, c'est moins pour limiter leurs propres dépenses que par crainte que l'oisiveté des plus jeunes puisse déboucher sur leur délinquance. Les enfants migrants peuvent donc compter sur leurs parents ; ceux-là sont en effet disposés à les aider à négocier un emploi en dehors de leur famille ou encore peuvent les recruter dans leurs propres entreprises, même dans le cas où ils n'ont pas véritablement besoin d'une main-d'œuvre supplémentaire. Les aînés sont incités à aider les nouveaux arrivants : d'une part, ils doivent les instruire des difficultés qu'ils peuvent rencontrer en ville dans le milieu du travail, d'autre part, leur remettre en mémoire les obligations auxquelles ils doivent se soumettre auprès des parents restés au village. Les compagnons de route qui se sont installés encore plus récemment dans ces villes ont procédé aux mêmes recommandations : proposer un hébergement dans un logement déjà occupé par d'autres migrants, les présenter, les recommander auprès de potentiels employeurs et les soutenir en cas de difficultés. On assiste à une reproduction du système avec ses possibles dérives déjà décrites.

Stratèges pour certains d'entre eux, les enfants migrants font appel aux parents, susceptibles de les aider à percevoir un bon salaire, tout en évitant ceux qui pourraient critiquer leur comportement et empiéter sur leurs marges de liberté. Etre indépendant à Ouagadougou s'avère relativement facile : en exerçant le porte-à-porte, ils peuvent par eux-mêmes trouver un emploi, en tant que vendeur ambulant, domestique ou plongeur dans un kiosque au bord de la route. Pour éviter de demander assistance à un aîné quand les difficultés s'amoncellent, les enfants et les adolescents s'efforcent alors de réduire leurs dépenses pour conserver leur autonomie relative. Mais, le récit d'Ibrahim montre aussi que plus les jeunes ont eu le temps d'expérimenter la migration, plus ils sont en mesure de comprendre les coûts engendrés par leurs conduites auprès de leurs parents déjà établis en ville. Ils s'évertuent également à multiplier les petits boulots, faisant jouer au maximum toutes leurs connaissances et réseaux.

« Si tes frères qui travaillent entendent de quelqu'un qui a besoin d'un boy, ils vont venir le dire, c'est toujours par la bouche. Ces sont ceux du village, mais ce sont des amis aussi, qui peuvent appeler à moi dire « ils ont besoin d'un boy ici, si tu es intéressé ... c'est comme ça, on a fait pour moi, il y a un ami qui m'a ap-

pelé dire « comme tu ne travailles pas, il y a une dame qui cherche un boy ici, si tu es intéressé... ». Voilà, tu dis à ton ami que tu cherches un travail, lui aussi il va dire à son ami, ça fait beaucoup de monde, mais il y a aussi les jalousies entre les amis, donc ils n'aimaient même pas informer du travail et c'est la raison il est si difficile de trouver un propre travail » (Entretien à Abidjan, décembre 2007).

Les enfants migrants se doivent d'entretenir des relations de confiance avec leurs employeurs potentiels et renvoyer une bonne image d'eux-mêmes s'ils veulent obtenir assistance. Ils doivent respecter la hiérarchie sociale et suivre les conseils prodigués par les aînés en migration. Il leur est, en revanche, plus difficile de tabler sur l'assistance de leurs autres compagnons de route, installés récemment aussi. Ces derniers, soucieux également d'agrandir leurs propres réseaux sociaux pour s'établir ne sont pas toujours en mesure de tenir leurs promesses. Ce qui conduit les jeunes migrants à s'adresser prioritairement à un nombre restreint de compatriotes.

## **Conclusion**

Dès lors que la plupart des enfants en situation de mobilité manquent d'expérience et de compétences pour faire partie des pionniers, ils suivent les chemins empruntés par d'autres migrants pour obtenir aide et information au cours de leur voyage. Par conséquent, ils ne voyagent pas sans filet ; au contraire, ils se retrouvent au centre d'un réseau dense de parents proches et éloignés, avec lesquels ils entretiennent des rapports sociaux et parfois également économiques. Le fait d'appréhender les jeunes migrants comme des acteurs sociaux, capables de tisser un réseau des relations éclaire sous un angle inédit les trajectoires migratoires ainsi que le passage de l'enfance à l'adolescence. Les garçons bissa cherchent activement à construire leur trajectoire et à consolider leur réseau social, en tablant à la fois sur les relations intra et intergénérationnelles. Le fait de migrer ne remet pas pour autant en question les délimitations sociales et culturelles de l'enfance ni de l'adolescence. Quelque soit le lieu (ville ou campagne) mais aussi quelle que soit la catégorie sociale considérée, le travail de l'enfant est mal perçu, associé au danger moral de l'oisiveté alors que le travail de l'adolescent est accepté et valorisé par la société bissa. Ces différences de perception n'ont, en revanche, aucune pertinence pour les institutions ayant en charge la protection des enfants, lesquelles considèrent l'enfance comme une catégorie homogène et universelle.

L'incapacité à comprendre la gamme élargie des intérêts nourris par les enfants et adolescents ainsi que leur participation aux sphères sociales et économiques peut empêcher de les considérer comme participant activement aux réseaux migratoires. Le concept de « foyer mobile » permet de rendre compte de la multitude de relations dont l'enfant peut bénéficier, quand plusieurs adultes, aînés ou compagnons de route, acceptent ou se sentent dans l'obligation de le prendre en charge (Hashim & Thorsen 2011 ; Notermans 2008). La migration ne provoque donc pas de rupture brutale dans la vie des adolescents mais des aménagements progressifs, comme Olwig l'a précisé :

« When examined within the context of networks, migration involves neither rupture nor continuity in social life. Rather, it involves the extending, developing, negotiating, and redefining of relations » (Olwig 2007 : 9).

La mobilité des enfants et des adolescents est déterminée par la façon dont ils mettent en œuvre leurs capacités en tant acteurs sociaux pour prendre des décisions. Elle prend des formes différentes selon les compagnons avec lesquels ils décident de faire la route jusqu'à la ville, selon les parents qu'ils contactent, une fois à destination. Cependant, leur choix reste contraint. En tant que cadets, ils sont tributaires des décisions prises par leurs aînés qui peuvent prendre l'option de les ignorer comme de les héberger. Ils peuvent en revanche avoir davantage d'influence sur leurs pairs déjà installés, à supposer que leur présence ne constitue pas un coût supplémentaire. Ils doivent donc se frayer un chemin entre ces multiples opportunités et contraintes (Moncrieffe 2009). Si la migration ne modifie pas en profondeur les relations entretenues entre les aînés et les jeunes migrants qui continuent d'être considérés comme des enfants, elle permet, en revanche, de contester certaines délimitations, quand elle est sous-tendue par des relations intergénérationnelles (Bucholtz 2002 ; Olwig & Gulløv 2003). En choisissant de partir en migration avec des pairs, les adolescents ne peuvent plus bénéficier de l'appui économique de leurs parents qui implique en retour de leur part obéissance et déférence. S'ils gagnent ainsi en autonomie et peuvent asseoir leur statut social, ils sont conscients également des risques encourus et des dépenses quotidiennes plus élevées qu'ils seront conduits à faire. Parce que leur réseau est aussi étendu, leurs choix ne sont pas définitifs et peuvent être reconsidérés quand les coûts deviennent trop insupportables ou quand de nouvelles opportunités se présentent. Les jeunes migrants se révèlent très réactifs par rapport aux demandes des autres jeunes ; car c'est aussi un moyen pour eux de consolider, d'étendre leur réseau et

de rehausser leur position sociale dans la perspective de construire leur aïnesse sociale.

L'enfance et le travail sont des notions qui méritent ici d'être ré-examinées. D'une part, les adolescents acceptent fréquemment d'être assimilés à une main-d'œuvre familiale par les parents qui ont consenti à les emmener à Ouagadougou ou en Côte d'Ivoire. Dans ce contexte, plutôt qu'un salaire, ils perçoivent une rémunération sous forme de cadeaux, avec de surcroît un certain retard, au regard de la prestation. On peut alors parler de continuité d'avec les pratiques exercées en milieu rural, où les relations de réciprocité se structurent sur un temps long. D'autre part, ambitionnant d'accéder au statut de migrant, les adolescents travaillent à redéfinir leurs relations professionnelles avec leurs aînés ou bien s'efforcent de développer de nouvelles relations de confiance avec d'autres parents, susceptibles de les aider par la suite à avancer dans leurs démarches.

En dépit des mutations sociales, les jeunes migrants doivent faire face aux préjugés, diffusés par les populations urbaines à l'encontre des populations rurales ; les urbains considérant les ruraux comme ignorants, paresseux et avides de conseils pour éviter le chômage. Ces idées reçues influencent notablement les comportements des jeunes migrants, qui peuvent accepter à n'importe quel emploi pour l'abandonner tout aussi vite, dès qu'ils ont le sentiment d'être exploités. Si généralement les adultes ne pardonnent pas que des enfants soient maltraités, ils n'acceptent pas aisément non plus que les adolescents puissent critiquer la manière dont ils se comportent envers eux, notamment en les licenciant.

Enfants et adolescents appréhendent différemment les relations de parenté. Ces perceptions différenciées varient à mesure que ces jeunes font l'expérience de la vie urbaine et de ses aléas. C'est un point méthodologique important qu'il convient de souligner d'autant que le plus souvent, les opérations d'appui aux enfants migrants se fondent sur des études brèves, tablant sur un seul entretien par personne et des observations limitées. Ce dispositif fournit alors une image biaisée et figée de la réalité et ne prend pas en considération le développement personnel des enfants. Ces études mettent essentiellement l'accent sur les difficultés et les souffrances vécues par les migrants parce qu'elles se focalisent sur les premiers temps de l'expérience urbaine qui sont souvent les plus difficiles. C'est en effet le moment où les migrants cumulent les heures de travail pour un salaire dérisoire et peinent à trouver des marges de liberté. Ces représentations occultent le fait que

les migrants acquièrent de nouvelles compétences avec le temps. Un autre aspect encore négligé est le fait que ces jeunes n'apprécient pas tous cette nouvelle expérience accumulée. Nombre d'entre eux ne sont pas en mesure de positiver cette nouvelle expérience éprouvante. Travailler en tant que migrant dans des zones rurales ou urbaines et acquérir rapidement de nouvelles compétences suppose certains ajustements. Tandis que nombreux adolescents finissent par aimer leur expérience de migration, d'autres restent ambivalents ou même la détestent (Punch 2007 ; Thorsen 2007). Ils préfèrent insister auprès des chercheurs qui les interrogent sur les souffrances éprouvées comme ils le font à l'occasion de leurs conversations avec leurs parents, dans l'espoir qu'on puisse les aider à trouver un meilleur emploi. Enfin, la notion de la souffrance n'est pas liée seulement au travail des enfants mais renseigne également sur le sentiment d'exclusion qu'ils éprouvent. Seule l'observation des comportements de ces enfants et adolescents sur un temps long peut permettre d'éclairer plus précisément les phénomènes de débrouillardise et de résilience.

### Références bibliographiques

- AKRES, R., 2004, *Risk, network quality, and family structure, Child fostering decisions in Burkina Faso*, Bureau for Research in Economic Analysis of Development.
- BASS, L. E., 1996, « Beyond Homework: Children's Incorporation into Market-based Work in Urban Areas of Senegal », *Anthropology of Work Review*, 17, p. 19-24.
- BERRUET, S. 2001, Le calvaire des petits forçats, *RFI*, 18/04/2001.
- BLEDSON, C. H., 1990, « No success without struggle: social mobility and hardship for foster children in Sierra Leone », *Man (n.s.)*, 25, p. 70-88.
- BLEDBOND-LANGNER, M., KORBIN, J.-E., 2007, « Challenges and opportunities in the anthropology of childhoods: An introduction to "Children, Childhoods, and Childhood Studies" », *American Anthropologist*, 109, p. 241-246.
- BOURDIEU, P., 1977, *Outline of a theory of practice*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BUCHOLTZ, M., 2002, « Youth and cultural practice », *Annual Review of Anthropology*, 31, p. 525-552.
- CARSTEN, J. 2000, « Introduction: Cultures of relatedness », In J. Carsten, (ed.) *Cultures of relatedness. New approaches to the study of kinship*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CASTLE, S. & DIARRA, A., 2003, *The international migration of young Malians: Tradition, necessity or rite of passage?*, London, London School of Hygiene and Tropical Medicine.
- CLIFFORD, J., 1992, « Travelling cultures », In L. Grossberg, C. Nelson, & P. Treichler, (eds.) *Cultural studies*, New York and London, Routledge.

- COE, C., 2011, « What is the impact of transnational migration on family life? Women's comparisons of internal and international migration in a small town in Ghana », *American Ethnologist*, 38, p. 148-163.
- DE LANGE, A., 2006, "Going to Kompienga": *A study on child labour migration and trafficking in Burkina Faso's south-eastern cotton sector*, Amsterdam, IREWOC.
- DIOP, R. A., 2010, *Survivre à la pauvreté et à l'exclusion. Le travail des adolescentes dans les marchés de Dakar*, Paris et Dakar, Karthala, AfriMap et CREPOS.
- DOTTRIDGE, M., 2002, « Trafficking in children in West and Central Africa », *Gender and Development*, 10, p. 38-42.
- DOTTRIDGE, M., 2011, *Exploring methods to protect children on the move. A handbook for organisations wanting to prevent child trafficking, exploitation and the worst forms of child labour*, Lausanne, Terre des Hommes International Federation.
- EINARSDOTTIR, J., 2006, « Relocation of children. Fosterage and child death in Biombo, Guinea-Bissau », In C. Christiansen, M. Utas & H. E. Vigh, (eds.) *Navigating youth, generating adulthood. Social becoming in an African context*, Uppsala, Nordic Africa Institute.
- FRENKIEL, O., 2001, *The slave children*, London, BBC 2.
- GOODY, E. N., 1982, *Parenthood and social reproduction. Fostering and occupational roles in West Africa*, Cambridge, Cambridge University Press.
- HASHIM, I. M., 2005, *Exploring the linkages between children's independent migration and education: Evidence from Ghana*, Brighton, Development Research Centre on Migration, Globalisation and Poverty, University of Sussex.
- HASHIM, I. M., THORSEN, D., 2011, *Child migrants in Africa*, London, Zed Books.
- ILO, 2001, *Combating trafficking in children for labour exploitation in West and Central Africa*, Geneva, International Programme on the Elimination of Child Labour (IPEC), International Labour Office (ILO).
- IMOROU, A.-B., 2009, *Les mobilités des enfants et jeunes. Analyse de quelques stratégies et tactiques et implication dans la gestion de leurs trajectoires sociales*, Abomey, Université d'Abomey Calavi et LASDEL.
- INSD, 2010, *La région du Centre-Est en chiffres - édition 2010*, Ouagadougou, Institut National de la Statistique et de la Démographie.
- JACQUEMIN, M., 2007, *Sociologie du service domestique juvénile: 'Petites nièces' et 'petites bonnes' à Abidjan*, PhD, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- KATZ, C., 2004, *Growing up global: Economic restructuring and children's everyday lives*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- KIELLAND, A., 2009, « Child mobility as household risk management », *Forum for Development Studies*, 36, p. 257-273.
- LECLERCQ, L., 2009, *Les mobilités des enfants et des jeunes en Afrique de l'Ouest. Notre positionnement et nos recommandations*, Dakar, Projet "Mobilités", UNICEF, Plan International, Save the Children, Terre des Hommes and MAEJT.
- MONCRIEFFE, J., 2009, « Introduction: intergenerational transmissions cultivating children's agency? », *IDS Bulletin*, 40, p. 1-8.
- NI LAOIRE, C., CARPENA-MENDEZ, F., TYRRELL, N., WHITE, A., 2010, « Introduction: Childhood and migration - mobilities, homes and belongings », *Childhood*, 17, p. 155-162.

- NOTERMANS, C., 2008, « The emotional world of kinship: Children's experiences of fosterage in East Cameroon », *Childhood*, 15, p. 355-377.
- OIT, 1999, Convention 182 concernant l'interdiction des pires formes de travail des enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination, *In* Travail, O. I. D. (ed.). Genève.
- OLWIG, K. F., 2003, « Children's places of belonging in immigrant families of Caribbean background », *In* K. F. Olwig & E. Gulløv, (eds.), *Children's places. Cross-cultural perspectives*, London, Routledge.
- OLWIG, K. F., 2007, *Caribbean journeys. An ethnography of migration and home in three family networks*, Durham and London, Duke University Press.
- OLWIG, K. F., GULLOV, E., 2003, « Towards an anthropology of children and place », *In* K. F. Olwig, E. Gulløv, (eds.) *Children's places. Cross-cultural perspectives*, London, Routledge.
- PIOT, C. D., 1999, *Remotely global. Village modernity in West Africa*, Chicago and London, The University of Chicago Press.
- PUNCH, S., 2007, « Negotiating migrant identities: Young people in Bolivia and Argentina », *Children's Geographies*, 5, p. 95-112.
- RAZY, E., RODET, M., 2011, « Les migrations africaines dans l'enfance, des parcours individuels entre institutions locales et institutions globales », *Journal des africanistes*, 81, p. 5-48.
- RIESMAN, P., 1986, « The person and the life cycle in African social life and thought », *African Studies Review*, 29, p. 71-138.
- ROBSON, E., 2004, « Children at work in rural northern Nigeria: Patterns of age, space and gender », *Journal of Rural Studies*, 20, p. 193-210.
- SCHRAUWERS, A., 1999, « Negotiating parentage: The political economy of "kinship" in central Sulawesi, Indonesia », *American Ethnologist*, 26, p. 310-323.
- THORSEN, D., 2006, « Child migrants in transit. Strategies to become adult in rural Burkina Faso », *In* C. Christiansen, M. Utas, & H. E. Vigh, (eds.) *Navigating youth, generating adulthood: social becoming in an African context*, Uppsala, Nordic Africa Institute.
- THORSEN, D., 2007, "If only I get enough money for a bicycle!" *A study of childhoods, migration and adolescent aspirations against a backdrop of exploitation and trafficking in Burkina Faso*, Brighton, Development Research Centre on Migration, Globalisation & Poverty, University of Sussex.

## **De l’ambivalence des retours de Burkinabè de Côte d’Ivoire à Ouagadougou : une approche générationnelle**

*Florence Boyer* \*

### **Résumé**

Depuis une vingtaine d’années, les retours de Burkinabè de Côte d’Ivoire vers leur pays d’origine se sont accentués en lien avec les crises économique et politique dans leur pays d’accueil. Cependant, l’usage de la notion de migration de retour pose question dans la mesure où ces mouvements sont autant le fait de personnes qui ont effectivement quitté le Burkina Faso, que de leurs enfants, nés en Côte d’Ivoire mais de nationalité burkinabè, pour qui l’arrivée à Ouagadougou constitue la première expérience migratoire. En interrogeant ces retours selon une logique générationnelle, l’objectif est de comprendre comment les expériences migratoires familiales et individuelles participent autant d’une redéfinition des statuts sociaux que d’une relecture du parcours en regard de l’installation à Ouagadougou. Comment les arrivées et retours à Ouagadougou se situent dans l’ensemble des parcours migratoires à l’échelle familiale ou individuelle ? Ainsi, l’installation étalée dans le temps des membres d’une même famille contribue à des apprentissages différenciés de la ville, qui sont aussi fonction des expériences passées et de la préparation ou non du retour.

**Mots-clés** : retour, expérience migratoire, relation intergénérationnelle, Burkina Faso

---

\* Chargée de recherche à l’IRD, UMR 205 « Migrations et Sociétés », CNRS – IRD – Université Paris-Diderot, membre du LMI MOVIDA, [florence.boyer@ird.fr](mailto:florence.boyer@ird.fr)

## **Abstract**

For twenty years, the Burkinabe returns from Ivory Coast to their country of origin increase, links to economic and political crisis in their host country. However, the use of return migration notion is questionable, insofar as these movements are carried out by peoples who have actually left the Burkina Faso, as their children, born in Ivory Coast but with Burkinabe nationality, from which the arrival in Ouagadougou is the first migratory experience. By interrogating these returns in a generational sense, the aim is to understand how familial and individual migratory experiences share in redefining social status and rereading the route next to the settlement in Ouagadougou. How arrivals and returns in Ouagadougou place in the migratory route at the familial and individual level? The family members settlement staggered in time contribute to different learning of the city, which are also based on the past experience and the preparation of the return or not.

**Key words:** return, migratory experience, intergenerational relationship, Burkina Faso

Depuis une vingtaine d'années, les migrations entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire sont caractérisées par des mouvements en provenance de l'espace ivoirien et à destination de l'espace burkinabè. Cette inversion de la migration (Domenach, Picouet 1987), à mettre en lien avec la crise économique et politique ivoirienne, a conduit à parler de « retours » des migrants burkinabè partis s'installer en Côte d'Ivoire, depuis plusieurs dizaines d'années pour la plupart, vers leur pays d'origine. Ce qualificatif de « migrants de retour » est appliqué non seulement à des individus qui sont nés au Burkina Faso, mais aussi à des individus qui sont nés « en migration », c'est-à-dire en Côte d'Ivoire, de parents burkinabè dont ils ont conservé la nationalité ; pour ces derniers, l'arrivée au Burkina Faso constitue, dans la plupart des cas, la première expérience de migration internationale.

Ainsi, l'expérience du retour et/ou de l'arrivée au Burkina Faso est souvent une expérience familiale, dans la mesure où elle touche deux générations, les parents et leurs enfants. Si dans un sens strict, seuls ceux qui ont connu le départ peuvent être amenés à connaître une migration de retour, l'absence de départ physique ne signifie pas pour autant l'impossibilité d'un retour, du moins si ce dernier est abordé à l'échelle familiale : les migrants se rendent dans le pays dont ils sont natifs pour certains, dont ils ont la nationalité pour d'autres, pays qu'ils sont nombreux à ne pas connaître, même s'ils ont pu en faire l'expérience à distance, par les informations que leurs parents leur ont transmises, la langue qu'ils ont pu apprendre...

L'usage de la notion de migration de retour est ambivalent, au sens où il renvoie ici à des expériences différentes. Si à l'échelle familiale, cet usage reste pertinent, les expériences migratoires diffèrent au niveau individuel ; alors que les descendants des primo-migrants réalisent leur première migration internationale, leurs parents se positionnent plutôt dans une logique de construction d'une continuité de leur parcours migratoire qui a généralement débuté lors du départ d'un village au Burkina Faso pour se poursuivre en un ou plusieurs lieux en Côte d'Ivoire (voire dans d'autres pays), puis de nouveau au Burkina Faso, à Ouagadougou pour ce qui est de cette étude. Comment cette expérience migratoire familiale du retour participe-t-elle d'une redéfinition des expériences migratoires au niveau individuel, en particulier d'une redéfinition du statut des uns par rapport aux autres, en fonction de leur situation à Ouagadougou et de leur histoire migratoire passée ?

Dans un premier temps nous discuterons la notion de migration de retour dans un tel contexte, en mettant en avant la dimension généra-

tionnelle ; en effet, cette notion présente un caractère ambivalent, y compris pour la première génération, dans la mesure où celle-ci fait le choix – pour ce qui nous concerne – d’une installation dans la capitale burkinabè d’où elle n’est pourtant pas originaire. Dans un second et un troisième temps, nous observerons ces logiques migratoires à l’échelle familiale, en distinguant ceux qui ont préparé leur retour Burkina Faso ou, du moins, en ont formulé l’intention, de façon précoce, et ceux pour lesquels l’installation à Ouagadougou s’affirme comme une étape, une opportunité dans le parcours migratoire. Enfin, nous analyserons les modalités de cette installation à Ouagadougou, plus précisément les dimensions de l’incertitude, voire de l’échec qui lui sont liées, et ce en fonction des expériences propres à chaque génération.

### **Entre la Côte d’Ivoire et Ouagadougou : migration de retour *versus* première expérience migratoire ?**

Une distinction classique dans l’étude des migrations porte sur le caractère volontaire ou non du mouvement, distinction qui peut s’appliquer également aux migrations de retour. Se centrer sur l’aspect volontaire ou non de la migration apparaît restrictif dans la mesure où cela revient à limiter cette migration à un moment particulier à partir duquel elle est définie, alors qu’elle s’inscrit généralement dans des temporalités plus longues et plus complexes. Par ailleurs, à l’échelle familiale, plusieurs individus – aux expériences diverses – sont engagés dans un processus migratoire qui peut s’étaler sur plusieurs années, comme nous le verrons par la suite, et qui n’a pas le même sens pour tous. Alors que les parents rentrent dans le pays qu’ils ont quitté, mais plus rarement dans le village d’où ils sont partis, leurs enfants effectuent leur première migration internationale lorsqu’ils arrivent à Ouagadougou. Ainsi, qualifier l’ensemble de ces mouvements de migrations de retour, volontaires ou non, selon leur élément déclencheur, présente un caractère très restrictif ; si certains rentrent au Burkina Faso, d’autres y arrivent, et pour tous, les événements ivoiriens ne sont pas nécessairement structurants pour cette étape migratoire. En effet, si les événements violents en Côte d’Ivoire ont conduit à des retours forcés et précipités, l’environnement politique et économique des quinze à vingt dernières années a lui aussi pu participer aux retours, de façon beaucoup moins urgente. Par exemple, certains ont perdu leur emploi et ont été dans l’incapacité d’en trouver

un autre, parfois en raison des limitations à l'emploi d'étrangers ; d'autres ont décidé de suivre leur cursus universitaire au Burkina Faso, au regard des contraintes fortes, imposées aux étudiants étrangers lors des inscriptions ou lors des examens. Les exemples de ce type peuvent être multipliés. Ce contexte économique et politique de la Côte d'Ivoire des vingt dernières années, s'il a influé les retours, ne peut néanmoins en constituer l'élément déclencheur unique ; il se combine aux expériences individuelles et familiales. Aussi, plus que le caractère volontaire ou non de ces migrations vers le Burkina Faso, il s'agit d'observer comment les retours et/ou les arrivées à Ouagadougou se situent dans l'ensemble des parcours migratoires à l'échelle familiale et individuelle. Alors que certains migrants se sont engagés assez rapidement à la suite de leur installation en Côte d'Ivoire dans un processus de préparation du retour au Burkina Faso, impliquant directement leurs enfants, d'autres ont enchaîné les étapes migratoire au gré des opportunités offertes et, dans cette même logique, ont intégré la ville de Ouagadougou dans la continuité des lieux précédents.

Notre réflexion s'appuie exclusivement sur les départs de Burkinabè de Côte d'Ivoire ayant fait le choix de s'installer dans la capitale, Ouagadougou, alors qu'aucun d'entre eux n'était originaire de cette ville<sup>1</sup>. Autrement dit, tous ont fait le choix de ne pas s'établir dans leur village d'origine ou dans celui de leurs parents, préférant une installation urbaine, pour des raisons familiales et sociales, ou simplement parce qu'ils avaient réalisé un investissement dans cette ville, leur facilitant l'accès au logement.

La ville de Ouagadougou est marquée depuis une vingtaine d'années environ par ces migrations en provenance de Côte d'Ivoire ; en effet, actuellement 7 % de la population ouagalaise est née en Côte d'Ivoire et on estime que deux Ouagalais sur dix, nés avant 1950, étaient en Côte d'Ivoire entre 20 et 35 ans<sup>2</sup>. Ces quelques chiffres font état de l'importance de la migration vers la Côte d'Ivoire, d'un point

---

<sup>1</sup> L'enquête a été menée en 2010-2011 auprès de 35 personnes ayant eu une expérience migratoire en Côte d'Ivoire et auprès de 80 personnes nées en Côte d'Ivoire ; toutes étaient installées à Ouagadougou, la plupart venant directement de Côte d'Ivoire, certaines ayant connu une étape migratoire ailleurs au Burkina Faso avant de s'installer dans la capitale. Nous n'avons pu interroger que, dans de rares cas, des individus au sein d'une même famille.

<sup>2</sup> Source : « Ouaga. 2009 : peuplement de Ouagadougou et développement », projet coordonné par Florence Boyer (IRD) et Daniel Delaunay (IRD) (Programme SCAC – Ambassade de France au Burkina Faso / Programme ANR « Les Suds aujourd'hui ? », projet « Mobilités ouest-Africaines »).

de vue historique, comme de l'importance des arrivées dans le peuplement actuel de la ville de Ouagadougou (Boyer, Delaunay 2009 ; Bredeloup 2006). Celle-ci est sans doute plus attractive que les espaces ruraux ou les villes secondaires pour les migrants, dans la mesure où elle offre des opportunités d'emplois plus nombreuses, où elle abrite la seule université proposant un cycle complet du pays. Par ailleurs, il est apparu que les migrants de retour, interrogés, provenaient, soit de la capitale ivoirienne, soit de villes secondaires, c'est-à-dire que leur expérience de la Côte d'Ivoire était urbaine, élément décisif dans leur installation à Ouagadougou.

Cependant le choix de Ouagadougou ne dépend pas uniquement des possibles opportunités que la ville peut leur offrir ou d'une expérience urbaine passée, en particulier pour ce qui est de la génération la plus âgée, dans la mesure où elle s'inscrit beaucoup moins que la suivante dans une logique de « recherche de quelque chose<sup>3</sup> » ou même, de découverte d'un nouvel espace de vie. Ainsi, l'installation à Ouagadougou pour les plus âgés relève davantage d'un choix par défaut, qui s'explique par la présence de réseaux familiaux proches - les enfants, les frères et sœurs - ou par un possible investissement passé. Ceux-là disposent dans cette ville d'un « endroit où aller », même si la plupart d'entre eux n'y ont jamais vécu, ce qui est l'un des points communs avec la génération suivante. Lors de leur arrivée, puis de leur installation à Ouagadougou, ces migrants, de quelque génération que ce soit, ont dû se positionner dans une logique de « découverte » d'un nouvel espace, au sens où ils ont dû reconstruire leur mode d'habiter comme leur espace de vie. Toutefois, cette installation dans un « nouvel » espace urbain ne recouvre pas les mêmes dimensions selon les générations de migrants, suivant qu'ils sont nés ou non en Côte d'Ivoire et également selon qu'ils ont effectué ou non des allers-retours entre les deux pays. Alors que les plus âgés rentrent avec des souvenirs relativement précis du Burkina Faso et de la ville, leurs descendants se situent dans une logique de découverte, fondée sur les discours que leurs parents ont pu leur livrer auparavant.

Cependant, l'apprentissage d'un lieu que l'on a pour projet d'habiter ne peut se fonder uniquement sur des souvenirs, d'autant plus, si ceux-ci sont très anciens ; il suppose une part de découverte, de curiosité et partant, de changements en regard de ces souvenirs. En quoi cet apprentissage d'un lieu construit à partir de souvenirs consti-

---

<sup>3</sup> Cette expression est couramment utilisée pour décrire les motifs des migrations.

tue-t-il un élément de décalage entre les générations de migrants ? Comment ces apprentissages différenciés, conjugués à des expériences migratoires également différentes, participent-ils d'une renégociation des statuts des uns par rapport aux des autres, surtout des migrants les plus âgés ? Cet apprentissage du lieu de l'installation s'inscrit dans la continuité de la migration, mais est aussi orienté, influencé par elle ; de la même manière, le processus d'installation peut influencer sur le discours produit sur ce même parcours migratoire. Ainsi, en replaçant l'installation à Ouagadougou dans la logique du parcours migratoire envisagé, autant à l'échelle familiale qu'à l'échelle individuelle, il est possible de sortir de cette catégorisation peu opérationnelle dans le cas qui nous préoccupe entre migrations et migrations de retour et entre mouvement volontaire ou non volontaire.

### **Préparer le retour : rentrer soi-même ou faciliter le départ de ses enfants ?**

La trajectoire individuelle ne dépend pas uniquement du projet ni de ses conditions de réalisation, elle est sous-tendue par l'arrivée au Burkina Faso, les conditions de l'installation et de sa pérennité, comme de l'expérience migratoire familiale prise dans sa globalité. « Retourner ne signifie donc pas simplement refaire le chemin en sens inverse, c'est aussi une confrontation qui attend les migrants. (...) Lorsqu'ils retournent sur les lieux d'où ils sont partis, l'expérience du décalage est alors celle qu'ils vivent le plus souvent. Le décalage éprouvé dans le retour permet de mesurer le cheminement accompli, même si c'est au prix d'une division : être là sans y être, sans y retrouver ses repères familiers » (De Gourcy 2007). Avoir un projet de retour, le préparer ne signifie pas automatiquement que les individus y aspirent effectivement ; celui-ci peut rester dans l'ordre du fantasme, du rêve ou être construit à destination d'autres individus, les enfants, l'épouse par exemple. Quel qu'il soit, le retour constitue une expérience du décalage, expression du temps passé à l'extérieur et au cours duquel les migrants sont bien souvent restés dans une vision figée de leur lieu de départ, (tel qu'il était à ce moment là ou tel qu'ils imaginent qu'il est devenu). C'est aussi une expérience de la confrontation à l'autre soi-même, à un chez soi que l'on est incapable de reconnaître, ou même que l'on n'a jamais connu pour ce qui est des migrants qui vont à Ouagadougou sans y avoir vécu auparavant. Ces expériences de décalage et de confrontation qui marquent le moment de l'arrivée et

qui peuvent aussi s'étaler dans le temps, constituent une occasion de revisiter, de reformuler leur retour afin de lui redonner un sens par rapport à l'ensemble de leurs expériences.

### **Projet de retour : des temporalités diverses selon les générations**

Le processus de préparation du retour peut durer plusieurs années, voire même toute la vie, à partir du moment où le migrant est loin de son pays ; cependant, cette préparation est à déconnecter de l'acte du retour lui-même. En effet, si l'engagement dans un processus de préparation de retour place le migrant dans un avenir possible, il n'aura pas, pour autant obligatoirement, lieu. Le retour peut rester dans l'ordre des possibles, sans se réaliser, comme il peut concerner des proches et non le migrant lui-même. Dans ce dernier cas, la préparation du retour s'apparente plus à la préparation d'une migration, d'un départ d'un membre de la famille vers un lieu qu'il ne connaît pas.

Préparer son retour ou le départ de ses enfants suppose de réunir un certain nombre de conditions ; d'une part, le maintien de liens forts avec le pays d'origine et d'un réseau social efficient qui trouve sa concrétisation par la réalisation de voyages réguliers vers le Burkina Faso. D'autre part, des investissements, en particulier dans le logement sont généralement réalisés. Ainsi, S.O., âgé de 64 ans, est parti en Côte d'Ivoire à l'âge de 17 ans ; s'inscrivant dans un premier temps dans une logique de migrations circulaires, il a effectué plusieurs séjours dans la région d'Aboisso (sud-est de la Côte d'Ivoire), avant de devenir gardien puis cuisinier à Abidjan. Une fois installé dans la capitale ivoirienne, il est revenu dans son village pour « chercher son épouse », avant de repartir en Côte d'Ivoire où naîtront tous ses enfants. Tout au long de son séjour à Abidjan, il a effectué des voyages réguliers au Burkina Faso, lors de ses congés ; hébergé alors par l'un de ses frères à Ouagadougou, ce dernier l'a incité à investir dans une parcelle, située dans un premier temps dans un quartier non loti<sup>4</sup>, puis dont la propriété lui a été reconnue. Au fil des années, il a ainsi envoyé régulièrement de l'argent, confiant à son frère la surveillance de la construction d'une maison, qu'il a mise en location avant de rentrer

---

<sup>4</sup> Les quartiers non lotis renvoient à une forme d'habitat spontané ; les résidents s'installent sur une parcelle avec l'autorisation du chef de terre, construisent une maison, en attendant que les institutions municipales procèdent au lotissement, qui aboutit généralement à une régularisation de leur occupation.

à Ouagadougou pour l'occuper lui-même avec sa famille. Préparation d'un hypothétique retour et logique d'investissement se conjuguent, voire se confondent, participant à faire de ce retour un moment d'autant plus tardif. Au final, S.O. commencera par « envoyer » son fils aîné à Ouagadougou lors de son entrée à l'université, avant de renvoyer l'ensemble de sa famille lors des événements violents de Côte d'Ivoire, pour finir par rentrer lui-même. Certes, le retour de l'ensemble de la famille est synonyme de la perte de la rente que constituait le loyer de leur maison ouagalaise. Mais, pendant un temps, le fils aîné devient responsable de cette « famille ouagalaise », qui rentre en ordre dispersé ; l'étalement dans le temps des arrivées des différents membres de la famille nucléaire, le chef de famille étant le dernier à rentrer à Ouagadougou, participe de la mutation des positions d'autorités.

Le processus de préparation du retour (ou du moins de maintien de liens forts avec le pays d'origine) ne se limite pas à la réalisation d'un investissement et ne débute pas automatiquement par celui-ci. La dimension familiale est fondamentale, le chef de famille pouvant faire le choix de l'éclatement de la famille nucléaire, ce qui suscitera ensuite un investissement dans le logement à Ouagadougou. Certains ont ainsi préféré voir leurs enfants grandir et être éduqués au Burkina Faso, ou ont été contraints d'envoyer leurs enfants au pays, en raison de la hausse du coût de l'éducation dans les années 1980 et des limites pour l'accès des étrangers à l'école à partir des années 1990 (Blion 1996). Ainsi, D.J. est arrivé à Ouagadougou à l'âge de 14 ans, en 1993, avec sa petite sœur pour y être scolarisé.

*« C'est pour des raisons de scolarité. Quand nous on venait, la rentrée scolaire commençait et les parents n'avaient pas fini les démarches pour les papiers, les allocations, la caisse. Et les parents sont restés [en Côte d'Ivoire] pour régler ça. (...) Je ne sais pas ! [pour quelles raisons les parents sont rentrés] Ce n'est pas une situation politique car quand on rentrait, c'est l'année où le président Houphouët est décédé. C'est donc avant les troubles politiques ».*

Lors de cette première phase du retour, les enfants sont confiés à une cousine résidant à Ouagadougou qui leur était jusqu'alors inconnue. À la fin de l'année scolaire, leur mère les rejoint, ce qui conduit le père à louer une maison à Ouagadougou, tout en restant lui-même en Côte d'Ivoire. En 2000, le père achète une parcelle sur laquelle il construit une maison et installe sa famille ; il ne vient les rejoindre qu'en 2007, ce qui correspond à l'année de retraite de l'emploi qu'il occupait à Abidjan. Dans ce processus de retour, logiques indivi-

duelles et familiales s'associent ; le père poursuit sa carrière professionnelle en Côte d'Ivoire jusqu'au moment de sa retraite, tout en favorisant les conditions de scolarisation de ses enfants ; la situation dans ce domaine se dégradant progressivement en Côte d'Ivoire en raison de l'augmentation du coût et de la réglementation envers les étrangers.

Phénomène très fréquent, l'arrivée plus précoce des enfants à Ouagadougou fait d'eux des moteurs essentiels pour le retour du chef de famille et de son épouse. Si les événements violents ivoiriens ne sont pas forcément structurants dans ces logiques d'arrivées et de retours, la présence des enfants à Ouagadougou a encouragé le retour des parents, lorsque les conditions de vie à Abidjan sont devenues plus difficiles.

Le processus de retour articule différentes temporalités individuelles et familiales et met en jeu des logiques de décision et de dépendance impliquant les différentes générations. Si l'arrivée des enfants précède le retour des parents, leur migration relève de la décision de ces derniers, notamment du chef de famille. Volonté de scolarisation des enfants au Burkina Faso et indispensable poursuite de la carrière professionnelle en Côte d'Ivoire constituent les deux facteurs principaux de ces mouvements migratoires disjoints entre les générations ; la famille reste prise en charge à distance par celui ou ceux qui restent en Côte d'Ivoire. Le processus de préparation du retour s'étale sur plusieurs années ; les départs des uns et des autres dépendent de leurs temporalités individuelles – le niveau de scolarisation pour les enfants, la nécessité ou non de la présence de la mère pour les accompagner – mais, à terme, le retour concerne l'ensemble de la cellule familiale. La carrière professionnelle et sa fin jouent un rôle fondamental dans le retour effectif du chef de famille et des autres membres restés en Côte d'Ivoire ; cependant, ils espéraient trouver à Ouagadougou la possibilité de poursuivre leur carrière.

### **Décalage des arrivées, décalage entre les générations**

Ainsi, ce qui se noue autour de cet événement qu'est le retour ou l'arrivée au Burkina Faso, en particulier le changement de statut sur un plan économique, va jouer un rôle dans les conditions de l'installation à Ouagadougou, et surtout dans l'appréhension par les migrants de ce mouvement. Si les discontinuités dans le temps de l'arrivée des différentes générations amène à un décalage dans les processus d'installation, les expériences des uns et des autres partici-

pent aussi de la construction de logiques d'installation diverses. Les enfants insufflent de nouvelles dynamiques familiales et orientent les projets de leurs parents en particulier, alors qu'en Côte d'Ivoire la situation était inversée.

Pour ce qui est des parents et notamment du père de famille (qui est aussi celui qui a préparé, imaginé cette nouvelle installation), le changement de statut économique constitue la première expérience du décalage face au pays qu'ils ont quitté depuis de très nombreuses années ; celle-ci est accentuée par le décalage social, qui se manifeste par le regard porté sur leur statut de migrant. Ainsi, S.O. s'est retrouvé dans l'incapacité de retrouver un emploi au moment de son retour à Ouagadougou, en raison de son âge essentiellement ; dans le même temps, aucun de ses enfants ne dispose d'un emploi stable, mais quatre d'entre eux sont scolarisés à l'université, deux au collège et un au primaire. L'aîné, quant à lui, a terminé ses études et réalise « des petits business », c'est-à-dire qu'il vit de « débrouille » pouvant être plus ou moins lucrative. Pour subvenir aux besoins de sa famille et tenir ses « engagements » (terme qu'il utilise) pour ce qui est l'éducation de ses enfants, S.O. a été contraint de renouer avec sa famille restée au village. Il fait du petit commerce d'animaux en lien avec eux, et a dû demander de l'aide à d'autres membres de sa famille. S.O. se retrouve dans une situation de dépendance, envers son fils aîné, comme envers le reste de sa famille ; pourtant, son statut même de migrant aurait dû lui permettre de réussir, ou du moins de se débrouiller seul, et ce d'autant plus qu'il a passé quasiment toute sa vie active en Côte d'Ivoire, faisant le choix d'un parcours différent de celui de ses frères. Alors que ces derniers ont préféré rentrer au pays au bout de quelques années, il a fait le choix de partir à Abidjan et de s'y installer durablement.

Le père de D.J. connaît un parcours plus aisé à son retour à Ouagadougou, même si lui-aussi fait appel à son fils. Il a retrouvé un emploi qui l'a obligé à quitter de nouveau sa famille pour se rendre dans la région de Djibo où il travaille comme cuisinier sur un site minier. Autrement dit, l'incapacité de trouver un emploi à Ouagadougou, comme de subvenir aux besoins de sa famille à son retour, l'a conduit à entreprendre une nouvelle migration, alors qu'il avait atteint un âge assez avancé. Parallèlement, son fils aîné, informaticien, a un parcours professionnel ouagalais assez heurté, mais qui lui a permis de réunir le pécule nécessaire à l'ouverture d'un restaurant. Il veut en confier la gérance à son père, en raison de son métier de cuisinier. D.J., en tant

que fils aîné, a donc pris l'initiative de prendre en charge le rapprochement de la famille, en lui offrant la possibilité de subvenir à ses besoins, et en réalisant un investissement qu'il espère aussi lucratif pour lui personnellement. Alors que son père qui a assumé la charge familiale en Côte d'Ivoire et a été à l'initiative de leur installation à Ouagadougou, se trouve dans l'incapacité de faire face à son propre retour, pourtant également préparé. Si dans le schéma familial classique, il est attendu que les enfants prennent en charge leurs parents, suivant une logique de réciprocité, dans le cas décrit, le processus apparaît de façon assez précoce : le fils investit pour assurer à son père un revenu et permettre le regroupement de la famille. La migration interne entreprise par le chef de famille n'étant pour lui qu'un moyen de conserver sa dignité et de ne pas se retrouver totalement à la charge de ses enfants alors qu'il a encore la capacité de travailler.

Ainsi, sur le plan économique et partant sur le plan social, les enfants deviennent les moteurs de l'installation de leurs parents ; en effet, leur niveau d'éducation, leur capacité à trouver un emploi leur permet de prendre le relais de leur père. Certes, leur âge avancé les contraint à rechercher une nouvelle activité. Mais surtout, ils ne disposent plus des réseaux nécessaires et ne sont pas à même de faire valoir véritablement leurs compétences. Inversement, leurs enfants, formés sur place, et installés depuis plus longtemps, peuvent s'appuyer sur ces réseaux qu'ils ont appris à connaître et à utiliser, au fil de leur résidence ouagalaise. Contrairement à ceux qui ont fait le choix de rentrer un peu plus jeunes et dotés de compétences encore rares au Burkina Faso (Blion 1996), les vieux migrants se retrouvent dans l'incapacité de s'insérer professionnellement.

Préparer son retour ne suffit donc pas à assurer sa réussite. Si l'on ne peut bien sûr pas occulter le contexte ivoirien, qui a accentué les difficultés de ces retours, il apparaît que ce retour intervient trop tardivement dans la carrière professionnelle des chefs de famille. Alors que la préparation devrait projeter le retour dans un avenir possible, elle participe plutôt à le rêver, à le fantasmer, c'est-à-dire qu'elle le rend atemporel, du moins pour le chef de famille. Si son épouse ou ses enfants sont amenés à rentrer avant lui, s'inscrivant alors pleinement dans le processus de préparation, lui-même ne prend la décision que quand un élément extérieur l'y contraint : l'arrivée à l'âge de la retraite ou les violences en Côte d'Ivoire. Autrement dit, alors que le retour constitue une bifurcation (Bessin, Bidart, Grossetti 2010) dans la trajectoire de l'épouse ou des enfants, il s'institue en événement

(Bensa, Fassin 2002) pour ce qui est du chef de famille. Ce basculement du côté de l'événement est à mettre en lien avec le fait que le chef de famille fantasme son retour, le situant dans un imaginaire hors du temps. Pour le chef de famille, tout semble se passer comme si ce retour préparé n'aurait pas dû avoir lieu, ou du moins comme s'il aurait dû se limiter à la génération suivante.

### **Venir par hasard ou l'absence de préparation du retour au Burkina Faso**

Le retour et l'installation à Ouagadougou ne s'accompagnent pas obligatoirement d'un long processus de préparation ou même simplement du maintien de liens forts tout au long du parcours migratoire. La décision de rentrer ou de rester peut s'imposer au migrant en fonction d'éléments contextuels et de sa propre trajectoire migratoire, professionnelle ou familiale. Le contexte familial constitue souvent un élément important dans cette prise de décision subite du retour, soit parce qu'une demande urgente est effectuée, soit dans une logique de conservation d'un patrimoine, selon la position de l'individu au sein de la fratrie. Les aînés seront ainsi davantage sollicités que leurs cadets. Malgré l'absence de préparation, le rôle de la famille est tout aussi important, que ce soit dans sa dimension générationnelle ou entre les collatéraux. La famille intervient autant dans le processus de décision du premier départ, que dans celui du retour ; s'il est fondamental pour tous de partir avec la bénédiction de ses parents, c'est-à-dire avec leur autorisation et leur soutien, il est tout aussi important de revenir lorsque la situation l'impose. Cette résonance entre les contextes familiaux du départ et du retour se retrouve dans les récits des migrants, qui invoquent tour à tour famille et choix individuels, pour expliquer autant ce retour lui-même que l'intégralité de leur parcours migratoire.

Le cas de P.T. est assez représentatif de ces retours qui s'effectuent en fonction du contexte familial, et de cette mise en résonance de ce dernier au-delà de la chronologie migratoire. Né en 1957 dans la périphérie actuelle de Ouagadougou, il est parti pour la première fois en Côte d'Ivoire en 1972, à la suite du décès de son père ; son oncle<sup>5</sup> ne l'ayant pas autorisé à poursuivre sa scolarisation. « *J'ai perdu mes*

---

<sup>5</sup> Au décès de son mari, la mère de P.T. est devenue « l'épouse » de son beau-frère suivant la règle du lévirat ; ainsi P.T. s'est retrouvé sous l'autorité de son oncle.

*parents. Si je reste qui va prendre soin de moi ? C'est pour cela je suis parti. Je ne peux pas laisser la vieille [sa mère] seule. Je pouvais rester et l'aider à cultiver, mais j'ai pensé que ce serait mieux de partir pour pouvoir l'aider* ». Les propos de P.T. sont paradoxaux : d'un côté il ne veut pas laisser sa mère seule, mais de l'autre, il prend la décision de partir pour mieux l'appuyer. Il lui semble plus urgent de l'aider matériellement que d'assumer un rôle de fils aîné en restant auprès d'elle. Ce départ l'amène à rester absent pendant 19 ans, loin du Burkina Faso ; suivant un parcours migratoire et professionnel complexe, il est resté 12 ans en Côte d'Ivoire et 7 ans au Gabon. Les conditions de communication de l'époque, combinées aux difficultés pour transférer son épargne, ont contribué à distendre les liens qui l'unissaient à sa mère. Son retour à Ouagadougou est explicité en relation avec les conditions familiales du départ.

*« C'est ma vieille ! De la Côte d'Ivoire au Gabon, je n'avais plus de ses nouvelles et j'ai décidé de revenir la voir. (...) Je suis venu la trouver et elle est morte. Il n'y avait plus quelqu'un à la maison, je suis donc resté. (...) Quand je lui ai dit [à sa concubine gabonaise] que je n'allais plus revenir au Gabon<sup>6</sup>, elle est venue ici [à Ouagadougou]. Elle a fait 14 jours et elle est repartie. Elle a envoyé la deuxième fille, la première est mariée et elle est en Belgique. Je n'ai eu que des filles avec elle, je n'ai pas eu de garçon ».*

Ce qui fonde ici l'ensemble de la trajectoire migratoire est le décès des parents, d'abord du père qui conduit au départ en migration, puis de la mère qui conduit à la décision du retour, ou du moins à celle de ne plus repartir. Le fait que P.T. soit l'aîné des garçons de la fratrie l'amène à la suite du décès de sa mère, à devenir le chef de la « grande famille ». Ces nouvelles responsabilités le conduisent à rester. D'un point de vue familial, le retour constitue un deuxième acte fondateur, son épouse gabonaise n'ayant pas voulu rester au Burkina Faso. P.T. se remarie alors avec une femme beaucoup plus jeune que lui, originaire du même village et avec qui il a eu deux filles et un garçon. À bien des égards, le retour inscrit le parcours migratoire comme une parenthèse dans la vie de P.T., parenthèse certes longue ; avec son installation dans la concession familiale, son mariage, il rentre dans l'ordre social dont il accepte les obligations.

Le retour constitue une sorte de négation du passé migratoire, au sens où il ne reste de cette expérience dans la vie actuelle du migrant,

---

<sup>6</sup> P.T. vivait en concubinage avec une femme gabonaise, avec qui il a eu deux enfants ; juste avant de rentrer au Burkina Faso, il était marin, navigant entre la Côte d'Ivoire et le Gabon.

que ses deux filles conçues au Gabon ; les liens avec l'aînée résidant en Belgique étant très distendus. L'absence de réussite financière participe sans doute largement à cette opération de déni. Plus qu'un événement comme précédemment, le retour brutal aboutit à une disjonction spatiale, au sens où il se décide et ne prend sens, qu'une fois effectué physiquement. Le retour a ici une portée plus temporelle que spatiale, introduisant un avant et un après, mais redonnant aussi une continuité à la trajectoire individuelle, par cette mise entre parenthèses de la migration. Le décès des deux parents rétablit cette continuité temporelle et donne du sens à la situation présente et à venir, en tant que réinscription dans un ordre social et familial. P.T. a actuellement le même statut économique que ses frères, il se différencie simplement parce qu'il est l'aîné et donc le chef de la concession, et non plus par sa position d'ancien migrant.

Dans ce cas précis, le retour s'impose en relation avec le lieu d'origine. Dans d'autres situations, ce sont les conditions même de la migration qui amènent à faire le choix du retour, au-delà d'une quelconque réussite en migration et surtout au-delà d'une quelconque préparation. Ainsi, O.M. est-il né en 1951 et parti rejoindre en 1965 la Côte d'Ivoire, ne pouvant poursuivre sa scolarité dans un contexte de sélection renforcée des élèves pour l'entrée en sixième. A la suite d'un parcours migratoire et professionnel qui l'a conduit de la région de Bongouanou à Abidjan, de cueilleur, puis acheteur de cacao à chauffeur salarié d'une foreuse, O.M. a pris la décision de rentrer au Burkina Faso en 1983.

*« Je suis allé à Adrian Volker, une société néerlandaise de forage [à Abidjan]. Je suis resté avec eux jusqu'en 82. De là [pendant cette période], je suis allé au Niger sur des projets d'Adrian Volker. On est allé en janvier, mais moi j'ai juste fait deux mois. On ne s'est pas entendu sur le salaire, dans mon salaire tout était compris, le loyer, le manger. Je me suis dit que comme il n'y a pas la sécurité dans ça, je suis parti. J'ai formé un autre [à la conduite d'une foreuse] et je suis parti pour Abidjan et c'est de là que je suis revenu au Burkina. (...) Il était devenu difficile de trouver du travail [à Abidjan] et les Ivoiriens avaient commencé à menacer les Voltaïques. Ils disaient que si Houphouët venait à mourir, nous les Voltaïques on allait voir. Donc je suis rentré. J'ai trouvé une société qui commençait, la Soremib ».*

Après 18 ans passés en Côte d'Ivoire (plus deux mois au Niger), O.M. prend la décision de rentrer après s'être retrouvé au chômage et avoir assisté à l'émergence des tensions envers les Burkinabè. Encore célibataire, O.M. prend la décision seul, alors que certains de ses frères sont toujours en Côte d'Ivoire et qu'il s'est appuyé jusque là sur

un réseau social important pour trouver ses emplois successifs. Ce choix peut apparaître comme assez paradoxal, dans la mesure où le retour s'apparente assez largement à un échec, O.M. rentrant sans rien. Cependant, la dimension spatiale du retour permet ici de lever le paradoxe ; originaire de Kalsaka (région de Ouahigouya, au nord-ouest du Burkina Faso), O.M. fait le choix de s'installer à Ouagadougou plutôt que dans son village d'origine, à la fois pour des raisons professionnelles et sociales. Il a rejoint, dans la capitale burkinabè, deux personnes pouvant l'aider, un oncle mais aussi un ami qu'il avait rencontré en Côte d'Ivoire et qui l'a déjà aidé à trouver un emploi. Ainsi, le choix de Ouagadougou s'impose à lui, comme s'est imposé Abidjan à un autre moment de sa vie, c'est-à-dire pour les opportunités qu'il pense trouver dans la ville. Le retour s'apparente ici à une migration économique classique, le moteur étant la recherche d'un emploi ; il est probable qu'un tel mouvement soit possible dans la mesure où O.M. n'a encore aucune charge familiale (il s'est marié trois ans après son installation à Ouagadougou). Ouagadougou s'inscrit également dans une continuité par rapport à sa trajectoire professionnelle : il retrouve rapidement un emploi de chauffeur de foreuse, mais son employeur burkinabè ne prend pas en compte son ancienneté dans ce métier et il redevient manœuvre, reprenant sa carrière là où il l'avait commencée à Abidjan.

Alors que dans le premier cas, le retour s'inscrit à la fois dans le cadre d'une disjonction spatiale et dans une logique de continuité temporelle, dans le second, la continuité spatiale est assurée, dans la mesure où le choix du retour se fonde sur les opportunités offertes par un lieu ou un autre ; la solitude du migrant lui permettant de poursuivre sa route sans réelle contrainte, hormis celle d'assurer sa survie et de fonder à terme une famille.

De façon assez paradoxale, ceux qui ont préparé leur retour en le situant dans un horizon très lointain, sont ceux qui connaissent le plus de difficultés lorsque ce retour s'impose à eux ; en particulier, ils perdent à la fois le statut économique qu'ils avaient acquis en migration, et plus largement ils perdent ce statut de migrant qui peut conférer un certain prestige à lui seul, deux éléments qui apparemment n'entrent pas en ligne de compte dans le processus de préparation. Le retour restant dans l'ordre de l'imaginaire, malgré sa préparation, il devient un événement fort dans la trajectoire de vie des migrants, entraînant un basculement vers un autre lieu et vers d'autres temporalités. Cependant, le processus de préparation concernant plusieurs générations,

les enfants deviennent les moteurs de l'installation à Ouagadougou de leurs aînés. Inversement, lorsque le retour intervient de façon subite, les continuités spatiales ou temporelles semblent se reconstruire plus facilement. Cette distinction laisse apparaître l'importance de la dimension familiale : ceux qui ont préparé leur retour l'ont projeté sur leur famille, et non sur eux-mêmes, vivant parfois pendant de longues années à distance, mais se retrouvant, lors de leur propre retour, dépendants de cette même famille. Inversement, lorsque le retour est improvisé, les enfants ne sont pas pris en compte dans la décision, dans le choix de rentrer. Cependant, pour aller plus loin dans la compréhension de ces retours, il est nécessaire de s'interroger sur le sens que leur confèrent les migrants. Quels sentiments éprouvent-ils une fois installés à Ouagadougou et comment reformulent-ils leur expérience migratoire pour conserver la face ?

### **Incertitude(s) du retour *versus* échec de la migration**

La migration, de n'importe quel type qu'elle soit, peut s'envisager comme une prise de risque, de la part de celui qui s'engage dans le mouvement, l'entrée dans une période d'incertitude, de perte de repères au moins de façon temporaire. Même si le retour peut aussi être considéré comme une séquence migratoire, il est supposé que le migrant retrouvant un univers familier, les repères qu'il a quittés, ne peut pas connaître ce moment d'incertitude.

Les liens migratoires entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire s'articulent autour de retours – ceux de la première génération de migrants -, des arrivées, plus nombreuses - celles de leurs enfants - et également par la poursuite de circulations entre les deux pays. Ainsi, cette question de la prise de risque et du moment d'incertitude, qui accompagne le mouvement, se pose différemment, non seulement en fonction des générations, mais aussi, en fonction des expériences migratoires de chacun. La migration, quelle qu'elle soit, suppose autant mise à distance d'un lieu qu'apprentissage d'un lieu autre, apprentissage qui se fait en lien avec un processus d'effacement du lieu de départ, ou plutôt d'un processus de fixation de ce lieu dans le moment du départ.

« Aussi, de la tension entre l'espace d'origine et l'espace d'accueil résulte souvent un point de non-retour : le retour impossible. (...) Quand il a lieu, il transmue le natif en observateur de son propre pays à travers le regard déplacé et décalé qui est désormais le sien. Car ce qui semble fondamental dans ce type de déplacement, c'est que les migrants reviennent dans leur pays d'origine avec un

autre regard, ils sont porteurs d'une nouvelle expérience, celle du renoncement » (De Gourcy 2007 : 166).

Plutôt que de qualifier le mouvement des uns, « retour » et celui des autres, « migration » en fonction de leur parcours migratoire, et donc de se limiter à l'observation de simples séquences migratoires, il s'agit de prendre en compte l'ensemble de leurs expériences migratoires et d'installation ; celles-ci reflètent les possibles tensions entre l'espace d'accueil et l'espace d'origine, ces deux derniers termes pouvant être interchangeables.

Avant l'arrivée et l'installation à Ouagadougou, les expériences de cet espace diffèrent selon les générations, même si un point commun fort reste la méconnaissance, voire l'ignorance totale de ce lieu, en termes de pratiques. Parmi les migrants les plus âgés, seuls l'un d'entre eux est originaire de la capitale burkinabè ; les autres n'ont fait que passer dans cette ville et peuvent éventuellement l'avoir fréquentée épisodiquement lors de leurs congés. La génération de leurs enfants ignore les modes de vie dans cette ville, comme elle ignore le reste du pays ; rares sont ceux qui ont passé leurs vacances au Burkina Faso. Cependant, leur expérience burkinabè s'est construite progressivement à partir du discours de leurs parents, de leurs souvenirs plus ou moins fantasmés.

L'image figée, que les migrants ont de leur pays, quand ils arrivent, constitue un premier élément à prendre en compte. Lorsque les enfants font état de la manière dont leurs parents leur ont raconté leur pays, ils insistent sur des aspects présentés comme négatifs : la chaleur insupportable, le faible développement des infrastructures (absence de goudrons, d'électricité, de nourriture...) ; le renvoi au pays d'origine était alors brandi comme une menace en cas de désobéissance. Marqués toute leur enfance par ces représentations négatives du pays de leurs ancêtres, les enfants sont souvent arrivés à Ouagadougou avec des *a priori*, convaincus que leur installation serait difficile. Si nombre d'entre eux ont eu à faire face à des difficultés d'ordre économique ou au rejet de certains membres de leur famille dans la capitale burkinabè, tous s'accordent sur le fait que la ville ne ressemble en rien à ce que leur en avaient dit leurs parents. Cette « surprise », associée à la découverte qui l'accompagne, a facilité leur insertion dans l'espace urbain, contrairement à leurs parents.

Ces derniers ont gardé une vision négative de leur pays d'origine, à savoir un pays où il est difficile de vivre, de travailler ou de se nourrir. Vision négative, mais aussi vision figée dans le temps : même si

nombre d'entre eux ont pu réaliser des séjours de brève durée, de façon plus ou moins régulière au Burkina Faso, ils n'ont fait qu'entrapercevoir leur pays et surtout cet aperçu s'est réalisé avec comme référence l'espace ivoirien dans lequel ils étaient installés, et non plus l'espace burkinabè qu'ils avaient laissé. Pour reprendre les termes de la citation précédente, l'expérience du retour se fait désormais à l'aune de l'apprentissage de l'espace ivoirien, et de l'oubli et de l'imaginaire accolés à l'espace burkinabè. Cependant, aucune comparaison entre les deux espaces n'apparaît dans les discours, comme si les migrants avaient renoncé à la Côte d'Ivoire, comme ils ont dû renoncer au Burkina Faso à un moment de leur histoire.

Au final, l'expérience difficile du retour se traduit plus largement par un jugement négatif de l'expérience migratoire, associé à une forme d'échec. Ainsi, S.O. affirme regretter d'être parti en Côte d'Ivoire. « *Selon moi, je pensais que, si je savais je n'allais pas aller en RCI. Si je regarde ceux qui sont restés, ils valent mieux que nous, ils savent travailler la terre, il y en a qui sont commerçants* ». Interrogé sur ce qu'il souhaite pour ses enfants : « *Je souhaiterais qu'ils restent ici, avec ce que j'ai vécu en RCI, j'aimerais bien qu'ils restent et qu'ils participent à la vie d'ici* ».

Ces propos sont assez paradoxaux au regard du parcours de S.O. ; en effet, il a fait lui-même le choix de partir pour Abidjan, délaissant le travail dans les champs de café et de cacao et abandonnant par là-même les migrations circulaires qui lui permettaient de continuer de participer aux cultures dans son village. D'une certaine manière, il porte un regard relativement naïf sur ses compatriotes restés au pays, « découvrant » leur réussite et la plaçant dans le travail de la terre ou le commerce. Son retour est marqué par un étonnement qui renvoie au renoncement initial du départ ; en effet, ce renoncement impliquait la conviction qu'il n'était pas possible de réussir en restant au Burkina Faso (ce qu'il affirme lui-même au début de l'entretien). Or, avec le retour, il découvre non seulement cette possible réussite, mais il doit aussi faire face à une forme d'échec, vivant sous la dépendance de ses enfants et d'une partie de sa famille. Ce sentiment d'échec est partagé également par P.T., même si les conditions de son retour diffèrent :

« Mon regret le plus grand, c'est d'être revenu de l'aventure et de n'avoir pas eu une parcelle pour construire<sup>7</sup>. Ce qui fait que je suis devenu comme un lièvre, au

---

<sup>7</sup> P.T. vit actuellement dans une zone non lotie, et est menacé d'expulsion pour la construction d'une route. Cependant, il devrait recevoir une parcelle en compensation,

moindre bruit, il faut courir<sup>8</sup>. Sinon, je ne regrette rien ». Interrogé sur ce qu'il souhaite pour ses enfants : « Non jamais. C'est parce que je ne peux pas tout vous raconter. Il n'y a pas les ports que je ne connais pas. J'ai fait des bateaux de pêche et des bateaux de marchandises grâce à mon patron qui était un Libanais. Mais je dis que les 12 ans et plus que j'ai fait là, je n'ai pas encore eu mes droits. Comment je vais faire pour les avoir ? J'ai perdu le contact avec mon patron. Je vous dis que même mon pire ennemi, je ne lui conseillerais pas l'aventure ».

Certes, P.T. n'exprime aucun regret sur son choix initial de partir en migration ; mais, son point de vue sur « l'aventure » est ambivalent : alors qu'il ne souhaite pas renouveler cette expérience, et surtout ne souhaite pas voir ses enfants partir, il met en avant les « connaissances » qu'il a pu acquérir au fil de son parcours. Symboliquement le fait de ne pas posséder une parcelle et une maison à soi à l'âge qu'il a atteint, et étant en plus dans une position d'aîné, constitue un marqueur fort de l'échec au regard des autres, marqueur qui n'est d'ailleurs pas lié à la migration, mais qui concerne tout chef de famille. La migration accentue l'échec, au sens où si la propriété est exigible pour tous, un migrant n'a pas de motif pour ne pas y parvenir, du moins dans l'imaginaire social. L'absence d'enrichissement matériel pendant la migration est contrebalancée par la référence faite à un enrichissement plus culturel : il a parcouru de nombreux ports et connaît plusieurs types de bateaux.

Cependant, si l'on reprend ces deux cas, leur situation est assez similaire, même si l'un avait préparé son retour et l'autre non. Tout deux donnent du sens à leur situation présente en relation avec leurs choix migratoires passés ; en les reliant à l'échec, ils justifient, expliquent cette position actuelle. Mais, l'échec n'existe ici que parce qu'il y a eu retour et, donc, renoncement à une vie à l'extérieur, devenue d'autant plus impossible que leur âge et leur position sociale ne leur permettent pas d'envisager un autre départ, et qu'ils n'ont pas de famille proche, susceptible de les accueillir à l'extérieur. Il est difficile d'interpréter plus précisément la formulation de cet échec, qui n'est, en aucun cas, la motivation du retour ; il est possible que celui-ci leur soit renvoyé par le reste de la société, de la même manière que certains enfants de migrants ont eu à subir des refus d'hébergement ou d'aide de la part de leur famille lors de leur arrivée au Burkina Faso, en raison du comportement imputé à leurs parents en termes d'envoi

---

mais n'a aucune certitude au moment de l'entretien à la fois sur les délais de l'expulsion et sur la nature du dédommagement.

<sup>8</sup> Traduction littérale d'un proverbe *moore*.

d'argent, de soutien (Zongo 2003). Il est possible également que ce sentiment d'échec soit à mettre en relation avec les difficultés qu'ils peuvent éprouver à renouer des liens sociaux, avec leur famille, ou plus généralement de façon amicale, leur absence prolongée ayant pu conduire à la perte de certains repères. Toujours est-il que cet échec est vécu comme un déclassement en terme de statut social : le statut de migrant ne leur confère plus aucun prestige, au contraire, et leur position de dépendant économiquement leur enlève une partie de leur statut de chef de famille.

Cette formulation de l'échec n'est pas généralisable à l'ensemble des migrants qui sont rentrés à Ouagadougou. Si leur situation au quotidien peut être parfois très similaire, d'autres conservent une vision positive de la migration, même si celle-ci n'est pas reliée à une quelconque réussite économique. Ainsi O.M. a une vision, certes positive, mais quelque peu ambivalente de la migration. « *Je ne regrette plus car il y a eu rattrapage. J'ai pu acheter la maison et je pourrai laisser ça à mes descendants* ». Interrogé sur ce qu'il souhaite pour ses enfants « *J'avais décidé de ne pas laisser mes enfants aller à l'aventure après ce que j'ai vu en Côte d'Ivoire. Mais j'ai vu que quand un enfant va à l'aventure, il s'instruit davantage* ». À son retour, O.M. s'est retrouvé dans la même situation que celle évoquée précédemment ; il n'était pas propriétaire, alors qu'il a fondé une famille assez rapidement, au même moment. Cependant, il a eu une opportunité pour acheter une parcelle à moindre coût, et surtout il a eu la capacité de mobiliser le capital nécessaire, d'où cet effet de « rattrapage ».

Il est nécessaire également de tenir compte de la durée d'installation à Ouagadougou, c'est-à-dire du temps écoulé depuis le retour ; lors de l'entretien, O.M. est rentré depuis 27 ans de Côte d'Ivoire. Cette épaisseur temporelle, qui n'explique pas tout, (P.T. étant rentré depuis 23 ans) joue sans doute en faveur d'une meilleure insertion dans l'espace urbain, en faveur d'un accomplissement de l'apprentissage qui accompagne l'installation. L'aventure est perçue ici de façon positive ; le lien entre migration et connaissance est récurrent dans nombre de discours au-delà du seul cas Burkinabè. La dimension initiatique, conférée historiquement à la migration, se retrouve dans cette vision positive de l'aventure. Seule cette dimension, assez largement symbolique, d'acquisition de la connaissance, est conservée pour qualifier et encourager la migration. La possibilité d'une réussite économique ou sociale n'est même pas évoquée. Toute-

fois, le caractère symbolique de la migration confère au migrant un certain prestige, au-delà de sa situation présente ; il se positionne comme une personne différente des autres - ceux qui sont restés -, une personne qui dispose d'un champ d'expériences plus importantes, plus riches. Cette logique symbolique constitue le seul élément permettant de sortir d'une vision de l'échec.

### **Conclusion : un décalage générationnel dans la vision de la migration**

En définitive, assez paradoxalement, ceux qui ont préparé leur retour sont aussi ceux qui connaissent les difficultés les plus grandes dans leur installation et leur insertion dans l'espace ouagalais. En effet, malgré cette préparation, le retour reste pour les migrants dans l'ordre du rêve et d'un horizon lointain. Cependant, dans la préparation de leur retour au pays, les parents impliquent leurs enfants de sorte que ceux-là se retrouvent en familiarité quand les premiers passent à l'action. Mais, une fois leurs enfants installés dans la capitale burkinabè, la situation des chefs de famille s'avère plus difficile : ils se retrouvent esseulés en Côte d'Ivoire. Le retour s'est alors imposé à eux, à la fin de leur carrière professionnelle ou en raison du contexte ivoirien difficile ; il est intervenu trop tard dans leur cycle de vie pour qu'ils puissent entamer une nouvelle activité dans la capitale burkinabè. Inversement, ceux qui sont rentrés plus jeunes ont pu saisir des opportunités professionnelles, reconstruire leur réseau social, de la même manière que ceux qui sont nés en Côte d'Ivoire, et qui sont également arrivés jeunes. Ainsi, lorsque le retour intervient tardivement dans la vie, l'individu se retrouve dans l'incapacité de s'engager dans cette séquence migratoire, c'est-à-dire de se remettre à nouveau en situation d'incertitude et surtout d'être à même d'en sortir. Cette incapacité est d'autant plus forte pour ces chefs de famille qui ont perdu leurs repères et ne semblent pas capables d'apprécier ni d'interpréter les changements survenus pendant leur absence.

Ainsi le maintien de liens forts, la réalisation d'investissements dans la capitale burkinabè ne suffisent-ils pas à permettre un retour réussi ; par contre, l'insertion et la réussite de ceux qui ont migré pour la première fois, à savoir les enfants de ces migrants, sont assurées. Cependant, ces jeunes migrants ont bénéficié d'un contexte économique ouagalais favorable à leur arrivée ; or, celui-ci pourrait être remis en cause dans les années à venir.

## Références bibliographiques

- BENSA, A., FASSIN, E., 2002, « Les sciences sociales face à l'événement », *Terrain*, 38, p. 5-20.
- BESSIN, M., BIDART, C., GROSSETTI, M. (dir.), 2010, *Bifurcations : les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, Editions La Découverte.
- BLION, R., 1996, « Migrants internationaux et de retour au Burkina Faso, acteurs et témoins d'une circulation migratoire multiforme », In R. Otayek, F.M. Sawadogo, J.-P. Guingane (dir.), *Le Burkina Faso entre révolution et démocratie (1983-1993)*, Paris, Karthala, p. 133-155.
- BOYER F., DELAUNAY, D. (coord.), 2009, *Ouaga 2009 : Peuplement de Ouagadougou et développement urbain. Rapport provisoire*. Ouagadougou, IRD, multigr., 249 p.
- BREDELOUP, S., 2006, « Réinstallation à Ouagadougou des « rapatriés » burkinabè de Côte d'Ivoire », *Afrique contemporaine*, 217, p. 185-201.
- DE GOURCY, C., 2007, « Le retour au prisme de ses détours ou comment réintroduire de la proximité dans l'éloignement », *Revue européenne des migrations internationales*, 23 (2), p. 159-171.
- DOMENACH, H., PICOUET, M., 1987, « Le caractère de réversibilité dans l'étude de la migration », *Population*, 3, p. 469-484.
- ZONGO, M., 2003, « La diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire : trajectoire historique, recomposition des dynamiques migratoires et rapport avec le pays d'origine », *Revue Africaine de Sociologie*, 7 (2), p. 58-72.



## **Discours sur les migrants de retour de Côte d'Ivoire dans le roman et la chanson burkinabè**

*Alice Degorce\**

### **Résumé**

La façon de parler des migrants de retour de Côte d'Ivoire a évolué tout au long de la période postcoloniale au Burkina Faso. En se basant sur différents types de discours oraux et écrits (littérature écrite et chansons notamment), il s'agit d'interroger ici la manière dont un discours dominant peu favorable à la migration s'est construit depuis les Indépendances jusqu'au lendemain de la guerre en Côte d'Ivoire (début des années 2000), parallèlement à des mouvements migratoires toujours importants entre les deux pays. Les discours entourant les migrations burkinabè semblent en effet reposer sur un paradoxe : alors que ceux portés par certains intellectuels, chanteurs ou politiques renvoient une image peu valorisante des migrants et de leur apport, l'importance de la diaspora et sa contribution à l'économie sont bien réelles. Au final, seules de rares voix, telles que les chants de jeunes femmes, semblent renvoyer une image positive de cette migration.

**Mots clés** : Burkina Faso, migrations, discours, langage, chansons.

---

\* Chargée de recherche à l'IRD, IMAF, Institut des Mondes Africains, UMR 8171 (CNRS)-243 (IRD), [alice.degorce@ird.fr](mailto:alice.degorce@ird.fr)

## **Speeches about Migrants Returning From Ivory Coast in Burkinabe Song and Novel**

### **Summary**

The way of talking about migrants returning from Ivory Coast has changed throughout the postcolonial period in Burkina Faso. Basing on different kinds of oral or written speeches (particularly written literature and songs), the way a dominant discourse not much favourable to migration has been constructed since the independences of these states until the war in Ivory Coast (in the beginning of the 2000's), simultaneously to some important migratory movements between the two countries, is examined here. Speeches about Burkinabe migrations seem to be based on a paradox indeed: whereas the discourses carried by some intellectuals, singers or politics give a depreciating image of the migrants and of their input, the importance of the diaspora and her contribution to economy are real. Finally, only few voices, such as young women songs, seem to give a positive image of this migration.

**Key words:** Burkina Faso, migrations, speeches, language, songs.

Les migrants de retour de Côte d'Ivoire sont connus sous différentes appellations au Burkina Faso dont celles, en *moore*<sup>1</sup>, de « *Kaoo weto* » (littéralement : « ceux qui ont duré en brousse »), de « *Paa weto* » (« ceux qui sont restés en brousse », pour ceux qui ne reviennent pas de migration) ou encore, en français, de « diaspos ». Afin de mieux comprendre la façon de parler de ces migrants de retour et ses liens aux changements politiques et sociaux, il paraît essentiel de replacer ces dénominations dans l'histoire migratoire, vieille de près d'un siècle qui les a vus émerger. Dans ce contexte, un corpus de productions littéraires écrites et orales a notamment eu trait aux migrations burkinabè en Côte d'Ivoire et au retour des migrants au Burkina Faso, tout au long de la période postcoloniale. L'appréhender en termes de « discours » permet non seulement de prendre en compte ces deux aspects (écrit et oral), mais aussi de proposer une définition plus ouverte, englobant des pratiques langagières habituellement considérées comme non littéraires (Bornand & Leguy 2013) et autorisant l'étude transversale de différents genres discursifs qui ont pour objet commun la question migratoire. Cette approche, en se basant sur « la définition d'un discours émergent en situation, constamment en construction » (*ibid.* : 146) suppose une analyse en lien avec les contextes historiques et sociaux dans lesquels ces discours ont été élaborés.

Les migrations vers la Côte d'Ivoire, depuis la Haute-Volta coloniale, ont débuté dès la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, suscitées par la politique des colons visant à acheminer la main-d'œuvre voltaïque sur les chantiers et dans les plantations des colonies qui avaient un accès maritime et des ressources naturelles plus importantes (Dozon 2008 ; Kabbanji & Piché 2008 ; Zongo 2003). Bien que des mobilités précoloniales aient été signalées par certains auteurs<sup>2</sup>, ces flux n'étaient pas aussi importants que ceux qui furent amorcés pendant la colonisation. Les plus denses ont cependant très certainement été observés au lendemain des Indépendances, des années 1960 jusque

---

<sup>1</sup> Le *moore* est la langue des *Moose* (au singulier : *Moaaga*), majoritaires au Burkina Faso et plus souvent connus sous l'appellation francisée « Mossi ». La transcription suivie ici est celle de la sous-commission nationale du moore, qui fixe les règles orthographiques de la langue dans lesquelles la notation des tons n'est pas retenue (Nikiéma & Kinda 1997). Les *Moose* constituent l'une des populations d'origine burkinabè les plus importantes en Côte d'Ivoire du point de vue numérique et la plupart des exemples présentés concerne des discours exprimés en *moore*.

<sup>2</sup> Notamment par Joseph Issoufou Conombo, cité par Mathieu Louis (2013 : 59).

vers le milieu des années 1980 (Blion 1992 ; Kabbanji & Piché 2008 ; Zongo 2003). Les migrants, qui étaient initialement en majorité des hommes, furent alors peu à peu suivis par leurs femmes et leurs familles, et s'installèrent en Côte d'Ivoire pour des périodes de plus en plus longues, voire définitivement (Blion & Bredeloup 1997). Notre propos va se situer à partir de cette période postcoloniale, à travers tout d'abord l'analyse d'un roman, *Le Retour au village* de Kollin Noaga, publié dans les années 1970 et qui propose une première description des conditions de vie et de retour des migrants Burkinabè de Côte d'Ivoire. Nous examinerons ensuite deux genres chantés, datés de la période s'étendant à peu près de 1960 jusqu'au milieu des années 1980 : la musique moderne, alors en plein essor au Burkina Faso et un répertoire de chants traditionnels ayant pour sujet commun le voyage en train à Abidjan (Bissiri 2005). Enfin, nous interrogerons la façon dont les crises successivement traversées par la Côte d'Ivoire, dans les années 1990 et 2000, ont confirmé un regard ambigu sur la migration burkinabè et ont exacerbé des questions identitaires, liées aux retours de Côte d'Ivoire, tout en donnant naissance à de nouveaux discours.

Loin de mettre en avant l'apport de la migration, la majeure partie de ce corpus en propose une image peu valorisante. L'identité des énonciateurs, l'époque et le contexte (rural ou urbain), dans lesquels ces discours ont été élaborés, semblent déterminants quant à leur teneur. Face à des propos appelant à limiter les départs et à rentrer, particulièrement défendus par les intellectuels, les artistes et les autorités politiques, quelques chants relevant du répertoire traditionnel de jeunes ruraux, notamment de jeunes femmes, visent cependant à susciter les migrations. L'analyse du discours *a priori* dominant qui, tout en appelant au retour, pointe les échecs des migrants et rappelle les reproches formulés à leur égard, interroge toutefois sur la relation souvent paradoxale des non-migrants avec ceux qui partent.

### « Le retour au village »

Fonctionnaire de police, Kollin Noaga publie son roman *Le Retour au village* en 1978. Né en 1944 à Gaoua, dans le Sud-Ouest du Burkina Faso, il effectue cependant une partie de sa scolarité en Côte d'Ivoire, avant d'entrer dans les forces de police burkinabè puis d'occuper d'importantes fonctions au sein de l'administration.

*Le Retour au village* est en réalité la seconde édition d'un livre intitulé *Dawa en Abidjan*<sup>3</sup>, paru en 1974 et qui était plus critique sur les conditions de travail des Voltaïques en Côte d'Ivoire. Plus qu'un roman, cette première version était : « un essai où l'auteur, documents officiels à l'appui, démontre comment les travailleurs voltaïques en Côte d'Ivoire sont l'objet d'une exploitation scandaleuse » (Guingané 2001 : 495). *Le Retour au village*, quoiqu'interpellant toujours le lecteur sur la conception de l'eldorado ivoirien d'alors, constitue en effet une version moins polémique de *Dawa en Abidjan*. Présenté comme un roman, le livre est centré sur les échecs et les incohérences des choix de Tinga, héros tiraillé entre une Côte d'Ivoire où, en quelques jours, il perd le bénéfice d'années de travail lorsqu'il est appelé à rentrer d'urgence au Burkina Faso, et un village d'origine où il n'arrive plus à vivre, hanté par la vision d'un avenir qu'il voyait s'améliorer grâce à la migration et qui lui échappe. Le ton de l'ouvrage oscille entre un humour souvent satirique et le drame dans lequel s'enfonce son personnage principal, au fur et à mesure du roman.

Kollin Noaga y livre des descriptions de l'aventure initiatique que constituaient à cette époque les migrations ivoiriennes pour les Burkinabè, notamment *Moose*. Des éléments caractéristiques figurent ainsi dans son roman, tels les départs en ne prévenant qu'un minimum de parents ou d'amis, voire personne du tout, ou encore des retours au village de nuit afin de « respecter scrupuleusement la tradition quasi mystique qui veut que le retour du pawéogo soit entouré de la plus grande discrétion » (Noaga 1978 : 45).

Le terme « pawéogo » est ici une autre manière de transcrire le *moore* « *Paa weoogo* », Kollin Noaga employant là une forme plus proche de l'orthographe et de la prononciation française. Littéralement traduisible par « ceux qui sont restés en brousse », l'appellation est formée en *moore* sur le verbe *pa<sup>4</sup>* (rester) et le nom *weoogo* (au pluriel *weto*) qui désigne la brousse et, par extension, une région lointaine telle que peut l'être la Côte d'Ivoire par rapport au pays *moaaga*. Dans le langage courant, *Paa weoogo* désigne les migrants qui ne sont jamais revenus de migration et se distingue de *Kaaos weoogo* (pluriel : *Kaaos weto*). Cette autre dénomination est quant à elle attribuée aux

---

<sup>3</sup> Soit « Le broussard en Abidjan », ce titre reprenant le parlé des migrants *moose* en Côte d'Ivoire.

<sup>4</sup> Le doublement du -a est la marque de l'aspect inaccompli, qui signale l'achèvement d'une action.

migrants qui reviennent au Burkina Faso, qu'il s'agisse de retours définitifs ou plus ou moins réguliers (par exemple saisonniers). *Kaoos weogo* est composé du verbe *kaoose* (durer) et *weogo* (brousse, région lointaine). Ces appellations peuvent avoir des connotations négatives, les *Kaoos weto* étant également considérés comme : « Ceux qui ont perdu les bonnes manières et les bonnes mœurs » (Zongo 2010 : 33). Par souci de clarté pour ses lecteurs francophones sans doute, Kollin Noaga n'emploie que « pawéogo » (pluriel : pawéto) dans son roman.

Son œuvre est l'une des rares à donner des descriptions des migrants de retour, démystifiant de façon satirique les attitudes des *Kaoos weto* (migrants de Côte d'Ivoire). Lorsque le personnage principal Tinga, rapidement sans le sou, essaie malgré tout de faire bonne figure auprès des siens au village, l'auteur décrit ainsi son attitude : « Il y allait de sa réputation, de son honneur, et aussi de la caste des pawéto » (Noaga 1978 : 53). Par ces lignes, il tourne en dérision le rapport à l'honneur de ces migrants de retour, intimement lié au fait d'avoir de l'argent. Ceux-ci considèrent en effet qu'ils ont pour obligation morale de rapporter des biens matériels au village, mais aussi de montrer, de façon parfois ostentatoire, leur "capacité" économique. Ils achetaient ainsi autrefois des vélos, et investissent actuellement souvent dans des motos, ou encore en multiplient les dons d'argent auprès de leurs parents et amis. L'honneur et la bonne réputation passent en grande partie par ces démonstrations dont ils doivent faire preuve, signe de leur réussite.

L'auteur moque également l'esprit de solidarité qui lie les migrants entre eux et qui contribue à faire d'eux un groupe à part, une « caste », selon l'expression employée par l'auteur qui fait de nouveau référence à l'aspect initiatique, voire religieux<sup>5</sup>, de la migration en Côte d'Ivoire. Il décrit des attitudes souvent exclusives des migrants, liés entre eux par leur expérience de l'ailleurs ivoirien : conversations en dioula ou en agni, langues apprises en migration, ou évocation d'horizons que ceux du village n'ont jamais vus, tels que la mer (Noaga 1978 : 52). Dans l'extrait suivant, il tourne en ridicule les attitudes des migrants de retour, tout en laissant entrevoir en creux les tiraillements identitaires et culturels dans lesquels ils se trouvent :

---

<sup>5</sup> Dans l'extrait qui suit, Noaga emploie par exemple les termes « coreligionnaires » et « pèlerinage ».

« [Tinga] n'a pas eu beaucoup de peine à se réintégrer, à retourner aux sources. Et ce, contrairement à ce boy<sup>6</sup> qui, après un bref séjour outre-mer, avait loué les services d'un interprète pour converser avec ses parents ; à la différence de cet autre qui était arrivé d'Abidjan avec un fagot de pains parce qu'il ne savait plus manger le sorgho ou le mil : à l'indignation de ceux qui cessaient de travailler un mois au moins avant le retour au pays natal afin que les ampoules de leurs paumes aient le temps de se cicatriser » (Noaga 1978 : 58-59).

Le passage suivant permet aussi à l'auteur d'évoquer les pressions sociales pesant sur les migrants de retour qui doivent marquer leurs différences par ces mises en scène :

« Ses « coreligionnaires »<sup>7</sup> lui reprochent tant de choses... par exemple, de ne pas arborer, le soir venu, le vaste pagne bigarré que les gens de la côte prisent tant, et dont la façon de porter reflète certains sentiments [...]. On lui reproche également de ne pas s'enduire de quelque pommade exotique, ou de ne pas se doucher avec ce savon rouge, vert ou jaune vendu en barres et qui dégage une puanteur particulière. [...] De leur côté, les non-initiés lui reprochent son manque de classicisme. « À quoi bon séjourner à Abidjan, si c'est pour rester le même ou presque ? » chuchotent-ils » (Noaga 1978 : 58-59).

Tinga, en ne se conformant pas assez à ces attentes et en se laissant aller à une réadaptation rapide à la vie du village se retrouve ainsi mis à l'index tant par les migrants dont il ne joue pas le jeu que par les villageois. La phrase concluant cet extrait exprimerait ainsi l'une des attentes fondamentales de ces derniers, celle de voir changer ceux qui reviennent de Côte d'Ivoire.

Le roman a connu un grand succès au Burkina Faso<sup>8</sup>, bien que le lectorat potentiel soit resté limité à une élite au moment de sa parution, eut égard aux faibles taux d'alphabétisation et de scolarisation d'alors<sup>9</sup> :

« *Le Retour au village* parle aux Voltaïques d'eux-mêmes. Il n'y a pas de lecteur qui ne découvre, sous les traits de Tinga, soit un cousin, soit un frère, soit un

---

<sup>6</sup> Dans les colonies européennes d'Afrique et d'Asie, un *boy* était un domestique indigène. L'appellation s'est prolongée au-delà des Indépendances en Côte d'Ivoire, où les hommes employés auprès de catégories sociales aisées (tant européennes, qu'africaines ou encore libanaises par exemple) peuvent encore être appelés *boys* (Jacquemin 2012).

<sup>7</sup> Note de l'auteur : le voyage en Côte d'Ivoire est considéré comme un pèlerinage.

<sup>8</sup> Kollin Noaga écrit ensuite d'autres œuvres littéraires (romans, pièces de théâtre) dont *Haro, Camarade commandant* (1977). Selon Jean-Pierre Guingané : « Il lui a fallu seulement trois ouvrages pour être aussi célèbre que les meilleurs des auteurs voltaïques » (2001 : 496).

<sup>9</sup> Le taux brut de scolarisation était de 11 % en 1970 et de 15,8 % en 1980 (Pilon et Wayack 2003 : 67).

oncle. L'ouvrage est aussi un miroir qui, en permettant de se voir, oblige même ceux qui ne voulaient pas se regarder, non seulement à le faire, mais à reconnaître que tout, sur le visage, n'est pas aussi beau qu'on voulait le laisser croire » (Guingané 2001 : 496).

Loin de donner en effet une vision valorisante de la migration, l'auteur souligne les difficultés et les obstacles rencontrés par les migrants, tant en Côte d'Ivoire qu'au Burkina Faso, et qui rendent au final impossible leur réinsertion au village. Ainsi, « même ceux qui ne voulaient pas se regarder » (*ibid.*) se retrouvent face aux réalités occultées. Sous couvert du langage littéraire du roman, Kollin Noaga réussit à faire passer un message parfois difficile à accepter pour les candidats au départ. Dans la première version (*Dawa en Abidzan*), l'auteur ouvrait cependant son livre en se distinguant de la fiction par des lignes provocatrices :

« Vous cherchiez une œuvre littéraire ?  
Alors, je crains que vous ne fassiez fausse route.  
Vous désirez une source de documentation ?  
Dans ce cas, tournez cette page » (Noaga 1974)

Dans cette première publication, à côté de passages qui deviendront le roman de l'édition suivante, Kollin Noaga propose en effet un argumentaire contre la migration, avec à l'appui des statistiques sur les flux migratoires entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire et une reproduction de la Convention ivoiro-voltaïque relative aux conditions d'engagement et d'emploi des travailleurs voltaïques en Côte d'Ivoire du 9 mars 1960. En ceci, le projet de l'auteur n'est pas seulement littéraire : il recouvre une véritable dimension politique et cherche à faire œuvre de témoignage, tout en militant contre les départs en migration. Son propos s'inscrit dans un contexte politique assez particulier, alors que la Convention de 1960 signée entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire entre difficilement en application et qu'une autre convention bilatérale est signée en 1973 avec le Gabon (Kabbanji 2011 : 170-171). Celle-ci ne sera pas non plus respectée et donnera même lieu à l'expulsion de travailleurs burkinabè en 1976 (*ibid.*). Dans son avant-propos à *Dawa en Abidzan*, Kollin Noaga dénonce ouvertement les manquements dans l'application de la convention ivoiro-voltaïque :

« Cet exode de la main-d'œuvre [...] serait vraisemblablement moins préoccupant s'il s'effectuait dans les normes établies par les textes en vigueur tant en Haute-Volta que dans les pays d'accueil, et notamment une certaine convention datée du 9 mars 1960, qui favorisa le drainage de 34 234 Voltaïques vers la Côte d'Ivoire entre 1961 et 1969 » (Noaga 1974 : 18).

Sa profession n'est pas étrangère à sa prise de position. Il déplore l'absence de reconnaissance du travail de la police et de la gendarmerie dans la lutte contre le travail clandestin et le non-respect de la Convention de 1960. Il pointe les conclusions de la « Commission Nationale contre les Recrutements Clandestins de Manœuvres Voltaïques » :

« La conclusion de plusieurs séances de travail de cette commission stipule : « ... Policier et Gendarmerie devront dépister et démanteler les réseaux de recrutement clandestins ». Conclusion plutôt platonique, fantaisiste et sans impact, cette commission étant sans ignorer que la Police et la Gendarmerie étaient déjà à pied d'œuvre avant qu'elle n'existât » (Noaga 1974 : 19).

Avec une certaine amertume, il dénonce également le rôle des chefs traditionnels dans le recrutement de la main-d'œuvre. Amené à occuper des fonctions importantes dans sa profession<sup>10</sup>, il écrit sous pseudonyme afin de pouvoir conserver le caractère dénonciateur de son discours. Le passage par la fiction du roman lui permet de dépeindre par ailleurs les conditions de vie des migrants voltaïques en Côte d'Ivoire. Son personnage quitte tout d'abord le milieu rural des plantations de cacao et de café ivoiriennes lorsqu'il rentre pour la première fois au Burkina Faso. Tinga perd presque la totalité du fruit d'années de travail à l'occasion de ce premier retour. Lors de séjours ultérieurs en Abidjan, il se fait escroquer, vit dans des conditions précaires, souvent de petites « magouilles ». Il se retrouve finalement incarcéré et obligé de se faire passer pour fou, afin de pouvoir sortir de prison et être rapatrié au Burkina Faso (dont il repart sur le champ). Sa vie conjugale est tout aussi complexe, Tinga se voyant quitté par une femme ivoirienne au début du roman, puis trompé par sa nouvelle épouse burkinabè, dont il finit par tuer l'amant. Autant d'épisodes qui visent à prévenir le lectorat des dangers de la migration, en donnant une image de plus en plus négative de la vie de Tinga en Côte d'Ivoire.

L'image du migrant de retour telle qu'elle est rapportée dans ce livre s'inscrit en effet, dès l'époque où il a été écrit, dans un discours intellectuel critique, vis-à-vis de l'émigration burkinabè, considérée comme une forme d'exploitation<sup>11</sup>. Au-delà de cette question, le roman pointe toutes les difficultés du retour. Pris dans un entre-deux, les personnages de migrants qu'il décrit, mettent maladroitement en avant

---

<sup>10</sup> Il fut notamment Directeur Général de la Sûreté Nationale.

<sup>11</sup> La partie romancée de *Dawa en Abidjan* est par ailleurs intitulée « Traite de Mossé » par Kollin Noaga.

l'expérience sociale et personnelle, acquise en Côte d'Ivoire ; l'auteur dépeignant des attitudes qui les coupent des autres villageois (habillement et régime alimentaire différents, expression dans des langues apprises en migration, regroupements). Parallèlement, la pression sociale exercée sur eux les poussent à se conformer à des attentes (il faut avoir changé soi-même et afficher sa réussite) accentuant ce hiatus entre migrants et non-migrants.

La littérature écrite s'adresse cependant à un public lettré, relativement restreint dans la société burkinabè de la fin des années 1970, et les livres sont souvent difficiles à trouver : l'impact du message porté par Kollin Noaga apparaît donc limité. À la même époque, la chanson connaît une bien plus grande diffusion, tout en proposant sans doute l'un des plus importants corpus de discours concernant les migrations en Côte d'Ivoire.

### **Deux répertoires de chants des années 1960 à 1980<sup>12</sup>**

Deux répertoires permettent principalement d'aborder la question des migrations de retour de Côte d'Ivoire dans les décennies qui suivirent les Indépendances : les chansons de la musique moderne et les chants du train, étudiés par Amadou Bissiri (2005). Ces deux genres chantés sont porteurs de discours qui, dans leur grande majorité, renvoient une image négative de la migration en Côte d'Ivoire. La musique moderne, courant essentiellement urbain, se fait le relais du discours, porté par des intellectuels ou des hauts-fonctionnaires comme Kollin Noaga, incitant à limiter les migrations. Le corpus des chants du train, qui regroupe des genres oraux traditionnels, offre quant à lui des propos, critiquant ouvertement les migrants, bien que comportant quelques chants appelant à partir. Dans les deux cas, qu'il s'agisse d'entraîner ou de limiter les départs, le chant vise à provoquer une action, selon les caractéristiques d'une parole performative.

La musique moderne tout d'abord, née dans les années 1950, de la rencontre des musiciens africains avec les instruments introduits par les occidentaux (guitare, cuivres, batterie, etc.), se fait porteuse de discours en français et dans plusieurs langues locales, appelant les migrants à rentrer ou à renoncer à partir. Selon Oger Kaboré, chercheur en ethnolinguistique et acteur de ce courant musical à partir des

---

<sup>12</sup> Certaines données de ce passage et de la partie suivante ont également été analysées dans Degorce 2014b.

années 1970, car lui-même musicien et chanteur : « L'objectif de ces chansons était essentiellement de sensibiliser les migrants » (Kaboré 2004 : 269). « *Lebg n wa* » (« Revenez » en *moore*) peut ainsi être considéré comme le mot d'ordre d'alors, plusieurs titres reprenant cet appel au retour des migrants, notamment *Bi-sōngo lebg n wa* (Bon enfant, reviens) d'Idy-O-Idrissa (devenu Empereur Bissongo) et Les Imbattables léopards, *Lebg n wa* de Georges Ouédraogo, ou en dioula, *An gao pa so* d'Abdoulaye Cissé. Ces chants font écho au propos de Kollin Noaga :

« Le départ massif des jeunes ruraux pour la Côte d'Ivoire en quête de travail rémunérateur a constitué, comme on le sait, une préoccupation sérieuse à plusieurs niveaux (politique, socio-familial, économique et culturel). Car il créait une hémorragie des forces vives de la nation, des déséquilibres et des malaises au sein des familles et un manque à gagner sur le plan économique. Et cela, les artistes se sont donnés pour tâche dès le début de l'indépendance de l'évoquer à leur manière pour exorciser le mal » (Kaboré 2004 : 269-270).

Leurs morceaux étant par ailleurs diffusés sur les ondes des radios sous-régionales, ils savent que leur message sera entendu, non seulement au Burkina Faso, mais aussi par les migrants qui sont en Côte d'Ivoire<sup>13</sup>. Dans cette perspective de « sensibilisation », ces répertoires n'offrent pas un regard sur les migrants de retour en tant que tels, mais sont plutôt le lieu d'un discours, visant à donner l'injonction de rentrer. Plusieurs chanteurs donnent ainsi la parole aux migrants et emploient la première personne du singulier, visant un processus d'identification de leur auditoire. Un thème récurrent, notamment chanté par Pierre Sandwidi, est celui qui veut que l'on n'ait trouvé mieux ailleurs et que l'on souhaite le retour chez soi. Sandwidi compose deux chansons ayant trait à ce thème. La première, dans les années 1970, s'intitule *Sōng maam tv m kuli* (Aide-moi à rentrer chez moi), titre en lui-même explicite. L'autre, intitulée *Cousin Halidou*, sortie plus tardivement dans les années 1990, se présente sous la forme d'une lettre écrite par un migrant appelé Moussa à son cousin Halidou, resté au Burkina Faso. Il y narre ses aventures et tous les métiers qu'il a pu faire dans différents pays africains (dont la Côte d'Ivoire) sans jamais avoir trouvé « le magot ». Énumérant ainsi ce qui constitue les étapes d'un véritable parcours d'échec en migration,

---

<sup>13</sup> La radio nationale burkinabè émet par exemple jusqu'en Côte d'Ivoire et était écoutée par les migrants. Les communiqués radiophoniques permettaient notamment à ceux restés au Burkina Faso de communiquer avec leurs parents émigrés.

il explique à son « cousin Halidou » son souhait de revenir au pays s'installer à ses côtés pour qu'ils unissent leurs forces :

*Mam watame ti d zīn ne taaba*  
*Mam watame ti d toom ne taaba*  
*M watame ti d bao lidgi*

(Je viens pour que nous nous installions ensemble  
Je viens pour que nous travaillions ensemble  
Je viens pour que nous cherchions de l'argent).

Mais surtout, le migrant tente de cacher sa honte de n'avoir pas réussi à l'étranger :

Cher cousin Halidou  
Ce que je vais te dire  
C'est entre toi et moi  
Bon Dieu, c'est entre nous  
Faut pas dire à quelqu'un<sup>14</sup>.

Ce passage n'est pas sans évoquer les silences, entourant les difficultés et les déceptions rencontrées en migration, et relevant du non-dit, comme en témoignent les travaux de Sandra Bornand sur le silence des hommes migrants zarma du Niger, qui reviennent des pays côtiers<sup>15</sup>. Dire l'échec, ne pas faire preuve de réussite, c'est en effet risquer le déshonneur, voire une certaine forme d'exclusion sociale.

Le regret d'être parti et de ne pas avoir écouté les conseils de ceux qui restent au pays est un thème central dans *Les Aventuriers* (1972) de Francis Meddah. Cette chanson raconte l'histoire d'un trio de migrants à qui le chanteur conseille en vain de rentrer au pays et qui, lorsqu'il revient enfin, s'exprime ainsi à l'adresse de l'interprète du chant :

Un jour, il est revenu (ce trio d'aventuriers)  
En me disant : tu avais raison  
Il vaut mieux mourir en paix chez soi<sup>16</sup>.

Ce dernier vers rappelle la notion de *ba-yiri* en *moore*, qui désigne le village ou, en contexte migratoire, le pays d'origine (littéralement : la maison du père) et qui sera particulièrement valorisée dans les dis-

---

<sup>14</sup> Cette partie de la chanson est en français.

<sup>15</sup> Conférence du 10 avril 2014, « Discours féminins et masculins sur les migrations vers les pays côtiers. Exemples *Moose* (Burkina Faso) et *Zarma* (Niger) » (Sandra Bornand et Alice Degorce), séminaire de l'EHESS « Migrations féminines en Afrique » organisé par Véronique Hertrich, Ismaël Moya et Klaus Hamberger.

<sup>16</sup> Cité dans Kaboré (2004).

cours du début des années 2000, au moment de la guerre en Côte d'Ivoire. Ici, l'idée qu'il « vaut mieux mourir en paix chez soi » comme alternative à la migration traduit une forme d'attachement à ce village ou à cette terre d'origine, qu'il vaut mieux ne pas quitter. Rester chez soi paraît finalement être la meilleure des voies à suivre<sup>17</sup>.

Les chanteurs de la musique moderne vivent généralement en ville, et leurs formations musicales se produisent principalement à Ouagadougou ou à Bobo-Dioulasso (Kaboré et Kaboret 2004 ; Mazzoleni 2011). Des tournées pouvaient également être organisées non seulement en province mais aussi à l'étranger (*ibid.*), et notamment en Côte d'Ivoire où beaucoup enregistrent alors leurs disques et où ils rencontrent leur public burkinabè immigré. Leur regard n'est ainsi pas sans lien avec ces expériences de la mobilité. Il est également à mettre en relation avec le contexte urbain ouagalais ou bobolais dans lequel la plupart de ces musiciens composent leurs chansons et où se développe un discours intellectuel critique vis-à-vis de la migration. Les paroles de ces chansons, en mettant en scène des personnages de migrants, en pointant leurs échecs et leurs désirs de retour au pays, visent à prévenir les départs ou à susciter les retours. Le discours porté par ces chanteurs est ainsi à l'opposé de celui rencontré dans d'autres genres oraux traditionnels, tant au Burkina Faso dans les chants de jeunes filles *moose* (sur lesquels nous reviendrons plus loin), que dans des sociétés voisines où des griots sont connus pour avoir eu le pouvoir de provoquer des départs par leurs paroles<sup>18</sup>.

Un autre répertoire de chants, cette fois traditionnel et principalement énoncé jusque dans les années 1980, est celui des chants du train des travailleurs burkinabè qui se rendaient en Côte d'Ivoire par ce moyen de déplacement. Ce corpus, étudié par Amadou Bissiri (2005), décrit le voyage en train sous différents angles<sup>19</sup> et, surtout, il arbore un point de

---

<sup>17</sup> Cette idée d'un attachement au village ou à la terre d'origine est également présente dans l'énonciation du proverbe *moaaga* « Il faut savoir s'asseoir et exister, il n'y a pas de bon village » (*Bāng n zīnd n be, tēng sēn nooma ka ye*), employé par les migrants pour parler de leur insertion dans leur société d'accueil et qui a été réutilisé pour prévenir les départs en migration (Degorce 2014a).

<sup>18</sup> Le cas de la griotte Zabaya Hussey au Niger est sans doute actuellement le plus connu, mis en scène dans le film *Koukan Kourcia ou le Cri de la Tourterelle* (2010) par le cinéaste nigérien Elhadj Sani Magori (Lafay et Mick 2014).

<sup>19</sup> Ces chants du train ne constituent pas un genre oral endogène : il s'agit d'un recueil de chants issus de plusieurs genres qui ont en commun le thème du voyage en train en Côte d'Ivoire. Cette démarche permet à Amadou Bissiri de croiser des discours chantés émis dans différentes situations et par différents énonciateurs.

vue sur les migrants de retour que n'offrent pas les autres répertoires. L'auteur s'intéresse aux points de vue réciproques des non-migrants et des migrants les uns sur les autres. Il décrit ainsi les moqueries des migrants (*Kaoos weto*) à propos des non-migrants (*Yir Moose*) qui prennent pour la première fois le train par exemple, ou qui sont jugés trop naïfs du fait de leur manque d'expérience (Bissiri 2005 : 195). Par ces critiques adressées à ces novices, c'est de l'aspect initiatique de la migration dont il est de nouveau question, de ce qui fait des migrants un groupe à part. On reste *Yir Moaaga* (littéralement : *Moaaga* de la maison, c'est-à-dire celui qui n'a pas connu la migration par opposition aux *Kaoos weto* ou aux *Paa weto*) les premiers temps de l'aventure, on ne devient pas immédiatement un « *Kaoos weeogo* » (migrant, « qui dure en brousse »). Être considéré comme tel suppose en effet que l'on ait pu acquérir une certaine expérience de l'ailleurs, qui passe par une transformation de soi, telle qu'il en a été question à propos du roman *Le Retour au village* et qui intervient dans tout processus initiatique.

Les chansons des non-migrants recueillies dans les villages de départ décrivent en retour les migrants dans des refrains aux consonances parfois violentes :

Père l'a conseillé en vain  
Mère l'a conseillé en vain  
Transporte-le et va l'y laisser / jeter (bis)<sup>20</sup>

Amadou Bissiri interprète ainsi ce chant : « Ici, le train est perçu comme un véhicule, un moyen qui débarrasse le village et le pays d'indésirables, d'individus qui n'ont d'égard ni pour leurs pères ni pour leurs mères. Le train ramasse ces derniers et va les jeter dans la forêt » (Bissiri 2005 : 195). Face à l'absence de respect de la parole paternelle et maternelle, les chanteurs renoncent à convaincre le migrant entêté et l'abandonnent à son sort, par les derniers mots du chant : « va l'y laisser » ou « va l'y jeter ». Le migrant n'est pas nommé et se voit finalement plus assimilé à un objet qu'à une personne.

Les non-migrants reprochent également, à ceux qui partent, leur absence, et notamment le fait que, même s'ils ne participent pas aux travaux agricoles au village, ils ne rechigneront pas sur la nourriture produite à leur retour. Alors que les migrants doivent afficher leur

---

<sup>20</sup> Tous les chants du train cités ici sont issus de l'article de Bissiri (2005). L'auteur les cite directement en français, mais la plupart des chants ont initialement été recueillis en *moore*.

réussite économique de retour chez eux et que le fait qu'ils envoient de l'argent dans leurs familles est connu des sociologues et des économistes (Bredeloup 2009 ; Lachaud 2005 ; Zongo 2010), ils sont paradoxalement pensés comme venant profiter des villageois ou comme étant une charge pour eux :

Paweogo n'a pas cultivé ici  
Paweogo n'a pas désherbé ici  
Mais il se régale bien du plat de mil

Dans plusieurs chants, il est également reproché aux migrants leur changement d'attitude et leur silence :

Au Yirmoaga on demande les nouvelles du pays  
Le Pawéogo répond toujours qu'il n'y a rien de mal

Alors que les migrants sont avides de nouvelles du pays, ce qui marque au passage leur attachement à ce pays d'origine, ils refusent de se livrer en retour aux non-migrants : « Les villageois chantent aussi le manque de franchise des *Paweto / Kaosweto* qui, transformés (...), deviennent des individus renfermés, méfiants, incompréhensibles » (Bissiri 2005 : 195). Ces silences, qui peuvent permettre d'occulter les échecs de la migration, comme nous l'avons déjà signalé, ouvrent aussi la voie à toutes les interprétations possibles de la part de ceux qui restent, tant positives (les migrants ne voudraient par exemple pas partager le bénéfice gagné) que négatives (ils auraient honte de quelque chose).

Enfin, les non-migrants tournent en dérision la façon qu'ont les migrants de retour d'exhiber leurs biens matériels comme l'illustre la chanson suivante :

Celui qui a emprunté les habits, qu'il les remette (bis)  
Car le propriétaire lorgne  
Le soleil se couche  
Et les enfants vont gaspiller de l'argent aujourd'hui  
Nos enfants ne toucheront plus à une faux  
[...]

Dans les premiers vers de ce chant, les migrants qui vont jusqu'à emprunter des vêtements sont moqués. Les habits constituent un élément important, significatif de la réussite des migrants ouest-africains vers les pays côtiers. Isaïe Dougnon va jusqu'à y voir un élément essentiel des départs en migration des Dogon vers le Ghana au début du XX<sup>ème</sup> siècle : « Les habits et les tissus modernes ont longtemps été les causes principales de la migration des jeunes du pays dogon à Ac-

cra ou à l'Office du Niger » (Dougnon 2007 : 69). Ici « Le propriétaire lorgne », au sens où il n'approuve pas leur attitude et où il est temps de mettre fin à ce qui est finalement plutôt considéré comme une mascarade, en lui rendant les vêtements qu'il a bien voulu prêter.

Dans les deux derniers vers, il est fait référence à l'attitude des jeunes de retour de Côte d'Ivoire telle qu'elle est souvent stigmatisée : gaspillant leur argent et refusant de surcroît de cultiver au village. Ces migrants sont ainsi loin d'être considérés comme des personnages de valeur dans ces chants et la migration comme une expérience positive. Bien au contraire, l'expérience migratoire aurait dans une certaine mesure perverti les jeunes, les rendant enclins à la futilité (argent et dépenses faciles) et étrangers au travail de la terre, activité vivrière essentielle au village. La migration, en enlevant les jeunes hommes au village, le prive d'une importante force de travail<sup>21</sup>.

Amadou Bissiri cite également des chants traduisant les espérances de jeunes candidats ou candidates à la migration. Le premier est celui d'un jeune migrant en partance que plus rien ne pourra arrêter :

Personne ne m'insultera (bis)  
Alors qu'Abidjan existe  
Hier le train est arrivé à Bobo.

Le suivant est un chant de jeune fille qui appelle son amant à l'emmener à Abidjan :

Chéri, allons à Abidjan  
Je m'enfuirai en Côte d'Ivoire avec mon chéri  
Je m'enfuirai avec mon chéri  
Pour aller à Abidjan manger du tarot et de la banane.

Ces chants de jeunes filles ne sont cependant pas spécifiques au voyage en train et peuvent aussi être entendus en milieu rural *moaga*, dans les villages de départ. Celui qui est présenté ici reprend des thèmes fréquents dans ces chansons, comme la fuite en Côte d'Ivoire, souvent pour échapper à un mariage forcé, ou celui des richesses d'Abidjan (Degorce 2014b ; Kaboré 1993, 1997). Ce corpus essentiellement énoncé par des ruraux reflète ainsi le double regard porté

---

<sup>21</sup> Mahamadou Zongo souligne en effet que : « l'émigration burkinabè est alimentée par la tranche d'âge des 15-40 ans, c'est-à-dire ceux qui constituent la population active de l'économie. C'est sur eux que reposent normalement les activités de production, mais ce sont eux également les plus perméables aux innovations technologiques. [...] Ces perturbations dérèglent non seulement l'essor de l'agriculture mais aussi et surtout, inhibent les innovations nécessaires à la modernisation de l'activité agricole » (Zongo 2010 : 29-30).

sur les migrations en Côte d'Ivoire, partagé entre les espoirs de ceux qui partent à l'aventure et les sévères critiques formulées à l'égard de l'attitude des migrants de retour.

Ces chants du train, énoncés de la période coloniale jusque dans le courant des années 1980 (Bissiri 2005 : 188), ont donc coexisté avec le répertoire de la musique moderne des années 1970. À la fin de cette décennie, la crise frappe durablement la Côte d'Ivoire avec la chute des cours du café et du cacao (Zongo 2003). Une politique d'ivoirisation de l'administration puis du secteur économique, de façon plus globale, est mise en place, restreignant notamment l'accès à l'emploi des étrangers dans les années 1980 (Blion & Brede-loup 1997 ; Kabbanji 2011). À cette époque également, des scolaires de plus en plus nombreux, élèves et étudiants, descendants de migrants burkinabè rentrent dans le pays de leurs parents pour y poursuivre leurs études. Ouagadougou devient alors une destination importante pour les élèves du secondaire et les étudiants. Mise en place d'un nouveau système de baccalauréat dans les années 1980 (depuis abandonné) rendant ses conditions d'accès plus difficiles, politiques discriminatoires (obtention des bourses par exemple), grèves et années blanches, puis plus tard conflit armé du début des années 2000 sont autant de raisons qui poussent ces élèves et étudiants burkinabè à poursuivre leurs études dans le pays d'origine de leurs parents ou grands-parents (Boyer & Lanoue 2009 : 91) qui : « représente de la sorte le pays des possibles au fur et à mesure que les chances d'ascension scolaire, professionnelles et sociales s'amenuisent, voire sont totalement compromises en Côte d'Ivoire » (*ibid.*).

Au Burkina Faso, des mesures sont prises dès le début des années 1980 pour tenter de limiter l'émigration : « À partir des années quatre-vingt, le Burkina Faso tentera de limiter l'émigration de ses nationaux en Côte d'Ivoire à travers deux moyens : le contrôle des sorties et l'incitation au retour » (Kabbanji 2011 : 171). En 1981 est votée une ordonnance suspendant l'émigration à des fins d'emploi<sup>22</sup>, qui sera toutefois abandonnée début 1983 (*ibid.*).

---

<sup>22</sup> Cette ordonnance visait directement les manquements dans l'application des conventions bi-latérales avec le Gabon et la Côte d'Ivoire que dénonçait notamment Kollin Noaga : « L'Ordonnance affirme ainsi la suspension de l'émigration à des fins d'emploi « en attendant la mise au point des structures, accords et conventions devant permettre l'amélioration des conditions d'emploi, de séjour et de vie des ressortissants voltaïques à l'étranger » (article 1). Désormais, pour sortir du territoire de l'État, un

Côté burkinabè, les années 1980 sont aussi celles de la révolution menée par Thomas Sankara de 1983 à 1987. Les révolutionnaires œuvrent notamment pour la construction d'un discours patriotique, créateur d'un véritable sentiment de fierté nationale<sup>23</sup>. Le pays change de nom en 1984 et de Haute-Volta, nom donné par les anciens colons français, devient Burkina Faso, qui signifie en *moore* et en dioula, deux langues nationales, « Pays des hommes intègres ». La politique sankariste vise à développer les capacités économiques du pays, développant par exemple la production et le port de tissus locaux comme le « Faso Dan Fani », rendu obligatoire pour les fonctionnaires. De nouvelles mesures tentant de réguler l'émigration sont par ailleurs prises pendant la période révolutionnaire, avec une Ordonnance ayant pour objet la réglementation des départs en migration et des entrées dans le pays en 1984. Plusieurs incitations au retour des migrants sont également menées en parallèle, avec notamment un programme d'accompagnement et de réinsertion, le financement de grands projets comme l'aménagement de la vallée des Volta et l'annulation de l'impôt de capitation (Kabbanji 2011 : 171). Après ces changements sociaux et politiques des années 1980, le contexte ivoirien devient de plus en plus difficile pour les migrants à partir de la fin des années 1990 et suscite au Burkina Faso de nouvelles réactions face au retour de Burkinabè et d'enfants de migrants burkinabè.

### **La production de nouveaux discours pendant les « crises ivoiriennes »**

Dans les années 1990, la situation des étrangers en Côte d'Ivoire continue en effet à se dégrader, tandis que la question migratoire est instrumentalisée par les politiques (Bredeloup 2003). Les migrants sont indexés au fur et à mesure que se construit le discours sur l'ivoirité. Ils se voient notamment exclus de la propriété foncière, avec l'adoption de la loi sur le foncier de 1998 (Chauveau 2000 ; Kab-

---

laisser-passer est nécessaire (article 2), qui ne sera attribué que sous des conditions très strictes et pour une période limitée » (Kabbanji 2011 : 171).

<sup>23</sup> Du point de vue de la musique et des chants, une des particularités de la période révolutionnaire réside dans la création d'orchestres porteurs du message révolutionnaire, tels « Les Petits chanteurs au poing levé » (formation d'enfants) et « Les Colombes de la Révolution » (formation féminine). Les discours tenus dans les chants de ces deux troupes ne visaient pas explicitement la migration, mais s'inscrivaient dans un propos plus général appelant à participer à la construction de la patrie (Degorce 2014b).

banji 2011 ; Zongo 2003). Les Burkinabè sont alors particulièrement touchés, étant d'une part les plus nombreux en Côte d'Ivoire, et le gouvernement de leur pays d'origine étant d'autre part régulièrement accusé de tenter de déstabiliser l'État ivoirien. En 1999 et 2000, alors que les tensions identitaires sont fortes, plusieurs conflits fonciers meurtriers opposent autochtones et migrants (non-ivoiriens), et des milliers de Burkinabè sont évacués (Bredeloup 2003, 2006, 2009 ; Chauveau 2000 ; Schwartz 2000 ; Zongo 2003). A partir du 19 septembre 2002, à la suite de la tentative de coup d'Etat de militaires rebelles, le pays est divisé en deux. Fuyant de nouveau les violences, de nombreux migrants quittent alors la Côte d'Ivoire. Beaucoup d'entre eux y sont cependant repartis par la suite, malgré les troubles que le pays a continué à traverser, notamment la crise post-électorale de 2011.

Georges Ouédraogo sort alors l'album *Rosalie* (2001), dans lequel figure une chanson intitulée *Wa tao-tao* (Venez vite). Il y est question de la souffrance des migrants, de la xénophobie et du racket, le chanteur appelant les migrants à rentrer et ses compatriotes à les accueillir au Burkina Faso (Degorce 2014b ; Kaboré 2004). Il utilise ainsi le français dans un couplet parlé du chant, fait rare pour ce chanteur au répertoire essentiellement *moorephone*, afin d'appuyer l'appel au retour qu'il lance dans les quelques vers qui le composent et de le rendre compréhensible par un plus grand nombre d'auditeurs :

Piégé par les sirènes et les mirages étrangers  
 Burkinabè mon frère, Burkinabè ma sœur  
 Refuse l'indignité de l'exil  
 Et avec dignité, rejoins le bercail  
 C'est l'appel du Faso

Ce chant est également l'occasion d'appeler ses compatriotes à accueillir les migrants de retour au Burkina Faso, dans des vers où il utilise en *moore* le terme « *saam-biisi* » (pluriel de *saam-biiga*), qui signifie littéralement « enfants du père » et désigne dans le langage courant les frères classificatoires. Georges Ouédraogo utilise ce terme tant pour s'adresser à son auditoire (« Mes frères ») que pour parler des migrants de retour (« Nos frères »), rappelant ainsi les liens unissant ceux qui sont partis et ceux qui sont restés.

*M saam-biisi*  
*Maane noor yembr yaa*  
*N sōng d saam-biisã tv b waa yir*

(Mes frères

N'ayons qu'une même bouche (Entendons-nous)

Pour aider nos frères afin qu'ils viennent à la maison (qu'ils rentrent au pays).

Les chanteurs « traditionnels » ont également traité la question dans leurs chants. Le chanteur *moaga* Kisto Koimbre compose alors une chanson (non enregistrée) appelant les migrants à revenir au *ba-yiri* (le village ou le pays d'origine). Ce terme *ba-yiri* est fréquemment utilisé dans le langage quotidien et dans le chant traditionnel. Il a également été employé dans la musique moderne dès ses débuts : dans les années 1960, l'Harmonie Voltaïque avait par exemple chanté *Ba-yir yaa noogo* (le pays / village d'origine est doux). Cette façon courante de parler du village ou du pays d'origine en *moore* sera reprise par l'État burkinabè pour baptiser son opération de rapatriement en 2002 (voir ci-après). Une autre chanteuse, Nana Bibata, compose un chant sur ces événements dans un album intitulé « *Yell sôm-zita* » (L'ingratitude), où elle tient à rappeler la participation des migrants à la construction de l'État ivoirien et où, face à l'ingratitude à laquelle ils se trouvent confrontés, elle les appelle également à rentrer au pays.

Des thèmes récurrents traversent en effet ces différents chants, notamment la contribution des migrants burkinabè au « miracle ivoirien », leurs conditions de travail souvent difficiles en Côte d'Ivoire et la non reconnaissance de leur souffrance. En indexant ces problèmes en Côte d'Ivoire, les chanteurs cherchent également à sensibiliser les Burkinabè non-migrants aux conditions de vie et de retour de leurs compatriotes et les appellent à accueillir au mieux les migrants. Les appels au retour se font de plus en plus insistants dans les chants, comme en témoigne aussi la chanson de 2001 de Georges Ouédraogo<sup>24</sup> qui, après avoir chanté *Lebg n wa* (Revenez) quelques décennies plus tôt, intitule son titre d'une injonction plus pressante : *Wa tao tao* (Venez vite). Plusieurs chansons décrivent les conditions

---

<sup>24</sup> Georges Ouédraogo a lui-même résidé en Côte d'Ivoire dans les années 1970. Né en 1947 près de Ouagadougou, il est initié à la musique des orchestres de la capitale dès la fin des années 1950 par l'Ivoirien Antonio et ses *Cha Cha Cha Boys*. Il s'installe dans les années 1960 à Bobo-Dioulasso où il intègre le *Volta Jazz* et compose les premiers morceaux du groupe, chantés en *moore* et joués sur des rythmes *moose* traditionnels comme le *warba*. De 1969 à 1973, il vit à Abidjan où il continue sa formation musicale, avant de se rendre en Europe (Allemagne, France) pour former avec d'autres musiciens africains le groupe *Bozambo*. À la fin des années 1970, il entame une carrière en solo qui le rendit célèbre. Son premier concert africain, après ces années passées en Europe, a lieu à Abidjan en 1976. Il retourne s'installer au Burkina Faso au début des années 1980 (Mazzoleni 2011).

de retour difficiles des migrants à cette époque, qui arrivent souvent au Burkina « les mains vides » (*nug zaalam*) pour reprendre une image forte utilisée en *moore* par Georges Ouédraogo dans sa chanson *Wa tao tao* :

*Fo bas neer la flebg n kuli ne nug zaalam*  
[...]  
*F sã n bao n bĩng n yãk n sui n yi beenẽ me*  
*Tv b yek fo n deege n bas ne nug zaalam*

(Tu finis, comme récompense, par rentrer les mains vides  
[...]  
Si tu prélèves un peu des tes économies pour sortir de là-bas  
On te le retire en route te laissant les mains vides).

Quelques morceaux de *hip hop* traitent de la question, notamment composés par Faso Kombat, Koumankan et Dumba Kultur, ces derniers traitant des événements liés à la crise et de ses conséquences au Burkina Faso. Les rappers de Faso Kombat décrivent également ces retours des migrants qui arrivent souvent démunis au Burkina Faso dans leur morceau *Bayir kamba* (2004) :

Retours massifs dans des conditions déplorables  
[...]  
Honte à vous qui avez spolié nos pères  
Lors de leur retour avant d’atteindre la frontière  
Ils sont rentrés bredouilles mais ils restent fiers<sup>25</sup>.

Quelques années plus tôt, en 1999, Georges Ouédraogo avait cependant sorti un autre album (*OUA*) dans lequel figure un titre intitulé *M ba Kææma*<sup>26</sup> qui, tout en racontant l’histoire d’un migrant exprimant à un proche son désir de rentrer au pays, critique sévèrement son attitude, rappelant les griefs souvent formulés à l’encontre les migrants de Côte d’Ivoire :

Tu as refusé, n’est-ce pas ?  
Refusé de venir faire l’élevage  
On te dit de revenir faire du commerce  
Car le commerce est rentable<sup>27</sup>.

---

<sup>25</sup> La fierté pourrait être ici une référence à la fierté burkinabè prônée par Thomas Sankara pendant la période révolutionnaire, et à laquelle les membres du groupe Faso Kombat ne manquent pas de marquer leur attachement (voir notamment Anna Cuomo, « Faso Kombat “C’est pour le Faso qu’on se bat” », en ligne : <http://www.thomassankara.net/spip.php?article1406>, consulté le 18/03/2014).

<sup>26</sup> Ce titre est cité dans Kaboré (2004).

<sup>27</sup> Cet extrait est cité directement en français par Kaboré (2004).

Citant cet extrait, Oger Kaboré commente ainsi les reproches faits à l'encontre du personnage du migrant de la part de Georges Ouédraogo : « Le refus de l'exilé de rester au pays pour cultiver la terre, faire de l'élevage ou du commerce est critiqué avec véhémence par l'artiste » (Kaboré 2004 : 274). L'idée récurrente selon laquelle les migrants ne participent pas directement aux activités économiques non seulement familiales mais aussi nationales, c'est-à-dire ne contribuent pas au développement du pays revient en effet ici.

Ce point soulève précisément une contradiction entre les faits et les discours qui entourent un sujet sensible, celui de l'argent des migrants. Les transferts monétaires des migrants sont connus des analystes (Lachaud 2005 ; Zongo 2010). En 1998, soit tout juste un an avant la sortie de l'album de Georges Ouédraogo et de la chanson *M ba Kæ-æma*, « 35, 8 % des ménages étaient destinataires d'envois de fonds du Burkina Faso ou de l'étranger » (Lachaud 2005 : 656). Plus de la moitié de ces fonds redistribués au sein des ménages burkinabè provenaient alors de Côte d'Ivoire (*ibid.*)<sup>28</sup>.

Les propos accusant les migrants de ne pas contribuer au développement économique du pays semblent donc occulter cette réalité, pour se centrer plutôt sur le manque de visibilité pérenne de leurs investissements : « En définitive, les sommes transférées sont investies en priorité dans des dépenses de prestige ou ostentatoires dont l'impact sur la capacité productive de l'économie locale ou nationale reste limité » (Zongo 2010 : 29). La question des investissements et des transferts de fonds des migrants interroge réellement les représentations qui leur sont attribuées dans les discours, voire le sentiment de rancœur vis-à-vis de ceux qui ont quitté le pays, accusés de ne pas participer aux activités d'une économie qu'ils contribuent pourtant à dynamiser. Cette idée participera à rendre plus difficile leur réinsertion.

Rappelant le contexte de crise du début des années 2000, le texte de Faso Kombat cité plus haut traite directement de la période où une opération de rapatriement, l'opération *Bayiri*, fut mise en place par le gouvernement burkinabè. Cette opération prévoyait d'organiser le retour de migrants volontaires au Burkina Faso, en mettant à leur disposition des cars, en les accueillant dans des camps de transit à leur arrivée et en les dirigeant ensuite vers leurs villages d'origine (Brede-

---

<sup>28</sup> En 2003, 17, 3 % des familles étaient concernées par la redistribution de fonds en provenance du Burkina Faso ou de l'étranger, dont 4, 8 % seulement concernés par des transferts en provenance de Côte d'Ivoire.

loup 2009 : 170-171). Très médiatisée, cette opération était l'occasion pour l'État de montrer son intérêt pour sa diaspora et de souder l'opinion publique autour de la situation dans laquelle se trouvaient ses ressortissants, situation qui permettait dans une certaine mesure au pouvoir de faire oublier les crises internes au pays l'espace de quelques temps et de préparer sa propre reconduite aux élections présidentielles de 2005. Organisée de novembre 2002 à janvier 2003, l'opération *ba-yiri* n'aurait cependant touché en réalité qu'une minorité parmi les Burkinabè rentrés au cours de cette période<sup>29</sup>, et peu de suivi a été assuré après l'arrivée au Burkina Faso de ces migrants parfois en situation de grande précarité. Elle a toutefois donné naissance à une nouvelle terminologie caractérisant les migrants rentrés par l'intermédiaire de cette opération conduite par l'État burkinabè, celle de « rapatriés ». Dans le contexte de l'époque, cette appellation en remplace toutefois d'autres, plus péjoratives : « Dans la presse, avant d'être rebaptisés 'rapatriés', les migrants qui rentrent au pays pour échapper aux exactions sont nommés 'fuyards' ou encore 'revenants', termes peu flatteurs et révélateurs de la place qui leur est assignée dans la société burkinabè » (Bredeloup 2006 : 187).

À la même époque, et de façon peut-être plus localisée, une autre catégorisation aux consonances ambivalentes, celle de « diaspo », devient problématique à Ouagadougou, en particulier sur le campus universitaire. L'appellation « diaspo » concerne les étudiants nés en Côte d'Ivoire de parents burkinabè, venus poursuivre leurs études au Burkina Faso. Leur flux migratoire, amorcé dans les années 1980, dans un contexte scolaire, de plus en plus difficile pour les enfants de migrants en Côte d'Ivoire, s'accroît au début des années 2000. Ils s'opposent aux « Tenga », terme issu du *moore tēnga* signifiant terre, village ou pays, et désignant les étudiants burkinabè qui n'ont pas connu ce parcours en Côte d'Ivoire.

Le terme « diaspo » désigne alors cette population scolaire et estudiantine. Issu de l'expression « enfants issus de la diaspora » (Zongo 2010 : 35), il évoque d'un côté une migration d'élite ou de future élite, souvent scolarisée au secondaire ou au supérieur (Boyer & Lanoue 2009 : 84). D'un autre côté, l'usage de « diaspo » correspond bien souvent à une façon de stigmatiser des manières d'être, de parler, de se comporter : « Le ou la 'diaspo' dans l'imaginaire populaire Bur-

---

<sup>29</sup> Environ 7 500 à 8 850 personnes sur plus de 150 000 au total (Bredeloup 2009 : 172 ; Zongo 2003 : 123).

kinabé est cette jeune personne qui aime l'ambiance et qui a une façon de s'exprimer en paroles ou en gestes ponctués d'accent ou de manières dits ivoiriens » (Yaro & Pilon 2005 : 19 ; Zongo 2010 : 37).

En retour, ces étudiants construisent d'autres stigmates associés à ceux qui n'ont pas connu la Côte d'Ivoire : « *Il faut dire qu'en fait la discrimination est partagée. [...] Ils [les « Tenga », aussi appelés « Tenguistes »] sont un peu refermés* »<sup>30</sup> Mahamadou Zongo cite un témoignage allant en ce sens :

« Selon un « Diaspo », avec nos frères Burkinabè, c'est un peu difficile ; nous autres qui venons de la Côte d'Ivoire, quand on discute, on dit ce qu'on pense et après c'est fini ; mais avec nos frères « Tinga », ils ne disent pas le fond de leur pensée et même après des échanges un peu animés, quand ils disent que c'est fini, c'est pas fini ; il y a manqué de sincérité » (Zongo 2010 : 38).

Cette façon de désigner les étudiants, descendants de migrants de Côte d'Ivoire devient réellement problématique au cours de la crise ivoirienne, avec l'arrivée de nombreux étudiants burkinabè de Côte d'Ivoire en 2003, qui coïncide avec des troubles sur le campus universitaire. En effet, comme l'écrivait le journal *Bendre*<sup>31</sup> en 2003 : « À tort ou à raison, cette diaspo estudiantine et scolaire est considérée comme celle qui a contribué à la montée de la violence dans les universités et dans les établissements secondaires » (Yaro & Pilon 2005 : 19). Les jeunes migrants de retour de Côte d'Ivoire sont ainsi régulièrement indexés lors des crises traversées par le pays, comme ce fut le cas à propos des mutineries de 2011<sup>32</sup>.

Avec les « rapatriés », les « diaspos » et, de façon générale, l'augmentation du nombre de migrants de retour au début des années 2000, la question identitaire posée par les événements de Côte d'Ivoire interroge directement la société burkinabè. Le groupe Dumba Kultur sort alors, en 2004, un titre intitulé *Source*<sup>33</sup> traitant directement des difficultés d'insertion des « diaspos » et de cet entre-deux dans lequel ils se trouvent :

---

<sup>30</sup> Extrait d'entretien mené en août 2013 avec un groupe d'étudiants burkinabè venant de Côte d'Ivoire.

<sup>31</sup> *Bendre* est un journal hebdomadaire d'information burkinabè.

<sup>32</sup> De jeunes militaires issus de la diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire avaient alors été soupçonnés d'être à l'origine de ces événements : *Le Pays*, 6 septembre 2011 : « Le Tocsin à l'ambassadeur du Burkina en Côte d'Ivoire : "Excellence, votre fonction vous oblige à plus de retenue" » ; Jean-Marc Palm, « Les « Diaspos » au Burkina Faso », *L'événement*, <http://www.evenement-bf.net/spip.php?article463>, mis en ligne le 1<sup>er</sup> février 2013, consulté le 19 mars 2014.

<sup>33</sup> Ce morceau figure sur l'album *Voyage* (2004).

*Mam sā n leba kaanē yaa*  
*B boonda maam ti sāana*  
*Mam sā n kēnga ka*  
*B boonda maam ti Diaspora*  
*Fo yaa Diaspora*  
[...]  
*Mam ba yi ka*  
*Mam ma yi beenē*  
*La mam sā n kēng ziiis yib fāa b ket n boonda maam ti sāana*  
*Fo yaa sāana ka*

Traduction :

Quand je retourne là-bas  
On m'appelle étranger  
Quand je vais ici  
On m'appelle Diaspora  
Tu es Diaspora  
[...]  
Mon père est d'ici  
Ma mère est de là-bas  
Mais que j'aïlle dans un endroit ou dans l'autre on m'appelle étranger  
Tu es étranger ici

Rappant en *moore*, en français et en dioula, sur un rythme proche de la danse traditionnelle *warba* des Moose, Dumba Kultur invite sur ce morceau Kisto Koimbre, figure de la chanson traditionnelle *moaaga* au Burkina Faso, dont les paroles appellent à la solidarité et à l'entente entre descendants de migrants et de non-migrants, en rappelant les travaux accomplis en Côte d'Ivoire par les premiers et leurs parents, et les souffrances endurées lors du conflit. Ce morceau, volontairement ancré dans la culture *moaaga*, a permis au groupe d'être connu tout en traitant de ce sujet socialement et politiquement sensible.

## Conclusion

Ces deux figures que sont les « diaspos » et les « rapatriés » apparaissent emblématiques des difficultés qu'ont connues les migrants de retour au moment de la crise ivoirienne de la fin des années 1990 et du début des années 2000. Si les chants composés à cette époque ont plutôt appelé à l'accueil des migrants rentrés dans l'urgence et sujets à une certaine précarité de retour de Côte d'Ivoire, ou encore à la solidarité, ils sont en effet à contextualiser par rapport aux préjugés dont certains ont alors fait l'objet, traduits par exemple par les tensions sur

le campus universitaire. Cette vision relativement négative des migrants de retour de Côte d'Ivoire n'est cependant pas née au moment de cette crise. L'une des particularités de ces migrations est en effet qu'elles semblent faire l'objet d'un discours leur étant peu favorable au Burkina Faso, au contraire de perceptions plus positives dans des pays voisins ou proches comme le Mali ou le Sénégal (Bredeloup 2009 : 184). L'histoire burkinabè n'apparaît pas étrangère à ceci : origines coloniales de la migration, démantèlement du pays de 1932 à 1947 pour servir les intérêts économiques des colons, exactions contre les Burkinabè lors de la crise ivoirienne de 2002 et les conflits fonciers qui lui ont précédé, mais aussi exaltation d'un sentiment de fierté nationale pendant la période révolutionnaire sont autant d'éléments permettant de comprendre les propos entourant les migrations burkinabè en Côte d'Ivoire.

Dans cette lignée, le roman *Le Retour au village* de Kollin Noaga et la chanson moderne des années 1970, en se plaçant du point de vue de la sensibilisation, avaient déjà une visée résolument politique. Les appels au retour de l'époque dénonçaient les conditions de travail à l'étranger, montraient les quêtes vaines de migrants qui courent de pays africains en pays africains sans gagner l'argent rêvé. Ou encore, ils étaient liés à l'idée que le besoin de main-d'œuvre était dans la Haute-Volta d'alors, pour contribuer au développement du pays. Kollin Noaga offre ainsi dans son roman l'un des seuls discours de cette époque décrivant les migrants de retour, afin de critiquer par la fiction leurs mises en scènes de retour au village, et plus largement les conditions sociales et politiques dans lesquelles ces migrations s'inscrivent.

La chanson traditionnelle, en particulier celle exprimée en *moore*, offre quant à elle une pluralité de discours sur les migrants en Côte d'Ivoire. Les chants de jeunes filles *moose* constituent ainsi l'un des rares genres discursifs qui valorise la migration en Côte d'Ivoire, et a pour visée un effet performatif sur les jeunes hommes (Kaboré 1993 : 133). Ces chanteuses ne s'attardent pas sur la question du retour : c'est au fait de migrer ou de partir qu'il est fait référence. Les chants du train relevés par Amadou Bissiri présentent aussi des chants de jeunes hommes décidés à partir. Ces deux répertoires, qui relèvent de genres oraux traditionnels, sont énoncés par des ruraux, soit dans les zones de départ, soit sur le chemin de l'aventure : les régions rurales, notamment *moose*, sont celles dont partent la grande majorité des migrants burkinabè en Côte d'Ivoire.

Les discours portés par les candidats à la migration des villages, et en l'occurrence des villages *moose*, semblent donc s'opposer aux discours préventifs élaborés par les artistes et les intellectuels citadins tels que Kollin Noaga ou les chanteurs de la musique moderne. Pour ces derniers, le but recherché est inverse : il s'agit de provoquer les retours par leurs paroles, écrites ou orales. Les mesures politiques prises dans les années 1980, visant à limiter les flux migratoires ou à susciter le retour au pays, se sont ainsi fait l'écho de ce point de vue, même si leurs effets n'ont été que très limités. Au final, ce sont sans doute les silences des migrants de retour qui ont eu la performativité la plus forte, quoiqu'involontaire. Le silence, laissant libre cours à l'imagination, permet à chacun de rêver sa migration et sa réussite, « en Côte ».

Au cours des décennies les plus récentes, certains des préjugés réciproques entre migrants et non-migrants se sont déplacés. Ainsi, le fait de ne pas être assez directs dans la parole, « d'être renfermés » reproché aux migrants de retour dans les chants du train sera plus tard une critique adressée par les « Diaspos » aux Burkinabè restés au pays, les « Tinga ». À l'inverse, c'est justement la parole trop facile des étudiants « diaspos », enfants de la première génération de migrants en Côte d'Ivoire, qui sera objet de critiques à leur arrivée au Burkina Faso. D'une génération à l'autre, les stéréotypes s'inversent donc, et ceux qui partent ou qui restent se voient reprochés ce que leurs parents stigmatisaient chez l'autre. Par ailleurs, et autre glissement, les difficultés d'insertion des migrants de retour peuvent aussi relever du fait d'anciens migrants, point qui n'a pas été développé ici.

Loin de provoquer des dynamiques positives, la migration semble finalement être le plus souvent considérée comme porteuse de changements négatifs. Dans les années 1990 et 2000, la question du refus présumé des migrants burkinabè de Côte d'Ivoire de participer au développement du pays reste présente dans les discours. La question identitaire soulevée en Côte d'Ivoire avec l'« ivoirité » a quant à elle eu pour effet de renvoyer la nation burkinabè elle-même à son identité et à la place de sa diaspora en son sein. Le contexte continue cependant à évoluer : les destinations des migrations se sont diversifiées, des associations (Tocsin, associations de femmes rapatriées par exemple) concourent à améliorer l'image des migrants de retour sur la place publique. Mais la question identitaire mise sur le devant de la scène au moment de la crise ivoirienne du début des années 2000 n'a pas réellement été réglée et semble récurrente lorsque le Burkina Faso

traverse des crises, comme ce fut le cas en 2011. Passant d'un discours de prévention à un autre plus critique, voire peu valorisant, sur les migrants de retour, associés la plupart du temps à des « rapatriés » ou des « diaspos » dans les années 2000, l'évolution des propos concernant les migrants de retour reste ambiguë.

## Références bibliographiques

- BISSIRI, A., 2005, « Les chants du train par les travailleurs immigrés Mossi du Burkina », In A.-M. Dauphin-Tinturier & J. Derive (dir.), *Oralité africaine et création*, Paris, Karthala, p. 187-202.
- BLION, R., 1992, « Retour au pays des Burkinabè de Côte d'Ivoire », *Hommes et Migrations*, 1160, p. 28-31.
- BLION, R., BREDELOUP, S., 1997, « La Côte-d'Ivoire dans les stratégies migratoires des Burkinabè et des Sénégalais », In B. Contamin & H. Memel-Foté (éds.), *Le modèle ivoirien en questions : crises, ajustements, recomposition*, Paris, Karthala, Orstom, p. 707-737.
- BORNAND, S., LEGUY, C., 2013, *Anthropologie des pratiques langagières*, Paris, Armand Colin, 208 p.
- BOYER, F., LANOUE, É., 2009, « De retour de Côte d'Ivoire. Migrants burkinabè à Ouagadougou », In F. Boyer & D. Delaunay (éds.), « Ouaga 2009 ». *Peuplement de Ouagadougou et développement urbain*, Ouagadougou, IRD, p. 75-101.
- BREDELOUP, S., 2003, « La Côte d'Ivoire ou l'étrange destin de l'étranger », *Revue européenne des migrations internationales*, 19, 2, p. 85-113.
- BREDELOUP S., 2006, « Réinstallation à Ouagadougou des "rapatriés" de Côte d'Ivoire », *Afrique contemporaine*, 1, 217, p. 185-201.
- BREDELOUP, S., 2009, « "Rapatriés" burkinabè de Côte d'Ivoire. Réinstallations au pays et nouveaux projets migratoires », In V. Baby-Collin & alii (éds.), *Migrants des Suds*, Marseille, IRD Editions, p. 167-186.
- CORDELL, D.D., GREGORY, J.-W., PICHE, V., 1996, *Hoe and Wage. A Social History of a Circular Migration System in West Africa*, Oxford, Westview Press, 400 p.
- DABOUÉ, J. B.Y., 2012, *Musique moderne et langues nationales au Burkina Faso*, Paris, L'Harmattan, 184 p.
- DEGORCE, A., 2014a, « Mobilités et migrations dans les discours et la littérature orale moose (Burkina Faso) », *Cahiers d'études africaines*, Les mots de la migration, 213-214, p. 289-308.
- DEGORCE, A., 2014b, « Des pratiques migratoires peu valorisées ? Les chants et les discours entourant les migrations des Burkinabè en Côte d'Ivoire », In C. Canut et C. Mazauric, *La migration prise aux mots. Mise en récits et en images des migrations transafricaines*, Paris, Éditions du Cavalier bleu, p. 63-77.
- DOUGNON, I., 2003, « Les Ghana boys et le prestige de l'habit européen au Pays Dogon (1920-1960) », In R. Bedaux & Van Der Waals (eds.), *Regards sur les Dogon du Mali*, Rijksmuseum voor Volkenkunde, Leiden, Snoeck Gand, p. 55-58.
- DOUGNON, I., 2007, *Travail de Blanc, travail de Noir. La migration des paysans dogon vers l'office du Niger et au Ghana (1910-1980)*, Paris-Amsterdam, Karthala-Sephis.

- DOZON, J.-P., 2008, *Une anthropologie en mouvement. L'Afrique miroir du contemporain*, Paris, Editions Quæ, 272 p.
- GUIBERT, C., 1990, *Essai d'évaluation de l'impact des migrants burkinabè résidant en Côte d'Ivoire sur leur pays d'origine*, Paris, Université Paris 10 Nanterre, 165 p.
- GUINGANE, J.-P., 2001, « Le retour au village », In A. Kom (éd.), *Dictionnaire des œuvres littéraires de langue française en Afrique au sud du Sahara : Des origines à 1978*, Vol. 1, Paris, L'Harmattan, p. 495-496.
- JACQUEMIN, M., 2012, « *Petites bombes* » d'Abidjan. *Sociologie des filles en service domestique*, Paris, L'Harmattan, Collection Logiques Sociales, 216 p.
- KABBANJI, L., 2011, *Politiques migratoires en Afrique de l'Ouest. Burkina Faso et Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, 228 p.
- KABBANJI, L., PICHE, V., 2008, « Politiques migratoires et migrations de travail des Burkinabè vers la Côte d'Ivoire », *Population et travail. Dynamiques démographiques et activités*, Actes du colloque de l'AIDELF de 2006, Aveiro, AIDELF, p. 1401-1416.
- KABORE, O., 1993, *Les oiseaux s'ébattent. Chanson enfantine au Burkina Faso*, Paris, L'Harmattan, 246 p.
- KABORE, O., 1997, « Les chansons d'enfants moose : signification socioculturelle d'un mode d'expression des jeunes filles en milieu rural », In J. Kawada (éd.), *Cultures sonores d'Afrique*, Tokyo, Institut des recherches sur les langues et cultures d'Asie et d'Afrique, p. 121-156.
- KABORE, O., 2004, « La chanson moderne et le phénomène migratoire en Afrique de l'Ouest : le cas du Burkina Faso », In M. Kadima-Nzuji et A. N. Malonga, *Itinéraires et convergences des musiques traditionnelles et modernes d'Afrique*, p. 263-282.
- KABORET, A.F., KABORE, O., 2004, *Histoire de la musique moderne du Burkina Faso. Genèse, évolution et perspectives*, Ouagadougou, Edipap International, 240 p.
- LACHAUD, J.-P., 2005, « Crise ivoirienne, envois de fonds et pauvreté au Burkina Faso », *Revue Tiers-Monde*, tome 46, n° 183, p. 651-673.
- LAFAY, M., MICK, C., 2014, « À l'écoute du « Cri de la Tourterelle ». La performativité du chant et du cinéma sur la migration au Niger », *Cahiers d'études africaines*, 213-214, p. 499-527.
- LOUIS, M., 2013, « Approche ethnologique des migrations clandestines subsahariennes. L'aventure, ou de l'ontogénèse à la conquête de l'honneur », *Cahiers d'études africaines*, 201, 3, p. 547-570.
- MAZZOLENI, F., 2011, *Burkina Faso. Musiques modernes voltaïques*, Paris, Le Castor Astral, 150 p.
- NIKIEMA, N., KINDA, J., 1997, *Dictionnaire orthographique du Moore. Moor gombiis no-tiūr gũsg sebre*, Ouagadougou, Sous-commission nationale du Moore, 1303 p.
- NOAGA, K., 1974, *Dawa en Abidjan. Essai sur quelques aspects de la migration voltaïque vers la Côte d'Ivoire*, Ouagadougou, Presses africaines, 241 p.
- NOAGA, K., 1978, *Le retour au village*, Issy-Les-Moulineaux, Editions Saint-Paul (Classiques africains), 141 p.

- PILON, M., WAYAK, M., 2003, « La démocratisation de l'enseignement au Burkina Faso : que peut-on en dire aujourd'hui ? », *Cahiers d'études africaines*, 169-170, p. 63-86.
- YARO, Y., PILON, M., (eds.), 2005, *Éducation et conflit en Afrique de l'Ouest : conséquences du conflit ivoirien sur l'éducation dans les pays limitrophes : un état des lieux au Burkina Faso, Mali et Ghana : rapport final*, Ouagadougou, FASAF, ROCARE, 125 p.
- ZONGO, M., 2003, « La diaspora burkinabé en Côte d'Ivoire : trajectoire historique, recomposition des dynamiques migratoires et rapport avec le pays d'origine », *Politique Africaine*, 90, p. 113-126.
- ZONGO, M., 2009, « *L'italian dream* côté cours. L'impact des transferts financiers des émigrés bissas en Italie sur les villages dans la province Boulgou (Burkina Faso) », *Les Annales de l'Université de Ouagadougou*, série A, vol. 8, p. 397-419.
- ZONGO, M., 2010, « Migration, diaspora et développement au Burkina Faso », In M. Zongo (éd.), *Les enjeux autour de la diaspora burkinabè. Burkinabè à l'étranger, étrangers au Burkina Faso*, Paris, L'Harmattan, p. 15-43.
- ZONGO, M., (ed.), 2010, *Les enjeux autour de la diaspora burkinabè. Burkinabè à l'étranger, étrangers au Burkina Faso*, Paris, L'Harmattan, 296 p.

# Quand les transferts financiers contribuent à la structuration de la famille transnationale dans l'espace migratoire ivoiro-burkinabè

*Sihé Néya\**

## Résumé

Cet article questionne l'évolution des transferts financiers dans l'espace migratoire ivoiro-burkinabè, à partir de l'installation au Burkina Faso des enfants de migrants burkinabè nés ou ayant vécu en Côte d'Ivoire. Avec la présence de cette seconde génération, les priorités des migrants burkinabè installés en Côte d'Ivoire changent. L'argent envoyé est investi là où les enfants résident, c'est-à-dire au Burkina Faso. En retour, l'accès de la seconde génération à un travail rémunéré la conduit à transférer des fonds en direction de la Côte d'Ivoire pour soutenir des proches. Ces envois de part et d'autre de la frontière prennent une forme circulatoire en s'orientant à la fois vers le Burkina Faso et vers la Côte d'Ivoire. Cette dynamique rompt avec l'analyse classique des transferts d'argent dans le contexte des migrations internationales. Elle révèle une consolidation de la construction de la famille transnationale à travers une logique d'interdépendance.

**Mots clés :** Migration internationale – Seconde génération – Transferts fin anciens–Famille transnationale - Pays d'origine - Ouagadougou – Burkina Faso – Côte d'Ivoire

---

\* Doctorant en géographie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, UMR 8586 PRODIG, membre du LMI MOVIDA, nesihe@gmail.com

## **Abstract**

This paper focuses on the evolution of remittances in the ivoiro-burkinabe migratory space through the establishment in Burkina Faso of children of burkinabe migrants who were born or lived in Côte d'Ivoire. With the settlement of this second generation, the priorities of Burkinabe migrants in Côte d'Ivoire are changing. Money that is sent by burkinabe migrants is invested where their children are settled, which is to say in Burkina Faso. The second generation's access to paid work in turn leads them to send money from Burkina Faso to Côte d'Ivoire to support relatives who reside there. These remittances are taking on a circulatory form, moving towards both Côte d'Ivoire and Burkina Faso. This dynamic represents a change from the classical analysis of remittances in the context of international migration; it reinforces the construction of an interdependent transnational family.

**Keywords:** International migration - Second generation – Remittances - Transnational family Country of origin - Ouagadougou - Burkina Faso - Ivory Coast

## Introduction

La littérature montre que des émigrés transfèrent de l'argent vers leur lieu d'origine (pays ou village) pour satisfaire les besoins matériels et financiers de la famille (Poirine 1997 ; Lachaud 1999 ; Gubert 2002). La quête d'une « assurance vie » (Stark 1991, cité par Bernard Poirine 1997) ainsi que le remboursement d'une dette implicite expliquent les raisons qui motivent les émigrés à envoyer de l'argent dans leur localité d'origine (Poirine 1997). La migration en tant que projet « d'assurance vie » illustre la mobilisation d'une famille en vue de permettre à l'un de ses membres de migrer vers un pays où les revenus sont supérieurs à ceux du pays d'installation, le résultat escompté étant que celui-ci contribue à l'amélioration des conditions de vie de celle-là. Ces transferts d'argent représentent *in fine* le paiement d'une dette, contractée par les migrants dans le cadre d'un contrat implicite. À ce sujet, Abdoulaye Kane (2001) parle de remboursement d'« une dette sociale ».

L'argent transféré n'est pas toujours orienté vers le village d'origine. Nombre de migrants entendent prendre de la distance par rapport à leur famille, en réinvestissant en ville pour avoir un meilleur contrôle sur la circulation de l'argent, ainsi qu'a pu le démontrer Mansour Tall au Sénégal (Tall 1994). Ces migrants se rendent compte par ailleurs que les investissements immobiliers à visée locative sont d'un meilleur rapport financier dans les villes secondaires ou les capitales (Tall 2009). Jusqu'à présent, les transferts d'argent étaient orientés du pays d'accueil vers le pays d'origine et impliquaient majoritairement des migrants issus de la première génération. Toutefois, ces transferts sont à considérer au regard des comportements et pratiques de mobilité des membres de la seconde génération, considérée comme moins encline à envoyer de l'argent vers le pays d'origine des ascendants (Lacroix 2003 ; Lee 2004 ; Dia 2007) ce, comparativement à la première génération (Ambrossetti, Cela, Fokkema 2011) ?

Les migrants burkinabè de Côte d'Ivoire n'échappent pas à ce double mouvement : ils opèrent des transferts à la fois en direction du village de leurs ancêtres (Kohler 1978 ; Lachaud 1999) et des villes où ils s'installent. Les uns financent l'achat de taxis, de camions, de cars (Bredeloup & Kouraogo 2007), alors que d'autres investissent dans la location d'un commerce, l'achat d'une maison (Zongo 2008 ; Bertinello 2010 ; Néya 2011). Toutes les générations sont impliquées dans

ces investissements multidirectionnels. De plus, ces transferts prennent une forme circulatoire avec le retour de la seconde génération vers le pays d'origine. Les enfants de migrants dont les parents résident encore en Côte d'Ivoire demeurent partagés entre leur désir de faire revenir leurs parents au Burkina Faso et celui de leur transférer l'argent qu'ils ont eux-mêmes nouvellement gagné au Burkina Faso (Lanoué & Boyer 2009). Nous postulons donc que non seulement les lieux vers lesquels s'opèrent les transferts d'argent ont changé mais, depuis les événements qui ont secoué la Côte d'Ivoire cette dernière décennie, les profils des promoteurs des transferts ont aussi évolué. La conjoncture politique semble avoir largement reconfiguré les priorités au sein des communautés émigrées.

Le présent article analysera les changements de priorités, opérés par les migrants et leurs enfants dans les transferts financiers. Il mettra en lumière les nouvelles circulations enregistrées entre Côte d'Ivoire et le Burkina Faso et cherchera à expliquer les nouveaux rôles attribués aux uns et aux autres, à la suite de ces redistributions. Autant de questions auxquelles cet article tentera d'apporter des éléments de réponse à partir d'enquêtes réalisées auprès d'hommes et de femmes, issus de la seconde génération et installés à Ouagadougou. Dans un premier temps, nous présenterons le choix de la capitale burkinabè comme lieu d'enquête ainsi que nos données et les techniques utilisées pour les collecter. Nous définirons ensuite ce que nous entendons par seconde génération et analyserons ses caractéristiques sociodémographiques, ses trajectoires migratoires ainsi que les modalités de son insertion socioprofessionnelle. Sa présence au Burkina Faso donne une nouvelle signification et un nouveau souffle aux transferts financiers migratoires. Puis, nous aborderons la manière dont les migrants burkinabè installés en Côte d'Ivoire procèdent aujourd'hui à ces transferts, avant d'appréhender de quelle façon, en sens inverse, la seconde génération contribue à entretenir, à partir de Ouagadougou, les lieux de la migration en Côte d'Ivoire. Enfin, dans une cinquième partie, nous étudierons d'un côté les enjeux de ces transferts, entre mobilisation de la diaspora par l'État burkinabè et logiques d'autonomisation propres aux migrants, et de l'autre côté la reconfiguration des rôles dans la famille transnationale.

## **Ouagadougou, un lieu où la seconde génération gagne en visibilité**

La collecte a été réalisée à Ouagadougou en 2010, 2011 et 2012<sup>1</sup>. Capitale politique et économique du Burkina Faso, Ouagadougou est une destination privilégiée de la seconde génération, notamment pour y effectuer des études supérieures ce, avec les restrictions mises à l'inscription des étrangers dans les universités publiques et les crises universitaires en Côte d'Ivoire. Cette ville abrite deux des quatre universités publiques du Burkina Faso, les universités Ouaga 1 et Ouaga 2. Ainsi, elle représente une destination privilégiée pour des élèves burkinabè en Côte d'Ivoire qui envisagent d'y suivre un cursus. Par ailleurs, depuis le déclenchement de la guerre en septembre 2002 en Côte d'Ivoire, Ouagadougou est devenue une destination prisée des migrants qui ont acquis un savoir-faire développé dans des secteurs d'activité secondaires et tertiaires, sans lien avec l'activité de leurs parents (agriculture).

À Ouagadougou, nous avons enquêté auprès de 112 enfants de migrants (98 entretiens individuels, deux *focus groups*, ainsi que deux entretiens avec des représentants d'associations d'étudiants burkinabè en provenance de Côte d'Ivoire). Ces entretiens ont visé deux objectifs. D'une part, il s'est agi de comprendre les processus de la migration de retour et les modalités d'insertion résidentielle et professionnelle des migrants dans le pays d'origine. D'autre part, nous avons souhaité appréhender les liens que ces derniers entretiennent avec la Côte d'Ivoire, ainsi que ceux que leurs parents maintiennent avec le Burkina Faso. Par liens, nous entendons les relations sociales, économiques, culturelles, développées entre les deux pays par les migrants et leurs familles. Les lieux de sociabilité (université, quartier d'habitation), de commerce (restaurant, atelier de couture et coiffure, etc.)<sup>2</sup>, ainsi que les associations d'étudiants constituent une porte d'entrée pour l'identification des migrants de la seconde génération. La technique de « la boule de neige » a favorisé, dans un deuxième

---

<sup>1</sup> Les données collectées s'inscrivent respectivement dans le cadre d'un Master 2 et d'une thèse. Le Master 2, pour lequel nous avons mobilisé en 2010 et 2011 trois enquêteurs nés en Côte d'Ivoire, a porté sur les pratiques transnationales des migrants de retour dans l'espace ivoiro-burkinabè. La thèse en cours porte sur la fabrique d'espaces de vie transnationaux, à partir des migrations burkinabè opérées entre la Côte d'Ivoire et le pays d'origine.

<sup>2</sup> Les lieux portant des noms en relation avec la Côte d'Ivoire (« Restau Mets Ivoire », « Ben Abidjan Couture », etc.) traduisent la présence de personnes ayant vécu dans ce pays. Ce qui nous a conduit à entrer systématiquement en contact avec les responsables.

temps, la rencontre avec d'autres migrants, à partir des recommandations données par les premiers contacts. Ce qui nous a permis de sélectionner les migrants de seconde génération selon l'activité exercée, la présence de parents en Côte d'Ivoire et l'entretien de liens continus. Cette démarche a cependant un inconvénient : les enquêtés ont tendance à enfermer l'enquêteur dans leur réseau relationnel. Conscient de la diversité qui caractérise cette seconde génération, nous avons pris en compte une pluralité de variables telles que l'âge, le sexe, les motifs et la temporalité des retours, l'activité au moment de l'enquête, la présence ou l'absence de parents en Côte d'Ivoire. Sur les 112 migrants enquêtés, 28 sont des étudiants, 28 et 27 respectivement des fonctionnaires et des employés du secteur privé, 7 sont commerçants, 7 autres des diplômés de l'université en quête d'emploi, 2 sont des élèves fonctionnaires et 2 autres des restauratrices. Les autres se répartissent individuellement entre le secteur sportif (football), le secteur culturel (musique), le secteur du transport, la coiffure et la couture. Sur ce total, 33 enquêtés sont des femmes et 84 des hommes.

## **La seconde génération de migrants burkinabè : de la Côte d'Ivoire vers le Burkina Faso**

### **Seconde génération, migration de retour, pays d'origine : des notions à éclaircir**

La notion de seconde génération est utilisée pour désigner les enfants d'immigrés, nés dans le pays d'immigration (Michalon 2003 ; Jedlicki 2007 ; Lee 2008). Bien que ceux-là émigrent pour la première fois vers le pays d'origine de leurs parents, leur arrivée est assimilée à une migration de retour. Dit autrement, le lieu d'origine de la première génération transcende le lieu de naissance de la seconde. Au Burkina Faso, le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2006 définit la deuxième génération comme des « Burkinabè nés à l'étranger et qui migrent vers le Burkina Faso, tandis que la première génération regroupe ceux qui sont nés au Burkina Faso, ont résidé à l'étranger et sont de retour dans le pays de naissance » (Dabiré, Koné, Lougué 2009 : 90). Parlant de seconde génération, nous nous référons, dans un premier temps, aux enfants de migrants burkinabè nés en Côte d'Ivoire. Nous considérons dans un deuxième temps, ceux qui sont nés au Burkina Faso ou dans un autre pays mais qui sont arrivés en Côte d'Ivoire pendant l'enfance, à un moment où ils

n'étaient pas acteurs de leur migration. Par exemple, lorsque nous interrogeons G.N. sur son lieu de naissance au Burkina Faso (1984), ce dernier précise : « *En fait, moi je suis né au Burkina, mais j'ai grandi en Côte d'Ivoire, dès l'âge de 4 ans j'étais en Côte d'Ivoire et je suis revenu au Burkina en 2003* ». B.A., né en 1980 et arrivé à Ouagadougou pour ses études à l'université, souligne qu'il est né au Ghana mais a grandi en Côte d'Ivoire avec ses parents quand ils y ont émigré.

Bien qu'ils soient nés pour la plupart d'entre eux en Côte d'Ivoire et soient partis s'installer dans le pays d'origine de leurs parents, nous désignons ce mouvement comme une migration de retour. Ces « migrants [de la seconde génération] migrent vers un pays dans lequel ils n'ont jamais vécu, et auquel ils sont (...) affiliés par l'ethnicité, l'identité, l'ascendance » (Michalon 2003 : 3). Leur présence nouvelle dans le pays de leurs ancêtres matérialise physiquement le lien avec ce dernier. Cela prend d'autant plus d'importance que la Côte d'Ivoire, où ils sont nés ou ont grandi, ne les reconnaît pas en tant que citoyens ivoiriens. Dans ce pays où prévaut le droit du sang et où ces dernières années, « l'ivoirité » revendiquant la préférence nationale sous le prétexte de « l'invasion de la Côte d'Ivoire par les étrangers » (Losch 2000) a été fortement revendiquée et mise en avant, justifiant de nombreuses exactions et exclusions ces enfants de migrants sont restés ou sont redevenus des étrangers, n'ayant aucun accès la nationalité ivoirienne. Dès la naissance, ils sont considérés comme des étrangers par le Recensement Général de la Population de Côte d'Ivoire (RGP-CI) de 1998. Ce recensement distingue la population résidente en Ivoiriens et étrangers (Bredeloup 2003). Les Burkinabè immigrés et leurs descendants nés en Côte d'Ivoire représentaient 25 % de la population étrangère selon le RGP-CI en 1998 (idem 2003). Ce déclassement amène les migrants de la seconde génération à envisager un retour dans le pays d'origine, c'est-à-dire au Burkina Faso.

### **Caractéristiques démographiques et socioprofessionnelles de la seconde génération**

L'âge, le sexe, les raisons de la migration vers le pays d'origine, l'activité professionnelle au moment des enquêtes sont autant de variables qui permettent de distinguer ces migrants de leurs aînés. Selon les données du RGPH 2006, la seconde génération représente 41,5 % d'un total de 607 718 migrants de retour au Burkina Faso, dont 20,8 % de femmes et 20,6 % d'hommes (20,6 %). Comparativement à la pre-

mière génération, la seconde semble plus jeune. 80,2 % ont moins de 19 ans, tandis que les 20-39 ans dominent la première génération (59,2 %). Cette jeunesse se reflète dans la population enquêtée à Ouagadougou. Sur 93 enquêtés qui ont déclaré leur âge, 7 ont moins de 22 ans, 82 ont entre 22 et 39 ans, 4 seulement ont 40 ans et plus.

La seconde génération rassemble un nombre important de jeunes, souvent en situation d'apprentissage : les élèves et les étudiants représentent 34,5 % de l'ensemble des Burkinabè de deuxième génération de retour de Côte d'Ivoire (RGPH 2006). Plusieurs facteurs réduisent leurs chances à l'éducation et au travail en Côte d'Ivoire. Parmi ceux-ci, l'on peut souligner le contexte d'ivoirisation des services publics et l'institution du Baccalauréat probatoire dans les années 1980, l'obligation de disposer d'une carte de séjour, le coût élevé des frais de scolarité pour les étrangers dans les universités publiques, la suppression pour ces derniers de la bourse d'étude ainsi que le déclenchement de la crise politico-militaire en 2002 (Bredeloup 2003 ; Grégoire 2011 ; Néya 2011). À compter de la décennie 1980, nombre d'entre eux ont commencé à rejoindre le Burkina Faso pour poursuivre leurs études ou essayer de s'insérer sur le plan professionnel (Blion 1992). Batenga (2003) a souligné la part croissante des migrants de retour dans le total des étudiants inscrits à l'université d'Ouagadougou entre 1995 et 1999 ; elle est passée de 18 % en 1996 sur un effectif total de 9 029 étudiants à 20 % en 1999 (sur un total de 8 835 étudiants).

Le Burkina Faso est ainsi devenu un sorte d'eldorado, « le pays des possibles au fur et à mesure que les chances d'ascension scolaire, professionnelle et sociale s'amenuisent, voire sont totalement compromises en Côte d'Ivoire » (Boyer & Lanoue 2009 : 90). Il semblerait qu'indépendamment de leur niveau d'instruction, les enfants de migrants burkinabè installés en Côte d'Ivoire soient de plus en plus nombreux à envisager leur avenir professionnel à Ouagadougou.

Le processus d'intégration des premiers à être revenus au Burkina Faso dans le monde du travail burkinabè a favorisé par la suite le départ en migration de leurs cadets. Les premiers encouragent les frères et les sœurs, scolarisés ou non en Côte d'Ivoire, à venir prospecter le marché du travail et des affaires au Burkina Faso ; parfois, ils leur proposent de les aider à trouver un emploi. Nous pouvons émettre l'hypothèse que la migration pour études vers Ouagadougou et une bonne insertion professionnelle dans la capitale burkinabè encouragent les migrations de travail. C'est ce qui est arrivé à B. A., née et rési-

dente à Abidjan. Ses frères et sœurs qui travaillent à Ouagadougou l'ont poussée à développer une activité commerciale entre les deux capitales. Ils lui ont indiqué les produits qui sont recherchés au Burkina Faso et l'ont aidée à écouler les marchandises sur place. D'autres incitent leurs frères à venir s'installer définitivement, leur apportant un soutien financier. O. I. a ainsi quitté Abidjan pour Ouagadougou en 2001 où il travaille comme consultant pour financer ses études supérieures. Après le décès de son père et le retour de sa mère au village, en 2009, il a convaincu son petit frère de venir le rejoindre et l'a aidé à démarrer un commerce de vente de CDs. Loin d'être exceptionnels, ces exemples illustrent les arrangements auxquels, entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, les enfants de migrants procèdent afin d'accroître leurs possibilités d'ascension socioprofessionnelle.

### **Les modalités d'insertion socioprofessionnelle de la seconde génération**

Selon le RGPH 2006, 41,2 % des Burkinabè de deuxième génération en provenance de Côte d'Ivoire avaient une activité professionnelle, contre 81,1 % pour la première génération ; cependant le taux de chômage était le même pour les deux générations (0,3 %) (Dabiré et *alii* 2009) et inférieur à celui de l'ensemble des Burkinabè indépendamment de leurs statuts migratoires (1,9 %) (Compaoré et *alii* 2009). Cette variation du taux d'occupation pourrait trouver son explication dans la distribution de la population par âge et le niveau d'éducation. En effet, comme mentionné précédemment, dans la seconde génération, plus jeune, le pourcentage de personnes occupées par les études (40,6 %) est beaucoup plus élevé que celui de la première génération (5,6 %). Ces données ne peuvent conduire à conclure que la seconde génération de migrants burkinabè en provenance de Côte d'Ivoire s'insère mieux que le reste de la population du Burkina Faso. En revanche, nos enquêtes témoignent de la diversité des statuts professionnels et de l'implication de la seconde génération dans divers secteurs d'activités au Burkina Faso. Outre les étudiants, les stagiaires et les sans-emplois enquêtés, nous avons identifié des fonctionnaires du service public. La fonction publique burkinabè est le premier creuset d'insertion professionnelle des migrants arrivés pour études (Boyer, Lanoue 2009). À défaut, ces jeunes se font employer dans le secteur privé (banquier, informaticien, juriste, employé d'ONG, enseignant, chauffeur, footballeur, etc.) ou exercent une profession libérale (coiffure, esthétique, couture, commerce, transporteur, ébéniste, ar-

tiste-musicien, consultant). Il n'y a donc pas d'activités spécifiques pour les migrants burkinabè provenant de Côte d'Ivoire mais plutôt une mobilisation tous azimuts des savoir-faire acquis avant leur départ. Mais *a contrario*, il y a des secteurs d'activité - culture et sport -, où le fait d'avoir vécu en Côte d'Ivoire constitue un véritable atout. « ... le dynamisme de la culture burkinabè (la musique et le théâtre en particulier) leur doit beaucoup. [...]. Les gens n'imaginent pas le nombre de « diaspos » qui existent dans la haute fonction publique du pays. Ils tomberaient des nues si on leur disait que certains grands commis de l'État, dont les parents vivent toujours en Côte-d'Ivoire, sont donc « diaspos »<sup>3</sup>.

Ainsi, à défaut d'être admis aux concours de la fonction publique, ils essaient de pénétrer le secteur privé, en s'appuyant sur leur réseau relationnel pour obtenir des contrats de travail. Selon cette logique, ils sont quelques-uns à avoir investi le *show-biz*, profitant de leur connaissance de la mode ivoirienne et de son influence sur la culture burkinabè, notamment dans les villes. Ils deviennent artistes, managers d'artistes, promoteurs de spectacles socioculturels, animateurs radio ou télé. Ces enfants de migrants présents dans le monde de la culture burkinabè n'ont pas la même trajectoire. En effet, si certains sont arrivés pour des raisons d'études avant de se retrouver sur le marché de la culture, d'autres par contre viennent directement de la Côte d'Ivoire pour poursuivre leur carrière artistique au pays d'origine. Le marché de la culture burkinabè influencé par celui de la Côte d'Ivoire semble offrir des opportunités d'emplois croissantes pour ces enfants de migrants.

La présence de la seconde génération dans le pays d'origine des parents, de même que leur accès à un travail rémunéré, réorganisent doublement les transferts d'argent entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso.

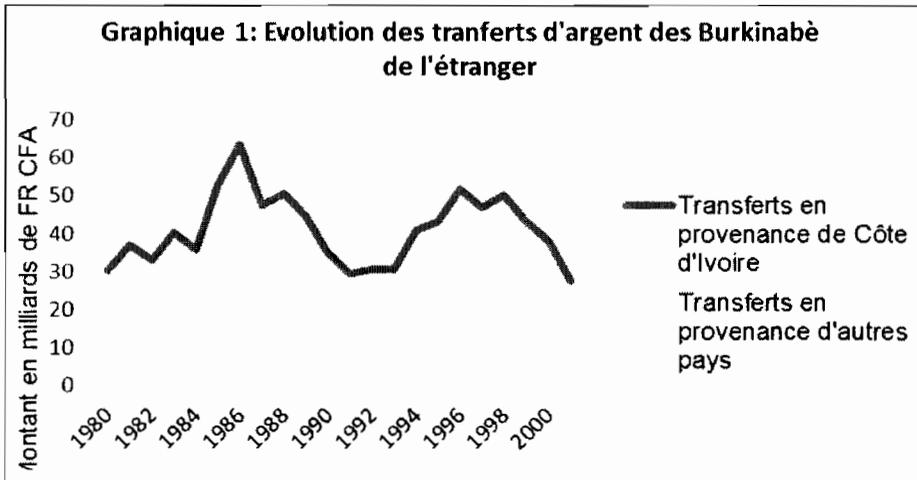
---

<sup>3</sup> Domba Jean-Marc Palm, *Les « DIASPOS » au Burkina Faso*, 1 février 2013 <http://www.evenement-bf.net/spip.php?article463>

## Comment la diaspora burkinabè installée en Côte d'Ivoire réorganise ses transferts financiers

### Des transferts instables empruntant des canaux formels et informels

Les transferts d'argent sont l'une des pratiques qui matérialisent le mieux le lien entretenu entre la diaspora burkinabè et le pays d'origine. À partir d'une analyse des données de l'enquête prioritaire nationale de 1994-1995 de l'Institut National des Statistiques et de la Démographie (INSD), Lachaud (1999) rappelait que près de 90 % des transferts privés internationaux à destination du Burkina Faso avaient pour origine la Côte d'Ivoire où, dans la deuxième moitié de la décennie 1990, résidait plus d'un million de Burkinabè. Le graphique 1 montre que les transferts d'argent en provenance de Côte d'Ivoire, même s'ils apparaissent très instables dans le temps, dépassent de loin ceux provenant d'autres pays, approchant en moyenne 40 milliards de francs CFA par an.



Source : Bouda Edouard (2009). Montants produits par l'auteur sur la base des données du Ministère de l'Economie et des finances (DGEP/DPAM). Concepteur : Sihé Néya.

Trois périodes d'envois sont repérables. La hausse des transferts en 1986 correspond, au Burkina Faso, à la Révolution Démocratique et Populaire de 1984-1987. La « politique migratoire » menée à l'époque avait pour objectif le retour de la diaspora et sa participation à l'effort de développement. Dieudonné Ouédraogo (1993) souligne d'ailleurs

une augmentation des retours en provenance de Côte d'Ivoire, consécutive à la Révolution. Les pics de 1996 et 1998 résultent de la progression et de la banalisation du concept « d'ivoirité », à partir de 1995, qui se traduisent par la remise en cause de la place de l'étranger dans la société ivoirienne. Cette période a indiscutablement favorisé le retour et les transferts d'argent des Burkinabè qui ont commencé à percevoir la montée de l'insécurité en Côte d'Ivoire. L'instabilité des transferts d'argent est, selon Lachaud (2005 : 652), imputable à la crise ivoirienne :

« La réduction des marges de manœuvre du modèle fondé sur la distribution de la rente agricole, consécutivement aux chocs externes et à la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel, ainsi que les dysfonctionnements des institutions politiques [...] ont engendré une déstabilisation politique et économique du pays [...]. Ce contexte, cristallisé par l'idéologie d'exclusion politique et une recrudescence du nationalisme, [...] a conduit à une forte inversion des flux migratoires et à une réduction des transferts privés internationaux dans les pays limitrophes »<sup>4</sup>.

Si des statistiques sont établies sur les transferts d'argent en provenance de Côte d'Ivoire et permettent de suivre leur évolution dans le temps, il ne faut cependant pas occulter le fait que des envois parallèles sont effectués par les migrants à travers les canaux informels. Ce qui témoignerait d'une sous-estimation de la valeur réelle de ces transferts. L'analphabétisme en langue française qui amène les migrants à être méfiants vis-à-vis des circuits formels de transfert d'argent (Bouda 2009) est l'un des facteurs avancés pour expliquer le recours aux transferts informels, notamment par la première génération, moins instruite. À titre d'exemple, selon le RGPH 2006, sur un total de 352 849 émigrés burkinabè de retour de Côte d'Ivoire, 81 % n'ont aucun niveau d'instruction quand 14 % seulement ont atteint le niveau scolaire primaire (Dabiré et *alii* 2009). Ceux-là perçoivent alors l'État et les institutions parapubliques comme des structures de ponction. Les migrants préfèrent mobiliser leurs propres réseaux relationnels qui leur permettent, lors des opérations de transfert, d'économiser la commission. Ce mode de transfert est rendu possible par l'importance, entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, des allées et venues des commerçants, des jeunes travailleurs et des étudiants, en particulier durant la traite du café-cacao et lors des vacances scolaires et univer-

---

<sup>4</sup> L'accentuation durant la décennie 2000 de l'insécurité en Côte d'Ivoire, provoquant de nombreux retours, a sans doute contribué à ralentir les envois (mais cela reste à confirmer).

sitaires. L'un des enquêtés explique cependant que le recours aux canaux informels est surtout dû à l'absence de structures de transfert d'argent dans les villages des parents. Les enfants des migrants en effet préfèrent utiliser les canaux formels pour l'envoi d'argent. Cette logique s'explique principalement par le niveau d'instruction auquel ils sont arrivés et qui les rend familiers des systèmes de transferts d'argent par les agences bancaires.

### **Quand l'argent des migrants est préférentiellement destiné aux enfants repartis**

L'argent envoyé à partir de la Côte d'Ivoire doit permettre aux membres de la famille installés ou réinstallés au Burkina Faso de faire face aux problèmes de subsistance, de santé, de scolarisation. Les émigrés ne dérogent pas à cette règle. Depuis 2002 et le déclenchement de la guerre en Côte d'Ivoire, ceux qui en ont les moyens transfèrent au Burkina Faso leur épargne en vue de la réalisation d'investissements durables et productifs, à travers l'achat de terres agricoles ou de parcelles à construire, l'érection d'un logement familial ou la rente locative et le commerce (Bertoncello 2010). Ces transferts prolongent les discours entretenus par les institutions bancaires qui encouragent la diaspora à investir davantage dans le pays d'origine. À cela s'ajoute l'installation récente des enfants, qui fait prendre conscience aux parents de la nécessité d'investir durablement au Burkina Faso et de placer leur argent, par exemple dans l'immobilier afin d'héberger la famille ou même pour louer. À la question de savoir quels investissements ses parents ont réalisé, A. S. M., âgé de 37 ans, commerçant au moment de l'enquête et arrivé pour ses études au Burkina Faso en 1990 en provenance de Grand-Lahou, répond :

« Ça a évolué parce que la parcelle et le terrain, il [le père] les a eus il y a à peine 4 ans [en 2007]. Il a fallu que j'insiste, lui montrer le bien-fondé d'avoir un « chez soi » [un domicile à son propre nom] dans son pays, avant qu'il n'achète la parcelle. Pour le terrain agricole, c'est la même chose, je lui ai fait comprendre qu'aujourd'hui, il y a une grosse pression sur les terres et qu'il ne peut plus rien avoir des terres de ses parents ».

Le besoin d'investir dans le pays d'origine est en partie lié au contexte politique. En Côte d'Ivoire, la crise socioéconomique, sécuritaire et identitaire a fait prendre conscience qu'il était possible de tout perdre du jour au lendemain. Nombre de Burkinabè ont ainsi été rapatriés dès la fin de la décennie 1990 (Bredeloup 2003, 2006 ;

Zongo 2003 ; Néya 2010a, b). Au Burkina Faso, la pression foncière en milieu rural et urbain exige d'anticiper l'avenir, en cherchant à acquérir à tout prix une parcelle, un « chez soi » comme l'a souligné A.S.M., quitte à la valoriser ultérieurement. Ce vide que les migrants tentent de combler est aussi la conséquence d'une absence de solution durable de logement au Burkina Faso, constatée lorsque leurs enfants arrivent et sont hébergés par d'autres, alors qu'eux-mêmes auraient les moyens de construire une maison d'habitation.

Les étudiants enquêtés reçoivent ainsi des fonds en provenance de Côte d'Ivoire, destinés à leurs études ou à un projet d'investissement. Quand une maison est construite puis mise en location, une partie du loyer est alors transférée en Côte d'Ivoire. L'autre partie est utilisée au Burkina Faso pour la satisfaction des besoins quotidiens des membres de la famille élargie. O. Y. est né en 1978 à Yamoussoukro où il a obtenu son baccalauréat en 2002. Cette même année, il est parti à Ouagadougou pour poursuivre des études supérieures. Dans le même temps, il s'est retrouvé à gérer la rente locative de son père. L'argent du loyer, lorsqu'il n'est pas transféré vers la Côte d'Ivoire, est utilisé pour l'entretien des maisons ou pour faire face aux charges imprévues au Burkina Faso.

Pour d'autres enquêtés, les parents de Côte d'Ivoire préfèrent envoyer l'argent à leurs enfants, en qui ils placent leur confiance, plutôt qu'aux membres de la famille élargie avec lesquels les relations se distendent, à la suite de détournement des fonds ou d'une mauvaise gestion des biens. Les entretiens montrent aussi que l'argent est surtout envoyé aux enfants qui exercent un emploi salarié. Leurs parents font l'hypothèse que la réussite de ces derniers les incitera à consacrer les montants reçus aux projets pour lesquels ils ont été transférés.

### **La seconde génération, relais de la première au village d'origine**

Après avoir été reçu à son baccalauréat, B. J. est arrivé en 2003 à Ouagadougou, en provenance de Divo, une ville située au sud-ouest de la Côte d'Ivoire. Après l'obtention de sa maîtrise de droit à l'université de Ouagadougou, il a travaillé dans le cadre de contrats temporaires, dans l'attente d'un emploi permanent. Il affirme être l'intermédiaire entre sa famille restée en Côte d'Ivoire et le village, bien que lui-même continue de résider dans la capitale burkinabè. Les commissions (argent, informations, biens) à destination du village de Ténado, localisé dans la province du Sanguié, transitent par ses soins.

« *Actuellement, je demande à mes parents d'investir au pays. Je suis souvent sollicité par eux pour résoudre certaines questions du village liées aux sacrifices. En fait, c'est comme si je représentais le vieux au village. Je facilite la relation entre lui et le village* ». Les enfants, par leur installation au Burkina Faso, deviennent des relais, représentant leurs parents restés en Côte d'Ivoire. Plus encore, certains apportent directement une aide financière au village d'origine de leurs parents. Née en 1980 à Abidjan, A. S. est la huitième enfant d'une famille polygame. En 2000, après son baccalauréat, elle arrive à Ouagadougou pour engager des études supérieures. Depuis qu'elle a obtenu en 2004 un travail salarié dans une banque, elle est partagée entre le village maternel, Garango situé dans la province du Boulgou, et la ville où résident ses parents en Côte d'Ivoire. Tous les mois, elle transfère entre 20 000 et 25 000 francs CFA à sa grand-mère maternelle et à son petit-frère, installés à Garango, et au moins 50 000 francs CFA à son père et sa mère, restés à Korhogo. Sur les treize enfants de son père, elle est la seule à disposer d'un emploi salarié.

Nos enquêtes montrent que les enfants de migrants résidant à Ouagadougou jouent un rôle plus actif que les membres de la famille élargie installés au village dans les transferts financiers entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso. Une fois leur insertion professionnelle réussie, ils deviennent des relais efficaces de leurs parents vivant en Côte d'Ivoire. Ils participent également au bien-être de la parentèle élargie restée ou rentrée dans les villages burkinabè. Ce qui permet aux parents de Côte d'Ivoire d'épargner et de mieux répartir les charges entre leur pays d'adoption, Ouagadougou et les villages burkinabè.

### **Comment la seconde génération consolide l'implantation ivoirienne des parents**

Comme l'illustre ci-dessus l'expérience d'A.S., les enfants de migrants burkinabè sont nombreux à fonctionner selon cette logique transnationale, une fois qu'ils ont accédé à un travail rémunérateur à Ouagadougou.

#### **Au secours des parents de Côte d'Ivoire**

On migre très souvent dans l'espoir d'améliorer sa condition et pour aider ceux qui sont restés. C'est ainsi qu'opèrent les secondes générations dans le pays d'origine de leur famille. L'accès au travail

salarié des enfants de migrants au Burkina Faso, combiné à la présence ancienne des membres de leur famille en Côte d'Ivoire, favorise les transferts d'argent entre les deux pays. Les enquêtés, qui exercent une activité rémunérée, ont tous envoyé de l'argent au moins une fois à un membre de la famille resté en Côte d'Ivoire. Ces transferts financiers sont encore plus fréquents lorsque les parents sont retraités ou veufs. Né en Côte d'Ivoire, N. F. est parti en 2003 poursuivre ses études supérieures à Ouagadougou. Aujourd'hui, enseignant en lycée et collège, il envoie tous les mois 30 000 francs CFA à sa mère pour les dépenses quotidiennes car, selon lui, « *elle est veuve et les plantations ne produisent plus bien* ». Quant à B. E., arrivée en 2002 à Ouagadougou et aujourd'hui magistrate, elle dit envoyer « *40 000 francs CFA chaque fin du mois à mon père [à la retraite], par Western Union, au nom de ma petite sœur* ». Des migrants de retour transfèrent ainsi chaque mois des montants supérieurs au SMIG burkinabè qui s'élève à 30 684 francs CFA<sup>5</sup>.

« *L'âne met bas pour que son dos se repose* », nous faisait remarquer O. B. Cette métaphore est utilisée pour signifier l'obligation des enfants envers leurs parents qui ont contribué à leur bien-être et réussite. Il traduit la logique de reproduction de l'entraide familiale qui veut que les enfants puissent un jour être des relais des parents, en contribuant aux dépenses familiales. Ces transferts symbolisent ainsi la dette sociale que les enfants remboursent aux parents, une fois qu'ils commencent à travailler. Les premières générations ont migré vers la Côte d'Ivoire dans la perspective d'aider leurs familles, parents et enfants. La seconde génération, à son tour, s'établit dans le pays d'origine dans la perspective d'une ascension socioprofessionnelle. Une fois qu'elle a accédé à un emploi, elle est en mesure de rembourser cette dette.

### **À qui et pourquoi l'argent est-il envoyé en Côte d'Ivoire ?**

Le père, la mère, les frères et sœurs ainsi que les oncles et tantes sont les membres de la famille à qui les personnes enquêtées ont fait parvenir de l'argent. Les montants ainsi prélevés sur les salaires de la seconde génération servent en général à financer la scolarité des frères et sœurs et à régler les problèmes de santé. Si on constate peu de cas

---

<sup>5</sup> Burkina Faso : salaire minimum interprofessionnel garanti, décret n° 2006-655/PRES/PM du 29 décembre 2006.

<http://www.droit-afrique.com/images/textes/Burkina/Burkina%20-%20SMIG.pdf>

de prise en charge des loyers ou de constructions immobilières, certains transferts sont cependant effectués pour soutenir des investissements productifs (plantation, concession en location, commerce). Par exemple, O. A. et Z. L. ont participé à l'entretien de la plantation de cacao de leurs pères respectifs. Le premier, arrivé à Ouagadougou en 2001 en provenance d'Aboisso, est chauffeur. Il affirme avoir transféré en urgence la somme de 300 000 francs CFA afin que son père puisse conserver sa plantation. Le second est arrivé en 2004 en provenance de Soubré pour poursuivre ses études supérieures. Depuis 2008, il est employé comme traducteur dans une ONG à Ouagadougou : « *j'ai envoyé 450 000 francs CFA en 2010 par Western Union pour redynamiser la plantation de cacao de mon père, acheter d'autres plants et remplacer les plus vieux* ». Ces transferts d'argent vers les zones de plantations du sud de la Côte d'Ivoire ont eu lieu dans un contexte de remise en cause des droits d'exploitation dont jouissaient les Burkinabè. Au plus fort de la crise, de nombreux cas de litige foncier sont ainsi apparus dans la forêt ivoirienne, en raison de l'origine géographique des exploitants, devenus étrangers. Le paiement de grosses sommes envoyées du Burkina a ainsi permis de sécuriser les plantations dont les bénéficiaires ont été utilisés pour la scolarisation des enfants qui, en retour, n'hésitent pas à renvoyer de l'argent pour entretenir ou même conserver la propriété familiale.

D'autres permettent à leurs proches de développer des activités économiques tertiaires. O. F., arrivé en 2005 en provenance de Gagnoa pour ses études, a trouvé deux ans plus tard un poste d'assistant de parrainage dans une ONG. Il a aidé son petit-frère à investir dans le transport : « *j'ai envoyé [en plusieurs tranches entre 2009 et 2010] 3 500 000 francs CFA à mon frère par Western Union pour acheter un taxi. Il retient une certaine somme dans les recettes en tant que salaire et m'expédie le reste. C'est en quelque sorte un investissement pour moi-même* ». Le cas d'O. F. traduit la logique transnationale dans laquelle certains migrants s'inscrivent. Il montre que le retour, même définitif, ne signifie pas rupture. Et la capacité du migrant à investir dans des secteurs productifs comme le transport local ou international est autant valable pour les immigrés que pour les migrants de retour (Kouraogo & Bredeloup 2007 ; Lombard 2009). Par leur statut professionnel, ils exploitent aujourd'hui les multiples opportunités d'accroître leurs revenus qu'offrent, à la fois, le pays d'immigration de leurs ascendants et celui d'origine et les échanges et circulations qui se produisent entre les deux.

Si les enquêtés avancent diverses raisons pour justifier les transferts qu'ils effectuent vers la Côte d'Ivoire, il faut insister sur la période récente au cours de laquelle ceux-ci ont été effectués. La décennie 2000 a été caractérisée par l'instabilité sociopolitique, économique et sécuritaire, qui a fragilisé la situation socioéconomique de nombreux Burkinabè de Côte d'Ivoire (perte d'emploi, licenciement, retrait de terre, etc.), souvent accusés d'être impliqués dans le déclenchement de la crise. Nombreux sont ceux qui ont perdu leur emploi ou leur plantation (Zongo 2003 ; Bredeloup 2003) et se sont retrouvés dans une situation de demandeurs vis-à-vis de leurs enfants, lorsque ces derniers n'ont pu les faire rapatrier. Ce qui fait dire à P. Z., footballeur arrivé à Ouagadougou en 2004 en provenance de Bonoua : « *Avec la situation actuelle en Côte d'Ivoire, après avoir discuté avec mon grand-frère, j'ai envoyé [en 2011] la somme de 600 000 francs CFA pour faire venir la famille* ».

Certes, l'augmentation des besoins financiers de la famille en Côte d'Ivoire est imputable en partie à la situation de crise qui agite ce pays depuis plusieurs années. Cette situation particulière peut expliquer certains envois de fonds comme dans le cas extrême de P.Z. où l'argent est utilisé pour acheminer en car la famille jusqu'au Burkina Faso. Mais des enquêtés salariés affirment qu'ils envoient de l'argent à la famille à titre symbolique, surtout lorsqu'ils obtiennent leur premier salaire :

« De l'argent, j'ai envoyé de l'argent, oui. Mais c'est vraiment à titre symbolique. Mais bon ! Il n'y a pas trop de contraintes comme ça. Mais par exemple, ces périodes actuelles, ce sont des périodes de soudure en Côte d'Ivoire [l'enquête a eu lieu en juillet 2012], parce qu'il n'y a plus les récoltes, les gens attendent. Donc, si moi j'ai quelque chose, c'est actuellement qu'il est opportun d'envoyer à la maman [le père est décédé en 2000]. Par exemple, quand j'étais en année de formation [à l'École Nationale d'Administration et de Magistrature], l'argent des pécules qu'on donne aux élèves fonctionnaires, j'en avais gardé et quand je suis parti, je lui en ai remis. Elle a voulu refusé, mais j'ai dit non, moi je veux que vous utilisiez cet argent parce que c'est de l'argent symbolique, c'est de l'argent qui vient de notre présalaire qu'on nous donne pendant notre formation. Donc je veux vous donner ça, et elle a pris » (S.S., cadre moyen dans la fonction publique burkinabè ; entretien réalisé en juillet 2012 à Ouagadougou).

Au-delà de son caractère symbolique, ce geste témoigne aussi de la réussite des enfants dans le pays d'origine et se pratique depuis l'avènement du retour de cette seconde génération au pays d'origine, lequel date de la fin de la décennie 1970. Arrivé en 1982 à Ouagadougou pour les études secondaires, un enquêté nous souligne qu'il a

commencé à envoyer de l'argent en Côte d'Ivoire depuis 1984 quand il a intégré la fonction publique comme instituteur, mais à titre symbolique. Ainsi, ces envois d'argent de la seconde génération sont non seulement effectués pour satisfaire des besoins matériels des parents restés en Côte d'Ivoire, mais ils représentent aussi une forme de reconnaissance vis-à-vis de ces proches qui ont investi dans leur scolarisation au Burkina Faso. L'hypothèse serait que le retour et l'insertion dans le marché du travail de la seconde génération au pays d'origine et la présence de la famille en Côte d'Ivoire favorisent ces transferts en sens inverse. Cependant la crise ivoirienne aurait eu pour effet d'accentuer ces transferts parce qu'elle précarise la situation de certains Burkinabè. Ce qui amène ces derniers à solliciter l'aide des enfants au Burkina Faso ou que cette seconde génération, consciente de cette situation de précarisation, se sent obligée d'aider quand elle en a la capacité. À travers ces envois de fonds, les enfants de migrants, notamment les cadets, acquièrent un statut de personne ressource, d'« aîné » au sein de la famille nucléaire ou élargie, dispersée entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. Ils reproduisent, en sens inverse, ce même statut acquis par leurs parents immigrés qui, de la Côte d'Ivoire envoient de l'argent au Burkina Faso pour soutenir des proches. Les migrants développent ainsi des logiques propres de vie qui brouillent les attentes de l'État vis-vis de sa diaspora.

### **Décalage entre discours de l'État et logiques de migrants**

Aujourd'hui les transferts monétaires de migrants burkinabè dans l'espace migratoire ivoiro-burkinabè prennent une forme circulatoire, impliquant de part et d'autre de la frontière des membres de la famille nucléaire ou élargie. Ces mouvements financiers qui s'opèrent dans les deux sens sont révélateurs des décalages existant entre les discours étatiques sur la participation de la diaspora au développement du pays d'origine et les logiques propres aux familles de migrants. L'État et les sociétés bancaires et immobilières s'efforcent de capter l'épargne des migrants. Comme le souligne Brigitte Bertonecello (2010 : 10), « depuis 2002 (...), *État et structures privées burkinabè organisent des dispositifs permettant aux ressortissants vivant à l'étranger [particulièrement en Côte d'Ivoire] d'investir avec plus de facilité dans leur pays d'origine* ». Au cours du premier trimestre 2012, la Banque Atlantique du Burkina Faso a organisé une mission de sensibilisation

en Côte d'Ivoire afin d'attirer davantage l'argent des migrants burkinabè. Selon son directeur :

« De tous nos compatriotes qui sont dans le reste du monde, Afrique compris, 95 % des flux financiers vers le Burkina viennent de Côte d'Ivoire. Ce qui est très important en termes de devises et nous amène à avoir une bonne stratégie. Il est donc plus facile de collecter en Côte d'Ivoire en raison de son importance et de sa proximité que de se tourner vers des diasporas installées en Europe et aux États-Unis pour lesquelles, indéniablement, il y a des revenus à collecter mais pas forcément plus importants en volume »<sup>6</sup>.

Si le déclenchement de la guerre en septembre 2002 en Côte d'Ivoire a conduit à une prise de conscience de la part des Burkinabè de la fragilité de leur présence dans ce pays, les transferts d'argent de migrants du Burkina Faso vers la Côte d'Ivoire traduisent également une logique de pérennisation des implantations dans ce pays. Ces transferts illustrent aussi le développement d'une logique d'entraide et de productivité dans laquelle les migrants et leurs familles se sont inscrits et qui permet de renforcer leur assise de part et d'autre de la frontière, en particulier en période de crise. Ces transferts d'argent vers la Côte d'Ivoire restent cependant conditionnés par la présence de membres de la famille de retour dans le pays d'origine. Le choix de certains de résider en Côte d'Ivoire et les ré-émigrations semblent perpétuer les transferts migratoires et financiers entre les deux pays.

Ainsi, là où l'État attend du migrant qu'il participe au développement de son pays d'origine à travers des investissements, une logique propre aux populations, s'articulant autour du souci du bien-être de la famille, se dessine. Ceci expliquerait les transferts vers la Côte d'Ivoire, « un pays qui n'est pas le sien », mais auquel le migrant est attaché par la présence des proches (pères, mères, frères, sœurs, tantes, etc.). D'un côté, les parents de Côte d'Ivoire envoient de l'argent au Burkina Faso pour aider ceux qui y sont présents, de l'autre, les enfants qui migrent vers le Nord transfèrent en retour des fonds, une fois qu'ils ont trouvé un travail salarié. De part et d'autre de la frontière ivoiro-burkinabè, l'argent est demandé et transféré. Au-delà de ces flux financiers à double sens, c'est une logique de construction et de consolidation de familles transnationales, inscrites dans une dynamique d'interdépendance et de complémentarité entretenue par de nombreux migrants, qui se dessine dans l'espace migratoire ivoiro-

---

<sup>6</sup> « Retour des investisseurs burkinabè en Côte d'Ivoire : Banque Atlantique-Burkina à la reconquête de la diaspora », 2 mars 2012, <http://www.lefaso.net/spip.php?article46690&rubrique3>.

burkinabè. La Côte d'Ivoire est mobilisée quand la situation se dégrade au Burkina Faso, et vice versa. Il faut donc dorénavant prendre en compte ce cadre spatial transnational pour comprendre la condition du migrant. Pour les migrants burkinabè « partagés » entre deux pays (Néya 2010), Burkina Faso et Côte d'Ivoire constituent aujourd'hui des ressources spatiales.

### **Conclusion : vers l'émergence de familles transnationales ?**

L'installation au Burkina Faso des enfants de migrants burkinabè en Côte d'Ivoire et leur accès à un travail salarié favorisent les transferts monétaires entre les deux pays. Lorsqu'ils arrivent au Burkina Faso, ils sont soutenus par les membres de la famille de Côte d'Ivoire, jusqu'à ce qu'ils s'insèrent au plan professionnel. Cependant, leur présence au Burkina Faso affecte les transferts dans un double sens. D'un côté, l'argent en provenance de Côte d'Ivoire est destiné aux zones où les enfants sont installés. Lorsque cet argent est transféré à destination du village d'origine, il transite par nombre d'entre eux. L'installation hors du village d'origine des membres de la famille impose aux Burkinabè de Côte d'Ivoire un dispositif de répartition des transferts d'argent au Burkina Faso, entre le lieu des ancêtres et le lieu de résidence des enfants. De l'autre côté, l'accès à un travail au Burkina Faso amène les migrants de retour à soutenir la famille installée en Côte d'Ivoire, afin qu'elle puisse faire face aux urgences mais aussi consolider ses activités dans la perspective d'un entrepreneuriat transnational.

La double direction prise par les transferts d'argent des migrants burkinabè dans l'espace migratoire ivoiro-burkinabè témoigne de la logique de vie transnationale dans laquelle des familles de migrants s'inscrivent. L'installation durable de migrants issus d'une même parentèle, de part et d'autre de la frontière ivoiro-burkinabè, révèle la fabrique de familles transnationales et traduit une mise en relation et en action de plusieurs générations de migrants. Ces dispositifs spatio-temporels sont la manifestation d'un ensemble de liens économiques, sociaux, qui lient migrants et non-migrants d'une même famille, dispersés de part et d'autre d'une frontière nationale (Faist 2000 ; Brycesson & Vuorela 2002 ; Cortes 2011).

Dans le contexte ivoiro-burkinabè, la « circulation migratoire » participe de la fabrique puis de la consolidation de ces familles transnationales (Blion & Bredeloup 1997). L'étude des transferts d'argent

de la seconde génération vers la Côte d'Ivoire permet d'enrichir et de compléter la lecture habituellement faite des flux de personnes et des flux financiers. Nous avons essayé de montrer que, si les enfants de migrants bénéficient d'un soutien financier en provenance de Côte d'Ivoire, une fois installés au Burkina Faso, à leur tour, ils deviennent le relais de leurs parents, soutiens de la famille ivoirienne, tout autant que garants des liens pérennes avec les parents du Burkina Faso.

## Références bibliographiques

- AMBROSSETTI, E., CELA, E., FOKKEMA, T., 2011, « *The remittances behaviour of the second generation in Europe: altruism or self-interest?* », Università Politecnica Delle Marche, Dipartimento Di Scienze economiche e Sociali. <http://docs.dises.univpm.it/web/quaderni/pdf/368.pdf>
- BATENGA, M. W., 2003, « Le milieu universitaire de Ouagadougou : l'insertion des étudiants burkinabè venant de Côte d'Ivoire », In C. Coquery-Vidrovitch et al. (ed.), *Être étranger et migrant en Afrique au XXI<sup>e</sup> siècle, enjeux identitaires et modes d'insertion. Politiques migratoires et construction des identités*, Paris, L'Harmattan, vol. 1, p. 325-338.
- BERTONCELLO, B., 2010, « Diaspora, développement et urbanisation : des Burkinabè de l'étranger, acteurs des projets urbains de Zaca et Ouaga 2000 à Ouagadougou (Burkina Faso) », *Annales de géographie*, n° 675, p. 560-583.
- BLION, R., 1992, « Retours au pays des Burkinabè de Côte d'Ivoire », *Hommes et Migrations*, 1160, p. 28-31.
- BLION, R., BREDELOUP, S., 1997, « La Côte d'Ivoire dans les stratégies migratoires des Burkinabés et Sénégalais », In B. Contamin, H. Memel-Fôtê. (ed.), *Le modèle ivoirien en questions*, Paris, Karthala-Orstom, p. 707-737.
- BEODA, É., 2009, *Le rattachement des burkinabè de l'étranger à leur pays d'origine et leur apport au développement*, Mémoire de fin de cycle supérieur, ENAM, Département diplomatique. [http://www.memoireonline.com/03/10/3237/m\\_Le-rattachement-des-burkinabe-de-letranger-leur-pays-dorigine-et-leur-apport-au-developp0.html](http://www.memoireonline.com/03/10/3237/m_Le-rattachement-des-burkinabe-de-letranger-leur-pays-dorigine-et-leur-apport-au-developp0.html).
- BOYER, F., LANOUE, É., 2009, « De retour de Côte d'Ivoire : migrants Burkinabè à Ouagadougou », In F. Boyer, D. Delaunay (coord.), *Peuplement de Ouagadougou et développement urbain : rapport provisoire*. Ouagadougou, Paris, p. 75-101.
- BREDELOUP, S., 2003, « La Côte d'Ivoire ou l'étranger destin de l'étranger », *Revue européenne des migrations internationales*, 19, p. 85-113.
- BREDELOUP, S. 2006, « Réinstallation à Ouagadougou des « rapatriés » burkinabè de Côte d'Ivoire », *Afrique contemporaine*, 217 (1), p. 185-201.
- BREDELOUP, S., KOURAOGO, O., 2007, « Quand la « crise » ivoirienne stimule les trajectoires professionnelles des transporteurs burkinabè émigrés », *Revue européenne des migrations internationales*, (23) 3, p. 133-149.
- BRYCESON, D., VUORELA, U., 2002, *The Transnational Family: New European Frontiers and Global Networks*, Oxford, New York, 276 p.

- COMPAORE, G., NAMALGUE, H., BADO, A., 2009, *Caractéristiques économiques de la population, Recensement Général de la population et de l'Habitation de 2006 (RGPH 2006), Thème 5*, Ouagadougou, Bureau central du recensement, 200 p.
- CORTES, G., 2011, « La fabrique de la famille transnationale. Approche diachronique des espaces migratoires et de la dispersion des familles rurales boliviennes », *Autrepart*, 57-58 (1), p. 95-110.
- DABIRE, B., KONE, H., LOUGUE, S., 2009, *Thème 8 : Migration, Recensement Général de la population et de l'Habitation de 2006 (RGPH 2006). Analyse des résultats définitifs*, Ouagadougou, Bureau central du recensement, 150 p.
- DIA, H., 2007, « Les investissements des migrants dans la vallée du fleuve Sénégal : confiance et conflits d'intérêts », *Revue européenne des migrations internationales*, (23) 3, p. 29-49.
- FAIST, T., 2000, *The volume and dynamics of international migration and transnational social spaces*, Clarendon Press Oxford, 380 p.
- GREGOIRE, C., 2011, *Un pied ici, un pied là-bas ? Les mobilités des étudiants "diaspos" dans l'espace transnational Burkina Faso - Côte d'Ivoire*, Master 2 Recherche Pays émergents et en développement, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 91 p.
- JEDLICKI, F., 2007, « Les retours des enfants de l'exil chilien. L'empreinte du politique dans les parcours d'insertion », In V. Petit (coord.), *Migrations internationales de retour et pays d'origine*, Paris, CEPED, p. 194-205.
- KANE, A., 2001, « Diaspora villageoises et développement local en Afrique : le cas de Thilogne association développement », *Hommes et Migrations*, 1229, p. 96-107.
- KOHLER, J.-M., 1978, *Les Migrations des Mossi de l'Ouest*, Travaux et Documents de l'ORSTOM, Paris, 196 p.
- LACHAUD, J.-P., 1999, « Envois de fonds, inégalité et pauvreté au Burkina Faso », *Tiers-Monde*, 40 (160), p. 793-827.
- LACHAUD, J.-P., 2005, « Crise ivoirienne, envois de fonds et pauvreté au Burkina Faso », *Tiers-Monde*, 46 (183), p. 651-673.
- LACROIX, T., 2003, *Espace transnational et territoires : les réseaux marocains du développement*, Thèse de doctorat en géographie et sciences politiques, université de Poitiers, Département de géographie, 455 p.
- LEE, H., 2004, « Second generation' Tongan transnationalism: Hope for the future? », *Asia Pacific viewpoint*, (45) 2, p. 235-254.
- LEVITT, P., WATERS, M., (eds.), 2002, *The Changing Face of Home: The Transnational lives of the Second Generation*, New York Russell Sage Foundation, 408 p.
- LOSCH, B., (coord.) 2000, Côte d'Ivoire, la tentation ethnonationaliste ?, *Politique africaine*, n° 78, 221 p.
- LOMBARD J., 2009, « Du taxi au migrant ou l'inverse ! Influences réciproques du transport et de la migration internationale en Afrique de l'Ouest », *Cahiers de géographie du Québec*, 53 (149), p. 241-260.
- MICHALON, B., 2003, *Migrations des Saxons de Roumanie en Allemagne, Mythe, interdépendance et altérité dans le « retour »*, Thèse de doctorat de géographie, université de Poitiers, URF des sciences humaines et Arts, département de géographie, 577 p.

- NEYA, S., 2010a, « Crises ivoiriennes, migrations de retour et recomposition des rapports villes-campagnes : la ville frontalière de Niangoloko et son Hinterland », In M. Zongo (dir.), *Les enjeux autour de la diaspora burkinabè : Burkinabè à l'étranger, étrangers au Burkina Faso*, Paris, L'Harmattan, p. 209-234.
- NEYA, S., 2010b, « De la migration à la circulation, le cas des migrants burkinabè « partagés » entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire », UCAD/IMI, *African Migrations Workshop. The Contribution of African Research to Migration Theory*, Dakar, 16-19 novembre, 20 p.  
<http://www.imi.ox.ac.uk/projects/research-themes/african-migrations/papers-from-the-african-migrations-workshop-2010-dakar>
- NEYA, S., 2011, *Espace ivoiro-burkinabè et pratiques transnationales des migrants burkinabè de retour de Côte d'Ivoire*, Mémoire de Master 2 de recherche « Espace, Société, Territoire », Université Paris EST Créteil, 104 p.
- OUEDRAOGO, D., 1993 « Les migrations burkinabè sous la révolution démocratique et populaire, continuité ou rupture ? », In D.D. Cordell et al. (dir.), *Population, reproduction, sociétés, perspectives et enjeux de démographie sociale*, Presses de l'Université de Montréal, p. 329-350.
- POIRINE, B., 1997, « A theory of remittances as an implicit family loan arrangement », *World Development*, 25(4), p. 589-611
- TALL, S. M., 1994, « Les investissements immobiliers à Dakar des émigrés sénégalais », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 10 (3), p. 137-151.
- TALL, S. M., 2009, *Investir dans la ville africaine. Les émigrés et l'habitat à Dakar*, Paris, Karthala, 286 p.
- ZONGO, M., 2003, « La diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire : trajectoire historique, recomposition des dynamiques migratoires et rapport avec le pays d'origine », *Politique africaine*, 90, p. 113-125.
- ZONGO, M., 2008, « L'italian dream : côté cour. L'impact des transferts financiers des émigrés bissa en Italie sur les villages de départ dans la province du Boulgou au Burkina Faso », Chaire Quetelet, *Migrations Sud-Nord, regards croisés des mondes scientifique, politique et associatif*, Louvain-la-Neuve, 3-5 décembre.

## **De Banfora à Sinfra. Circulations de personnes et transports routiers entre Burkina Faso et Côte d'Ivoire**

*Oumarou Kouraogo et Jérôme Lombard\**

### **Résumé**

À partir de la fin des années 1990 et surtout de septembre 2002, le transport international entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso a connu un boom sans précédent. De nouvelles sociétés appartenant à des Burkinabè installés en Côte d'Ivoire se sont implantées d'abord à Ouagadougou, puis à Bobo. À la faveur de l'apaisement du conflit, le retour de nombreuses familles en Côte d'Ivoire a consolidé le marché de transport, les circulations entre les deux pays constituant une opportunité supplémentaire pour les transporteurs. Les investissements dans le transport se sont multipliés jusque dans les villes secondaires comme Banfora où, depuis 2007, nombre de sociétés nouvelles sont apparues. Le transport routier apparaît beaucoup plus souple que le chemin de fer reliant Abidjan à Ouagadougou. Il propose une desserte fine jusque dans les quartiers d'Abidjan et les campements burkinabè implantés au cœur de la forêt ivoirienne, tout en captant la clientèle des villages et villes d'origine, à Ouagadougou mais aussi à Kaya, Ouahigouya, Koudougou.

### **Mots clés**

Transport de voyageurs, migrations internationales, villes secondaires, Burkina Faso, Côte d'Ivoire

---

\*Direction de la Prospective et de la Planification/Présidence du Faso, kouradou@yahoo.fr ; directeur de recherche à l'IRD (UMR PRODIG), membre du LMI MOVIDA, jerome.lombard@ird.fr

## **Abstract**

From the end of the 1990's, and from particularly September of 2002, the international transport between Burkina Faso and Ivory Coast was growing very fastly. Directed by Burkinabe people who inhabit in Ivory Coast, new companies have settled firstly in Ouagadougou, then in Bobo Dioulasso. While the Ivory Coast was becoming more peaceful, the coming back of numerous families to Ivory Coast boosted the transport system. Now mobilities and circulations between these two neighbouring countries fit to a new market for hauliers. Furthermore the transport investments are spectacular in secondary towns like Banfora where new companies and agencies have been founded since 2007. Road transport is more flexible than railway transport linking Abidjan to Ouagadougou. It's very attractive for Burkinabe people who inhabit in the suburbs of Abidjan or forest establishments, likewise for migrants and voyagers who live in original villages and cities in Burkina Faso like Ouagadougou, Kaya, Ouahigouya or Koudougou.

## **Keywords**

Passengers transport, international migrations, secondary towns, Burkina Faso, Ivory Coast

Bobo Dioulasso, boulevard de la Révolution, novembre 2011, devant une gare routière privée. De beaux autocars trônent dans la cour, en attente de voyageurs. Les deux employés assis près du portail précisent que des transporteurs rabattent, de Koudougou, Ouagadougou ou Gaoua, les clients vers Bobo. Puis le départ pour Abidjan s'opère le mardi ou le mercredi. La société est installée depuis 2009, auparavant le propriétaire des cars résidait en Côte d'Ivoire. À côté, mais situé dans la même concession, un bar, peu fréquenté à cette heure : des jeunes attendent le consommateur, l'un est Burkinabè, l'autre Ivoirien.

Comme cette société de transport, près de vingt-cinq autres sont implantées sur le boulevard de la Révolution à Bobo Dioulasso. Les véhicules alignés et les services proposés sont variés, mais essentiellement tournés vers le marché national et les lignes Bobo/Ouaga, Bobo/Gaoua, Bobo/Orodora, Bobo/Banfora.

À partir de la fin des années 1990 et surtout de septembre 2002, à la suite du déclenchement de la crise politico-militaire en Côte d'Ivoire, le transport international entre les deux pays a connu un boom sans précédent. De nouvelles sociétés appartenant à des Burkinabè installés en Côte d'Ivoire se sont implantées, d'abord à Ouagadougou puis à Bobo, avec l'ouverture d'agences secondaires. La principale explication de ce changement d'opérateurs est à trouver dans le retour massif de plusieurs centaines de milliers de Burkinabè résidant en Côte d'Ivoire (SP/CONASUR, UNICEF et *al.* 2004 ; Bredeloup 2009). Les grands commerçants burkinabè de Côte d'Ivoire, déjà implantés dans le transport national ivoirien, ont aidé au retour de leurs compatriotes puis investi le marché international entre les deux pays, devenant par la suite de redoutables concurrents pour les pionniers, présents depuis les années 1990 dans le transport intérieur burkinabè. À la faveur de l'apaisement du conflit, le retour de nombreuses familles en Côte d'Ivoire, du moins d'une partie d'entre elles, a consolidé le marché de transport, les circulations entre les deux pays, notamment celles des étudiants (Grégoire 2011), constituant une opportunité supplémentaire pour les opérateurs.

Les investissements dans le transport se sont multipliés, y compris dans les villes secondaires, comme Banfora où, depuis 2007, nombre de sociétés nouvelles sont apparues dans le centre-ville<sup>1</sup>. Dans un con-

---

<sup>1</sup> Cet article est le prolongement d'un travail collectif d'accumulation de connaissances de près de dix ans sur le sujet. Débuté par le mémoire de maîtrise de sociologie d'O. Kouraogo présenté à l'université d'Ouagadougou (2005) et portant sur les transformations du secteur du transport au Burkina opérées par les transporteurs

texte où, des deux côtés de la frontière, les opérateurs privés ont libre choix de démarrer une activité, où les liaisons internationales sont recherchées, où les communes urbaines cherchent de nouvelles ressources pour leur budget, de nouveaux capitaux ont été placés dans le transport, à la faveur de stratégies d'investissement d'entrepreneurs ivoiriens d'origine burkinabè avisés, mais aussi de la nécessaire reconversion de certains belligérants ou opérateurs économiques du nord de la Côte d'Ivoire, désireux de stabiliser leurs sources de revenus après la fin du conflit.

Le déploiement des familles burkinabè de Côte d'Ivoire sur plusieurs pays, leur dispersion entre plusieurs pôles d'habitat dans l'espace transnational Burkina Côte d'Ivoire (Plateau Mossi, Ouagadougou, région de Banfora, sud-ouest ivoirien, Abidjan : **carte 1**), ont conduit les systèmes de transport à s'adapter. Le chemin de fer, linéaire, ne représente pas le mode le plus performant pour desservir l'ensemble des lieux de résidence des familles. En revanche, le transport routier apparaît plus souple, plus réactif, plus adaptatif. S'il propose une desserte fine jusque dans les quartiers d'Abidjan et les campements burkinabè implantés au cœur de la forêt ivoirienne, il permet aussi de capter la clientèle des villages et villes d'origine, à Ouagadougou mais aussi à Kaya, Ouahigouya, Koudougou, etc. Dans ce processus, le transport ne fait que suivre « l'installation de la mobilité » dans la société burkinabè (Marchal & Quesnel 1997), qui ne se

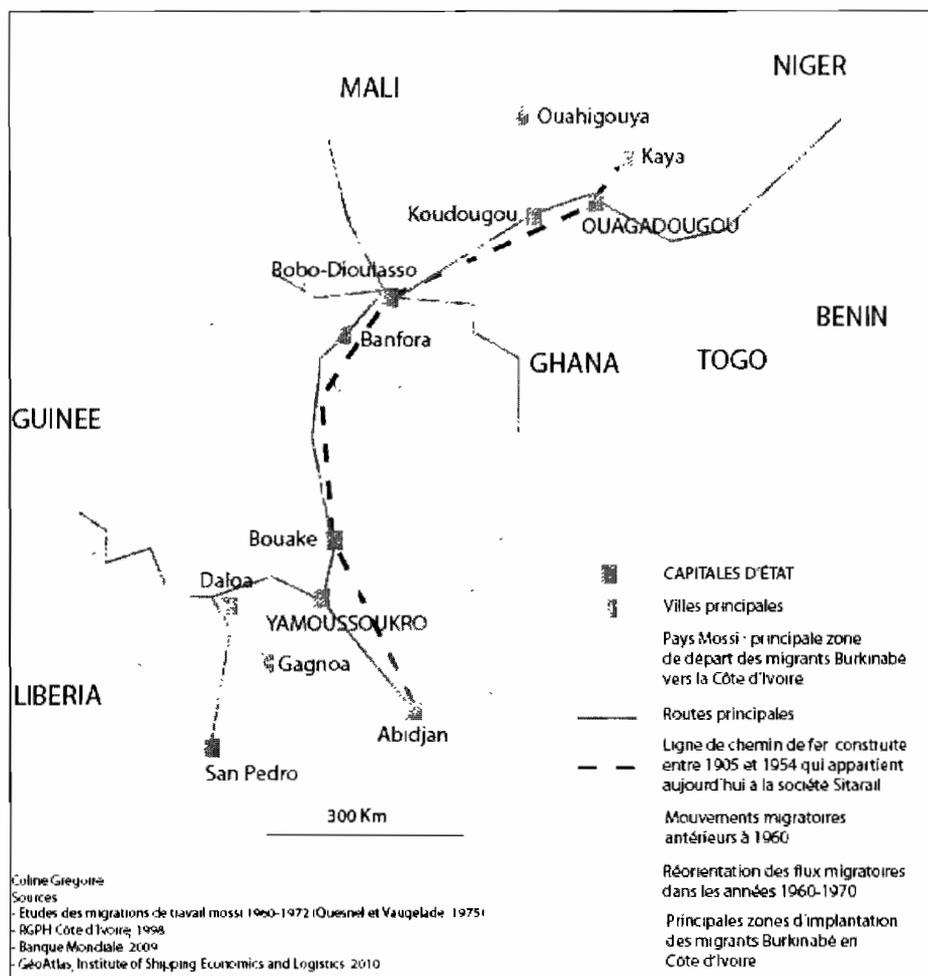
---

burkinabè de Côte d'Ivoire, il a débouché sur la publication d'un premier article dans la Revue européenne des migrations internationales (Bredeloup & Kouarogo 2007). Entre 2007 et 2009, dans le cadre du programme FSP MIRTAS (Migrations internationales et Reconfigurations Territoriales en Afrique de l'Ouest et au Sahara), co-dirigé par M. Zongo et S. Bredeloup et auquel participaient, entre autres, O. Kouraogo et J. Lombard, le travail s'est poursuivi par une recherche sur les impacts de la crise ivoirienne dans deux villes du sud-ouest du Burkina (Banfora, Niangoloko). Plusieurs enquêtes ont été menées auprès des autorités municipales des deux communes, des migrants de retour de Côte d'Ivoire ayant investi dans l'économie locale, des transporteurs régionaux. En novembre 2011, avec O. Kouraogo, nous sommes retournés dans ces deux villes pour évaluer les changements opérés dans le secteur du transport depuis le passage de 2007 et la fin du conflit politico-militaire en Côte d'Ivoire. De nouvelles enquêtes, plus approfondies, ont été menées auprès des autorités municipales, des transporteurs de Banfora, des migrants installés dans les faubourgs de Niangoloko ; des entretiens complémentaires dans les sièges des entreprises à Bobo Dioulasso et à Ouagadougou ont été ajoutés. S'est joint à cette nouvelle mission S. Néya, doctorant en géographie de l'université de Paris I, dirigé par J. Lombard et F. Boyer, dont le sujet porte sur les migrations de retour des Burkinabè de Côte d'Ivoire et la construction d'espaces de vie transnationaux.

résume pas à une succession figée sur le temps long des départs et des retours entre Burkina Faso et Côte d'Ivoire, mais à un développement de plus en plus affirmé des « opportunités d'un temps éphémère » (Montulet 2005 : 145), engendrant de nécessaires déplacements répétés, à plus ou moins longue distance, entre ville et village, entre pays, entre continents.

Dans un premier temps, la contribution tentera de faire le point sur les retours de familles burkinabè depuis 2007, en particulier dans la ville frontalière de Niangoloko. Dans un deuxième temps, l'évolution des systèmes de transport burkinabè sera traitée. Puis, en troisième point, les marchés internationaux du transport routier seront décryptés. Enfin, dans un quatrième point, il s'agira de rendre compte de la structuration du milieu des transports et du processus de différenciation en cours entre les sociétés de transport, distinguant celles d'avant la guerre, celles apparues à la faveur de la crise et celles créées après le conflit.

Carte 1 : Espace ivoiro-burkinabè, principales infrastructures de transport et flux migratoires vers la Côte d'Ivoire



## 1. Retours vers la Côte d'Ivoire

L'opération *Bayiri*, déclenchée après 2002 par le gouvernement burkinabè pour venir en aide aux populations en détresse en Côte d'Ivoire, a permis à environ 200 000 Burkinabè de regagner leur pays d'origine (Zongo 2003). Par la suite, les accords politiques de Ouagadougou, signés en 2007, ont tenté de faire baisser la tension entre les deux parties et de relancer les relations entre les deux pays, favorisant la remise en mouvement des hommes et des femmes. Ainsi, les nombreux Burkinabè, contraints d'abandonner leurs biens et réalisations et

qui avaient alors rejoint le Burkina, ont pu espérer repartir en Côte d'Ivoire. Ce qu'une partie d'entre eux a fait, dès la fin des années 2000.

Cependant, il apparaît difficile de quantifier ces nouveaux départs qui ne se traduisent pas par une rupture avec le territoire burkinabè, mais plutôt par l'existence d'une relation différente avec le pays d'origine, faite d'attentisme, d'adaptation au contexte sociopolitique, de prise en compte des opportunités économiques, et se manifestant par un surcroît d'allers-retours entre les deux pays, sous la forme parfois de circulations incessantes. Aucun chiffre ne permet de mesurer la réalité, seuls des témoignages semblent indiquer un mouvement de retour vers la Côte d'Ivoire des rapatriés initialement rentrés au Burkina durant la décennie 2000. Les investisseurs aussi seraient en partie retournés prospecter en Côte d'Ivoire<sup>2</sup>, tout comme certains responsables politiques venus soutenir les Burkinabè.

### **La réalité des retours vers le Côte d'Ivoire dans le sud-ouest du Burkina Faso**

Dans le sud-ouest du pays où nombre de rapatriés se sont installés dans la précipitation, beaucoup sont tentés par le retour en Côte d'Ivoire. À Niangoloko, une bourgade où, en 2004, on comptait plus de 2 000 migrants revenus de Côte d'Ivoire (Néya 2010a), les retours sont réels : « *comme les choses se sont arrangées de l'autre côté, les gens sont repartis puisqu'ils ont tout investi là-bas* »<sup>3</sup>. Le maire de Niangoloko confirme le surcroît de départs par rapport aux arrivées<sup>4</sup>.

Cependant, les deux interlocuteurs cités ci-dessus ne cachent pas les problèmes sous-jacents au rapatriement au Burkina des Burkinabè de Côte d'Ivoire puis à leur nouveau départ. Nombreux parmi ceux qui ont investi dans le foncier, dans l'agriculture, dans l'immobilier hésitent à tout quitter, de peur à nouveau de perdre ce qu'ils ont construit depuis peu. Les conflits fonciers s'exacerbent. Les terres achetées par les rapatriés, souvent distantes des concessions, empêchent les personnes restées sur place, généralement des femmes et des enfants,

---

<sup>2</sup> « Retour des investisseurs burkinabè en Côte d'Ivoire : Banque Atlantique Burkina à la reconquête de la diaspora », *lefaso.net*, 2 mars 2012.

<sup>3</sup> Traoré, un habitant de *Hong Kong*, quartier des rapatriés à Niangoloko : entretien, 9 novembre 2011. *Hong Kong*, situé près du poste de douanes, est non aménagé, d'apparence pauvre et ressemble encore aujourd'hui aux campements de brousse de Côte d'Ivoire regroupant les planteurs burkinabè de cacao (**photo 1**).

<sup>4</sup> Entretien, 9 novembre 2011.

de les mettre en valeur. Les rapatriés restent alors propriétaires de terres qu'ils n'exploitent pas et auxquelles les premiers habitants de la région n'accèdent pas. « *Avec leur départ, les enfants des autochtones sont en train d'occuper les terres que les Burkinabè étaient venus acheter à Niangoloko, donc il y aura un problème d'ordre foncier quand les propriétaires vont revenir* »<sup>5</sup>.

Dans la capitale provinciale, Banfora, ville située à 40 kilomètres au nord de Niangoloko, les impacts des allées et venues des rapatriés sont visibles. Belleville (*Tatana*), dont l'allure de village subsiste, avec des chemins en terre au plan désordonné et d'innombrables parcelles vides, herbeuses ou cultivées, abrite majoritairement des personnes originaires de Côte d'Ivoire. Les bâtiments, quand il y en a, sont de bon standing, les maisons sont occupées par les familles de planteurs qui en ont laissé une partie ou qui sont louées à des fonctionnaires locaux. D'autres sont fermées ou inachevées, signe que l'installation a été temporaire ou seulement envisagée. Les ruraux des environs achètent aussi. Les prix à la vente seraient proportionnels à l'importante masse monétaire engendrée par les planteurs, même absents. Des parcelles nues mais viabilisées sont ainsi vendues entre 1,5 et 2 millions de francs CFA<sup>6</sup>.

Dans cette partie de la ville, extension du secteur 7, l'intérêt des investisseurs extérieurs tels que les rapatriés a incontestablement favorisé l'urbanisation. Les commerces sont plus nombreux qu'en 2007, les « maquis » aussi ; le raccordement au réseau d'électricité est effectif depuis 2009, comme le confirme le responsable de la paroisse locale dont le lycée technique vient d'être équipé ; de nouvelles infrastructures structurantes ont été construites, telles que le nouveau marché, le bloc hospitalier, une pénétrante routière bitumée.

### **Importance des doubles résidences**

Le retour en Côte d'Ivoire semble présager une certaine prudence de la part des rapatriés. « [...] Il ressort des entretiens auprès des migrants que le retour des chefs de ménage et certains de leurs proches en Côte d'Ivoire n'est pas définitif. Ils y retournent pour un temps, en raison des épouses et des enfants qu'ils ont laissés dans la commune. Ils s'y rendent pour collecter les retombées de leurs investissements qu'ils réemploient ensuite au Burkina Faso » (Néya 2010b : 17).

---

<sup>5</sup> Entretien Traoré, *id.*

<sup>6</sup> Secrétaire général de la mairie de Banfora, entretien, 10 novembre 2011.

Les planteurs se partagent d'autant plus facilement entre leur plantation et leur résidence de Niangoloko qu'en quittant la Côte d'Ivoire ils ont demandé à un de leurs frères de rester sur place pour entretenir la parcelle. Ces mouvements de balancier qu'il n'est pas aisé de mesurer sont à relier avec les circulations entre les deux pays de populations familiales en général et de main d'œuvre agricole en particulier. Plusieurs interlocuteurs rapportent l'arrivée avant l'hivernage de recruteurs de main d'œuvre pour les plantations ivoiriennes, puis le retour des jeunes à partir de novembre.

Ces allées et venues régulières alimentent la demande de transport, auparavant satisfaite par l'offre ferroviaire et désormais pourvue par les transporteurs routiers.

## **2. Évolution du système de transports entre Burkina Faso et Côte d'Ivoire**

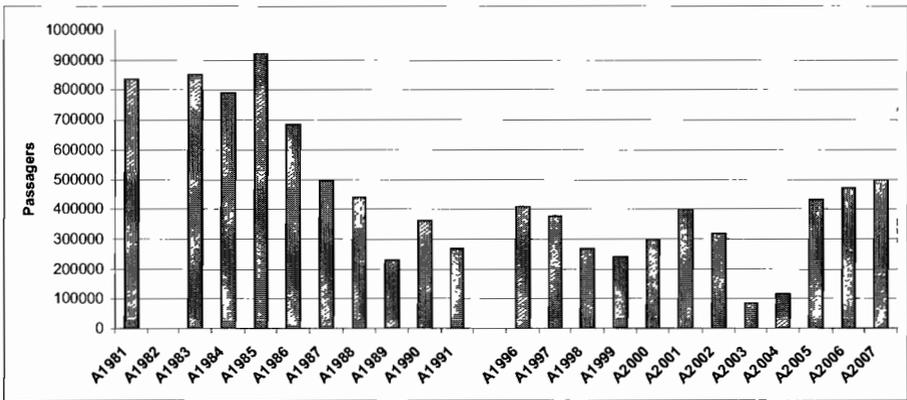
L'impact des migrations burkinabè en Côte d'Ivoire sur le système des transports est réel. En effet, de longue date, les Burkinabè émigrent en Côte d'Ivoire. Déjà en 1985 (Dabiré & Ilboudo 2004), près de 70 % des migrations internationales étaient orientées vers le voisin ivoirien. Mais les flux inverses sont également importants et symbolisent l'existence d'un marché de transport vers le Burkina. La même étude, synthétisant les résultats du recensement de 1996, indique que les retours de Côte d'Ivoire concernent à l'époque 38 % des flux. Si le transport routier a pris aujourd'hui une part prépondérante dans les trafics, ce n'était pas le cas jusqu'en 1990, période au cours de laquelle le chemin de fer constituait un lien ombilical entre les deux pays (Ouedraogo 2006).

### **Le transport ferroviaire concurrencé**

Le transport ferroviaire, élément historique du système de transport reliant Burkina et Côte d'Ivoire, a connu une grande variation de son trafic entre 1980 et 2007 (diagramme 1). La fin de la révolution « sankariste » (1987) a correspondu au début de processus de libéralisation de l'économie profitable au transport routier artisanal (Bredeloup & Kouraogo 2007). Ce dernier a commencé à concurrencer sur l'international la régie de chemin de fer dont les niveaux de trafic, qui ont pu dépasser 1,2 millions de passagers dans les années 1970 et osciller entre 800 et 900 000 personnes au début des années 1980, sont restés par la suite inférieurs à 500 000 passagers par an. La privatisa-

tion de l'exploitation a redynamisé le transport ferroviaire pour quelque temps seulement. Entre 2000 et 2002, après les premières violences touchant les Burkinabè de Côte d'Ivoire, le trafic a redémarré, montant jusqu'à 400 000 passagers par an, équivalant à une augmentation de nombre des voyages vers le Burkina Faso. 2003 et 2004 ont été des années noires, en raison de la quasi-interruption des liaisons entre les deux pays. Dès 2005, selon les chiffres de la SITARAIL, le trafic de passagers a rebondi, sans jamais cependant retrouver les niveaux des années 1980.

Diagramme 1 : Trafic ferroviaire international de voyageurs Côte d'Ivoire/Burkina Faso (1981-2007)



NB : à partir de 1989, la Régie Abidjan Niger est divisée en deux sociétés nationales ; en 1995, l'exploitation est privatisée et confiée à SITARAIL, appartenant au groupe Bolloré, tandis que le patrimoine reste propriété de sociétés burkinabè et ivoirienne.

Source : Annuaire statistique des transports 2009.

Quant au transport aérien, il paraît inadapté à la demande. Certes, après l'aéroport de Paris Charles de Gaulle, Abidjan est celui avec lequel Ouagadougou échange le plus (entre 35 et 40 000 voyageurs en 2007), loin devant Casablanca (environ 25 000), Dakar (moins de 25 000) et Bamako (environ 20 000). Dans l'évolution du transport aérien ouest-africain, la place occupée par la plateforme aéroportuaire ivoirienne n'est pas surprenante et s'alimente de son rôle historique de plaque tournante, avec celle de Dakar (CEDEAO et CSAO : 2005). Cependant, même comparés à ceux du chemin de fer, les niveaux de trafics restent faibles et confirment que le transport aérien est réservé à

une catégorie de populations aisées parmi lesquelles, si l'on peut trouver quelques planteurs et familles de planteurs, l'essentiel est constituée d'hommes d'affaires, de grands commerçants, de fonctionnaires et experts internationaux. Le fait que les aéroports d'Ouagadougou et d'Abidjan soient éloignés des zones de résidence des migrants burkinabè et de leurs familles explique aussi le peu d'intérêt de ces derniers pour ce mode de transport. En revanche, la desserte proposée par le transport routier est beaucoup plus développée et par conséquent plus attractive pour des populations rurales.

### **L'ubiquité du transport routier**

L'itinéraire Ouagadougou/Bobo-Dioulasso correspond à la ligne de transport de voyageurs la plus empruntée. La majorité des grands opérateurs est présente. En 2009, un flux journalier de 94 véhicules a été enregistré sur la liaison, marquant un net rebond par rapport à 1998 (42 mouvements journaliers), soit une croissance moyenne de 7,6 % an. Pour la desserte des villes ivoiriennes, 70 départs hebdomadaires sont programmés à partir d'Ouagadougou et 59 à partir de Bobo-Dioulasso, soit 43 % de l'ensemble des mouvements internationaux au départ du Burkina Faso. Le Ghana se place en deuxième rang avec 22 % du marché international voyageurs. La proximité de Niamey explique aussi le volume appréciable des flux voyageurs s'opérant avec le Niger, soit 15 % de l'ensemble des départs internationaux (Ministère des Infrastructures et du Désenclavement et ministère des Transports 2010).

Les avantages de l'offre routière sont incontestables et répondent aux besoins des populations. Les départs vers la Côte d'Ivoire ne se concentrent pas uniquement sur Ouagadougou et Bobo, ils sont proposés désormais dans les villes secondaires, voire dans les villages d'où sont originaires les émigrés, en particulier sur le Plateau central et au Yatenga. Cette évolution est une constante dans le transport africain qui, en de multiples pays, tire profit de la possibilité pour chacun de débiter une activité de transport, par exemple les cars « horaires » au Sénégal (Lombard 2011), et ainsi d'offrir à ses proches, ses voisins, une alternative au transport tenu par les professionnels. Mais il en va de même au cœur de la forêt ivoirienne, dans les lieux d'arrivées (ou de départ pour ceux qui migrent vers le Burkina Faso). Les autocars ne s'arrêtent pas toujours dans les grandes villes, Bouaké, Yamoussoukro ou Abidjan, ils desservent finement les campagnes ivoiriennes, ils s'approchent au plus près des villages et satisfont ainsi une demande

extrêmement précise. Tel autocar peut parfois être rempli de voyageurs originaires du même village burkinabè et se rendant dans la même région de Côte d’Ivoire, par exemple autour de Méagui, village du sud-ouest souvent cité dans les entretiens, peuplé de populations *bakwé* rejointes à partir des années 1970 par des Baoulé, Maliens et Voltaïques (Kouadio 2011).

### 3. Marchés internationaux de transport routier en Côte d’Ivoire

L’analyse de l’offre routière entre Burkina Faso et Côte d’Ivoire souligne la diversification des organisations de transport, qui n’était pas aussi développée avant le conflit ivoirien et qui semble s’être accentuée dans les dernières années de la décennie 2000.

#### De capitale à capitale

Les tableaux 1 et 2 montrent l’évolution des liaisons internationales au départ de Ouagadougou et à destination des pays voisins, principalement les capitales. Les liaisons avec la Côte d’Ivoire ont été triplées entre 2005 et 2012. En janvier 2012, 72 départs d’autocars étaient enregistrés en direction la Côte d’Ivoire, la plupart de la gare routière publique de Tampouy sise dans la banlieue nord de Ouagadougou. Lundi, mardi, jeudi et dimanche sont les jours privilégiés par les différents transporteurs et locataires pour organiser des départs<sup>7</sup>.

Tableau 1 : Nombre de départs hebdomadaires à partir d’Ouagadougou de quelques sociétés de transport

Sociétés Destinat.	ZST	TSR	SKV	Locataires	TCV	KILMAND- JARO	STKF	SOGE- BAF	Total
Côte d’Ivoire	2	2		20					24
Togo	2	2	2					1	7
Ghana			2			1	5	3	11
Bénin		2			1	1			4
Mali		7	2		7	1			17
<b>Total</b>	4	13	6	20	8	3	5	4	63

Source : Kouraogo (2005).

<sup>7</sup> Les locataires sont des opérateurs qui louent à des propriétaires un ou plusieurs véhicules, moyennant paiement d’un loyer qui peut leur permettre *in fine* de devenir à leur tour propriétaire.

Tableau 2 : Nombre de départs hebdomadaires à partir d'Ouagadougou de quelques sociétés de transport

Sociétés Destinat.	ZST	TSR	SITO	Locataires	TCV	GT (MOLO MOLO)	ESPOIR VOYAGE	TWLS	Total
Côte d'Ivoire	2	7	9	32	7	6	4	4	72
Togo	0	2	0	0	2	0	0	0	4
Ghana	0	0	0	0	2	0	0	0	2
Benin	0	2	0	0	2	0	0	0	4
Mali	0	7	0	0	7	0	0	0	14
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>18</b>	<b>9</b>	<b>32</b>	<b>20</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>95</b>

Source : données du terrain (2012).

Depuis les enquêtes d'Oumarou Kouraogo en 2005, la stratégie de captation de la clientèle a évolué. Les promoteurs (propriétaires comme locataires) utilisent les réseaux sociaux au Burkina Faso pour rassembler les passagers en partance pour la Côte d'Ivoire. Ceux-là sont recensés depuis les localités d'origine, principalement du nord et l'est du pays, et convoyés, souvent par minibus, à la gare de Tampouy où sont organisés des départs groupés par autocars vers les deux capitales de Côte d'Ivoire (politique et économique), ainsi que vers les villes secondaires et villages.

La recherche poussée de clientèle n'a pas seulement lieu dans les provinces du Burkina Faso, elle s'organise aussi à partir de la Côte d'Ivoire. Ce sont désormais des villages ou des ensembles de villages, séparés par près de 1 000 kilomètres, qui sont reliés les uns aux autres. Ce n'est plus seulement les villes de Bouaké ou d'Abidjan qui sont desservies, mais également et directement le sud-ouest ivoirien, jusqu'à San Pedro, les autocars traversant des chapelets de villages sur la route reliant Gagnoa à San Pedro (zone de Méagui notamment). Ainsi, le transport routier permet que soient connectées directement des zones de provenance et des zones de destination, en moins de 48 heures, sans multiplication des correspondances à Yamoussoukro ou Bouaké, et pour des sommes relativement modiques (moins de 30 000 francs CFA le trajet).

### **L'offre locale à Banfora**

Si l'offre à destination de la Côte d'Ivoire s'est développée jusque dans les villages du Yatenga, dans la province méridionale de la Comoé, l'arrivée depuis 2000 de milliers de rapatriés puis le retour en

Côte d'Ivoire d'une partie d'entre eux ont engendré le développement d'une nouvelle offre à Banfora même et dans les villages alentours. Selon les enquêtes menées auprès des responsables de sociétés de transport, nombre de ressortissants de Kaya, mais ayant vécu en Côte d'Ivoire, se sont réinstallés autour de Banfora après leur rapatriement ; certains sont repartis, d'autres sont présents dans les deux pays et bénéficient d'une offre de transport de plus en plus adaptée à leur mobilité ou à celle de leur famille.

Il y a incontestablement un marché à prendre. À Banfora, de nouvelles sociétés sont apparues, soit des agences de sociétés ouagalaises ou bobolaises, soit de nouvelles compagnies proposant leurs services à l'attention des Burkinabè installés autour de Banfora. Ainsi, *Guira Transport* (Molo Molo), *STT*, *SITO*, *TN*, *AST* et *Jeunesse Transport Sinfra* sont-elles des sociétés récentes, recensées à Banfora en novembre 2011. Elles proposent des départs réguliers vers la Côte d'Ivoire (en moyenne deux par semaine) et desservent le plus souvent des zones précises, Sinfra par exemple mais aussi Divo ou Guiglo.

Les nouvelles compagnies s'entendent avec des prestataires locaux qui servent en quelque sorte de rabatteurs : par exemple, par le biais de son agence de Banfora, le transporteur *TSR* a passé un accord avec la société *La Grâce* pour des dessertes par minicars vers Mandogara ou Bobo (**photo 2**) ; dans une rue voisine, quatre *pickups* desservent Siderabougou et rabattent des clients pour le transporteur de longue distance, *Zonno*. Les chauffeurs précisent que, sur certaines lignes locales (Gaoua par exemple), ils négocient avec les transporteurs leaders de la ligne, implantés dans la gare routière de la ville. C'est à cette condition que cette nouvelle organisation peut perdurer tant la concurrence avec les chauffeurs installés de longue date est rude.

#### **4. Concurrence exacerbée entre sociétés de transport**

La recomposition et la complexification des dessertes de même que la compétition pour les marchés ont accentué la concurrence entre sociétés, la disparition de certaines et l'émergence de nouvelles. La différenciation entre sociétés s'opère selon le clivage habituel : expérience et ancienneté, mais faible capacité d'adaptation, *versus* réactivité, jeunesse, mais pérennité hasardeuse. Un second clivage, lié au contexte international local, vient se surajouter : celui qui distingue les sociétés ayant une origine ivoirienne des autres, sans que cela explique particulièrement le succès dans le temps des structures. Le point de

départ coïncide avec la libéralisation des années 1990 qui a vu le transport routier, comme un peu partout en Afrique (Lombard & Ninot 2010), émerger massivement et supplanter souvent tout autre type d'offre.

### **Nées de la libéralisation des années 1990**

Les anciennes sociétés, telles que *STMB*, *SOGEBAF*, *RAKIETA*, ont eu des parcours variés, sur lesquels la crise ivoirienne a peu influé. En particulier parce qu'elles ont démarré sur le créneau du transport intérieur burkinabè, au moment où l'autocar apparaissait comme performant face au train. Mais certaines, artisanales au départ, ont peu résisté à la concurrence intérieure et ont eu des difficultés à reconsidérer leurs marchés. Ainsi, la *STMB* s'est recentrée sur le transport des marchandises, visiblement incapable d'offrir un service de voyageurs de qualité avec des bus d'acquisition récente. La *SOGEBAF* de son côté semble s'être retirée complètement du transport de voyageurs, alors qu'elle apparaissait comme le fer de lance sur ce créneau au début de la décennie 2000. *RAKIETA* s'est positionnée sur le transport international, la Côte d'Ivoire en particulier, Sikasso au Mali<sup>8</sup>, Lomé au Togo. La qualité des bus *RAKIETA*, leur aspect visuel, leur prix d'achat élevé plaident pour une société à l'avenir assuré mais, selon certains fonctionnaires du transport, l'investissement apparaît disproportionné au regard de la taille du marché international et de la concurrence diversifiée.

### **Nées du conflit ivoirien**

Les sociétés relevant de cette catégorie résultent directement de la crise ivoirienne dont les conséquences pour les Burkinabè installés en Côte d'Ivoire ont été néfastes. À partir de 1999 (événements de Tabou faisant fuir les Burkinabè travaillant dans la zone), puis surtout à partir de la scission en 2002 du pays, les dizaines de milliers de rapatriés potentiels, en route vers le Burkina, sont devenus un marché à part entière qu'ont su saisir des planteurs/commerçants burkinabè implantés en Côte d'Ivoire, souvent déjà présents sur le marché du transport de cacao et pour certains déjà transporteurs de voyageurs entre les zones de production et Abidjan ou les petites villes locales.

---

<sup>8</sup> En juin 2010, repérage d'un de ses bus entre Bobo et Sikasso à la frontière Mali/Burkina Faso.

L'exemple emblématique est donné par la société *TSR*, créée au début des années 2000 par un planteur burkinabè de la région de Méagui en Côte d'Ivoire, acheteur de café et cacao et, à ce titre, riche commerçant ayant eu des capitaux à investir dans le transport. La *STAF* également appartient à cette catégorie-là. Cette société dont les autocars sont ré-agencés en Côte d'Ivoire a la réputation de proposer des dessertes rapides, tout en garantissant la sécurité des voyages (peu d'accidents enregistrés). Enfin, *TCV* ou *Transport Confort Voyageurs*, société créée en 2002 durant le conflit ivoirien, est considérée comme la société la plus performante du pays, « l'entreprise de référence », selon un fonctionnaire burkinabè du ministère des Transports<sup>9</sup>.

Le plus remarquable est la capacité de ces structures à avoir su investir depuis plus de dix ans le marché intérieur burkinabè, par une offre rationalisée, des sites gérés et opérationnels, faisant ainsi concurrence jusqu'à aujourd'hui aux sociétés de la génération d'avant, en réadaptant notamment les recettes qui avaient fait leur succès en Côte d'Ivoire, comme la desserte fine des campagnes, au plus près de la demande des clients. Plus organisées, elles apparaissent professionnelles et en mesure de durer. L'entretien en novembre 2011 avec le directeur adjoint de *TSR*, sur le principal site de la société à Ouagadougou (photo 3), est révélateur d'un savoir-faire, d'une organisation, d'une gestion apparemment à toute épreuve. Ces sociétés planifient sur la journée les rotations entre les principales villes du Burkina (au moins une par jour entre Ouagadougou et Bobo Dioulasso)<sup>10</sup>, emploient des dizaines de chauffeurs, disposent d'au moins une gare routière dans chaque ville du pays, gèrent un parc de plusieurs dizaines d'autocars à partir d'un stock de pièces détachées qu'elles font venir du Ghana ou même d'Allemagne (cars Mercedes), tiennent une comptabilité. Le slogan de *TCV*, vantant « l'intégration en marche » (**photo 3**), est symbolique de l'intégration du territoire burkinabè avant d'être celui de l'intégration ouest-africaine : de par leurs stratégies d'implantation au Burkina, ces sociétés relient chaque ville à la capitale dans un balai incessant d'allées et venues, faisant du territoire national leur territoire d'entreprise en intégrant l'ensemble par la circulation de leurs autocars<sup>11</sup>.

---

<sup>9</sup> Entretien, 14 novembre 2011, Ouagadougou.

<sup>10</sup> *TCV* proposant qu'un aller-retour Ouagadougou/Bobo soit valable durant une période d'un mois.

<sup>11</sup> Sur cette notion de territoire d'entreprise, cf. Grand, Lombard et al. (1999).

À côté de ces sociétés d'origine ivoirienne qui dominent le marché national burkinabè, subsistent de petits opérateurs, arrivés après 2000 ou 2002, qui maintiennent une offre de service vers la Côte d'Ivoire à partir de la gare routière de Tampouy. Ils investissent un des rares créneaux non couverts par les premières. Les chauffeurs, convoyeurs, « coxeurs » et même transporteurs rencontrés disent « faire » la ligne Ouagadougou/San Pedro, en quittant l'axe bitumé et en desservant les pistes et les localités de planteurs burkinabè. La période de l'année durant laquelle l'activité est développée est la traite agricole (entre décembre et avril). Entre 15 et 20 autocars arrivent en convoi de Côte d'Ivoire le samedi soir ou le dimanche matin, permettant ainsi à une partie de ces opérateurs de travailler.

Au regard de l'état des véhicules, de leur situation géographique dans la gare (en périphérie), de l'impossibilité pour eux de disposer d'un site à part, privé, la concurrence est rude et ne permet pas à ces acteurs de second rang de s'autonomiser. Ils semblent condamnés à attendre le client, à dépendre d'un affréteur qui peut les appeler pour un trajet, travaillant avec les petits véhicules de desserte locale (*Dyna*) pour irriguer les régions du Burkina vers lesquelles les Burkinabè se dirigent après qu'ils sont arrivés à Tampouy. Leurs véhicules, souvent immatriculés en Côte d'Ivoire, ne peuvent en effet enchaîner un trajet national au Burkina après un trajet international.

### **Anticipant la sortie de crise**

Un nouveau type de sociétés est récemment arrivée sur le marché international. Ces structures ont moins de cinq ans et semblent actives depuis la fin des combats en Côte d'Ivoire et la pacification du pays à partir des années 2007-2008 et de l'approche de l'élection de décembre 2010.

Il s'agit de sociétés ivoiriennes appartenant à des planteurs burkinabè, parfois d'anciens locataires devenus propriétaires, qui ont vécu des marchés intérieurs ivoiriens locaux et surtout des allers-retours de leurs proches entre la région d'implantation ou même le campement ivoirien et la région d'origine, voire le village autour de Kaya ou Ouahigouya. Désormais, ils relient aussi la Côte d'Ivoire à Banfora, principale ville de la nouvelle région de réinstallation. Ces opérateurs constituent un lien entre les multiples zones d'implantation des familles burkinabè, l'autocar représentant le fil continu d'une relation entre plusieurs points sur la carte d'Afrique de l'Ouest.

*TN* appartient à un Burkinabè né en Côte d'Ivoire, à Guiglo. C'est un ancien locataire devenu son propre patron. En 2008, une agence a été créée à Banfora (**photo 4**), sur la ligne Kaya-Ouagadougou-Côte d'Ivoire, elle est gérée par le frère du patron, lui aussi né en Côte d'Ivoire. Ce jeune musulman de la confrérie *Niassène* (pour laquelle il a fait un voyage au Sénégal, dans la ville de Kaolack) est venu d'Abidjan où il était apprenti dans le transport routier de marchandises. La création de l'agence répond à la nécessité de capter le marché des rapatriés originaires de Kaya, nombreux dans la campagne de Banfora et dont les familles sont dispersées entre le nord du Burkina, la province de la Comoé et la Côte d'Ivoire. De son côté, *STP* (Société de Transport pour la Paix) relie Koudougou à Soubré. Auparavant, le propriétaire faisait le commerce de cacao et de café en Côte d'Ivoire, le transport de voyageurs n'était qu'une activité complémentaire. *STP* est devenue dans la zone un concurrent de *TSR* et, sur la ligne de Soubré, a évincé le transporteur local de Koudougou.

Le patron d'*AST / Jeunesse Transport Sinfra* est acheteur de cacao dans les environs de Méagui, sur la route de Soubré/San Pédro, mais il est originaire d'un village autour de Kaya. L'agence a également trois ans et est tenue par un jeune gérant de 26 ans, né en Côte d'Ivoire, dont la trajectoire migratoire traduit à sa façon ce qui se développe entre les deux pays : ce gérant est venu à Banfora quand il avait six ans, puis il reparti en 2004, avant à nouveau de se réinstaller à Banfora en 2007. « L'argent est créé là-bas », dit-il pour expliquer l'origine des fonds qui a servi à l'ouverture du bureau à Banfora.

La rapidité d'apparition de ces sociétés dans les années récentes pose cependant question. Elle pourrait s'expliquer par la proximité de l'élection du nouveau président ivoirien en 2010 et la période de pacification qui s'est ouverte. Certaines sociétés appartiennent à des commerçants du nord du pays qui ont abondamment profité du conflit ivoirien, des péages sur les routes et de leur position d'intermédiaires incontournables dans les transactions entre le Burkina Faso et le nord de la Côte d'Ivoire et les nombreux marchés d'alimentation de la rébellion. Un transitaire interrogé à Niangoloko en 2011 ne disait-il pas « [...] qu'il s'était habitué au désordre [pendant près de dix ans] » et que, depuis, il lui fallait se reconvertir. De même, un transporteur de Banfora signalait des frais de route entre le Burkina et la Côte d'Ivoire, de l'ordre de 700 à 800 000 francs par voyage pour un chiffre d'affaires de 1,2 millions. La fin du conflit a donc signifié pour ces opérateurs la fin de la rente et donc l'obligation, par exemple, de protéger les avoirs, à

commencer par les autocars rapatriés au Burkina. Il peut s'agir aussi de reconversion récente de personnes impliquées dans la rébellion et par nécessité amenées à investir leurs importantes économies dans une autre activité.

## Conclusion

Le développement sans précédent de l'offre de transport routier entre Burkina Faso et son voisin du Sud tient non seulement au redéploiement des résidences à la suite du conflit ivoirien de la décennie 2000, mais aussi à la transformation des habitudes de mobilité, consécutifs aux mouvements de population entre les deux pays et à la dispersion des familles dans un vaste espace transnational. La prudence qui a suivi l'apaisement et qui se traduit par le réinvestissement progressif en Côte d'Ivoire, sans délaisser les nouveaux lieux d'habitat au Burkina, symbolise l'émergence d'un espace de vie étiré sur au moins deux pays (parfois plus : Ghana, Togo, Mali, Niger) et qu'entendent bien faire vivre les Burkinabè de Côte d'Ivoire.

Réutilisant des compétences acquises précédemment en Côte d'Ivoire, le système de transport s'est à la fois professionnalisé et affiné par la multiplication des liaisons routières directes de village à village, avec un minimum de correspondances. Désormais, la ville d'origine, le campement forestier, la zone de repli au sud-ouest du Burkina sont reliés les uns aux autres, par une offre d'autocars développée et régulière. Locataires, commerçants, hommes d'affaires, de nouveaux transporteurs se mêlent aux anciens et relient directement villes et campagnes burkinabè et ivoiriennes. Il sera intéressant à l'avenir d'observer la pérennité de telles structures, tant la concurrence est rude et croissante, tant l'origine des capitaux, dans certains cas, peut faire douter de la capacité des néo-entrepreneurs à garantir le maintien de l'activité, tant la volonté des collectivités locales et de l'État, au Burkina du moins<sup>12</sup>, est de réguler l'offre et de professionnaliser les opérateurs.

---

<sup>12</sup> À Banfora, la mairie souhaite gérer avec plus d'efficacité le passage des innombrables autocars qui desservent ou traversent la ville. D'importants problèmes d'aménagement urbain se posent et exigent de la part des autorités locales de repenser l'avenir. Faut-il créer une nouvelle gare à la sortie de la ville ? Comment obliger les grands opérateurs à quitter le centre-ville, sans perdre une partie des taxes de stationnement et impôts nécessaires au budget communal ? Comment articuler transport international et transport urbain, en proposant, entre la nouvelle gare et le centre-ville, un service de rabattement dont le principal handicap est d'obliger les clients à payer deux fois ?

Les nouvelles dispositions relatives à la mobilité qu'on rencontre chez les Burkinabè de Côte d'Ivoire, au départ prises sous la contrainte, désormais constitutives d'un nouveau rapport à l'espace, de même que les exigences croissantes qu'ils expriment envers les transporteurs, favorisent incontestablement le développement du transport routier entre les deux pays et l'effervescence des initiatives privées. Mobilité multiscale, multipolaire, et transport routier ubiquiste vont de pair et garantissent le renouvellement permanent des circulations dans l'espace transnational Burkina/Côte d'Ivoire.

### Références bibliographiques

- BREDELOUP, S., 2009, « "Rapatriés" burkinabè de Côte d'Ivoire. Réinstallations au pays d'origine et nouveaux projets migratoires », In V. Baby-Collin, G. Cortes, L. Faret., H. Guétat-Bernard (dir.), *Migrants des Suds*, Marseille, IRD Éditions, p.167-186.
- BREDELOUP, S., KOURAOGO, O., 2007, « Quand la crise ivoirienne stimule les trajectoires professionnelles des transporteurs burkinabè émigrés », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 23 (3), p. 133-149.
- CEDEAO, CSAO, 2005, *Atlas régional des transports et des télécommunications dans la CEDEAO*, Abuja/Issy-les-Moulineaux.
- CONASUR, UNICEF, PAM, 2004, *Données statistiques sur les rapatriés de Côte d'Ivoire*, Ouagadougou.
- DABIRE, B., ILBOUDO, F., 2004, *Etude sur les statistiques des migrants au Burkina Faso*, Genève, OIT [Projet OIT-UE RAF/02/MI 2/EEC].
- GRAND, L., LOMBARD, J., MAROTEL, G., 1999, « The territories of road freight transport companies », In H. Meersman., E. Van De Voorde, W. Winkelmans (éd.), *Selected Proceedings from the 8<sup>th</sup> World Conference on Transport Research*, Amsterdam, Elsevier, tome 1, p. 449-462.
- GREGOIRE, C., 2011, *Un pied ici, un pied là-bas ? Les mobilités des étudiants "diaspos" dans l'espace transnational Burkina Faso - Côte d'Ivoire*, Université de Paris I, Mémoire de Master II de géographie, 98 p.
- KOUADIO, C., 2011, *Perceptions croisées entre autochtones et étrangers de Côte d'Ivoire : le cas de la population de Méagui dans l'Ouest ivoirien*, Dakar/Leiden, CODESRIA/African Studies Centre [Programme Contextes locaux des conflits et de la construction de la paix, rapport n°7].
- KOURAOGO, O., 2005, *Crise Ivoirienne et recomposition du secteur des transports de voyageurs routiers au Burkina Faso*, Université d'Ouagadougou, Département de Sociologie, Mémoire de maîtrise, 90 p.
- KOURAOGO, O., 2010, « Le réinvestissement des acquis de la migration au Burkina Faso », In M. Zongo (dir.), *Les enjeux autour de la diaspora burkinabè. Burkinabè à l'étranger, étrangers au Burkina*, Paris, L'Harmattan, p. 235-250.
- LOMBARD, J., 2011, *Transports d'ici, transports d'ailleurs : du Sénégal à l'Afrique de l'Ouest*, Université du Havre, Dossier d'habilitation à diriger des recherches [vol. 3.], 220 p.

- LOMBARD, J., NINOT, O., 2010, « Connecter et intégrer. Les territoires et les mutations des transports en Afrique », *Bulletin de l'Association des géographes français*, 1, p. 69-86.
- MARCHAL, J-Y., QUESNEL, A., 1997, « Dans les vallées du Burkina Faso, l'installation de la mobilité », In J-M. Gastellu, J-Y. Marchal (coord.), *La ruralité dans les pays du Sud à la fin du XXe siècle*, Paris, ORSTOM, p. 595-614.
- MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DU DESENCLAVEMENT ET MINISTERE DES TRANSPORTS, 2010, *Actualisation de la stratégie de développement du secteur des transports au Burkina Faso*, Ouagadougou [1<sup>ère</sup> phase, version définitive].
- MONTULET, B., 2005, « Au-delà de la mobilité : des formes de mobilités », *Cahiers internationaux de sociologie*, 118, p. 137-159.
- NEYA, S., 2010a, « Crises ivoiriennes, migrations de retour et recompositions des rapports villes-campagnes : la ville frontalière de Niangoloko et son hinterland », In M. Zongo (dir.), *Les enjeux autour de la diaspora burkinabè. Burkinabè à l'étranger, étrangers au Burkina*, Paris, L'Harmattan, p. 209-234.
- NEYA, S., 2010b, « De la migration à la circulation, le cas des migrants burkinabè « partagés » entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire », UCAD/IMI, *African Migrations Workshop. The Contribution of African Research to Migration Theory*, Dakar, 16-19 novembre.
- OUEDRAOGO, D., 2006, « Rôle du chemin de fer dans l'économie du Burkina Faso. Révélation de la crise ivoirienne », In J.-L. Chaléard, C. Chanson-Jabeur (éd.), C. Béranger, *Le chemin de fer en Afrique*, Paris, Karthala, p. 255-269.
- ZONGO, M., 2003, « La diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire : trajectoire historique, recomposition des dynamiques migratoires et rapport avec le pays d'origine », *Politique africaine*, 90, p. 113-126.



Photo 1.



Photo 2.



Photo 3.



Photo 4.



## Les « Italiens » de Béguédo, acteurs du développement urbain : une exemplarité à réinterroger<sup>1</sup>

*Sylvie Bredeloup et Brigitte Bertoncello\**

### Résumé

L'émigration vers l'Italie des Bissa a été érigée en modèle par les autorités burkinabè, en raison de l'importance de leurs réinvestissements économiques dans la province du Boulgou dont ils sont originaires. Les migrants ont été propulsés au rang d'acteurs incontournables du développement local. À partir d'entretiens et d'observations menés aussi bien en Italie (région de Bergame et Brescia) qu'au Burkina Faso (Ouagadougou, Béguédo) à quinze ans d'intervalles, il s'agira d'appréhender les faces cachées du modèle et de préciser le rôle occupé par les migrants dans la construction de la ville, au côté des grands commerçants, des autorités coutumières et des notables. Après avoir rendu compte des relations controversées existant entre migration et développement et reconstitué les temps forts de la migration burkinabè, les auteurs s'interrogeront sur les mo-

---

<sup>1</sup> La ville de Béguédo a été considérée comme laboratoire par l'équipe de recherche structurée autour des laboratoires LESME de l'Université de Ouagadougou et du LPED (IRD/Université de Provence). Des stages de terrains y ont été organisés, regroupant des étudiants burkinabè, des chercheurs français, spécialistes du Maghreb et de l'Afrique de l'Ouest. Dans ce cadre des entretiens ont été conduits auprès de migrants de passage, de parents de migrants et des acteurs institutionnels (2007, 2009) ; des relevés des activités dans la ville ont été réalisés et des observations des pratiques menées dans différents lieux de sociabilité (marché, bars). En complément, des entretiens ont été également réalisés à Ouagadougou mais aussi en Italie (région de Bergame et Brescia, 2007), auprès de migrants et de responsables d'associations qui ont été confrontés à d'autres entretiens réalisés en 1992, en partie auprès des mêmes personnes dans le cadre d'enquêtes exploratoires menées avec R. Blion et O. Schmidt di Friedberg à la fois en Côte-d'Ivoire, en Italie et au Burkina Faso.

\*Respectivement directrice de recherches au LPED (UMR IRD/AMU) et Professeure des Universités à l'Université d'Aix-Marseille, [Brigitte.Bertoncello@univ-amu.fr](mailto:Brigitte.Bertoncello@univ-amu.fr)

dalités de redistribution de la rente migratoire à Béguédo. Dit autrement, la production d'équipements contribue-t-elle à la transformation du village en ville et à l'atténuation des inégalités sociales ou l'argent de la migration tend-il à exacerber les tensions dans la ville ?

**Mots clés :** Bissa, migration, développement local, diaspora burkinabè en Italie

### **Abstract**

The emigration of Bissa to Italy was held up as a model by the Burkinabe authorities, given the importance of their economical reinvestments in the Boulgou province where they come from. The migrants were propelled to the rank of major players in local development. Based on interviews and observations conducted both in Italy (Bergame and Brescia area) and Burkina Faso (Ouagadougou, Beguedo) and fifteen years apart, the purpose will be to gain greater insight into the hidden facets of the model and to clarify the role the migrants play on the construction of the city, alongside the large merchants, the customary authorities and the community leaders. After having explained the controversial relationships between migration and development and having reconstituted the highlights of the Burkinabe migration, the authors will question the means of redistribution of the migratory income in Beguedo. In other words, does the production of equipment contribute to the transformation of a village into a city and to the mitigation of social inequalities or, conversely, does migration money tend to exacerbate tensions in the city?

**Keywords :** Bissa, migration, local development, burkinabè diaspora in Italy.

## Introduction

Dans un pays, caractérisé de longue date par des mouvements migratoires massifs et dirigés, principalement, vers la Côte d'Ivoire, c'est l'émigration récente vers l'Italie du Nord de quelques milliers de *Bissa*<sup>2</sup>, ressortissants de la province du Boulgou, qui est devenue exemplaire pour les autorités burkinabè. Autrement dit, ceux qui ont réinvesti, collectivement, dans la construction ou la restauration d'équipements dans leur village d'origine et, plus particulièrement, à Béguédo, à partir du nord de l'Italie, ont été propulsés au rang d'acteurs incontournables du développement local. Pourtant à la même époque, le gouvernement italien, en durcissant son appareil législatif de coercition et, les populations locales, en organisant des milices anti-immigrées et en chassant<sup>3</sup> les travailleurs africains, employés dans l'agriculture intensive au sud de la péninsule, ont participé à leur criminalisation, leur laissant peu de latitude pour envisager des opérations de co-développement. Un double paradoxe qu'il conviendra d'éclairer. On peut s'interroger sur les subjectivités et l'idéologie qui sous-tendent la reconstruction de cette histoire migratoire par la puissance publique burkinabè. Les temps forts de la migration burkinabè en Italie devront d'ailleurs être rappelés pour mieux appréhender la logique de ces mises en scène. Il s'agira ensuite d'apprécier de quelle manière se traduit, aux plans spatial et social, la redistribution de la rente migratoire, à Béguédo, commune implantée dans le centre-est de la province du Boulgou et, dont une grande partie des ressortissants se trouve en Italie, en Côte d'Ivoire et au Gabon. La production d'équipements, grâce aux transferts financiers des migrants, permet-elle un développement effectif de la zone de départ, sa transformation en ville ? Ou, à l'inverse, l'argent de la migration internationale dans une région agricole déjà riche et caractérisée par un commerce transfrontalier important a-t-il contribué à la déstructuration de cette économie et à l'exacerbation des inégalités sociales ? Autrement dit,

---

<sup>2</sup> Une ethnie minoritaire au Burkina Faso.

<sup>3</sup> En janvier 2010, après avoir essuyé une agression au fusil à air comprimé, des travailleurs saisonniers africains travaillant clandestinement dans des conditions inhumaines dans l'agriculture calabraise (Rosarno), exploités par la mafia locale se sont révoltés. Ce qui provoqua en représailles une véritable chasse aux immigrés dans une Italie devenue ultra réactionnaire et ayant institué un appareil législatif particulièrement coercitif. Bilan : 56 blessés.

quelles sont les faces cachées de ce modèle, quelle place occupent véritablement les migrants dans la construction de la ville, au côté des grands commerçants, des autorités coutumières et des notables ?

## **Migrations en Italie et développement au Burkina Faso : des relations controversées**

### **Modèles théoriques versus études empiriques**

En considérant les migrants comme des acteurs potentiels du développement économique, les pays d'émigration reprennent à leur compte les travaux théoriques, discutant du rapport de causalité entre migration et développement : l'émigration envisagée, à certaines conditions, en tant que facteur voire moteur du développement de la zone d'origine (Anmassari & Black 2001 ; Guilmoto & Sandron 2003 ; Adams & Page 2005 ; Azam & Guibert 2006). Raisonement qui suppose d'avoir répondu à une question préalable : les facteurs de sous-développement d'une région peuvent-ils ou non être corrigés par l'émigration d'une partie de ses ressortissants ? Nombre d'études font l'hypothèse que les transferts financiers, auxquels procèdent les migrants dans leur pays d'origine, peuvent compenser le départ en migration d'une partie de la force de travail. Alors que d'autres s'interrogent sur les effets déstabilisants de l'absence prolongée de ces mêmes migrants sur le système de production. Il est postulé également par les uns que ces transferts d'argent doivent réduire les inégalités de revenus dans la zone de départ et pallier éventuellement l'absence d'investissements de la part des pouvoirs publics. D'autres auteurs, à l'inverse, considèrent que par nature compensatoires, les transferts ne peuvent constituer un capital productif, susceptible de favoriser le développement économique du pays d'origine (Chami, Fullenkamp & Jahjah 2005).

La référence en Afrique de l'Ouest a pendant longtemps été la vallée du fleuve Sénégal et ses ressortissants émigrés en France. Les caisses de solidarités qu'ils ont créées et transformées en associations de développement et, plus récemment encore, en organisations de solidarités internationales de migrants (OSIM) ont été scrutées avec attention par les spécialistes (Quiminal 1991 ; Daum 1998 ; Gonnin 1997). Ces structures associatives ont été envisagées comme le canal privilégié par lequel les migrants ont pu mettre à disposition du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal, leurs ressources et leurs compétences, introduisant *de facto* une nouvelle conception du

développement. Ces activités ont été reconnues comme des formes de citoyenneté, pourvoyeuses d'intégration, par les pouvoirs publics en France alors que les migrants revendiquaient une double appartenance - ici et là-bas -, et aspiraient par le biais de ces activités à une citoyenneté transnationale. De leur côté, depuis une dizaine d'années, les gouvernements africains concernés ont reconnu formellement les associations de migrants comme partenaires du développement.

Les prédictions des modèles théoriques existants restent cependant divergentes quant à l'impact - positif ou négatif - des migrations sur le développement, compte tenu de la variabilité des situations et des conditions locales dans lesquelles ces relations prennent forme, compte tenu également de la difficulté à mesurer les effets à long terme qui peuvent être aussi noyés sous d'autres processus. De la même manière, les travaux empiriques sur la question débouchent rarement sur des conclusions tranchées. Si les transferts peuvent couvrir les besoins domestiques essentiels des familles<sup>4</sup>, leur impact reste en revanche limité sur les investissements productifs dans les lieux d'origine. Par ailleurs, il s'avère difficile dans les analyses d'isoler les transferts monétaires des revenus obtenus localement. Ce qui n'empêche pas les autorités politiques ayant en charge la gestion des migrations de prendre position dans ce débat et de mettre l'accent sur les aspects positifs de cette relation. Pourtant, toutes ces hypothèses méritent d'être questionnées au regard des réalités de terrain. Rappelons tout d'abord que le développement ne constitue pas l'objectif des départs en migration. Les migrants n'ont pas pour vocation de contribuer à l'équilibre de la balance des paiements de leur pays d'origine (Guilmoto & Sandron 2003). Ils migrent pour fuir des exactions, pour s'émanciper de la parentèle, pour satisfaire leur curiosité, pour améliorer leur quotidien ; rarement dans la perspective de se transformer en agents de développement. Plus encore, cette émigration peut signaler en creux le manque de confiance dans les perspectives nationales de développement (Cogneau & Tapinos 2000). Bien que les transferts de fonds soient entendus, par les membres restés au pays, comme le remboursement de la dette à la collectivité, le projet migratoire n'inclut pas systématiquement un projet de réinvestissement dans le pays d'origine. Et, à supposer que les migrants mettent en place collectivement tous les moyens à leur

---

<sup>4</sup> D'après une analyse construite sur 57 pays, il y aurait une corrélation positive mais modérée entre le montant des transferts par habitant et le PIB, (Cambrézy & Domenach 2006).

disposition pour développer une action dans leur pays d'origine, ils ne disposent pas toujours de toute l'expérience, des réseaux nécessaires à sa réalisation ni ne peuvent accéder à la manne publique qui permettrait sa mise en œuvre effective<sup>5</sup>. L'environnement peut aussi être hostile à l'investissement, en l'absence de ressources techniques suffisantes, de soutien du système bancaire notamment : « *pour un Burkinabè d'Italie, c'est mieux de faire un prêt en Italie plutôt qu'au Burkina Faso* »<sup>6</sup>. Ensuite, quand il y a transferts d'argent au pays, l'utilisation de ces transferts, par le migrant et sa famille, n'est pas nécessairement posée en termes de développement. Le migrant, qui opère un arbitrage entre ses besoins propres et ceux de la collectivité, privilégie le plus souvent la fonction d'assurance de ces transferts de fonds, avant d'envisager des investissements dits productifs. Sa stratégie est familiale avant de devenir villageoise ou inter-villageoise. Enfin, à mesure que l'émigration s'allonge dans le temps, les migrants sont confrontés à de nouvelles charges familiales, à la dégradation de leur situation professionnelle par temps de concurrence et de xénophobie exacerbées, qui induisent une baisse de leurs revenus. Leur insertion croissante dans des associations de développement ne leur permet pas toujours de compenser la diminution de leur capacité d'épargne et de transferts financiers.

### **Les Burkinabè de l'extérieur : des représentations essentiellement négatives**

En Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso est longtemps resté le pays qui avait le plus profité des transferts migratoires, du fait de son long passé d'émigration de main-d'œuvre. Dans les années 1980, alors qu'une part importante des Burkinabè avaient émigré en Côte d'Ivoire, environ un ménage burkinabè sur deux recevait des transferts pour un montant qui constituait la moitié de ses ressources (Lachaud 1999). La Côte d'Ivoire demeure encore le principal pays d'émission des transferts à destination du Burkina Faso (91 % du total des transferts<sup>7</sup>). Mais dans les discours populaires, les Burkinabè de l'extérieur continuent d'être présentés, le plus souvent comme des

---

<sup>5</sup> Seulement 20 % des OSIM en France bénéficiaient d'aides ou de subventions publiques (Daum 1998).

<sup>6</sup> Entretien à Moniga di Garda (Italie), mai 2007.

<sup>7</sup> Source CONAPO, 2006.

déracinés<sup>8</sup>, qui ont fui leurs responsabilités, au lieu d'affronter les turbulences politiques et les difficultés économiques dans leur pays, qui ont oublié leur patrie, coupé les liens, préférant investir et se fixer en terre ivoirienne<sup>9</sup>. Une manière détournée pour une partie de ceux qui étaient restés au pays de passer sous silence les détournements d'argent auxquels ils procédaient dans le cadre familial. Il est en effet de notoriété publique que l'argent épargné et envoyé par les migrants burkinabè au pays par des canaux informels n'a pas toujours été réutilisé, réaffecté selon leurs prescriptions. Cette stigmatisation des Burkinabè de l'extérieur a été relayée par les pouvoirs publics qui se sont employés à minimiser l'importance de leurs mouvements financiers à destination du Burkina Faso ; elle s'est accentuée à la fin des années 1990 à mesure que les rentrées d'argent s'affaiblissaient également. Subissant de plein fouet la chute des cours du café et du cacao, les ouvriers agricoles burkinabè travaillant essentiellement dans les plantations ivoiriennes n'étaient alors plus en mesure d'opérer, dans les mêmes proportions, des transferts en direction de leurs familles restées au pays. À compter de 1980, les envois d'argent en direction du Burkina ont ainsi régressé de manière vertigineuse, diminuant de moitié en vingt ans (Lachaud 1999). Une nouvelle chute des fonds transférés a été enregistrée à partir de 1999, année qui marque le début des retours massifs de Côte d'Ivoire des Burkinabè. Une situation qui influence de façon négative l'image de l'émigré. Les événements de 2002 en Côte d'Ivoire ont renforcé encore davantage ces représentations péjoratives. Interrogé en novembre 2006, le Secrétaire Général du Conseil Supérieur des Burkinabè de l'Extérieur nous confiait :

« Les Burkinabè n'investissent pas dans leur pays d'origine mais dans le pays d'accueil, dans l'immobilier et le rural, surtout ceux de Côte d'Ivoire. Ils sont tentés ici mais ils ont eu des déboires. L'argent n'a pas été transmis aux destinataires, il y a eu des détournements, l'argent a été utilisé pour autre chose, d'autres par superstition ont peur de revenir ».

---

<sup>8</sup> Toute une grammaire de l'exil s'est même développée en *moore*, distinguant les *paveogo* et les *kosweogo*, (selon qu'ils ont décidé de mourir en terre d'accueil ou dans leur pays d'origine), aux natifs, des *tenga*.

<sup>9</sup> Déjà en 1981, le Comité Militaire de Redressement pour le Progrès National avait suspendu un temps l'émigration aux fins de travail dans l'intention de freiner l'hémorragie. Mais c'était seulement une réaction d'orgueil à la xénophobie croissante dont étaient victimes en Côte d'Ivoire les ressortissants burkinabè, dès lors où cette ordonnance ne fut prolongée par aucune mesure d'accompagnement.

Autrement dit, les migrants burkinabè ayant émigré en Côte d'Ivoire n'ont jamais été reconnus par leurs autorités de tutelle comme des agents participant efficacement au développement de leur pays d'origine. Avant d'être rebaptisés « rapatriés » dans le cadre des retours précipités, organisés ou non par l'État burkinabè, ceux qui rentraient au pays pour échapper aux exactions étaient renommés « fuyards » ou encore « revenants » dans la presse. Une situation qui tranche notablement avec la manière dont ont été appréhendés les migrants internationaux dans les pays voisins, indépendamment de leur zone d'émigration. C'est ainsi qu'au Mali comme au Sénégal, les actions menées par les autorités publiques dans le domaine du transfert de l'épargne des émigrés datent du milieu des années 1990. Alors qu'il a fallu attendre près de quinze ans après sa création pour que le Conseil Supérieur des Burkinabè de l'étranger (CSBE) commence à considérer le migrant comme un acteur potentiel du développement national ; une préoccupation pour le moins tardive dans un pays caractérisé par une très forte émigration. Mais là encore, une distinction très nette a été introduite entre le « mauvais migrant », de retour de Côte d'Ivoire ou de Libye et le « bon migrant », installé en Italie ou aux États-Unis, fondée sur l'idée que les transferts financiers des uns et des autres sont sans commune mesure<sup>10</sup>.

Depuis 2004, le CSBE, de concert avec des structures publiques ou privées, immobilières ou bancaires de la place ouagalaise a développé des produits, destinés à faciliter les démarches des compatriotes installés à l'étranger qui souhaitent acheter un terrain, construire une maison, investir au Burkina Faso. Dans un premier temps, de façon coordonnée, ces instances ont organisé des missions de sensibilisation en Italie, en France et au Gabon, en vue de rassurer les migrants - population en proie à une crise de confiance vis-à-vis de la famille - sur les facilités et garanties de sécurité qu'ils pouvaient leur offrir. L'engouement fut tel que la SONATUR<sup>11</sup> notamment ne put satisfaire la totalité des demandes de parcelles qui lui sont furent adressées par

---

<sup>10</sup> Reynald Blion (1996) dans un travail réalisé au milieu des années 1990 avait effectivement montré qu'en raison de niveaux de vie incomparables en Italie et en Côte d'Ivoire mais aussi en fonction d'activités professionnelles différenciées, les migrants burkinabè installés en Côte d'Ivoire rapatriaient annuellement un montant moindre par migrant (250 000 francs CFA) que ceux qui étaient partis en Italie (380 000 francs CFA). Ces différences de transfert étaient donc indépendantes de la volonté du migrant !

<sup>11</sup> Société nationale ayant en charge la viabilisation et la commercialisation des terrains à construire.

les Burkinabè de l'étranger. Ces derniers, qui avaient pour la plupart d'entre eux vécu des expériences malheureuses, ne récupérant jamais la maison dont ils avaient financé la construction par l'intermédiaire de la parentèle, ont compris très vite l'intérêt et la fiabilité du dispositif proposé par la société d'État. En outre, les migrants installés notamment en Italie ont été nombreux à réserver et acheter des parcelles sur le périmètre de Ouaga 2000, le nouveau quartier résidentiel haut *standing* de la capitale burkinabè, devenu une valeur sûre alors qu'il y a quelques années encore, les Burkinabè ne croyaient pas à l'avenir de cette zone périphérique (Bertoncello 2010). Et les migrants burkinabè, qui pendant longtemps avaient été considérés comme des parasites, voire des renégats deviennent, d'un seul coup, des acteurs tout puissants à qui incombent la lourde tâche de produire du développement dans le pays qu'ils avaient quitté pour la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Gabon ou l'Italie, parce qu'ils ne parvenaient pas bien à y vivre.

### **L'évolution du dispositif migratoire en direction de l'Italie**

Mais à quoi ressemble en définitive l'émigration burkinabè vers Italie, à quelles réalités concrètes s'arrime-t-elle ? Les pionniers de la migration burkinabè en Italie étaient des *Bissa*, pour la majorité d'entre eux. Ils ont émigré, à partir d'Abidjan, à la fin des années 1980, avec le soutien de leurs employeurs italiens qui souhaitaient quitter la Côte d'Ivoire pour rentrer dans leur pays (Blion & Bredeloup 1997). C'est seulement dans un deuxième temps que le réseau migratoire est devenu villageois, se structurant à partir du Burkina Faso. En septembre 1993, au moment où le visa d'entrée pour les Burkinabè voulant travailler en Italie a été instauré, après la promulgation de la Loi Martelli<sup>12</sup>, le ministère italien de l'intérieur estimait à moins d'un millier les Burkinabè, originaires en majorité de la province du Boulgou. Selon d'autres sources, entre 1987 et 1994, un millier de ressortissants de Béguédo gagna l'Italie grâce à des filières familiales et villageoises. Les habitants des villages voisins (Niagho) accompagnèrent également le mouvement. Ces régularisations orchestrées par le gouvernement italien permirent

---

<sup>12</sup> Cette loi de 1990 qui s'est accompagnée d'un acte de régularisation, est la première législation à réglementer de façon globale la question de l'immigration dans un pays qui avait été jusqu'à présent préoccupé à gérer sa propre émigration. Elle a été prise dans la perspective de l'adhésion de l'Italie aux accords de Schengen.

notamment aux Burkinabè de remonter vers le nord de la péninsule et de travailler en situation régulière dans les petites et moyennes industries, concentrées dans les provinces du Latium au Centre (Rome) et de la Lombardie au nord (Milan, Brescia et Bergame) (Schmidt di Friedberg 1995).

« J'ai eu un premier travail à Milan, dans le maraîchage, je cultivais les salades, les tomates. Six mois après c'était l'hiver, il n'y avait plus rien. Je n'avais pas les documents italiens pour rester là et chercher un travail. À Naples c'était plus facile. Je suis parti et j'ai travaillé dans une usine de chaussures. Y'avait plein de Burkinabè qui n'avait pas de papiers. Et puis, il y a eu un décret fin 97 en Italie et j'ai été régularisé. Je suis retourné à Milan puis à Brescia et là j'ai suivi une formation pour apprendre à travailler sur des machines-outils. La formation a duré six mois, j'ai eu un certificat de fréquentation et avec ça j'ai eu un travail dans une usine de suspensions de camions à Brescia. Ce travail, ça a duré six ans, c'était un travail qualifié et puis l'usine a fermé, c'était la faillite »<sup>13</sup>.

Ceux qui n'ont pas pu bénéficier de ces mesures réglementaires, ni donc accéder à l'emploi salarié, ou encore ceux qui sont arrivés en Italie plus tardivement ont été recrutés comme travailleurs saisonniers dans les campagnes de Naples et de Caserte en Campanie, plus au sud (Schmidt di Friedberg 1995). Ceux-là vivent dans des conditions précaires et habitent dans des campements rebaptisés ghettos ; certains de ces ghettos ont été détruits par des incendies criminels et des révoltes se sont déclenchées à l'initiative des émigrés supportant de plus en plus difficilement au quotidien les actes xénophobes et les conditions d'exploitation, à mesure d'un durcissement des politiques migratoires Italie (Hazard 2010). « *Les conditions dans le ghetto, je suis allé voir une fois ; c'est terrible, j'ai failli pleurer. Mais ils peuvent pas dire tout ça au pays* »<sup>14</sup>.

Les uns ont pu s'intégrer dans les villes du nord italien, faisant venir leurs femmes et leurs enfants quelques années plus tard dans le cadre du regroupement familial. C'est ainsi que Saydou marié au Burkina en 2001 a pu faire venir sa femme en 2003 : « *Elle a fait le nettoyage des hôtels avec les touristes. Elle n'avait pas fait d'études et ici elle a suivi des cours pour apprendre l'italien* »<sup>15</sup>. Les femmes assurent le ménage dans les maisons de retraite, la grande distribution, s'occupent des personnes âgées ou travaillent à la chaîne dans des petites usines. Les autres migrants, en situation de plus en plus margi-

---

<sup>13</sup> Entretien à Moniga di Garda (Italie), mai 2007.

<sup>14</sup> Entretien à Bergamo (Italie), mai 2007.

<sup>15</sup> Entretien à Moniga di Garda, mai 2007.

nalisée, continuent de s'introduire sur le sol italien mais au compte-goutte, grâce à des réseaux de passeurs très organisés et à un soutien familial indéfectible.

La situation des migrants burkinabè en Italie a donc gagné en hétérogénéité. La majorité des migrants, qui étaient déjà partis en 1995 dans le nord de l'Italie, y étaient encore en 2007, intervenant dans le même secteur d'activité et très souvent dans la même société. On ne peut donc pas parler de mobilité professionnelle ascendante pour caractériser leur itinéraire migratoire. Ils ont été rejoints par des membres de leur famille (leurs frères, leurs épouses, leurs enfants quand ceux-là ne sont pas nés sur place). Quelques-uns ont connu des accidents de parcours : maladie, accident du travail, décès d'une épouse au village, les obligeant à rentrer définitivement au pays. D'autres encore n'ont pu rester en Italie ou y revenir, à cause de la mise en place d'une législation plus restrictive. Assurément, les têtes de pont de ce réseau ont favorisé l'arrivée en Italie de leurs parents ; ils ont également largement contribué au développement du village d'origine par l'organisation d'actions collectives après avoir créé, en 1988, l'association des ressortissants de Béguédo en Italie (ARBI). Contrairement aux frères qu'ils ont soutenus, ces migrants ne se sont pas enrichis au fil des années passés en migration, même s'ils sont parvenus à y stabiliser leur situation professionnelle. Une fracture générationnelle est en train de se creuser entre les parents, nés au Burkina Faso, continuant à renvoyer de l'argent au village et à s'y investir, et leurs enfants, naturalisés italiens ou en cours de naturalisation qui ne parlent pas le français (langue officielle au Burkina Faso), qui partent au Burkina Faso seulement à l'occasion de vacances familiales et envisagent leur avenir en Italie.

### **Béguédo : une ville ou un village ?**

Mais revenons à présent à Béguédo, ce village du Boulgou qui a grossi au fil des ans<sup>16</sup> et qui a été posé en figure emblématique de la

---

<sup>16</sup> La population de Béguédo est passée de 6 799 habitants en 1985 à 14 000 en 1994 ; le département comptait 538,87 habitants au km<sup>2</sup> et donc une très forte densité pour une moyenne nationale se situant autour de 29 habitants au km<sup>2</sup> (INSD, Recensement Général de la Population, 1994). En 2000, la « commune rurale » comptait 20 000 habitants.

migration réussie en Italie par le gouvernement burkinabè<sup>17</sup>. Chef-lieu du département, Béguedo regroupe la plupart des infrastructures politiques, sociales et économiques et constitue un centre attractif dans lequel, ruralité et modernité s'entremêlent. Ville ou village ? Tout dépend en définitive des critères retenus par les différents acteurs. Au Burkina Faso, depuis 1975, l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) considère comme ville, toute localité disposant « *d'un minimum d'infrastructures socio-économiques et administratives (écoles, services administratifs, réseau de distribution d'eau potable et d'électricité* », une définition correspondant le plus souvent, dans les faits, à des entités d'au moins 10 000 habitants. En 2004, à son tour, en lien avec l'urbanisation accrue du pays<sup>18</sup> et la mise en pratique de la décentralisation, le Code général des collectivités territoriales (*art.19*) donnait une nouvelle position, se focalisant sur le poids démographique et économique de la ville. La ville devient une « *entité territoriale comprenant au moins une agglomération permanente de 25 000 habitants et dont les activités économiques permettent de générer des ressources budgétaires propres annuelles d'au moins 25 millions de francs CFA* ».

Quelques années plus tard, au lendemain du recensement de population (RGHP) de 2006, un classement<sup>19</sup> a été établi, sans valeur heuristique significative, à partir des 49 communes urbaines recensées, opérant une distinction entre « grandes villes, villes moyennes, petites villes et autres petites villes ». Résultat surprenant : Béguedo est absent de ce classement. Cet oubli tient-il au fait que sa population – 20 000 habitants – est pour partie en migration ? Le fait d'avoir élevé cette localité au rang de « commune rurale » en 2002, c'est aussi reconnaître à ses élus la capacité d'assurer son autonomie budgétaire. Sans en avoir encore le statut, elle est aussi qualifiée de ville par les autorités locales et nationales et les populations. Relayés par les médias, tous ces acteurs associent la modernité, à la présence d'équipements et de services.

---

<sup>17</sup> Le Conseil supérieur des Burkinabè de l'étranger organise régulièrement des visites à Béguedo qui sont décidées à l'occasion des différentes Assemblées Générales.

<sup>18</sup> Le taux d'urbanisation était de 6,4 % en 1975, de 12,7 % en 1985 et de 15,5 % en 1996. Sur une population de 14 017 262 habitants en 2006, 77,3 % vivaient en milieu rural et 22,7 % en milieu urbain.

<sup>19</sup> Ardjouma Ouattara (INSS/CNRST) et Lanko Some (INSD), octobre 2009, « Rapport d'analyse des données du RGPH 2006, Thème 09 : La croissance urbaine au Burkina Faso », 118 p.

« Béguédo a les allures d'une ville moderne, car les investissements des rapatriés d'Italie sont remarquables. La cité se construit petit-à-petit. Une ville en chantier où des mini-villas poussent comme des champignons »<sup>20</sup>.

### **Des maisons en dur là-bas ?<sup>21</sup>**

Dans le rapport déjà cité il est précisé que « *les logements de type moderne [sont] les appartements dans un immeuble, les villas, les bâtiments avec plusieurs logements, tandis que le type non moderne est constitué par les bâtiments simples, les cases* ». À Béguédo, le paysage est resté longtemps marqué par la présence de grappes de grandes concessions (*har*) organisées en cours (*gier*) à la morphologie identique. L'habitat traditionnel était constitué de cases rondes en *banco* (sorte de torchis) recouvertes d'un toit en *secco* (natte de paille tissée).

Dans les années 1980, bien que des premiers travaux de réparation ou d'agrandissement aient été réalisés par des migrants partis en Côte d'Ivoire, au Gabon, l'habitat traditionnel restait cependant la norme. Dix ans plus tard, alors que des projets de lotissement ont été programmés dans le cadre de la politique de décentralisation, des « maisons-ciment » construites en parpaings, avec un toit terrasse ou de tôles, ont été progressivement introduites dans le paysage à l'initiative des « Italiens », décidés à moderniser leur « village d'origine ».

Ces maisons cubiques sont bâties soit à l'intérieur d'une concession, insérées au milieu des constructions rondes soit sur une nouvelle parcelle à l'image des maisons individuelles. De couleurs vives (bleu, vert, jaune), ces dernières sont facilement repérables dans le paysage ; elles se caractérisent par la présence d'une multitude d'ouvertures sur la façade, d'un étage (avec ou sans escalier extérieur), d'une terrasse à ciel ouvert et de rambardes en fer forgé sur le pourtour des balcons, références explicites à l'occident. Elles sont entourées par un grand mur et un portail métallique, deux marqueurs de la propriété privée. Ces aménagements, s'ils contribuent à l'amélioration du confort des habitants, peuvent aussi être interprétés comme des tentatives d'autonomisation des migrants plus ou moins abouties par rapport à la grande famille. En remettant notamment en question le regroupement

---

<sup>20</sup> Diaspora burkinabè : les « Italiens » de Béguédo par S. Nadoun Coulibaly, *Sidwaya*, 12 septembre 2005.

<sup>21</sup> Terme employé par un agent bancaire de la BACB pour caractériser la ville de Béguédo à l'occasion d'un entretien (novembre 2008).

des frères nés d'un même père et de mères différentes dans les différentes cases du *har*, les nouvelles formes d'occupation spatiale s'accompagnent progressivement d'une nucléarisation de la famille.

Ces transformations du bâti et des modes d'habiter qui s'échelonnent sur plusieurs décennies sont cependant présentées comme rapides et radicales par la plupart des interlocuteurs. Et un habitant de préciser : « *En 1997, quand je venais ici pour la première fois, toutes les maisons étaient en paille. La ville a été construite en trois, quatre ans* ». Mais l'éclosion de cette ville émergente peut aussi être perturbante. Elle a d'ailleurs conduit une frange de la population à militer en faveur de la conservation du patrimoine *bissa*<sup>22</sup>. À se demander si ces réactions ne traduisent pas la crainte de voir disparaître le village et ses modes d'habiter et de sociabilité ? Résidents, migrants bâtisseurs et acteurs déterminants de ces mutations, tous sont conscients des changements qu'engendre aussi au plan social ce fractionnement de l'espace résidentiel. Les cases rondes notamment sont souvent occupées par des femmes sans enfants dont le mari, pour certaines d'entre elles, est décédé ou parti en migration. Et celles-là isolées physiquement dans la concession ne profitent pas toujours de la solidarité du groupe familial dès lors qu'il s'agit de partager les repas.

Sans aucun doute, le lancement de lotissements sur la commune de Béguedo a favorisé l'essor de ces constructions modernes. Dans ce cadre, des premières parcelles ont été attribuées aux populations intéressées en 1997. Soutenu financièrement par la diaspora burkinabè de Béguedo installée en Italie, ce projet a donné lieu également à la création d'une zone commerciale. Un second projet de lotissement devrait, en prolongeant l'édification des constructions en dur déjà amorcée, conforter le statut de ville de Béguedo. Une réserve cependant : les « maisons-ciment » ne sont toujours pas alignées le long de voies de circulation lesquelles restent encore mal dessinées et jonchées de tas d'ordures. Des cultures vivrières empiètent sur les espaces dévolus aux habitations, des villas inachevées semblent pour certaines totalement laissées à l'abandon et sérieusement détériorées, laissant aux visiteurs une impression de désordre. Le cahier des charges des lotissements ne semble pas totalement respecté et son interprétation autorise des contournements de la part de la population. Le paysage

---

<sup>22</sup> La construction de la cour royale est envisagée par la diaspora installée en Côte d'Ivoire ainsi que la réalisation d'un musée par les ressortissants de Béguedo émigrés en Italie ou à Ouagadougou.

produit est alors assez éloigné de celui d'une ville normée telle que l'appréhendent les urbanistes et aménageurs.

### **Les urbanités émergentes d'une ville dans la savane**

« Dans la ville, on s'attend à ce que la proportion des non agricoles soit assez forte, la ville ne se caractérisant guère par l'agriculture. Dans la littérature, lorsque la proportion des actifs agricoles atteint un certain seuil (25-50 %), la ville perd son sens d'être »<sup>23</sup>. Si on s'en tient à cette définition, peut-on en conclure pour autant que Béguedo n'est pas une ville, au regard de la forte proportion persistante des actifs occupés dans la culture de l'oignon<sup>24</sup> et de la présence de superficies maraîchères, de hangars de stockage de produits agricoles, d'enclos de bœufs et de moutons au sein même de la commune ? Cela signifierait alors qu'on oppose définitivement ce qui est ville à ce qui est campagne ; or des continuités existent, l'essor de la ville ne signifie pas pour autant la fin des mondes ruraux. On assisterait à l'inverse à « une invention continue des ruralités » (Hazard 2010 : 11). Des anciens paysans partis à l'étranger en migration ont réinvesti en ville mais dans l'agriculture mécanisée, contribuant à leur manière à brouiller les anciennes catégorisations construites autour de « l'exode rural » ou des « paysans déracinés ». Et aujourd'hui, la bourgeoisie, qui s'est appuyée sur l'argent de ces migrants, participe à son tour, non seulement à la modernisation du secteur agricole mais aussi à la diffusion de nouveaux modes d'habiter la ville dans la savane. L'urbanisation de Béguedo s'est accompagnée de la construction de bars, kiosques à petits déjeuners, restaurants de rue, vidéoclubs, *dancing*, autant d'établissements supports de nouvelles sociabilités, de nouveaux modes de vie favorisant aussi bien la détente et l'autonomisation des néo-citadins que celle des ruraux. Dans le prolongement de ces activités de loisirs, la jeune génération a largement investi, de nuit comme de jour, l'espace public, jouant au football ou au babyfoot, introduisant ainsi un nouveau rapport à la rue, à autrui et à l'ostentation. La fréquentation de ces lieux de convivialité par une population de plus en plus hétérogène composée à la fois des ressortissants de Béguedo, en poste ou de passage et de populations

---

<sup>23</sup> « Rapport d'analyse des données du RGPH 2006 - Thème 09 : La croissance urbaine au Burkina Faso » p. 50.

<sup>24</sup> La culture de l'oignon occupait en 1991 plus de 93 % des superficies maraîchères exploitées (Sinare 1995).

étrangères à la région participe plus largement à la diffusion de nouvelles ambiances, de nouvelles manières de vivre ensemble. L'émergence de ces nouveaux espaces s'accompagne par ailleurs d'une désaffection pour d'autres lieux comme les « danwur » où sont organisées traditionnellement des journées d'entraide à l'occasion des travaux champêtres (Zongo 2009). Restant à la base du fonctionnement des sociétés villageoises, l'organisation lignagère se retrouve ainsi bousculée par la mutation des espaces et par l'arrivée de populations aux parcours et projets fondés sur d'autres principes, d'autres valeurs qui peuvent influencer les solidarités en acte et instiller de nouvelles formes de compétition.

### **De nouvelles centralités commerciales**

La situation frontalière de la province du Boulgou avec le Ghana et le Togo constitue de longue date un atout important pour son développement autour notamment des carburants et des matériaux du bâtiment. Le marché, troisième installation la plus importante de la région, programmé tous les trois jours, attire des commerçants des villes voisines (Garango, Tenkodogo, ...) et bien au-delà. Si la fonction commerciale de Béguédo préexistait à la forte émigration internationale au départ de la région, elle s'est notablement renforcée ces dernières années mais surtout elle a changé de physionomie avec la construction d'un ensemble de boutiques, le long d'une des artères structurantes de la commune. La majorité de ces locaux abritant des boutiques, des restaurants, des ateliers, des télécentres et des établissements bancaires appartiennent à des migrants encore installés en Italie. Dans cette zone en chantier rebaptisée centre commercial de Béguédo, nombre de constructions restent inachevées ou fermées, une situation laissant penser que les commerçants attendent les jours de marché pour ouvrir ponctuellement leur échoppe.

Au sein même du marché, les activités se sont aussi recomposées en lien avec la dynamique migratoire. Non seulement, les migrants approvisionnent la ville en équipements à haute technicité, neufs ou d'occasion, mais aussi ils contribuent, par leurs transferts financiers, à l'augmentation du pouvoir d'achat de leur entourage. Ce qui a conduit à la surreprésentation d'un certain nombre de commerces. Le téléphone portable étant devenu le moyen le plus utilisé pour entretenir le lien entre les membres dispersés d'une même famille, des ateliers de vente et de réparation de cellulaires se sont multipliés. De la même manière, les appareils électroménagers, photocopieurs et ordinateurs,

derniers cris comme de deuxième main, inondent le marché. Enfin, les femmes se préparent au retour des migrants à certaines périodes de l'année ; ce qui génère alors l'ouverture de boutiques proposant pagnes, bijoux, chaussures et vaisselle, d'atelier de confection et de salons de coiffure et d'esthétique.

Grâce à l'argent de la migration, de nombreux équipements ont été édifiés un peu partout dans la commune. Dans la longue liste des réalisations, figurent des équipements sanitaires et médicaux (construction d'une maternité, mise à disposition d'ambulances et de matériel médical) et des équipements scolaires (construction d'écoles et du service de l'inspection primaire). D'autres contributions ont permis l'amélioration des infrastructures et réseaux divers (électrification de la ville en 2005 ; réfection de la route Béguedo à Finla). Toutes ces réalisations font de Béguedo une commune plus confortable pour ses propres habitants mais aussi plus attractive pour les fonctionnaires, commerçants, entrepreneurs, venant d'ailleurs. L'arrivée de ces populations, conjuguée aux flux financiers de la migration, a également incité les établissements bancaires et affiliés (BACB, Atlantic Banque, SONAPOST, Caisse Populaire, Caisse des producteurs, Western Union...) à y installer des succursales.

Malgré le développement de nombreux équipements et activités économiques, d'une urbanisation visible et d'une urbanité émergente, Béguedo peine à se construire en tant que commune urbaine ; elle prend parfois les allures d'une ville fantôme, avec ses rues désertées, ses concessions inhabitées, ses boutiques fermées et son environnement de savane arbustive. Les temporalités urbaines peuvent expliquer cette impression : Béguedo vit en effet au rythme de l'ouverture du marché bihebdomadaire et des retours saisonniers des migrants.

## **Le développement en question ?**

### **Des équipements mal utilisés ou inadaptés ?**

Autant de constructions édifiées posent ainsi la question de leur occupation. En l'absence des migrants qui n'ont pas souhaité confier la gestion de leur bien à un parent ou qui n'ont pas pu trouver un locataire parmi les fonctionnaires en poste à Béguedo, les maisons d'habitation restent vides. Par ailleurs, certaines villas n'ont pas été achevées et semblent depuis longtemps abandonnées, envahies par la végétation. Cette situation s'explique ou par l'insuffisance de moyens financiers du propriétaire toujours en migration, ou par le détourne-

ment des fonds expédiés. Ces difficultés ont conduit les migrants à reformuler leur projet mais aussi à reconsidérer leur rapport au village et à la famille. Un « Italien » explique :

« Pour le moment, on a investi dans le bâtiment. Avant les parents dormaient dans les cases rondes. Après ils ont dormi dans une maison en dur au village. Quand c'est fini, tu regardes en ville pour toi. Moi j'ai un terrain à Ouaga 2000 [nouveau quartier de Ouagadougou] mais pas encore la maison. Au village, j'ai fait construire sur deux parcelles à côté la maison pour la famille, papa, tonton, tata... un petit carré pour chacun et puis il y a la maison pour moi, elle est fermée quand on est ici. En Août, à Béguédo, ce n'est pas fermé, les migrants sont là. Certains louent quand ils ne sont pas là, ils louent par exemple aux fonctionnaires. Pour les parents j'ai fait construire avant de retourner au pays en 2001. Pour moi c'était au deuxième retour en 2004 »<sup>25</sup>.

Tous ces investissements initiés par les migrants contribuent de fait à un renchérissement des valeurs foncières dans la région, contraignant les habitants les plus démunis, à se rabattre vers les quartiers non lotis à Béguédo et dans les environs et génèrent à terme une nouvelle discrimination socio-spatiale.

Quant aux infrastructures, elles ont été construites dans la ville, paradoxalement au moment même du désengagement de l'État central. Si elles contribuent à l'affirmation d'un paysage urbain, elles laissent néanmoins une impression de désordre et de redondance. Et de chacun, responsables de l'administration publique (préfecture et nouvelle municipalité), ou de la coopération décentralisée (Jumelage Béguédo, Les Hautes-Alpes), des ONG (Borne Fonden), ou enfin des instances associatives pour le développement de Béguédo (ARBI, ADESB,...) de revendiquer la paternité de ces investissements. Ces comportements signalent en creux la laborieuse coordination entre ces différents acteurs, partie prenante du développement de la ville de Béguédo et de son département. Ils renseignent également sur la difficulté à articuler ces projets, en référence aux nouveaux instruments d'urbanisme mis en œuvre ces dernières années à différentes échelles en lien avec la communalisation du Burkina Faso (Plan de Développement Local et Plan de Développement Communal). La concertation intercommunale semble balbutiante voire contestée notamment par les migrants. C'est ainsi qu'un conflit s'est développé opposant les membres de l'ARBI et certains habitants de Béguédo aux responsables de l'ADESB ; les premiers souhaitant équiper sur leurs fonds Béguédo d'une ambulance, alors que les seconds ont mis en avant des arguments de

---

<sup>25</sup> Entretien à Moniga di Garda (Italie), mai 2007.

rééquilibrage régional pour, en définitive, attribuer ce véhicule au CHU de Tenkodogo. En l'état, ces relations interinstitutionnelles n'ont pas débouché sur une gouvernance maîtrisée. En outre, les conflits qui agitent le conseil municipal depuis 2007 après qu'une dizaine de conseillers soient entrés en dissidence ont participé de cette situation de blocage et ont été à l'origine de nouvelles divisions au sein des familles, de l'ARBI, de l'administration locale et des autorités coutumières affectant largement les prises de décision.

Autre constat : les investissements initiés par les migrants sont jugés parfois inadaptés au regard des réalités locales. Le don d'un électrocardiogramme au dispensaire par exemple ne semblait pas complètement approprié, dès lors que la ville n'avait pas encore été électrifiée (2005). Ces programmations d'équipement ne s'accompagnent pas toujours d'une réflexion sur les modalités pratiques de leur fonctionnement. En l'absence de spécialistes sur place, l'électrocardiogramme était inutilisable. De la manière, sans enseignants, les bâtiments scolaires nouvellement construits dans la ville ne peuvent être opérationnels.

Non seulement pour faire vivre ces établissements, il faut des instituteurs mais il faut aussi des élèves. D'une part, quelques instituteurs à l'instar d'un directeur d'une école primaire ont déjà déserté la fonction publique, s'engageant également sur les routes migratoires. D'autre part, un nombre croissant d'enfants, nés à Béguédo, ne veulent pas fréquenter les écoles construites par leurs parents émigrés ; ils aspirent à découvrir d'autres mondes, moins studieux et, en l'absence de leur père, ils n'hésitent pas à faire l'école buissonnière. Dans l'enseignement primaire, 52 cas d'abandon sur un effectif total de 472 ont été enregistrés pour l'année 2005-2006, alors que dans l'enseignement secondaire et pour l'année 2007-2008, 30 élèves avaient déserté le collège. Le suivi de leur instruction demeure ainsi problématique. Outre les abandons, de nombreux cas d'exclusions sont aussi signalés par le surveillant général du lycée de Béguédo : pour l'année scolaire 2006-2007, un élève sur quatre avait été exclu du lycée, en raison de résultats médiocres ou de comportements d'incivilité (Zongo 2009). Selon les enseignants, l'échec des élèves incomberait principalement aux parents qui ne perçoivent pas l'intérêt d'aller à l'école et qui, pendant très longtemps, ont valorisé l'enseignement coranique et l'école franco-arabe au détriment de l'enseignement académique. Une école qui est donc assimilée à une garderie, en attendant que le jeune garçon parte en Italie ou que la jeune fille épouse un « Italien ». Paradoxalement, les exigences sont plus fortes

vis-à-vis des filles ; le cours moyen (C.M.) étant le niveau requis pour épauler au mieux leur futur mari dans ses démarches administratives. Sur un effectif de 60 élèves en classe de troisième en 2006, un seul élève était ressortissant de Béguédo ; les autres provenant des villages environnants ou avaient des parents fonctionnaires en service dans la ville. Le maire de Béguédo s'inquiète également de cette situation, sans pouvoir apporter pour autant des réponses concrètes :

« Il y a des jeunes, il faut tout faire pour les garder sur place. Ils ne veulent pas aller à l'école Il n'y a que 10 % des enfants de Béguédo dans le lycée de Béguédo. Il faut sensibiliser les parents qui sont restés sur place, il faut sensibiliser les jeunes, il faut leur expliquer les réalités de l'Italie. Il faut leur apprendre quelque chose, ne pas s'asseoir et attendre l'Italie. Certains commencent à savoir. L'Italie des années 1990, ce n'est pas l'Italie des années 2000. C'est beaucoup plus dur. Il faut apprendre aux jeunes un métier. Il faut travailler à changer les mentalités »<sup>26</sup>.

Les migrants rencontrés en Italie ont aussi le sentiment d'avoir échoué dans leur démarche, ne parvenant pas à convaincre les plus jeunes de la nécessité d'acquérir des qualifications scolaires. « *Notre temps est passé, c'est fini, même pour travailler dans la rue, il faut avoir un peu de diplôme* »<sup>27</sup>. Compte tenu de leur propre parcours à valeur d'exemplarité et qui s'est construit le plus souvent en dehors des institutions scolaires, ils peinent à trouver des arguments convainquants. Une piste a été explorée sans grand succès : inciter des étudiants originaires du département, ayant réussi leurs études à venir rendre compte de leur itinéraire réussi auprès des collégiens et lycéens dans les classes de Béguédo.

Sur le plan sanitaire, les envois de fonds ont eu également des effets notables sur les comportements des populations en matière de fréquentation du Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) de Béguédo, si on en croit les sages femmes et infirmières interrogées. Les envois de fonds servent à l'entretien de la famille notamment en matière d'hygiène alimentaire. Selon un agent de santé, les populations de Béguédo sont de plus en plus soucieuses de leur santé et fréquenteraient abusivement le centre de santé. On retrouve une problématique similaire concernant l'approvisionnement en vivres. Les émigrés envoient de l'argent pour acheter du mil et du riz, générant un désinvestissement des membres de leur famille dans les activités agri-

---

<sup>26</sup> Entretien avec le Maire de Béguédo, Ouagadougou, 16 novembre 2007.

<sup>27</sup> Entretien avec le président de l'ARBI, Brescia, Mai 2007.

coles. Pourquoi en effet cultiver la terre si les magasins familiaux de stockage abondent en denrées, prêtes à consommer !

### **Apparition du salariat agricole**

Bien que la majorité des jeunes interrogés ne souhaitent pas devenir agriculteurs et rêvent de partir ailleurs, la culture de l'oignon constitue aujourd'hui encore une ressource et une spécificité dans la région d'autant que les « Italiens » ont largement contribué par leurs investissements à la modernisation des moyens de production agricole. On assiste notamment au développement de la culture attelée, au recours croissant à des tracteurs et des motopompes mais aussi à la constitution d'un marché de location du matériel agricole. Ces changements techniques s'accompagnent également de l'apparition d'un salariat agricole : au lieu de procéder eux-mêmes aux travaux, les parents de migrants recrutent du personnel (Zongo 2009). Un chef de famille déclare à ce sujet :

« On ne cultive pas comme avant, mais, il y a des gens qui travaillent. Comme les enfants envoient l'argent, ils peuvent dire : prends ceci, cherches des gens qui vont t'aider dans tes travaux champêtres ; sinon ce n'est pas dit qu'on les prend pour tous les travaux. Dans les travaux champêtres, les "Italiens" nous aident avec des bœufs. Avant, il fallait se courber pour cultiver. Avec les bœufs, c'est comme si c'est eux qui travaillent »<sup>28</sup>.

Il n'est pas dit pour autant que les agriculteurs ainsi libérés des tâches ingrates et fatigantes, consacrent tout leur temps à la gestion des exploitations ou à l'essor d'activités économiques complémentaires.

### **L'argent ne fait pas le bonheur !**

L'argent de la migration ne règle pas tous les problèmes. Bien au contraire, il attise des jalousies, crée de nouvelles dépendances plus ou moins bien acceptées. Au fil des années, les tensions se sont exacerbées entre émigrés installés en Italie et leurs parents restés au village. Si les premiers reprochent aux seconds leur absence de réactivité et leur comportement d'assistés, ils ont néanmoins conscience d'avoir largement contribué à l'éclosion de ces attitudes, taisant le plus souvent les difficultés qu'ils rencontraient en migration et, à l'inverse, étalant au grand jour leur supposée réussite économique, rentrant

---

<sup>28</sup> Entretien extrait du mémoire de Piga Sylvette Bahire, p.65.

chaque année au village les bras chargés de cadeaux. Ils s'interrogent dorénavant sur les possibilités de sortir de cet engrenage et sur les réorientations à mettre en œuvre pour que leur association (ARBI) puisse contribuer réellement au développement de Béguedo plutôt qu'à son seul équipement. Une phrase revient très souvent dans leurs discours tel un leitmotiv :

« C'est nous mêmes qui les avons gâté ». « Leur mentalité souvent ça fait fâcher... On souffre ici et les gens, ils croient qu'on est au paradis. Qu'ils viennent voir le matin, 6 heures debout, rentré tard le soir »<sup>29</sup>. « Certains appellent pour avoir un téléphone portable, on achète un portable à vingt Euros, mais ils ne sont pas contents, ils veulent un Nokia dernier modèle, celui qui s'ouvre »<sup>30</sup>.

Les ONG implantées dans la région de Béguedo partagent pour partie l'avis des émigrés sur l'attentisme de la population locale et d'ailleurs, l'une d'entre elle a mis fin à son activité, ne parvenant pas à susciter la mobilisation effective de la population locale autour de projets de développement qu'elle souhaitait accompagner.

Le climat est donc aujourd'hui à la défiance : « *Les parents que tu aides... ils viennent ici [en Italie], ils peuvent se retourner contre toi alors que tu les as aidés ; ils ne veulent pas de tes conseils* ». Les migrants partagent le sentiment de ne pouvoir compter que sur leurs propres forces : « *Dès qu'on n'est plus là [au village], plus rien ne se fait...* ». Une manière déguisée de rendre compte d'un échec pour tous ceux qui, ayant confié à un parent pour réinvestissement une partie de leurs économies, avaient réalisé, après quelques années passées en Italie, qu'elles avaient été dilapidées ou affectées à d'autres postes. Forts de cette expérience, les migrants ont développé une pluralité de stratégies de contournement, sans pour autant confier la gestion de leur patrimoine à des professionnels ou « gérants de fortune », comment ont pu le faire, avant eux, les émigrés sénégalais (Tall 2009). Mais leurs tactiques suscitent la colère, la méfiance au sein de l'unité familiale.

« Le frère, il va te détourner, je ne fais pas travailler les frères, les gros bras là, je les laisse, j'ai choisi ma petite sœur, elle, elle travaille. Quand je vais au village, je parle toute la nuit avec ma mère, le matin même je pars à Ouaga, sans me retourner. Je vais m'occuper de mes terrains, je vais au chantier et je vais repérer là où je peux investir »<sup>31</sup>.

---

<sup>29</sup> Entretien Brescia, mai 2007.

<sup>30</sup> Entretien Brescia, mai 2007, Président l'ARBI, op.cit.

<sup>31</sup> Entretien à Brescia, mai 2007.

Devenus frileux à la suite de mauvaises expériences, les migrants ont tendance à limiter leurs réinvestissements et à tous s'engouffrer dans les mêmes secteurs d'activités : ils construisent de maisons familiales ainsi que des boutiques qu'ils mettent en location, ils développent des activités d'embouche. « *Les gens à Béguédo, il faut faire le modèle. On fait une belle maison avec un jardin, tout le monde la veut, tout le monde refait. Tout le monde se met dans le secteur porteur. À la fin tout le monde perd* »<sup>32</sup>. On peut douter que ces formes de réinvestissement puissent participer durablement au développement de la ville.

### **L'envers du décor**

Par ailleurs, la situation se durcit en Italie. D'abord, des politiques migratoires, de plus en plus restrictives, entravent la libre circulation entre l'Italie et le Burkina Faso et rendent difficile la régularisation des très jeunes Burkinabè en échec scolaire, venant tout juste de rejoindre leurs parents, le plus souvent sans leur aval. Ensuite, l'arrivée sur le marché du travail de migrants de l'Europe de l'Est et de Chine, plus diplômés ou moins exigeants au plan salarial, compromet l'avenir professionnel des migrants burkinabè et de leurs enfants, qui travaillaient déjà dans les usines. Enfin, l'augmentation du loyer locatif en Italie grève fortement les budgets familiaux et conduit les aînés à envisager l'achat d'un appartement pour leurs enfants déjà intégrés professionnellement. Dans ces conditions, les migrants n'ont pas d'autres solutions que de limiter leurs réinvestissements collectifs vers Béguédo en se recentrant sur la famille nucléaire - « *Aider c'est très bien mais ça te met en retard. Je pense aux autres et j'oublie moi-même* »<sup>33</sup> - ou d'envisager une diversification de leurs activités à partir de l'Italie. Ils jouent de la situation frontalière de Béguédo et exportent depuis l'Italie des marchandises neuves ou d'occasion, *via* les ports de Lomé (Togo) et de Tema (Ghana). Mais ces initiatives, à l'issue incertaine, ne peuvent pas constituer un revenu complémentaire suffisant et encore moins alternatif.

La peur de repartir au pays revient dans tous les discours des aînés. Les projets économiques qu'ils ont tentés au pays ont le plus souvent échoué et ils savent pertinemment que leurs enfants ne rentreront pas avec eux au Burkina Faso. Un vrai dilemme :

---

<sup>32</sup> Entretien avec le maire, op. cit.

<sup>33</sup> Entretien à Brescia, mai 2007.

« Parfois je me demande pourquoi je suis venu ici. Rentrer, ce n'est pas facile ; comment je vais rentrer ? On a tous peur de rentrer et si vous faites une réunion et que vous nous interrogez, on vous dira qu'on a tous pour projet de rentrer. Après quand vous posez la question qu'est-ce que vous allez faire, là c'est plus pareil »<sup>34</sup>.

Les plus diplômés et, notamment les femmes, s'interrogent sur les débouchés possibles au pays :

« Si je rentre, on ne me sélectionnera pas comme secrétaire. Si tu n'as pas le piston, ce n'est pas possible. Et puis le personnel des ONG, c'est les mêmes qui sont en place depuis longtemps ; il faut attendre qu'ils soient morts pour avoir une place. Le public ne recrute pratiquement pas »<sup>35</sup>.

N'ayant pas investi les dispositifs politiques au Burkina Faso, les « Italiens » ne peuvent jouer de leurs réseaux pour se réinstaller, ni mettre à profit la formation d'ouvrier, acquise dans la péninsule. En effet, ces compétences particulières ne les préparent aucunement à l'entrepreneuriat et il leur est d'autant plus difficile de s'improviser dans ce domaine qu'ils doivent compter avec l'élite commerciale déjà en place au pays et soucieuse de maintenir ses privilèges.

Les porteurs de projet émettent également des doutes quant au soutien que pourraient leur apporter l'État burkinabè et les organismes bancaires. « *L'État n'aide pas les migrants. Il ne s'intéresse pas à ce qu'on fait ici. Si j'ai un projet, je n'ai pas de facilités de l'État burkinabè. On n'est pas considéré* »<sup>36</sup>. Les migrants n'ont pas le droit à l'erreur : ils ne peuvent rentrer que gagnants ou sont condamnés à la mobilité. Ils craignent plus que tout l'opprobre qui pourrait retomber sur leur famille en cas d'échec. Ils sont tous conscients de la stigmatisation dont font l'objet ceux qui n'ont pu retrouver leur place à Béguedo : « *Ceux qui ont échoué et qui reviennent, s'ils restent à Béguedo, ils sont tout de suite connus par leur comportement, ils sont finis. Certains repartent au Gabon, ils regardent vers l'Afrique* »<sup>37</sup>.

L'envers du décor, c'est aussi le fait qu'à Béguedo, en dehors de la migration, il ne semble pas y avoir de salut. Dit autrement, ce serait sa proximité d'avec le migrant qui déterminerait sa place et son rayonnement dans le dispositif local, aux côtés des notables. Une famille qui ne compte pas dans ses rangs, des migrants installés en Italie et opérant des transferts réguliers, a toutes les chances de se retrouver en

---

<sup>34</sup> Entretien à Moniga di Garda, mai 2007.

<sup>35</sup> Entretien à Moniga di Garda, mai 2007.

<sup>36</sup> Entretien à Moniga di Garda, mai 2007, avec un ouvrier ex-étudiant.

<sup>37</sup> Entretien avec le Maire, op.cit.

situation de marginalité, à moins qu'elle appartienne à l'élite marchande. Elle ne sera pas considérée comme solvable et ne pourra pas emprunter auprès des banques ni des commerçants de la place ; dans cette nouvelle configuration, les membres les plus vulnérables et, notamment les personnes âgées, sont amenées à reprendre ou à poursuivre leurs activités économiques, même les plus harassantes, si elles veulent s'en sortir. L'argent de la migration contribue à l'individualisation des parcours. Quant à la proximité d'avec le migrant, elle est aussi toute relative et se renégocie à chaque instant. Dans le cadre de familles le plus souvent polygames, des frictions dégènèrent en conflits ouverts entre les enfants des coépouses, mais aussi entre les ascendants, les descendants et les frères et conduisent invariablement à des pratiques d'accaparement et de relégation que le migrant absent ne peut aucunement contrôler. Les priorités, que le migrant détermine entre ses parents, peuvent aussi être remises en question par une nouvelle union ou encore par la capacité de certains de ses parents à user mieux que les autres, de la ruse et du mensonge. Des jeunes femmes nouvellement mariées à des migrants, déjà repartis en Italie, sont souvent mises à l'écart dans une case située dans l'enceinte de la concession par la belle famille laquelle a rarement été consultée dans le choix de la mariée. Ces unions rebaptisées localement « mariages Dubaï » pour signifier leur caractère à la fois opportuniste et très rapide, à l'image des voyages d'affaires réalisés aux Émirats Arabes Unis se sont, en effet, multipliées ces dernières années, contribuant à la mutation de l'institution du mariage et à son dévoiement. Pour peu que leur mari peine à leur renvoyer directement de l'argent ou à les faire venir rapidement en Italie, ces jeunes épousées se retrouvent plongées dans la misère économique tout comme dans un célibat qui peut se prolonger plusieurs années. Rejetées parfois par ceux qui les considèrent comme une bouche supplémentaire à nourrir, elles peuvent être amenées, de surcroît, à subir les pressions de la belle famille. Des pratiques qui ne sont pas seulement portées par la rumeur, dès lors où elles débouchent concrètement sur une augmentation des répudiations et parfois sur des suicides.

L'envers du décor, c'est enfin le rôle que jouent les élites commerçantes dans cette mise en scène de la migration. Si elles se sont d'abord enrichies dans la production et le commerce de l'oignon dans le cadre des échanges transfrontaliers, c'est aussi en s'improvisant usuriers auprès des paysans les plus pauvres de la région (Fauré 1989), puis auprès de ceux qui voulaient tenter leur chance à l'étranger

qu'elles ont pu conforter leur position économique. Elles ont financé largement les départs en migration, participant à l'organisation du transport des candidats, du village vers Ouagadougou et plus loin encore. Quelques fils de commerçants ont rejoint cette cohorte de migrants pour l'Italie mais ils restent minoritaires. Ensuite, ces élites commerçantes ont profité des transferts financiers de ceux qui avaient réussi à émigrer pour augmenter artificiellement le prix des marchandises (denrées alimentaires, matériaux de construction) à l'endroit de tous les villageois ; régulièrement encore, elles stockent des céréales localement dans des hangars pour les écouler au compte goutte, à des prix prohibitifs, en période de récession. Mais dans leurs discours, ce sont les migrants enrichis qui auraient une dette envers eux. Les grands commerçants de Béguédo ont pourtant largement contribué à l'augmentation du coût de la ville à Béguédo et sont autant responsables des changements à l'œuvre dans la région que les migrants eux-mêmes. Seule différence notable, ils vivent dans l'ombre où leurs affaires peuvent continuer à prospérer. Les migrants « mal rentrés » d'Italie, aux côtés de ceux qui ne sont pas encore partis, contribuent à l'essor de nouvelles circulations marchandes, plus ou moins légales, avec les pays frontaliers (Ghana et Togo) avec l'appui financier et logistique des grands commerçants de la région.

## **Conclusion**

Les pouvoirs publics persistent à ériger en modèle, l'émigration burkinabè orientée vers la péninsule italienne, tablant sur les réinvestissements productifs de leurs ressortissants. La mise en commun des fonds et des compétences, issus de la migration internationale a effectivement permis d'équiper la ville de Béguédo, la « cité des Italiens ». Mais, elle n'a pas abouti pour autant à son développement économique. Béguédo reste une ville sous perfusion et prend par intermittence les apparences d'une ville fantôme, en raison du nombre important d'habitations fermées ou inachevées. Le montant des investissements consacrés par les migrants, aux infrastructures et aux équipements de leur région d'origine, ne garantit pas l'assurance un décollage économique, si les conditions, qui prévalent localement, ne sont pas favorables. Or, les autorités en charge de la gestion politique de la ville peinent à s'organiser, en proie elles-mêmes à des dissensions. Les transferts financiers auxquels ont procédé collectivement les migrants ont permis de suppléer l'insuffisance des infrastructures

médicales et scolaires, bien que la concertation avec les autres acteurs en charge de la gouvernance de la ville soit restée problématique. Mais ces transferts ont également contribué à faire naître de nouveaux besoins et ont favorisé l'émergence de nouvelles formes de distinction et d'exclusion. Ils ont en effet conduit toute une frange de la population à vouloir profiter par tous les moyens de cette nouvelle manne financière. De l'élite commerçante à la famille élargie en passant par les autorités politiques et coutumières, non seulement, il importe désormais d'appartenir à une famille de migrants pour exister à Béguédo mais il faut, de surcroît, s'y faire une place de choix pour espérer bénéficier des plus fortes retombées. L'argent de la migration a donc largement contribué à exacerber les tensions dans la ville entre les familles et à l'intérieur des familles, remettant en question les solidarités obligées. Conscients des effets déstabilisants, à la fois de leur absence au pays et de leurs modes d'action sur la ville, et devant, par ailleurs, faire face en Italie à des contraintes croissantes, les migrants peinent à garder une ligne claire ; ils reconsidèrent leurs ambitions et priorités : l'ARBI est devenue bicéphale. Ils s'efforcent individuellement de sécuriser leur propre avenir professionnel.

À elle seule, la migration ne peut produire du développement, elle peut seulement accompagner un mouvement plus général qui aurait déjà été enclenché. L'émigration relève d'abord d'un choix individuel alors que les objectifs de développement se prennent au niveau d'une société dans son ensemble.

## Références bibliographiques

- ADAMS, R.H., PAGE, J., 2005, « Do International Migration and Remittances reduce Poverty in Developing Countries? », *World Development*, 33 (10), p. 1645-1669.
- AMMASSARI, S., BLACK, R., 2001, « Harnessing the potential of migration and return to promote Development: Applying concepts to West Africa », *IOM Migration Research Series*, 5, Geneva, IOM.
- AZAM, J.-P., GUBERT, F., 2006, « Migrants' remittances and the Household in Africa: A Review of Evidence », *Journal of African Economy*, vol.15, Supplément 2.
- BAHIRE, P. S., 2006, *Migration et Développement : les "Italiens" dans le développement du département de Béguédo*, Mémoire de maîtrise, Département de Sociologie, Université de Ouagadougou, 103 p.
- BERTONCELLO, B., 2010, « Diaspora, développement et urbanisation : des Burkinabè de l'étranger, acteurs des projets urbains de Zaca et Ouaga 2000 à Ouagadougou (Burkina Faso) », *Annales de géographie*, n° 675, septembre-octobre, p. 560-583.

- BLION, R., BREDELOUP, S., 1997, « La Côte d'Ivoire dans les stratégies migratoires des Burkinabè et des Sénégalais », In B. Contamin, H. Memel-Foté (ed.), *Le modèle ivoirien en question*, Paris, Karthala-Orstom, p. 707-737.
- BLION, R., 1995, « Les Burkinabés de Côte-d'Ivoire entre "intégration" et circulation migratoire », *Mondes en Développement*, 23 (91), p. 81-93.
- BLION, R., 1996, « De la Côte-d'Ivoire à l'Italie. Pratiques migratoires des Burkinabés et logiques d'États », *Studi emigrazione*, XXXIII (121), p. 47-67.
- BLION, R., 2001, « Economies et transferts migratoires, révélateurs des contradictions entre politiques et pratiques migratoires », In R. Blion et I. Rigoni (coord.), *D'un Voyage à un autre, Des voix de l'immigration pour un développement pluriel*, Paris, Karthala, p. 95-114.
- BREDELOUP, S., 2006, « Réinstallation à Ouagadougou des « rapatriés » burkinabè de Côte d'Ivoire », *Afrique contemporaine*, n° 217, 1, p. 185-201.
- CAMBREZY, L., DOMENACH, H., 2006, *Migrations internationales et développement*, Document de synthèse rédigé pour la CPD (Commission Population Développement de l'ONU).
- CHAMY, R., FULLENKAMP, C., JAJAH, S., 2005, « Are Immigrant Remittance Flows a Source of Capital for Development? » *IMF Staff Papers*, 52. (1).
- COGNEAU, D., GUBERT, F., 2005, « Migrations du Sud, pauvreté et développement », In M. El Mouhoud (dir.), *Les nouvelles migrations, un enjeu Nord-Sud de la mondialisation*, Ed Universalis.
- CONDE, J., DIAGNE, P.S., 1986, *South-North International Migrations, a Case Study: Malian, Mauritanian and Senegalese Migrants from Senegal River Valley to France*, Paris: OECD.
- DAUM, C., 1994, « Ici et là-bas, immigration et développement, les associations des émigrés ouest-africains en France », *Migration et développement*, vol. 6, n° 32, p. 99-110.
- DAUM, C., 1998, *Les associations de Maliens en France. Migrations, développement et citoyenneté*, Paris, Karthala.
- DELAUNAY, D., TAPINOS, G., 1998, *La mesure de la migration clandestine en Europe*, Rapport de synthèse. Luxembourg, Eurostat.
- FAINI, R., 2007, « Migrations et transferts de fonds. Impact sur les pays d'origine », *Revue d'Economie du Développement*, vol. 21, 2-3, p. 153-182.
- FAURE, A., 1996, *Le pays bisca avant le barrage de Bagré. Anthropologie de l'espace rural*, Paris, Harmattan, 311 p.
- GONIN, P., 1997, *D'entre deux territoires. Circulations migratoires et développement entre le bassin du fleuve Sénégal et la France*, Lille, Université des Sciences et technologie.
- GUILMOTO, C.Z., SANDRON, F., 2003, *Migration et développement*, Paris, La Documentation française, 142 p.
- HAZARD, B., 2004, « Entre le pays et l'outre-pays. "Little Italy" dans le Bisaku (Burkina Faso) », *Journal des Africanistes*, 74-1/2, p. 249-274.
- HAZARD, B., 2010, « Réinventer les ruralités. La diaspora burkinabè en Italie dans la reconfiguration des territoires ruraux : l'exemple de Béguédo », *Cahiers d'études africaines*, 2-3-4 - n° 198-199-200, p. 507-528.
- MADRE, I., 1996, *La politique de gestion des Burkinabè de l'étranger de 1960 à nos jours*, ENAM, Ouagadougou, 75 p.

- MARMORA, L., 2002, *Les politiques de migrations internationales*, Paris, L'Harmattan, 269 p.
- OUEDRAOGO, L. 2003, *Les transferts de fonds des migrants au Burkina Faso*, Rapport, Ouagadougou, OIT.
- PETIT V., 2002, « Migrations internationales et développement », In Y. Charbit, *Le monde en développement. Démographie et enjeux socio-économiques*, Paris, Documentation française.
- QUIMINAL, C., 1991, *Gens d'ici, gens d'ailleurs*, Paris, Bourgois, 223 p.
- RUSSELL, S.S., JACOBSEN, K., STANLEY, W.D., 1990, *International Migration and Development in Sub-Saharan Africa*, World Bank Discussion Papers 101, Washington D.C., World Bank.
- SCHMIDT DI FRIEDBERG, O., 1995, « Les Burkinabé et les Sénégalais dans le contexte de l'immigration ouest-africaine en Italie », *Mondes en développement*, 91, p. 67-80.
- SINARE, R. Z., 1995, *Etude de la filière oignon dans le département de Béguedo (Province du Boulgou)*, Mémoire de fin d'études en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur du développement rural (option : agronomie), IDR/Université de Ouagadougou.
- TALL, M., 2009, *Investir dans la ville africaine. Les émigrés et l'habitat à Dakar*, Paris, Karthala, 286 p.
- ZONGO, M., 2003, *Migration internationale et développement au Burkina Faso*, Rapport, Ouagadougou, OIT.
- ZONGO, M., 2009, « *L'italian dream* : côté cour. L'impact des transferts financiers des émigrés bissa en Italie sur les villages de départ dans la province du Boulgou au Burkina Faso », *Annales de l'Université de Ouagadougou*, série A, vol. 8, p. 397-419.



# LE BURKINA-FASO

## AUX ÉDITIONS L'HARMATTAN

### *Dernières parutions*

#### **GOUVERNANCE ET INSTITUTIONS TRADITIONNELLES DANS LES PÊCHERIES DE L'OUEST DU BURKINA FASO**

*Toe Patrice, Sanon Vincent-Paul*

Cette étude révèle un dualisme entre gouvernance locale et institutions traditionnelles dans les pêcheries de l'Ouest du Burkina Faso, malgré l'apparition de nouveaux acteurs et l'instauration de nouvelles règles. Par ailleurs, l'appropriation des innovations en cours se fait dans une sorte de combinaison entre logiques traditionnelle et moderne ; d'où une cohabitation difficile de légitimités, laissant de plus en plus entrevoir une « re-traditionnalisation » des institutions de pêche.

*(Coll. Études africaines, 14,50 euros, 144 p.)*

*ISBN : 978-2-343-04967-0, ISBN EBOOK : 978-2-336-38079-7*

#### **SOUVENIRS DE LA RÉVOLUTION**

##### **Des moments de la révolution sankariste vue par un adolescent – Récit**

*Bonzi Gnindé - Préface de Philippe Ouédraogo et Salaka Sanou*

Ce récit couvre la période de 1982 à 1987 : l'auteur nous livre ses souvenirs d'adolescent, en se focalisant sur la période de la révolution sankariste. Ses souvenirs, ce sont aussi les conditions de vie du collégien vivant loin de son village et de ses parents, et découvrant Ouagadougou ; les décisions incompréhensibles du CNR ; les festivités de l'an III de la révolution ; l'émotion et le choc à la mort de Thomas Sankara...

*(Coll. L'Harmattan International Burkina Faso, 14,50 euros, 142 p.)*

*ISBN : 978-2-343-06008-8, ISBN EBOOK : 978-2-336-37483-3*

#### **TALITHA KOUM ! NOTRE CRI...**

##### **Plumes pour jeunes filles au Faso – Hommage à la Presse solidaire**

*Yanogo Abbé Dominique*

Ce livre est un cri du cœur d'un homme qui s'est battu pendant plus d'un quart de siècle pour un mieux-être de la jeune fille par l'école au Burkina Faso. Sans relâche, l'abbé Dominique Yanogo a su convertir proches, amis et institutions en partenaires de l'association «Solidarité Marthe et Marie» qu'il a fondée en 1987. Cet ouvrage est aussi un véritable hommage à la Presse qui travaille au quotidien pour la conscientisation de tous et l'émergence d'une culture de la solidarité dans ce pays.

*(Coll. Politique et dynamiques religieuses en Afrique, 21,00 euros, 196 p.)*

*ISBN : 978-2-343-05938-9, ISBN EBOOK : 978-2-336-37470-3*

#### **D'UN REGARD, L'AUTRE**

##### **Médecine et anthropologie – Une expérience au Burkina Faso**

*Albert Frédérique*

Médecin et anthropologue, Frédérique Albert rend compte dans ce livre de deux expériences qu'elle a vécues dans un dispensaire du Plateau Mossi, proche de Kongoussi. Dans la première, elle intervenait comme médecin, avec inévitablement un regard d'anthropologue. La seconde traite d'une enquête purement anthropologique qu'elle a menée en tant qu'ethnologue de terrain dans les villages moose environnant le dispensaire.

*(Coll. Terrain, récits et fictions, 13,50 euros, 128 p.)*

*ISBN : 978-2-343-05250-2, ISBN EBOOK : 978-2-336-36853-5*

## **ATTACHEMENT ET DÉLINQUANCE DES MINEURS : DÉTERMINANTS PSYCHOSOCIAUX AU BURKINA FASO**

*Yougbaré Sébastien*

Ce livre porte sur les adolescents délinquants en ville, au Burkina Faso. Il met en perspective le mode d'attachement de 114 adolescents âgés de plus de 13 ans à moins de 18 ans révolus et les formes de délits par une double démarche d'enquête réalisée sur les données institutionnelles et d'entretien clinique. L'enquête fait émerger des dimensions psychosociales que l'entretien clinique, inspiré de la théorie des liens, permet d'éclairer au plan des processus psychopathologiques.

*(Coll. Études africaines, 31.00 euros, 304 p.)*

*ISBN : 978-2-343-05197-0, ISBN EBOOK : 978-2-336-36582-4*

## **LANGUES NATIONALES ET MUSIQUE MODERNE BURKINABÉ FACE À LA MONDIALISATION**

*Daboué Jacob*

À l'heure de la mondialisation, le Burkina Faso, longtemps resté à l'ombre des musiques étrangères, s'illustre aujourd'hui à travers la revalorisation de ses langues et de ses rythmes traditionnels dans la cuvette de la musique moderne. Aussi le dynamisme actuel de cette musique en langues nationales par hybridation devra-t-il impacter la culture mondiale globalisante.

*(Coll. Politique et dynamiques religieuses en Afrique, 21.00 euros, 210 p.)*

*ISBN : 978-2-343-04755-3, ISBN EBOOK : 978-2-336-36128-4*

## **VIE (LA) À TRAVERS LA NAISSANCE CHEZ LES LYELAE DU BURKINA FASO Problématique d'une théologie de l'inculturation**

*Bayili Blaise*

Il n'y a pas de culture qui résumerait à elle seule l'humanité, qui serait l'harmonie de toutes les cultures. Chaque peuple, chaque culture constitue, dans cette symphonie, une note qui est à la fois personnelle et source d'ouverture. Le Lyel a sa façon propre de concevoir la vie notamment à travers le processus de la naissance. Puisque la tradition Lyelae entre dans cette symphonie appelée au salut dans le Christ, il importe que le Lyel apporte sa note au rendez-vous de cette rencontre avec le message chrétien.

*(Coll. Afrique théologique & spirituelle, 25.00 euros, 344 p.)*

*ISBN : 978-2-343-04629-7, ISBN EBOOK : 978-2-336-35941-0*

## **OPPRESSION COLONIALE ET RÉSISTANCE EN HAUTE-VOLTA L'exemple de la région de la boucle du Mouhoun (1885-1935)**

*Souyris Bernard*

En 1895, le gouvernement français décide de conquérir militairement ce qui deviendra plus tard la colonie de Haute-Volta. En trois ans, l'armée coloniale obtient la soumission des souverains africains mais il lui faudra faire face à la résistance des peuples pendant plusieurs dizaines d'années. Ce livre raconte comment les peuples qui vivaient dans la région de la boucle du Mouhoun ont refusé la domination coloniale et se sont organisés pour mener une véritable guerre contre les colonnes de «pacification».

*(Coll. Histoire Africaine, série XIXe-XXe siècle, 21.00 euros, 216 p.)*

*ISBN : 978-2-343-03927-5, ISBN EBOOK : 978-2-336-35464-4*

## **ADOLESCENTS (LES) AFRICAINS ET LEURS PROJETS D'AVENIR**

*Moumoula Issa Abdou*

*Préface de Jean Guichard*

Après un examen critique des principaux modèles et concepts appliqués à l'étude des représentations d'avenir des adolescents, ce livre s'attache à mettre en lumière les variables contextuelles qui participent de la construction des projets des adolescents burkinabé. Il s'inscrit dans une perspective sociale utile en vue de faire évoluer les politiques d'orientation au Burkina Faso.

*(Coll. Études africaines, 39.50 euros, 412 p.)*

*ISBN : 978-2-343-00719-9, ISBN EBOOK : 978-2-296-53456-8*

## **POLITIQUE ET MERCATIQUE AU BURKINA FASO**

*Badolo Célestin*

Cette étude a pour objectif de rechercher l'écart qui pourrait exister entre ce qu'offrent les partis politiques et les attentes des populations de la province du Kadiogo. Cette étude a permis aussi de faire une rétrospective sur l'histoire politique du Burkina et d'y déceler les pratiques du marketing politique propres à ce pays.

*(Coll. Politique et dynamiques religieuses en Afrique, 17.00 euros, 166 p.)*

*ISBN : 978-2-343-00125-8, ISBN EBOOK : 978-2-296-53478-0*

## **JE NE VEUX PAS QU'ON M'OFFRE DES FAVEURS DANS UNE CALEBASSE !**

**La discrimination positive au Burkina Faso, ou l'affirmation de la différence**

**L'exemple de la loi sur le quota**

*Merindol Ouoba Clarisse*

La discrimination positive en faveur du genre féminin est une mode en vogue, aujourd'hui adoptée dans plusieurs pays pour réduire des inégalités séculaires qui existent entre les hommes et les femmes. Si les résultats peuvent être salués dans certains espaces, les réalités endogènes africaines devraient pousser à la prudence quant à l'endossement de stratégies qui viseraient à introduire de nouvelles inégalités de genre, qui devraient cette fois se comprendre en termes de progrès et non de discrimination.

*(Coll. Points de vue, 12.50 euros, 112 p.)*

*ISBN : 978-2-336-29179-6, ISBN EBOOK : 978-2-296-53269-4*

## **POUVOIR ET ACCÈS AUX RESSOURCES NATURELLES AU BURKINA FASO**

**La topographie du pouvoir**

*Korbéogo Gabin*

Cet ouvrage explore les répertoires des règles officielles et locales qui autorisent et interdisent l'usage et l'appropriation des ressources naturelles dans le Gourma rural (à l'est du Burkina Faso). Dans un contexte de faible ancrage de la légitimité de l'État, la décentralisation a revigoré l'autorité des chefferies traditionnelles et réhabilité son monopole sur les ressources naturelles. Cette situation amenuise la réalisation de l'idéal démocratique de la répartition équitable des ressources entre les citoyens burkinabè.

*(Coll. Etudes africaines, 31.00 euros, 298 p.)*

*ISBN : 978-2-336-00264-4, ISBN EBOOK : 978-2-296-51630-4*

## **MUSIQUE MODERNE ET LANGUES NATIONALES AU BURKINA FASO**

*Daboué Jacob*

Un nouveau phénomène est en passe de devenir la règle dans l'univers culturel du Burkina Faso : l'utilisation des langues nationales dans la musique moderne. Le phénomène s'ancre essentiellement dans l'émancipation artistique et la recherche identitaire. Il gagnerait à être mieux encadré et canalisé par les pouvoirs publics pour la constitution d'un patrimoine culturel national à même de s'imposer à la mondialisation.

*(Coll. Politique et dynamiques religieuses en Afrique, 17.00 euros, 184 p.)*

*ISBN : 978-2-336-00220-0, ISBN EBOOK : 978-2-296-50891-0*

## **FESPACO (LE), UNE AFFAIRE D'ETAT(S)**

**Festival Panafricain de Cinéma et de Télévision de Ouagadougou (1969-2009)**

*Dupré Colin – Préface de Clément Tapsoba – Postface de Catherine Ruelle*

En février 1969, à l'initiative d'un groupe de cinéastes et de passionnés, naît à Ouagadougou au Burkina Faso, le premier festival de cinéma africain au sud du Sahara, devenu aujourd'hui le rendez-vous incontournable pour les cinéastes du continent, pour lesquels il constitue un tremplin. Le Fespaco revêt une dimension politique évidente et, au fil des années, il est devenu une véritable vitrine culturelle et politique pour le Burkina.

*(33.00 euros, 406 p.)*

*ISBN : 978-2-336-00163-0, ISBN EBOOK : 978-2-296-50844-6*

## **FEMMES DU BURKINA**

*Vincent Marie-Pascale*

Cet ouvrage retrace sous forme de portraits le quotidien des femmes dans un des pays les plus pauvres au monde. Au hasard des rencontres, entre témoignage sur la condition féminine au Burkina et carnet de voyage, ces récits laissent également la place à l'émotion.

*(12.00 euros, 96 p.)*

*ISBN : 978-2-296-96203-3*

## **BURKINA FASO LES OPPORTUNITÉS D'UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL**

### **Facteurs et réalités de la crise**

*Sous la direction d'Alain Edouard Traoré – Préface de Beyon Luc Adolphe Tiao*

En mars 2011, suite à la mort d'un élève à Koudougou, une grave crise secoue le Burkina-Faso entraînant une spirale d'événements conflictuels et violents. Cet ouvrage est une analyse, sans oeillères, de l'ampleur et l'étendue de cette crise, une évaluation de ses causes profondes et de son déroulement factuel, et cela dans le but d'en tirer les leçons pour l'avenir du système démocratique burkinabè.

*(Coll. Harmattan Sénégal, 13.00 euros, 130 p.)*

*ISBN : 978-2-296-54907-4, ISBN EBOOK : 978-2-296-50366-3*

## **POLITIQUE ET MERCATIQUE AU BURKINA FASO**

*Badolo Célestin*

Cette étude a pour objectif de rechercher l'écart qui pourrait exister entre ce qu'offrent les partis politiques et les attentes des populations de la province du Kadiogo. Cette étude a permis aussi de faire une rétrospective sur l'histoire politique du Burkina et d'y déceler les pratiques du marketing politique propres à ce pays.

*(Coll. Politique et dynamiques religieuses en Afrique, 17.00 euros, 166 p.)*

*ISBN : 978-2-343-00125-8, ISBN EBOOK : 978-2-296-53478-0*

## **BURKINA FASO (LE) CONTEMPORAIN**

### **Racines du présent et enjeux nouveaux – Cahiers N° 26**

*Sous la direction d'Issiaka Mandé*

Ce livre propose un regard critique sur la trajectoire de l'État et de la société burkinabè. Il explore les différentes facettes de l'histoire politique, de l'économie coloniale, des politiques culturelles et tente de cerner la richesse du patrimoine matériel et immatériel du pays.

*(Coédition Laboratoire Sedet - Université Paris Diderot, Coll. Groupe Afrique-Océan indien,*

*27.00 euros, 360 p.) ISBN : 978-2-296-13672-4*

## **HOMME-DIEU (L') ET LA CULTURE AFRICAINE**

### **Réflexion théologique à partir d'éléments anthropologiques des Lyele du Burkina Faso**

*Bassanon André-Jules*

Comment recevoir, dans le contexte du milieu traditionnel africain subsaharien, la foi au Christ «vrai Dieu» et «vrai homme» à partir de nos traditions culturelles et religieuses d'aujourd'hui ? Ce livre de théologie, intégrant le domaine de l'inculturation, tente de répondre à cette question qui se présente comme un défi lancé à l'Église en Afrique.

*(Coll. Afrique théologique & spirituelle, 18.00 euros, 170 p.)*

*ISBN : 978-2-296-96623-9*

**L'HARMATTAN ITALIA**

Via Degli Artisti 15; 10124 Torino  
harmattan.italia@gmail.com

**L'HARMATTAN HONGRIE**

Konyvesbolt, Kossuth L. u. 14-16  
1053 Budapest

**L'HARMATTAN KINSHASA**

185, avenue Nyangwe  
Commune de Lingwala  
Kinshasa, R.D. Congo  
(00243) 998697603 ou (00243) 999229662

**L'HARMATTAN CONGO**

67, av. E. P. Lumumba  
Bât. – Congo Pharmacie (Bib. Nat.)  
BP2874 Brazzaville  
harmattan.congo@yahoo.fr

**L'HARMATTAN GUINÉE**

Almamyà Rue KA 028, en face  
du restaurant Le Cèdre  
OKB agency BP 3470 Conakry  
(00224) 657 20 85 08 / 664 28 91 96  
harmattanguinee@yahoo.fr

**L'HARMATTAN MALI**

Rue 73, Porte 536, Niamakoro,  
Cité Unicef, Bamako  
Tél. 00 (223) 20205724 / +(223) 76378082  
poudiougopaul@yahoo.fr  
pp.harmattan@gmail.com

**L'HARMATTAN CAMEROUN**

BP 11486  
Face à la SNI, immeuble Don Bosco  
Yaoundé  
(00237) 99 76 61 66  
harmattancam@yahoo.fr

**L'HARMATTAN CÔTE D'IVOIRE**

Résidence Karl / cité des arts  
Abidjan-Cocody 03 BP 1588 Abidjan 03  
(00225) 05 77 87 31  
etten\_nda@yahoo.fr

**L'HARMATTAN BURKINA**

Penou Achille Some  
Ouagadougou  
(+226) 70 26 88 27

**L'HARMATTAN SÉNÉGAL**

10 VDN en face Mermoz, après le pont de Fann  
BP 45034 Dakar Fann  
33 825 98 58 / 33 860 9858  
senharmattan@gmail.com / senlibraire@gmail.com  
www.harmattansenegal.com

**L'HARMATTAN BÉNIN**

ISOR-BENIN  
01 BP 359 COTONOU-RP  
Quartier Gbèdjomèdè,  
Rue Agbélenco, Lot 1247 I  
Tél : 00 229 21 32 53 79  
christian\_dablaka123@yahoo.fr



# Repenser les mobilités burkinabè

Cet ouvrage a pour ambition d'éclairer la multiplicité des routes empruntées aujourd'hui par les migrants burkinabè pour rejoindre le Ghana, l'Italie, soit un nombre croissant de pays d'accueil, mais aussi d'informer sur l'hétérogénéité des figures de migrants et de leurs pratiques, elles-mêmes révélatrices de leurs capacités d'adaptation et d'innovations. Les migrants burkinabè sont aujourd'hui aussi bien étudiants, transporteurs internationaux, ouvriers sur des chantiers urbains que travailleurs agricoles et peuvent au cours de leur carrière endosser plusieurs métiers. Ils sont rebaptisés *diaspos*, *rapatriés*, *paweto*, *kosweto*, etc. selon les attributs que la société burkinabè souhaite leur assigner pour les distinguer.

Les turbulences politiques en Côte d'Ivoire, combinées au retour précipité et massif de Burkinabè dans leur pays d'origine et à l'arrivée d'enfants de Burkinabè sur la terre de leurs ancêtres, sont autant d'événements marquants, qui ont contribué à redéfinir en profondeur le paysage et les horizons migratoires, à opérer un nouveau travail identitaire et à esquisser une politique migratoire. Ces événements ont conduit les chercheurs à décrypter les modalités de construction de ces nouvelles circulations migratoires au Burkina Faso.

**Sylvie BREDELOUP**, *socio-anthropologue est directrice de recherches à l'IRD (UMR LPED/AMU), affectée au Sénégal (GERM/UGB Saint-Louis) et coordinatrice du Laboratoire Mixte International MOVIDA. Elle a publié plusieurs ouvrages sur les migrations intra-africaines mettant en exergue leur dimension aventurière.*

**Mahamadou ZONGO** *est maître de conférences en sociologie à l'Université de Ouagadougou où il dirige le Laboratoire Sociétés Mobilité et Environnement de l'École Doctorale Lettres Sciences humaines et Communication et par ailleurs directeur de l'UFR Sciences humaines. Ses travaux se focalisent sur les modalités d'insertion des migrants dans les zones d'accueil. Le dernier ouvrage qu'il a coordonné portait sur les enjeux autour de la diaspora burkinabè, étrangers au Burkina et Burkinabè à l'étranger.*

Etudes africaines

Série Sociologie

Illustration de couverture : OUEDRAOGO Sibiri Jacques

ISBN : 978-2-343-08730-6

26 €



9 782343 087306